

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Maintenir la croissance
.....

OCT 11

©2011 International Monetary Fund
Édition française ©2011 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003–
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. —
Washington, D.C. : International Monetary Fund, 2003–
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.
Began in 2003.
Some issues also have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan — Economic conditions — 1960– — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World economic and financial surveys.

HC800.A1 R445
ISBN-978-1-61635-126-7

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : www.imfbookstore.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Remerciements.....	vii
1. Maintenir la croissance	1
Introduction et résumé.....	1
Croissance et risques.....	2
Risques pesant sur les perspectives	10
Enjeux pour les pouvoirs publics	12
2. Dans quelle mesure la forte croissance récente de l’Afrique a-t-elle été solidaire?	17
Introduction et résumé.....	17
La déconnexion entre croissance et pauvreté en Afrique subsaharienne est-elle plus apparente que réelle?.....	19
Leçons des études de cas	23
Nouvelle explication de l’évolution du revenu réel en Afrique subsaharienne à partir des courbes d’Engel	33
Conclusions	37
3. Nouveaux partenariats de l’Afrique subsaharienne avec des pays émergents : perspectives et défis	43
Introduction et résumé.....	43
Réorientation des pays subsahariens vers de nouveaux marchés.....	44
Incidences économiques des nouveaux partenariats établis par l’Afrique subsaharienne	57
Nouvelles perspectives, défis et enjeux	65
Appendice statistique.....	71
Bibliographie.....	103
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–11	107
Encadrés	
3.1 Quel est le degré de sophistication des exportations subsahariennes et en quoi influe-t-il sur la croissance?	54
3.2 Les flux d’IDE chinois vers l’Afrique subsaharienne	58
3.3 Les zones économiques spéciales chinoises en Afrique subsaharienne.....	61
Tableaux	
1.1 Afrique subsaharienne : agrégats macroéconomiques, 2004–12	3
1.2 Changement des prévisions concernant les cours des produits de base, 2011–12.....	11
2.1 Agrégats macroéconomiques de la pauvreté et de la consommation dans certains pays	26
2.2 Log des déterminants de la consommation des ménages (enquête la plus récente)	28
2.3 Indicateurs de l’emploi.....	32
2.4 Courbes d’Engel pour l’alimentation au Ghana sur la période 1991–2005	36
2.5 Courbes d’Engel pour l’alimentation au Cameroun, au Ghana, en Ouganda et en Zambie	37
3.1 Exportations entre partenaires commerciaux	49
3.2 Productivité et coût du travail dans certaines ZES	60
3.3 Caractère restrictif des politiques commerciales et progressivité des droits de douane, 2006–09.....	69

Graphiques

1.1	Afrique subsaharienne : croissance de la production.....	3
1.2	Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques, décembre 2005–juin 2011.....	4
1.3	Afrique subsaharienne : inflation selon l’IPC, 2011 comparé à 2010.....	5
1.4	Afrique subsaharienne : inflation alimentaire comparée à l’inflation IPC, dernières données disponibles.....	5
1.5	Afrique subsaharienne : évolution récente des taux directeurs	6
1.6	Afrique subsaharienne : évolution du taux de change effectif nominal, juin 2010–juin 2011	6
1.7	Afrique subsaharienne : évolution des réserves, juin 2010–juin 2011	7
1.8	Afrique subsaharienne : indice des conditions monétaires par rapport à l’inflation hors alimentation, juin 2011	7
1.9	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global (hors dons) des pays importateurs de pétrole, 2009–10 comparé à 2011–12	7
1.10	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global (hors dons) des pays importateurs de pétrole, 2004–12	8
1.11	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global (hors dons) des pays exportateurs de pétrole, 2007–12	9
1.12	Afrique subsaharienne : solde extérieur courant, 2004–12	9
1.13	Afrique subsaharienne : perspectives de croissance jusqu’en 2012.....	10
1.14	Afrique subsaharienne : solde primaire comparé au solde primaire stabilisant la dette, 2004–12.....	15
1.15	Afrique subsaharienne : croissance réelle des dépenses publiques, 2004–12	15
2.1	Afrique subsaharienne : croissance réelle	17
2.2	Afrique subsaharienne : variation moyenne de la pauvreté à 1,25 dollar par jour et croissance moyenne par habitant, 1995–2010	17
2.3	Croissance et évolution des taux de pauvreté en Afrique subsaharienne, 1995–2010.....	21
2.4	Croissance, mortalité infantile et indice de développement humain.....	22
2.5	Courbes d’incidence de la croissance sur la consommation réelle des ménages par habitant.....	25
2.6	Courbe d’incidence de la croissance pour le Vietnam, 1993–2002.....	27
2.7	Ghana : estimations de densité de la distribution de la consommation par quartile, 2005	29
2.8	Poids pour la consommation des caractéristiques du quartile le plus pauvre.....	30
2.9	Ratio emploi total/population en âge de travailler	31
2.10	Dépenses alimentaires et dépenses de consommation par habitant des ménages dans un échantillon de 84 pays, 2010.....	33
2.11	Ghana : dépenses alimentaires en proportion de la consommation totale des ménages par décile de la distribution de la consommation totale des ménages	34
2.12	Courbe d’Engel pour le Ghana, estimée d’après des données pour la période 1998–2005.....	35
3.1	Afrique subsaharienne : exportations et importations totales par partenaire.....	45
3.2	Pays non exportateurs de pétrole d’Afrique subsaharienne : total des exportations et des importations par partenaire.....	46
3.3	Afrique subsaharienne : variation du ratio exportations vers les pays hors CAD/total des exportations, 1990–2010	47
3.4	Afrique subsaharienne : exportations par partenaire.....	48
3.5	Afrique subsaharienne : exportations par types de produits.....	50
3.6	Afrique subsaharienne : exportations vers le Groupe des Cinq et exportations intrarégionales par types de produits.....	51
3.7	Afrique subsaharienne : importations par types de produits.....	52
3.8	Afrique subsaharienne : entrées d’IDE chinois	57

3.9	Répartition de l'encours de l'IDE des pays BIC en AfSS en 2006	57
3.10	Composition sectorielle des investissements chinois en Afrique à fin 2009	57
3.11	Afrique subsaharienne : concentration et volatilité des marchés d'exportation	63
3.12	Afrique subsaharienne : contributions moyennes à la croissance des exportations	63
3.13	Indices des prix internationaux des produits de base et des produits manufacturés	64
3.14	Afrique subsaharienne : termes de l'échange et croissance du PIB, 1990–2010	64
3.15	Afrique subsaharienne : exportations estimées et projetées par partenaire	65

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2009–10 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Sigles et acronymes

ACET	African Center for Economic Transformation
AIDS	Almost Ideal Demand System (Système de demande presque parfaite)
AfSS	Afrique subsaharienne
ALC	Amérique latine et Caraïbes
AREAER	<i>Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions</i>
BAfD	Banque africaine de développement
BIC	Brésil, Inde et Chine
BRIC	Brésil, Russie, Inde et Chine
CAD	Comité d'aide au développement
CEI	Communauté des États indépendants
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Zone franc (CEMAC et UEMOA)
CIC	Courbe d'incidence de la croissance
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Comtrade	Base de données statistiques des Nations Unies sur le commerce des marchandises
CPIS	Consolidated Portfolio Investment Survey (Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille)
EME	Économie de marché émergente
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
IPC	Indice des prix à la consommation
MCO	Moindres carrés ordinaires
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MSCI	Morgan Stanley Capital International
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTF	Productivité totale de facteurs
SACU	Union douanière d'Afrique australe
TCER	Taux de change effectif réel
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
USDA	United States Department of Agriculture
ZES	Zone économique spéciale

Remerciements

L'édition d'octobre 2011 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Abebe Aemro Selassie, sous l'autorité de Saul Lizondo. L'équipe était composée de Paulo Drummond, Rodrigo Garcia-Verdu, Cleary Haines, Hui Jin, Robert Keyfitz, Maitland MacFarlan, Alexis Meyer-Cirkel, Montfort Mlachila, Luiz Edgard R. Oliveira, Gonzalo Salinas, Jon Shields, Alun Thomas et Teresa Trasino. Des contributions spécifiques ont été apportées par Yemisrach Amare, Rahul Anand, Noriaki Kinoshita, Kaveh Majlesi, Saurabh Mishra, Sukhwinder Singh, Nicola Spatafora et Misa Takebe. Jenny Kletzin Di-Biase a participé à la mise en forme du rapport en anglais. Natasha Minges a assuré la production de la publication, avec l'assistance d'Anne O'Donoghue et de Charlotte Vazquez. L'édition finale du rapport a été supervisée par Michael Harrup, avec le concours de Martha Bonilla, tous deux du Département des relations extérieures. L'édition française a été réalisée par Yannick Chevalier-Delanoue (traduction et révision), ainsi que par Monica Nepote-Cit et Van Tran (correction et composition).

1. Maintenir la croissance

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Tout porte à croire que l'année en cours sera, elle aussi, une année encourageante pour la plupart des économies d'Afrique subsaharienne. Sous l'effet surtout du dynamisme de la demande intérieure, mais aussi du niveau élevé des cours des produits de base, l'économie de la région devrait croître de 5¼ % en 2011. Pour 2012, nos projections de référence laissent entrevoir une croissance meilleure, de 5¾ %, en tenant compte notamment des mesures ponctuelles de stimulation de la production dans plusieurs pays.

Mais il y a des fantômes au banquet. Bien que le niveau élevé des cours des produits de base puisse être bénéfique pour la région, la hausse des prix mondiaux de l'alimentation et de l'énergie, maintenant amplifiée par la sécheresse qui sévit par endroits, a mis à mal les budgets des pauvres et, dans plusieurs pays, provoqué une poussée d'inflation. De plus, les hésitations de la reprise mondiale menacent d'assombrir les perspectives d'exportation et de croissance. En particulier, nos projections pour 2012 reposent en grande partie sur l'hypothèse que le rythme de croissance de l'économie mondiale se maintiendra autour de 4 %. Si la croissance continue de ralentir dans les pays avancés et que la demande mondiale s'en trouve freinée, l'expansion en cours dans la région connaîtra vraisemblablement de grandes difficultés, les pays les plus exposés étant l'Afrique du Sud et quelques autres qui sont plus intégrés à l'économie mondiale.

Au cours des mois à venir, les autorités devront gérer un équilibre délicat entre, d'une part,

la nécessité d'affronter les défis engendrés par la vigueur de la croissance et les récents chocs exogènes et, d'autre part, celle d'éviter les effets potentiellement négatifs d'un nouveau ralentissement de l'activité mondiale. Comme toujours, beaucoup dépendra de la situation particulière de chaque pays, mais l'on peut poser certains principes généraux.

- Dans certains pays moins dynamiques, qui sont surtout des pays à revenu intermédiaire, parmi lesquels l'Afrique du Sud, et où la liberté d'action des autorités n'est pas soumise à des contraintes financières, la production et l'emploi n'ont toujours pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise. Il est clair que, en pareil cas, les pouvoirs publics doivent continuer de soutenir la croissance de la production, à plus forte raison si la croissance de l'économie mondiale vacille.
- Dans la plupart des pays à faible revenu, la croissance continue de s'accélérer, mais les autorités tardent à abandonner l'orientation accommodante qu'ils avaient donnée à leur politique économique face au ralentissement mondial. Certains ont déjà pris tellement de retard à cet égard que l'inflation y est en forte hausse. Dans ces conditions :
 - Pour autant que l'économie mondiale suive le scénario de référence décrit dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, qui prévoit une croissance régulière mais faible, ces pays devraient fonder résolument leur politique budgétaire sur des considérations de moyen terme et resserrer leur politique monétaire partout où l'inflation hors alimentation a dépassé 10 %.
 - En cas de ralentissement de l'activité mondiale, sous réserve des contraintes de financement, les autorités devraient

Ce chapitre a été rédigé par Abebe Aemro Selassie et Jon Shields. Ils ont bénéficié de la collaboration d'Alun Thomas, de Rodrigo Garcia-Verdu, Robert Keyfitz et Maitland MacFarlan, ainsi que du concours de Cleary Haines et Luiz Edgard R. Oliveira en matière de recherche.

s'attacher à maintenir les initiatives de dépenses déjà prévues, en laissant jouer les stabilisateurs automatiques du côté des recettes. Cependant, si le ralentissement mondial devait persister, il faudra alors revoir les projets de dépenses pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec un fléchissement de la croissance et les hypothèses de financement. Là où l'inflation hors alimentation est élevée, il conviendrait d'attendre qu'elle retombe en dessous de 10 % pour soutenir l'activité au moyen de la politique monétaire.

- En ce qui concerne les pays exportateurs de pétrole, l'amélioration des termes de l'échange offre une bonne occasion de constituer des marges de manœuvre pour parer à un regain de volatilité des prix.

Certains signes encourageants indiquent que la croissance vigoureuse enregistrée récemment par la région a été d'assez bonne qualité. Les chapitres analytiques de cette édition des *Perspectives économiques régionales* étudient en particulier deux aspects touchant à la qualité de la croissance :

- *Le chapitre 2 examine le caractère plus ou moins solidaire de la croissance vigoureuse enregistrée récemment par la région, en se fondant essentiellement sur une analyse détaillée de l'évolution de la consommation des quartiles les plus pauvres de la population dans six pays.* Globalement, dans trois des économies à croissance forte de cet échantillon, la croissance économique a été relativement solidaire, les quartiles les plus pauvres de la population ayant bénéficié d'augmentations annuelles assez remarquables de la consommation. Conjugués à d'autres signes que la pauvreté a nettement reculé et que les indicateurs sociaux se sont sensiblement améliorés dans les pays à croissance forte de la région, tous ces éléments renforcent de façon importante l'idée que la croissance joue un rôle central.

- *Le chapitre 3 examine dans quelle mesure les pays ont pu percer sur de nouveaux marchés porteurs.* Au cours de la décennie écoulée, il y a eu une réorientation rapide et prononcée des exportations vers la Chine, l'Inde et d'autres pays en développement. Désormais, plus de la moitié des échanges commerciaux de la région (exportations et importations) s'effectuent avec des pays autres que les partenaires traditionnels; et les flux d'investissements évoluent dans le même sens. La réorientation du commerce a notamment pour avantage immédiat de réduire la volatilité des exportations et de la production.

CROISSANCE ET RISQUES

L'année 2011 se caractérise par deux évolutions contrastées dans la région. D'un côté, la croissance n'a jamais été aussi forte et généralisée depuis de nombreuses années dans beaucoup de pays. D'un autre côté, les événements survenus en 2011 dans le monde et dans les différents pays de la région ont mis en évidence la fragilité des conditions économiques en Afrique subsaharienne. En particulier, la flambée des prix mondiaux de l'alimentation et de l'énergie entraîne des bouleversements dans de nombreux pays de la région, surtout pour les populations urbaines pauvres; de plus, la sécheresse dans l'Est de l'Afrique entraîne une immense détresse humaine, avec notamment le déplacement de près d'un million de personnes de la Somalie vers l'Éthiopie et le Kenya. En outre, le regain de turbulences sur les marchés financiers mondiaux et la mise à nu des faiblesses des économies avancées vont sans doute accentuer les risques de décélération par rapport à nos projections centrales. Cette section, consacrée aux évolutions macroéconomiques engendrées par ces deux tendances, présente notre scénario de référence, selon lequel les risques de décélération, qui menacent désormais de faire tomber la croissance de l'activité économique mondiale en dessous de 4 %, demeurent contenus.

Si l'expansion de l'économie mondiale se poursuit au rythme de 4 % en 2011 et 2012, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait rester assez vigoureuse cette année et l'année prochaine (graphiques 1.1 et 1.2 et tableau 1.1). En particulier :

- Dans la plupart des sept pays exportateurs de pétrole de la région, le dynamisme persistant de la demande de pétrole devrait alimenter une hausse de la production de pétrole et de gaz, et les activités non pétrolières, surtout dans le secteur public, sont soutenues par la remontée des recettes provenant des hydrocarbures — un schéma particulièrement évident en Angola. En conséquence, la croissance devrait, selon les projections, atteindre en moyenne 6 % cette année et 7 % en 2012 dans les pays exportateurs de pétrole.
- Dans les pays à revenu intermédiaire, maintenant au nombre de onze¹, la croissance devrait être de l'ordre de 4 à 4½ % en 2011 et 2012, taux moins élevé qu'avant la crise financière mondiale. Les turbulences qui ont agité récemment les marchés mondiaux, ainsi que l'effet de freinage qu'elles auront probablement sur la croissance des pays avancés, devraient limiter la croissance en Afrique du Sud à 3½ % cette année et l'année prochaine. Autre pays faisant exception dans ce groupe, le Swaziland a de graves problèmes budgétaires qui entraîneront une réduction des dépenses publiques et privées.
- Dans les vingt-six pays à faible revenu et États fragiles de la région, la vigueur de la croissance observée récemment devrait se maintenir. Hormis en Côte d'Ivoire, où le conflit civil a fortement perturbé l'activité économique cette année, la croissance des pays à faible revenu et des États fragiles

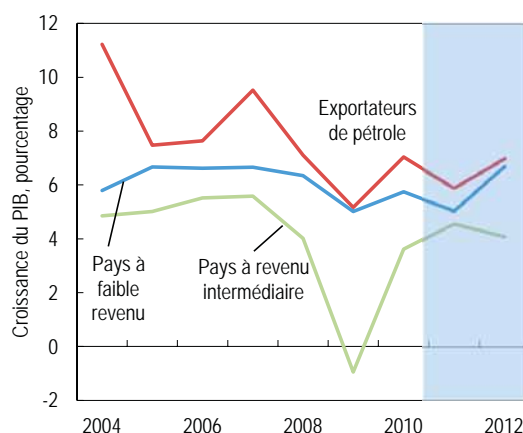
¹Le Ghana, le Sénégal et la Zambie ont été ajoutés au groupe de pays à revenu intermédiaire du fait que la moyenne mobile sur trois ans de leur revenu national brut par habitant (méthode Atlas) a dépassé le seuil de revenu correspondant utilisé par la Banque mondiale pour classer les pays.

devrait, d'après les projections, atteindre environ 6 % en moyenne (5 % si l'on inclut la Côte d'Ivoire) et frôler 7 % en 2012. Ce dynamisme continu de la croissance en 2012 s'explique en partie par les nouvelles productions minières dans plusieurs pays, dont le Niger et la Sierra Leone.

Dans un grand nombre de pays de la région, l'inflation s'est accélérée de façon perceptible, et de manière très prononcée dans certains pays d'Afrique de l'Est :

- Pour toute l'Afrique subsaharienne, l'inflation des prix à la consommation a été en moyenne de 10 % en juin 2011, contre 7½ % un an plus tôt. Dans un quart des

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : croissance de la production



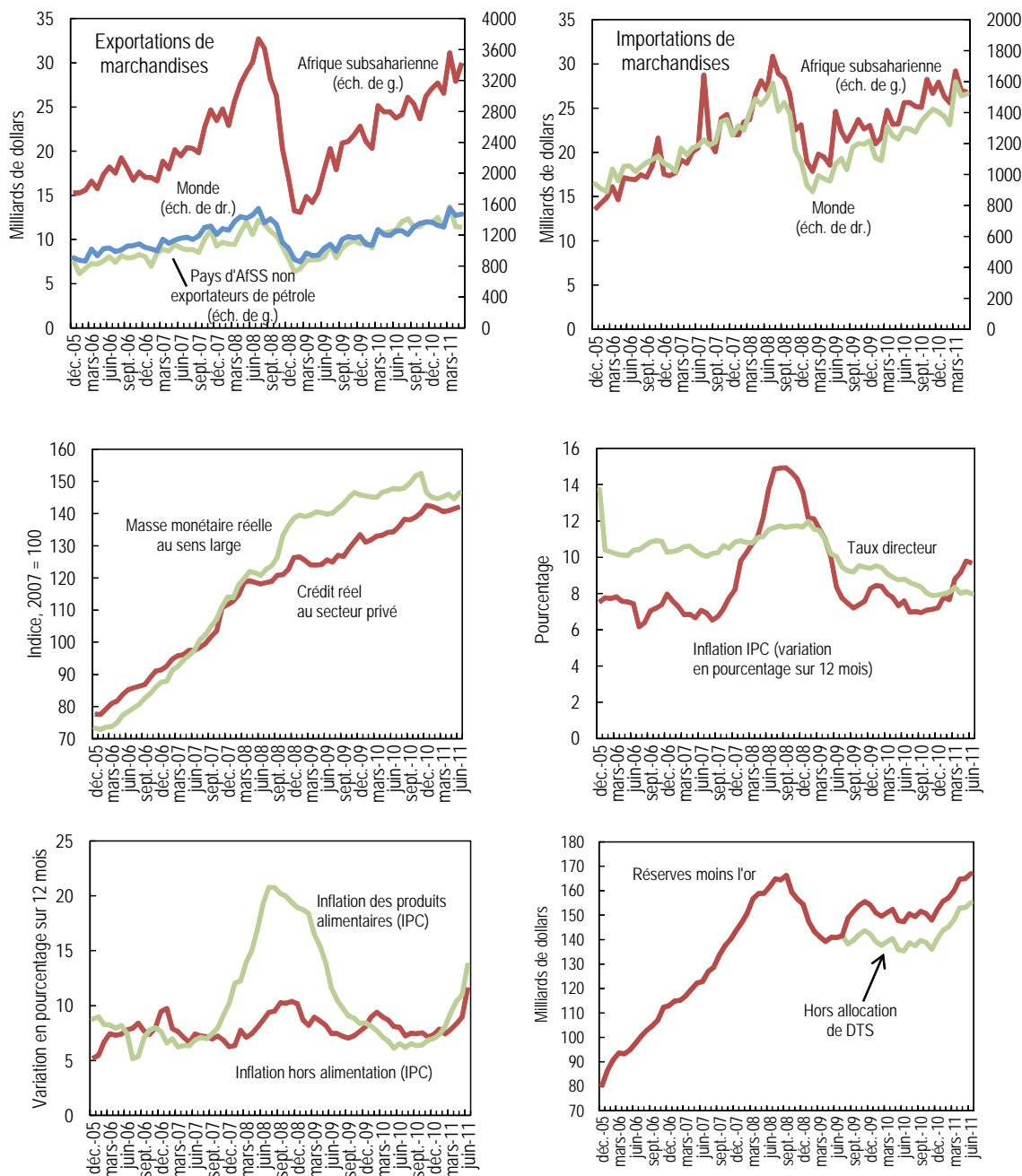
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : agrégats macroéconomiques, 2004–12

	2004-08	2009	2010	2011	2012
	<i>(Variation en pourcentage)</i>				
Croissance du PIB réel	6,5	2,7	5,4	5,2	5,8
Inflation, fin de période	8,6	8,4	6,9	9,4	6,8
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>				
Solde budgétaire, hors dons	0,5	-6,7	-5,3	-3,1	-2,1
Balance courante	0,9	-2,2	-1,0	0,7	-0,5
	<i>(Mois d'importations)</i>				
Taux de couverture	4,6	5,1	4,5	5,1	5,6

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques, décembre 2005–juin 2011¹



Sources : FMI, base de données de *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

Note : Le nombre de pays couverts est limité par la disponibilité de données mensuelles. Par exemple, les chiffres relatifs à l'inflation selon l'IPC couvrent 33 pays sur 42, selon la période considérée; pour les réserves, seuls 31 pays sont utilisés, qui représentent environ 95 % des réserves de l'Afrique subsaharienne en 2010.

¹Lorsque l'on ne dispose pas encore de données pour juin 2011, les graphiques s'arrêtent en mai 2011.

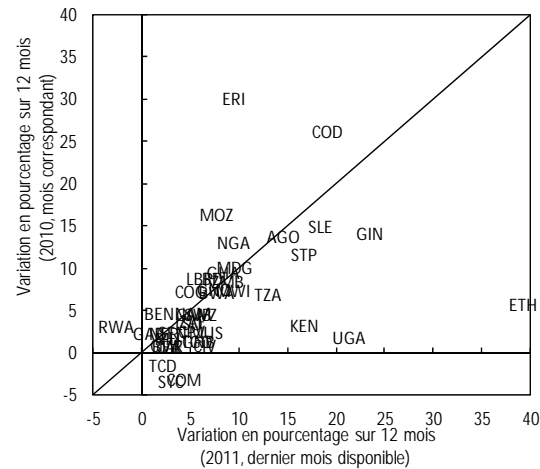
économies de la région, l'inflation dépasse désormais 10 % (graphique 1.3).

- La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie a contribué à la poussée d'inflation. Les dernières données disponibles montrent une forte corrélation entre l'inflation globale et l'inflation des produits alimentaires (graphique 1.4).
- Par rapport à 2008, l'envolée des prix de l'alimentation a eu cette fois des effets beaucoup plus diffus. Si le nombre de pays où l'inflation des prix alimentaires est aujourd'hui supérieure à 10 % a augmenté ces derniers mois, il reste néanmoins nettement inférieur au chiffre observé en 2008, qui approchait 35.
- Cependant, signe que les effets secondaires de la flambée des prix de l'alimentation et de l'énergie sont peut-être en train de s'installer durablement, des données plus récentes font apparaître une accélération de l'inflation hors alimentation. Dans dix pays de la région au moins, elle dépasse aujourd'hui 10 %. C'est le cas en Éthiopie, où l'inflation globale frôle 40 %, ainsi qu'en Guinée et en Ouganda, où elle dépasse désormais 20 %. Dans plusieurs autres pays (Ghana, Malawi et Zambie, notamment), l'inflation hors alimentation est supérieure à 10 %, même si les abondantes récoltes locales maintiennent la hausse des prix alimentaires et, avec elle, l'inflation globale à un niveau modéré.

Seuls quelques pays ont resserré leur politique monétaire face à la montée rapide des prix :

- Certains pays à taux de change souple qui connaissent une croissance forte et une inflation hors alimentation élevée ou en hausse ont relevé leurs taux directeurs (Burundi, Kenya, Nigéria et Ouganda). Mais, dans la plupart des pays, les taux d'intérêt n'ont guère varié par rapport aux niveaux bas fixés pendant la crise financière mondiale (graphique 1.5).

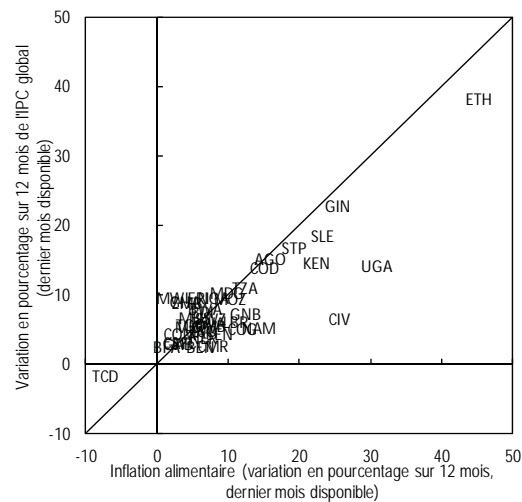
Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : inflation selon l'IPC, 2011 comparé à 2010¹



Sources : FMI, base de données du Département Afrique, Département des statistiques et base de données de *International Financial Statistics*.

¹Les dernières données mensuelles disponibles pour chaque pays sont en abscisse (essentiellement de juin à août 2011). Les données correspondant au même mois de l'année précédente sont en ordonnée. Le Zimbabwe n'est pas compris.

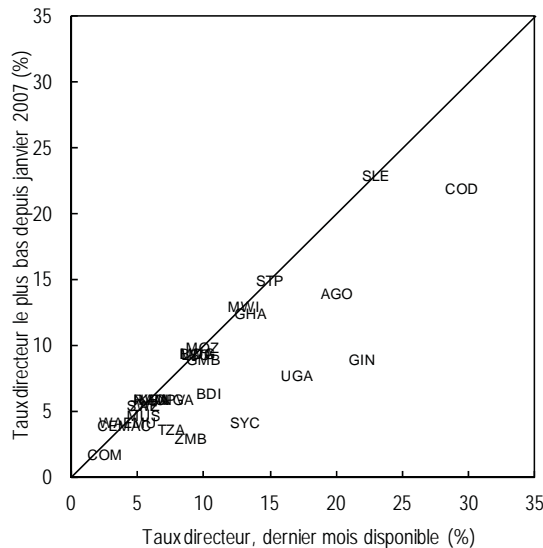
Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : inflation alimentaire comparée à l'inflation IPC, dernières données disponibles¹



Sources : FMI, base de données du Département Afrique, Département des statistiques et base de données de *International Financial Statistics*.

¹Les dernières données mensuelles disponibles (composante alimentaire de l'IPC) pour chaque pays sont en abscisse (essentiellement de mai à juillet 2011). L'IPC global correspondant au même mois est en ordonnée. La Guinée équatoriale et le Zimbabwe ne sont pas compris.

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : évolution récente des taux directeurs¹

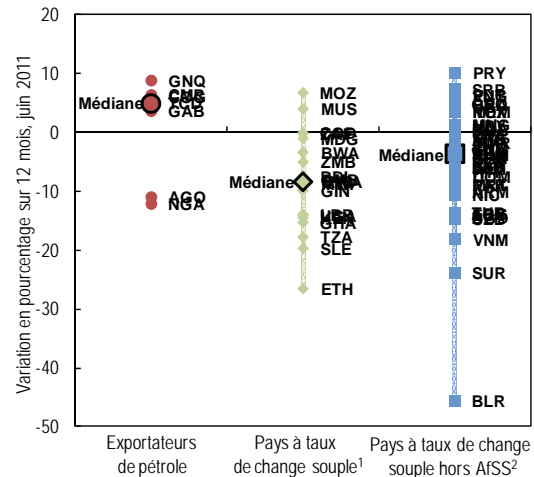


Sources : FMI, base de données du Département Afrique, Département des statistiques et base de données de *International Financial Statistics*.

¹Les dernières données mensuelles disponibles pour les taux directeurs sont en abscisse (essentiellement juin ou juillet 2011). Les taux directeurs les plus bas enregistrés entre janvier 2007 et le dernier mois disponible sont en ordonnée. L'Érythrée, l'Éthiopie, le Libéria et le Zimbabwe ne sont pas compris.

- Profitant de l'orientation plus souple de la politique monétaire, de nombreux pays de la région à taux de change flottant ont vu leurs taux de change effectifs nominaux diminuer sensiblement au cours de l'année écoulée. Ce processus a été plus marqué que dans les autres régions (graphique 1.6). De manière générale, les pays à faible revenu importateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne ont évité une diminution des réserves (graphique 1.7), en dépit des pressions qui s'exerçaient sur le taux de change. À l'exception notable du Nigéria — qui a non seulement perdu des réserves mais vu son taux de change effectif nominal se déprécier —, les pays exportateurs de pétrole ont saisi l'occasion que leur offrait la forte hausse des cours du pétrole pour reconstituer leurs réserves de change ou en accumuler de nouvelles.
- Pour mieux apprécier les conditions monétaires globales qui règnent dans les pays à taux de change souple, il est utile d'observer

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : évolution du taux de change effectif nominal, juin 2010–juin 2011



Sources : FMI, Département des statistiques et base de données de *International Financial Statistics*.

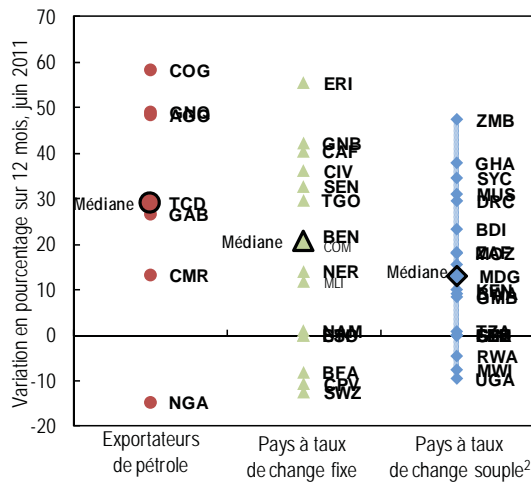
¹Comprend tous les pays d'AfSS dont, selon le Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) 2011 du FMI, le régime de change de fait n'est ni un régime classique de rattachement à une ou plusieurs autres monnaies, ni une caisse d'émission.

²Comprend tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire hors AfSS (selon la classification de la Banque mondiale) qui sont importateurs de pétrole et ont un régime de change souple, au sens de la définition donnée à la note précédente.

un indice qui combine (à pondération égale) l'évolution du taux de change nominal (par rapport au dollar) au cours de l'année écoulée et la mesure dans laquelle l'expansion monétaire dépasse le taux de croissance prévu du PIB réel en 2011. Il s'avère qu'il existe généralement une corrélation positive entre cette mesure des conditions monétaires et l'inflation (graphique 1.8). Il est intéressant de constater que, dans les pays, hormis le Rwanda, pour lesquels l'indice a une valeur supérieure à zéro, l'inflation hors alimentation est supérieure à 10 % (notamment en Éthiopie, en Guinée, au Malawi et en Sierra Leone). On notera aussi le rôle de l'appréciation des taux de change dans le resserrement des conditions monétaires au cours de l'année écoulée en Afrique du Sud, à Madagascar et à Maurice.

Selon toute vraisemblance, les déficits budgétaires devraient rester plus prononcés dans de nombreux pays en 2011 et 2012 malgré un

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : évolution des réserves¹, juin 2010–juin 2011

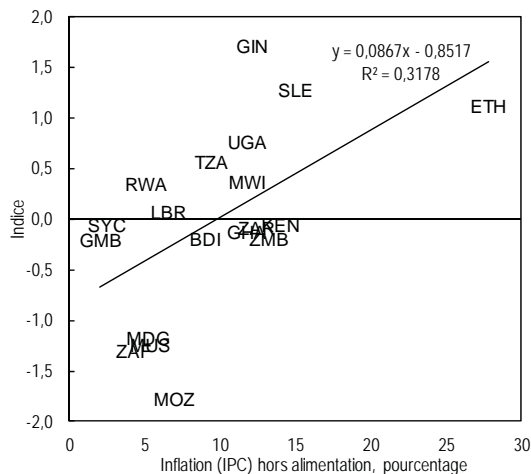


Sources : FMI, base de données du Département Afrique, Département des statistiques et base de données de *International Financial Statistics*.
¹Or non compris.

²Comprend tous les pays d'AFSS dont, selon le Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) 2011 du FMI, le régime de change de fait n'est ni un régime classique de rattachement à une ou plusieurs autres monnaies, ni une caisse d'émission.

contexte général de croissance forte. Comme cela est expliqué dans des éditions antérieures de ce rapport, face aux menaces que la crise financière mondiale faisait peser sur leurs perspectives

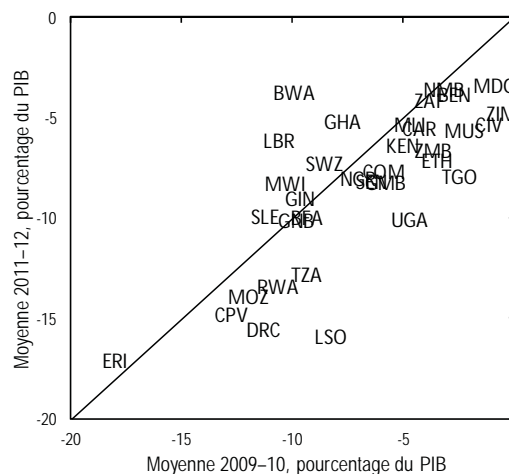
Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : indice des conditions monétaires par rapport à l'inflation hors alimentation, juin 2011



Sources : FMI, base de données du Département Afrique, Département des statistiques et base de données de *International Financial Statistics*.

de croissance, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont donné une orientation expansionniste à leur politique budgétaire en 2009 et 2010. C'est ainsi que, dans les pays à revenu intermédiaire par exemple, le déficit budgétaire médian (hors dons) de 2009–10 a été plus élevé d'environ 5 points de pourcentage par rapport au niveau atteint entre 2004 et 2008. En 2011 et 2012, les déficits budgétaires de neuf de ces onze pays devraient être en moyenne plus élevés qu'ils ne l'ont été pendant la période 2004–08 ou en 2009–10 (graphique 1.9). Dans les pays à faible revenu et les États fragiles, le déficit médian (hors dons) est passé de 7½ % en 2004–08 à 9¾ % en 2009–10 et devrait redescendre à près de 8 % en 2011–12. Mais, dans environ la moitié de ces pays, les déficits devraient être plus prononcés en 2011–12 qu'en 2009–10, malgré le redémarrage de la croissance (graphique 1.10). Dans certains de ces pays, le creusement du déficit s'explique par des facteurs ponctuels ou exogènes (par exemple le conflit en Côte d'Ivoire et l'effondrement des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe au Lesotho). Dans d'autres cas, toutefois, l'aggravation des déficits budgétaires est attribuable au rythme soutenu de l'augmentation des dépenses (Éthiopie, Ouganda et Zambie).

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global (hors dons) des pays importateurs de pétrole, 2009–10 comparé à 2011–12



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Sur le plan budgétaire, on peut s'attendre à ce que la situation soit tout aussi contrastée parmi les pays exportateurs de pétrole.

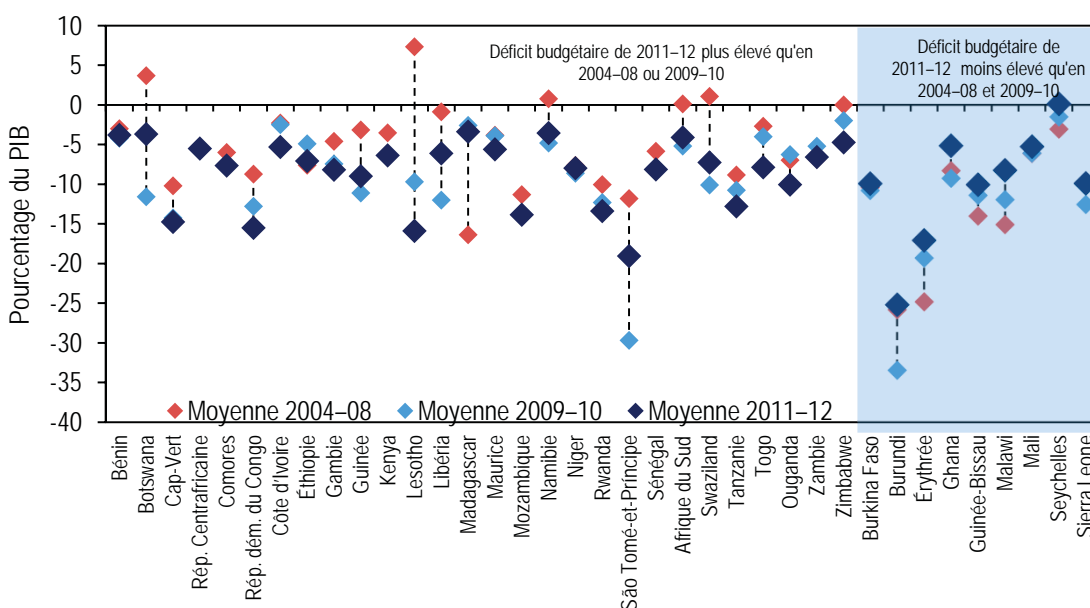
Pour ces pays, nous mesurons l'évolution des déficits par rapport à 2007–08 (période pendant laquelle les cours du pétrole étaient à des niveaux comparables). Reflétant l'évolution des cours du pétrole, les soldes budgétaires devraient s'améliorer en 2011–12 par rapport à 2009–10 dans quatre des sept pays exportateurs de pétrole (Angola, République du Congo, Nigéria et Tchad), mais ils devraient rester relativement élevés au Cameroun, au Gabon et en Guinée équatoriale (graphique 1.11). Cela s'explique essentiellement par les ambitieux projets d'équipement et par la mauvaise maîtrise des dépenses courantes, destinées notamment à financer les subventions énergétiques.

La réaction positive des exportations de la région à la reprise du commerce mondial au lendemain de la crise financière mondiale est bon signe pour la viabilité extérieure et la croissance. Dans une large mesure, le dyna-

misme récent des recettes d'exportation des pays d'Afrique subsaharienne peut être attribué directement à la montée en flèche des cours des produits de base depuis la fin de 2009. Mais un grand nombre de pays à faible revenu ont aussi enregistré cette année une forte hausse des exportations de marchandises et de services. Parmi les pays qui ont bénéficié de cette évolution figurent ceux qui ont lancé ou développé l'exploitation de ressources naturelles (Érythrée, Guinée, Niger et République Centrafricaine). Plusieurs pays se diversifient aussi en développant des productions à plus forte valeur ajoutée (Éthiopie, Kenya et Rwanda) et en perçant sur de nouveaux marchés extérieurs.

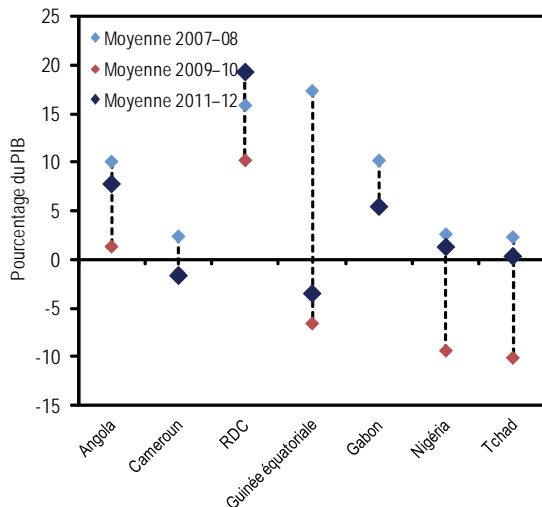
Dans l'ensemble, à la croissance prononcée des exportations répond la croissance des importations. Bien que les termes de l'échange de la région se situent actuellement à un niveau record, les gains récents dans ce domaine ont été réalisés presque entièrement par les pays producteurs de pétrole; dans les autres pays producteurs de produits de base, les prix des

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global (hors dons) des pays importateurs de pétrole, 2004–12



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global (hors dons) des pays exportateurs de pétrole, 2007–12



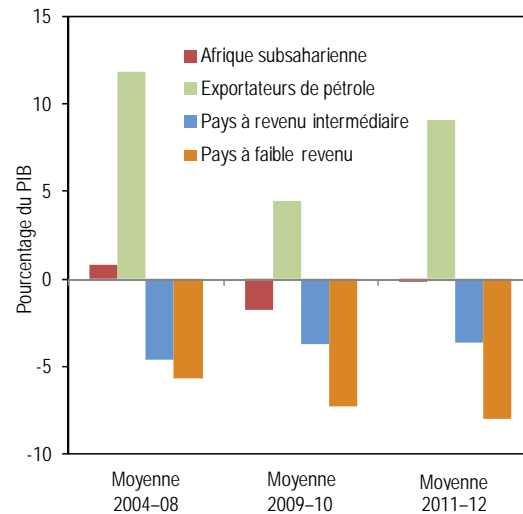
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

importations augmentent encore plus vite que ceux des exportations. En outre, l'expérience du boom de 2004–08 nous apprend que la plupart des pays exportateurs de produits de base non pétroliers dépensent la quasi-totalité des recettes provenant de l'amélioration des termes de l'échange, ce qui entraîne une forte augmentation des importations. Par conséquent, nous pensons que seuls les pays exportateurs de pétrole — qui bénéficient de l'amélioration des termes de l'échange et qui, en même temps, tendent à épargner une plus grande proportion des gains ainsi réalisés — verront leurs comptes extérieurs courants s'améliorer en 2011–12 (graphique 1.12). Ils seront aussi les mieux placés pour continuer à reconstituer leurs marges de manœuvre, tant du point de vue des réserves de change que des soldes budgétaires.

Fragilités actuelles

À l'heure actuelle, le problème le plus grave pour la région est sans doute la sécheresse qui sévit dans la Corne de l'Afrique. Ce fléau impose des coûts directs à la production, aux finances publiques et aux comptes

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : solde extérieur courant, 2004–12



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

extérieurs des pays touchés par les pénuries de nourriture et l'afflux de réfugiés, qui ajoutent à l'immense crise humanitaire. Nous estimons l'effet immédiat de la sécheresse sur la production en Éthiopie et au Kenya à moins de ½ point de PIB, mais son effet final, de même que ses retombées dans toute la région, pourrait se révéler bien plus grand. En Tanzanie, par exemple, la sécheresse a réduit la production d'hydroélectricité, ce qui a eu des retombées non seulement sur la production mais aussi sur les finances publiques.

La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie a aussi comprimé les dépenses de consommation dans de nombreux pays et imposé des épreuves considérables à certains ménages à faible revenu. Dans les pays tributaires des importations pour les denrées de consommation courante, les populations pauvres des villes ont été particulièrement touchées. De nombreux gouvernements ont réagi de façon appropriée, en renforçant les mesures de soutien des revenus et des prix, mais cela les a généralement empêchés de poursuivre le rééquilibrage des finances publiques. En outre, les

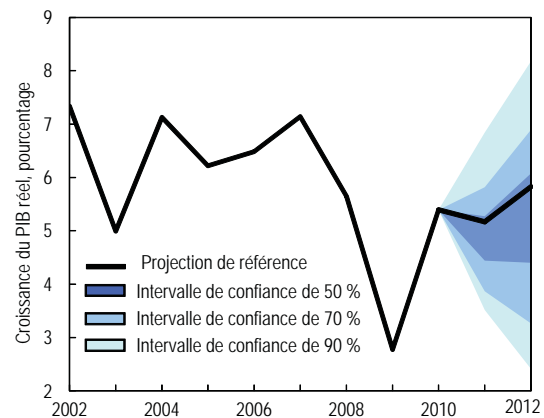
pays qui avaient tenté de réagir en imposant un contrôle des prix, en interdisant l'exportation de certaines denrées alimentaires ou en mettant en place des subventions généralisées se retrouvent aujourd'hui avec des distorsions sur les marchés, ce qui fausse les incitations et l'allocation des ressources.

RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

Globalement, si l'on retient le scénario de référence tablant sur une croissance mondiale plus faible mais stable, il apparaît que la vaste majorité des pays d'Afrique subsaharienne devrait connaître une croissance relativement soutenue en 2011 et 2012. Mais cette bonne nouvelle est ternie par la sécheresse qui sévit en Afrique de l'Est ainsi que par la flambée des prix de l'alimentation et de l'énergie qui cause des difficultés considérables ailleurs dans la région, en particulier pour les populations pauvres des villes. L'autre risque, plus lourd, qui pèse sur les perspectives économiques de la région réside dans le surendettement d'un grand nombre de pays avancés, lequel menace de ralentir encore considérablement la croissance de l'économie mondiale au cours des mois à venir.

Jusqu'à une date très récente, les risques de décélération et les perspectives d'accélération de l'activité économique dans les pays d'Afrique subsaharienne s'équilibraient à peu près. L'économie mondiale semblait se redresser, quoique de façon inégale, après la crise financière. Des forces contraires non négligeables compliquaient certes la reprise, mais on s'attendait à ce qu'elles soient limitées essentiellement aux pays avancés où les problèmes de dette souveraine et d'endettement des ménages étaient particulièrement aigus. Les événements récents — notamment les turbulences sur les marchés financiers en août et le regain d'aversion au risque qu'elles ont engendré — laissent cependant entrevoir une passe beaucoup plus difficile pour l'économie mondiale. En Afrique subsaharienne comme ailleurs, cela annonce une période où les risques de décélération de

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance jusqu'en 2012



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique; estimations des services du FMI.

l'activité économique seront sans doute bien plus puissants que les facteurs d'accélération (graphique 1.13).

La principale menace qui pèse sur l'activité économique de la région est la grande possibilité que la croissance mondiale ralentisse encore, en particulier en 2012. Selon les projections de référence du FMI, la production mondiale augmenterait de 4 % en 2011 et 2012, c'est-à-dire à un rythme bien inférieur aux 5 % de 2010. La croissance des pays avancés ne devrait être que de 1½ % en 2011 et de 2 % l'année suivante, ces deux chiffres ayant été sensiblement révisés à la baisse depuis juin. Mais même ces pourcentages supposent que les fragilités structurelles persistantes soient maîtrisées, en particulier dans la périphérie de la zone euro. Si, dernièrement, ces pays ont perdu en importance en tant que marchés d'exportation de l'Afrique subsaharienne, comme cela est expliqué au chapitre 3, les partenaires traditionnels de la région continuent d'absorber près de la moitié de ses exportations. De plus, au-delà des liens commerciaux, ces partenaires demeurent des sources essentielles de financements publics ainsi que d'envois de fonds des travailleurs émigrés, de recettes touristiques et de flux d'investissements. En conséquence, de nouvelles révisions à la baisse des perspectives

de croissance de ces pays se traduiraient vraisemblablement par une décélération de la croissance dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne. En particulier, d'après les estimations effectuées par les services du FMI à la mi-2011, une réduction durable de 1½ point de la croissance du PIB mondial en raison du manque de dynamisme des États-Unis et de l'Europe pourrait amputer de 1 point de pourcentage le taux de croissance d'un pays à faible revenu représentatif en 2012, les pays non exportateurs de produits de base étant particulièrement vulnérables à cet égard. L'Afrique du Sud et d'autres pays à revenu intermédiaire, du fait qu'ils sont plus intégrés à l'économie mondiale, souffriraient vraisemblablement encore plus d'un ralentissement de l'activité mondiale.

La demande émanant des pays émergents partenaires de la région pourrait-elle aider à compenser une nouvelle décélération de la croissance dans les pays avancés? En 2009–10, il est probable que le dynamisme de la demande dans un grand nombre de pays émergents partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne a contribué à éviter un ralentissement encore plus prononcé de l'activité économique. Mais, dans la période à venir, même nos projections de référence laissent entrevoir un repli de l'activité dans ces pays alors que la Chine, l'Inde et d'autres grands pays émergents continueront d'adapter leurs politiques pour éviter la surchauffe. On peut déjà constater, par exemple, que, pour un grand nombre de produits de base, la croissance des importations de la Chine, qui préfigure l'évolution du marché des produits de base à l'échelle mondiale, a commencé à ralentir (voir l'édition de septembre 2011 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Plus généralement, sous l'effet du ralentissement de la croissance mondiale et de la dégradation des perspectives économiques à court terme, les cours des produits de base sont déjà redescendus des sommets atteints en avril 2011 (tableau 1.2). Nous estimons que, si la décélération de la croissance devait s'accroître dans les pays avancés, la baisse induite de

Tableau 1.2. Changement des prévisions concernant les cours des produits de base, 2011–12

	PEM avril 2011		PEM septembre 2011	
	2011	2012	2011	2012
	<i>(Variation en pourcentage)</i>			
Alimentation	24,1	-4,7	22,1	-4,4
Pétrole	35,6	0,8	30,6	-3,1
Métaux	26,5	-0,8	18,6	-3,5
Matières premières agricoles	24,8	-11,5	26,1	-7,5

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

la demande d'importations aurait pour effet de ralentir la croissance dans beaucoup de grands pays émergents. Cela étant, il vaudrait mieux ne pas s'attendre à ce que, dans la période à venir, la demande d'exportations ou les cours des produits de base se maintiennent aux bons niveaux observés récemment. Il serait donc préférable que la région ne compte pas trop sur ses nouveaux débouchés pour isoler complètement ses exportations des vacillements de la reprise dans les pays avancés.

Que ces évolutions négatives au plan mondial se concrétisent ou non, les fragilités qui existent au sein de la région sont aussi une source de risques considérables. L'accentuation des déséquilibres à l'intérieur des pays pourrait menacer la croissance dans certains d'entre eux. En particulier, d'après les observations récentes de l'inflation dans les pays d'Afrique de l'Est, les pressions inflationnistes continuent de s'accroître, l'inflation atteignant des niveaux inquiétants — proches de 40 % en Éthiopie, et supérieurs à 16 % au Kenya et 21 % en Ouganda. La poussée d'inflation dans ces pays montre à quel point il est dangereux de différer les mesures monétaires qui s'imposent pour faire face aux chocs. De même, comme l'orientation expansionniste de la politique budgétaire adoptée pendant le ralentissement de 2009–10 n'a pas été abandonnée au profit d'une orientation plus neutre tenant compte des considérations de viabilité de la dette, il sera encore plus difficile à terme de maintenir une croissance et un niveau de développement élevés. Bien que, jusqu'à présent,

les élections qui ont eu lieu en cette année 2011 riche en consultations électorales aient beaucoup moins influencé la situation économique qu'on le craignait, les facteurs politiques restent une importante source de risques dans la région. Enfin, comme dans le reste du monde, les systèmes financiers sont vulnérables aux tensions aussi bien mondiales que nationales.

ENJEUX POUR LES POUVOIRS PUBLICS

Au cours de la période à venir, les autorités devront gérer un équilibre délicat entre, d'une part, la nécessité d'affronter les défis induits par la vigueur de la croissance et les chocs exogènes récents et, d'autre part, celle d'éviter les effets potentiellement négatifs d'un nouveau ralentissement de l'activité mondiale. Dans ce contexte, l'orientation globale de la politique économique dépendra dans une large mesure de la situation générale, parmi les situations décrites ci-dessous, dans laquelle se trouve chaque pays.

Pays où la production et l'emploi n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise

Pour le petit groupe de pays de la région où la production reste inférieure à son potentiel et où il n'existe pas de contraintes de financement, il est tout à fait justifié de renforcer les politiques de soutien déjà en place. L'Afrique du Sud est un exemple type de ce groupe de pays : l'écart de production devrait y persister jusqu'en 2012 et l'emploi devrait rester nettement inférieur au niveau d'avant la crise. Dans ces conditions, la politique monétaire doit conserver sa souplesse même si la hausse des prix mondiaux de l'alimentation et de l'énergie pousse temporairement l'inflation en dehors de la fourchette fixée. La politique budgétaire devrait rester axée sur l'objectif de viabilité de la dette à moyen terme, mais, des financements étant immédiatement disponibles, il est possible dans une certaine mesure de laisser jouer les stabilisateurs automatiques. Ainsi, si la croissance

se révèle plus lente que prévu en raison de la décélération de l'activité économique mondiale, il conviendrait de laisser le déficit budgétaire se creuser temporairement pour soutenir l'activité. Du côté des dépenses, les augmentations discrétionnaires devraient être limitées aux postes hors salaires et faire l'objet d'une vigilance constante pour le cas où le ralentissement mondial se prolongerait.

En outre, il existe un petit nombre de pays où la production reste médiocre, mais où aucun financement n'est immédiatement disponible pour donner une orientation expansionniste à la politique budgétaire. Il s'agit notamment du Swaziland et de plusieurs autres pays de la région (Comores, Guinée et Zimbabwe) où les difficultés économiques sont dues à un conflit politique ainsi qu'à une mauvaise gestion de l'économie. Dans ces pays, un renforcement des mesures d'accompagnement serait souhaitable, mais la marge de manœuvre des pouvoirs publics est limitée par l'impératif de viabilité à moyen terme des finances publiques et le manque de financements.

Pays donnant des signes manifestes de tensions inflationnistes

Pour la première fois depuis bien longtemps, on observe des signes de vives tensions inflationnistes dans plusieurs pays de la région. Ces pays sont l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi et l'Ouganda, où, à divers degrés, l'inflation s'est vivement accélérée et les monnaies sont soumises à de fortes pressions. Au Kenya et en Ouganda, les difficultés actuelles ont été engendrées par la concomitance de la sécheresse et de la flambée des prix mondiaux de l'alimentation et de l'énergie. Ces économies fonctionnant déjà presque à pleine capacité et la riposte monétaire à ces chocs n'étant pas toujours vigoureuse, la hausse des prix des denrées alimentaires mais aussi des autres produits s'est accélérée. En Éthiopie, la sécheresse a aussi joué un rôle, mais un facteur tout aussi important a été l'ajustement prononcé du taux de change en septembre dernier, dans le contexte d'une poli-

tique monétaire trop souple et d'une forte croissance des dépenses du secteur public. Au Malawi, la décision malavisée des autorités a été de maintenir un taux de change surévalué. Cela a créé de graves déséquilibres macroéconomiques dont ne rendent pas complètement compte les taux d'inflation actuels, au prix de l'épuisement presque total des réserves et d'une forte réduction des importations. La production agricole et, avec elle, la croissance économique devraient s'en ressentir au cours des mois à venir.

Dans ces pays, il convient de resserrer résolument la politique monétaire. En particulier, il y a lieu d'axer fermement les efforts sur un objectif : ramener durablement l'inflation hors alimentation en dessous de 10 % afin d'éviter que les anticipations d'inflation deviennent structurelles. La période de taux d'intérêt élevés et la réduction de l'expansion monétaire qu'elle suppose vont probablement nuire à l'activité, mais ces effets négatifs ne dureront pas et les coûts en termes de production seront sans doute plus faibles que si les autorités laissaient s'accroître les déséquilibres macroéconomiques sans intervenir. Une politique budgétaire plus stricte aiderait aussi les autorités monétaires à mieux maîtriser l'inflation. Enfin, là où il n'est pas possible de réduire les dépenses publiques sans interrompre des projets d'équipement en cours (comme en Éthiopie), un financement non monétaire de ces projets sera indispensable.

Pays dont le rythme de croissance frôle la «limite de vitesse»

Tout porte à croire que beaucoup de pays de la région se développent actuellement à des rythmes qu'ils n'ont pas connus depuis de nombreuses années, ou à des rythmes proches de ces records. Étant donné que la croissance se poursuit depuis plusieurs années déjà à ces taux élevés, des contraintes commencent à se faire sentir du côté de l'offre dans un grand nombre de ces pays, du fait surtout que, dans bien des cas, les niveaux d'investissement restent faibles. Dans ces conditions, il importe d'être conscient qu'il ne sera sans

doute guère possible de rehausser encore sensiblement la croissance de la demande sans se heurter à des goulets d'étranglement ou aggraver l'inflation.

En même temps, les politiques macroéconomiques d'un grand nombre de pays de la région restent axées sur le soutien de l'activité.

Premièrement, on l'a vu, la plupart des mesures budgétaires expansionnistes adoptées pendant le ralentissement mondial n'ont été que partiellement retirées. Deuxièmement, plusieurs autres pays de la région sont proches du point où l'inflation peut basculer et atteindre facilement des niveaux qui accroîtront l'incertitude macroéconomique et décourageront l'investissement — par exemple, l'inflation hors alimentation dépasse 10 % en République démocratique du Congo, en Guinée, en Sierra Leone et en Zambie.

Ainsi, étant donné que les économies frôlent la «limite de vitesse», les effets positifs ou négatifs qui accompagnent les politiques macroéconomiques de soutien en vigueur dans bon nombre de ces pays sont fortement asymétriques. D'un côté, il est possible que l'appareil productif de ces pays en sorte renforcé — grâce en particulier aux gains de productivité —, mais, d'un autre côté, la surchauffe pourrait se révéler très coûteuse, en nécessitant des mesures bien plus énergiques de la part des pouvoirs publics et en effaçant peut-être une grande partie des progrès accomplis ces dernières années. Dans ces conditions, les meilleurs moyens de conjurer les risques de surchauffe sont les suivants :

- *Politique monétaire.* Partout où l'inflation hors alimentation dépasse 10 %, la politique monétaire doit être résolument resserrée de manière à éviter que les anticipations d'inflation ne deviennent structurelles. Le seuil de 10 % peut paraître un peu arbitraire, mais nous pensons qu'il est justifié étant donné que, dans la plupart des cas, il y a peu de capacités inemployées.

- *Politique budgétaire.* Aujourd'hui plus qu'à n'importe quel autre moment de la période récente, la politique budgétaire doit s'appuyer fermement sur des considérations de moyen terme, et non de croissance à court terme. Les éléments à prendre en compte sont notamment : la capacité d'absorption et d'exécution des projets, et l'existence de projets suffisamment rentables ainsi que les questions de financement et de viabilité de la dette. Il importera en particulier de veiller à ce que ces facteurs soient considérés de façon collective avant de déterminer l'orientation de la politique budgétaire. Il est probable que la prise en compte d'un seul de ces facteurs pour déterminer l'orientation de la politique budgétaire aurait des résultats sous-optimaux. Par exemple, l'orientation budgétaire prévue en 2011–12 dans la plupart des pays situés à gauche de la diagonale sur le graphique 1.14 serait compatible avec la stabilisation des ratios dette/PIB à leurs niveaux actuels. Même dans les pays où l'orientation de la politique budgétaire cette année et l'année prochaine entraînerait une augmentation de l'endettement (pays situés à droite de la diagonale), le niveau initial modéré de la dette (dans des pays comme la Zambie et le Mozambique) fait que le risque de surendettement est minime. Il convient plutôt de déterminer si les hausses substantielles de dépenses réelles qui sont prévues (graphique 1.15) tiennent compte de la capacité d'absorption.
- *Que faire si les risques de décélération de la croissance mondiale se concrétisent?* Dans ce cas, la politique budgétaire doit continuer d'être déterminée en fonction des considérations de moyen terme indiquées ci-dessus. Étant donné que, dans bien des cas, le niveau d'activité est proche de la limite de vitesse, des mesures discrétionnaires de relance budgétaire ne sont guère justifiées. En revanche, là où il n'existe aucune contrainte de financement, il convient de maintenir

les dépenses prévues à court terme tout en laissant jouer les stabilisateurs automatiques du côté des recettes. Enfin, lorsque les taux de change ne sont pas soumis à de fortes pressions à la baisse et que l'inflation évolue vers les niveaux visés, il est possible d'assouplir la politique monétaire. Dans la mesure où le scénario de décélération de la croissance s'accompagne d'une forte baisse des cours du pétrole, les pressions inflationnistes s'atténueront, ce qui donnera une plus grande marge de manœuvre aux autorités monétaires.

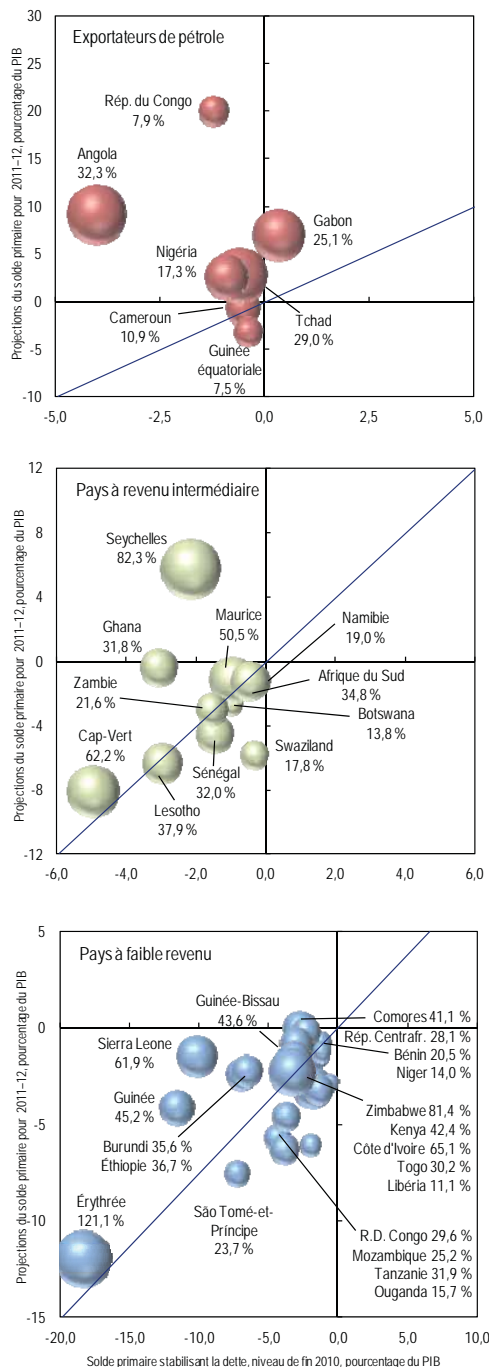
- *Enfin, que faire si le ralentissement mondial de l'activité semble devoir se prolonger?* Il conviendra alors de revoir les projets de dépenses à la lumière de la dégradation des perspectives de croissance et de financement.

Pays bénéficiant d'une amélioration significative des termes de l'échange

Presque tous les pays exportateurs de pétrole de la région jouissent d'une forte croissance de la production et bénéficient d'une nette amélioration des termes de l'échange.

D'après le scénario de référence, il convient que ces pays mènent des politiques fortement anticycliques : le moment est opportun pour reconstituer des marges de manœuvre avant que les prix ne redeviennent volatils. Pourtant, on l'a vu, cette occasion n'a pas été saisie au Cameroun, au Gabon et en Guinée équatoriale, où les soldes budgétaires prévus sont bien inférieurs aux niveaux atteints au milieu de la première décennie 2000. Il importera de faire en sorte que les considérations de moyen terme mentionnées ci-dessus soient entièrement prises en compte. Enfin, si les risques de décélération de la croissance économique mondiale venaient à se concrétiser et que les cours des produits de base venaient à tomber en dessous des niveaux sur lesquels sont fondés les budgets, les pouvoirs publics devraient alors s'attacher à préserver les dépenses prioritaires dans la mesure où les contraintes de financement le permettent.

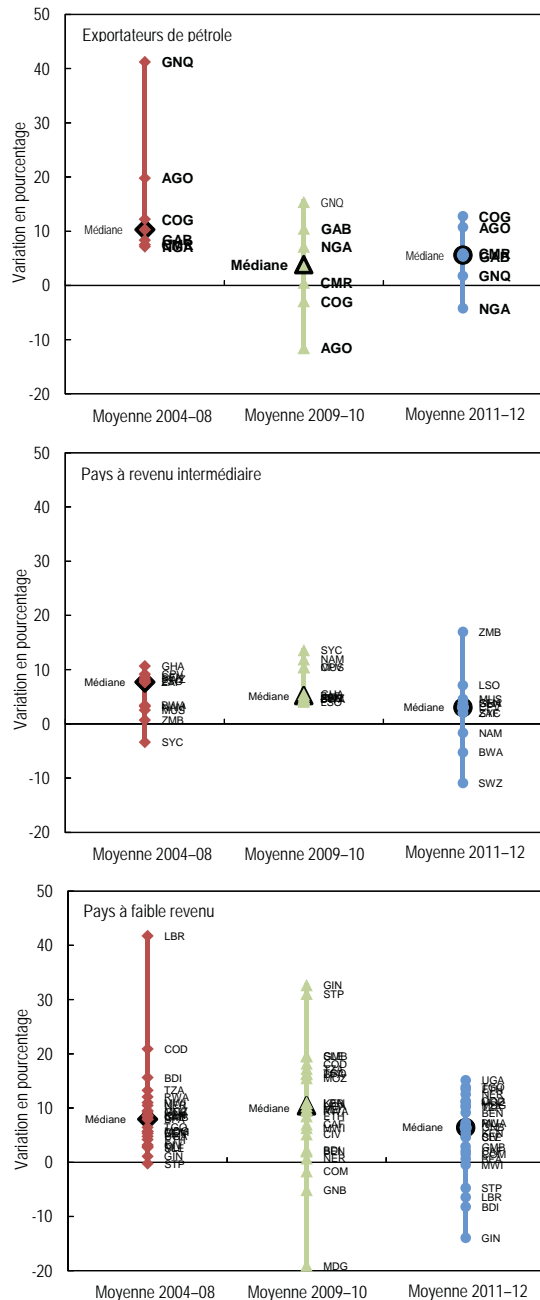
Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : solde primaire comparé au solde primaire stabilisant la dette¹, 2004–12



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

¹La taille des boules correspond au niveau du ratio VAN de la dette/PIB fin 2010.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : croissance réelle des dépenses publiques¹, 2004–12



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Ne comprend pas l'Érythrée, le Tchad ni le Zimbabwe.

2. Dans quelle mesure la forte croissance récente de l'Afrique a-t-elle été solidaire?

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

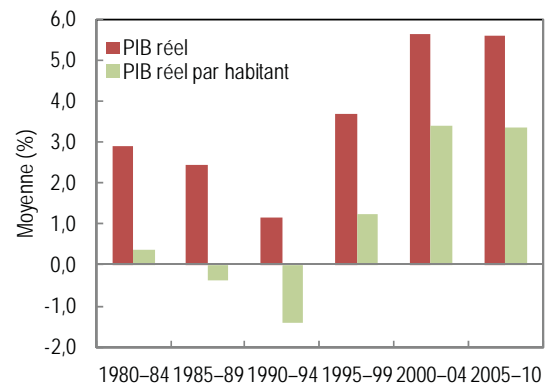
Ce chapitre traite de la déconnexion apparente entre la croissance récente et les résultats en matière de pauvreté en Afrique subsaharienne.

- Depuis le milieu des années 90, la croissance économique s'accélère nettement dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Alors que le taux moyen de croissance du PIB réel de la région avait été de quelque 2¼ % de 1980 à 1995, il dépasse 5 % depuis 1995 et a même atteint 5½ % de 2000 à 2010 (graphique 2.1).
- Pourtant, les progrès dans la réduction de la pauvreté apparaissent beaucoup plus limités. Selon des estimations faites à l'échelle de la région, qui ne vont que jusqu'en 2005, la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (1,25 dollar par jour, ajusté sur la base de la parité de pouvoir d'achat) n'a que légèrement diminué puisqu'il est passé de 59 % en 1996 à 51 % en 2005. En outre, si l'on considère le lien entre la croissance du PIB par habitant et la réduction de la pauvreté dans un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels existent des observations plus récentes, la corrélation est faible (graphique 2.2).

Cette faible corrélation entre croissance du PIB par habitant et réduction de la pauvreté a suscité la crainte que la forte croissance récente de la région ne soit pas suffisamment solidaire. Mais l'analyse comparative entre pays sur laquelle se fonde cette conclusion comporte de sérieuses limites. Ainsi, quand l'échantillon ne comprend que les pays subsahariens qui

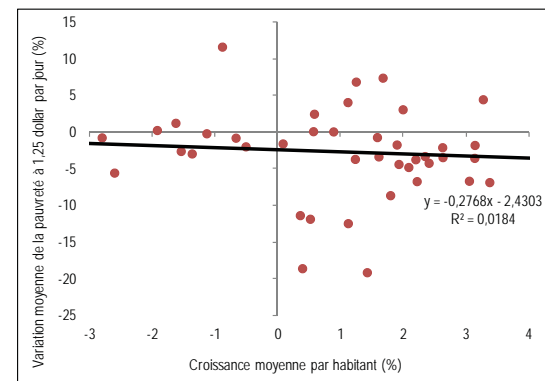
Ce chapitre a été rédigé par Rodrigo Garcia-Verdu, Abebe Aemro Selassie et Alun Thomas, avec le concours de Yemisrach Amare et Robert Keyfitz.

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : croissance réelle



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne : variation moyenne de la pauvreté à 1,25 dollar par jour et croissance moyenne par habitant, 1995-2010



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

connaissent une croissance forte depuis longtemps, l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance est supérieure. Par ailleurs, l'élasticité dépend beaucoup de l'interaction entre la distribution du revenu et le niveau du seuil de pauvreté dans les différents pays. Une évaluation rigoureuse du caractère solidaire de la croissance dans la région exige davantage une méthode de type étude de cas, avec un examen

plus poussé des données tirées d'enquêtes auprès des ménages. C'est ce que nous nous proposons de faire dans ce chapitre.

- Nous nous intéressons d'abord aux faits stylisés concernant le lien entre croissance et réduction de la pauvreté dans la région. Compte tenu de la diversité des résultats sur le plan de la croissance, nous cherchons notamment à savoir si la pauvreté et d'autres mesures du bien-être varient de façon comparable.
- Nous allons ensuite au-delà des corrélations au niveau agrégé entre taux de croissance et taux de pauvreté sur lesquelles se concentre généralement le débat à propos de l'Afrique subsaharienne. Nous utilisons des études de cas portant sur six pays — Cameroun, Ghana, Mozambique, Ouganda, Tanzanie et Zambie¹ — pour répondre aux questions suivantes :
 - La croissance de la production s'est-elle traduite par une hausse du niveau de vie de la majorité de la population de ces pays?
 - L'incidence de la croissance a-t-elle été répartie également dans la population ou certaines catégories ont-elles été laissées à l'écart?
 - Quel a été l'effet de la période de forte croissance sur la création d'emplois?
 - Mesurons-nous avec exactitude le PIB réel par habitant ou bien sous-estimons-nous la croissance réelle, comme le suggère une récente étude de Young (2010)?

Nos principales conclusions sont les suivantes :

- *L'accélération de la croissance depuis le milieu des années 90 s'est accompagnée d'une réduction limitée de la pauvreté dans l'ensemble*

¹Comme on l'explique de façon plus détaillée ci-après, le choix de ces pays a été dicté par la disponibilité de données tirées d'enquêtes auprès des ménages qui soient comparables dans le temps et coïncident le plus possible avec la récente période d'accélération de la croissance.

des pays d'Afrique subsaharienne en dépit de remarquables progrès des indicateurs sociaux et de santé. Cela dit, quand on examine l'expérience des pays de la région où la croissance est restée élevée de façon durable, on voit apparaître un lien plus étroit entre l'amélioration du revenu et la réduction de la pauvreté. Mais, même dans ce groupe de pays à forte croissance, l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance du PIB par habitant est inférieure à celle qu'on observe dans d'autres régions du monde.

- *Toutefois, il ressort d'un examen attentif de données tirées d'enquêtes auprès des ménages des six pays qu'une forte croissance économique par habitant influe sensiblement sur le caractère solidaire.* Plus précisément, nous utilisons dans cette étude deux mesures du caractère solidaire de la croissance. La première mesure (absolue) consiste à savoir si le quartile le plus pauvre de la distribution de la consommation a enregistré une hausse de la consommation réelle par habitant. La seconde mesure, qui est un concept plus relatif du degré de solidarité, compare la croissance de la consommation du quartile le plus bas à celle du quartile le plus élevé de la distribution de la consommation. Selon la mesure absolue, le quartile le plus pauvre a connu une progression substantielle de la consommation annuelle par habitant dans trois des quatre pays à croissance élevée (Ghana, Ouganda et Tanzanie). En revanche, dans les pays à croissance faible, la variation de la consommation a été limitée (Cameroun) ou même négative (Zambie) pour le quartile le plus pauvre de la distribution de la consommation. Les résultats pour le Mozambique varient selon que l'on utilise l'indice des prix à la consommation (IPC) ou les indices régionaux de prix comme déflateur de la consommation nominale par habitant; avec le premier, on obtient une croissance relativement forte pour le quartile le plus pauvre et avec les seconds, une baisse.

- *Nous décelons aussi certains signes (indicatifs) du rôle important que jouent les possibilités d'emploi dans les zones rurales, et en particulier dans l'agriculture, pour accélérer la croissance de la consommation des ménages les plus pauvres.* Ainsi, la croissance plus forte de la consommation par habitant observée au Cameroun et en Ouganda semble liée à une vive hausse de l'emploi agricole. En revanche, l'emploi agricole a baissé entre les enquêtes au Mozambique et en Zambie où les plus pauvres ont subi un ralentissement de la croissance de la consommation par habitant, voire une baisse. L'importance des résultats de l'emploi rural n'est peut-être pas très surprenante quand on sait que 70 % environ de la population des six pays considérés résidaient en zone rurale au début des années 2000.
- *Il existe aussi des signes probants d'une croissance significative de l'emploi dans les pays faisant l'objet des études de cas.* Les enquêtes comprennent des questionnaires sur le niveau de l'emploi formel et sur la participation à d'autres activités génératrices de revenus (ce qui comprend l'agriculture de subsistance). Si l'on conjugue les deux chiffres, on observe que le ratio emploi/population en âge de travailler a augmenté entre les enquêtes dans cinq pays, le Ghana faisant exception.
- *Il apparaît aussi que la progression des revenus réels est sous-estimée, vraisemblablement à cause du biais que comporte le calcul de l'indice des prix à la consommation.* Nous avons notamment observé la variation de la part de la consommation consacrée à l'alimentation entre les enquêtes menées dans chaque pays. Selon la loi d'Engel, cette part diminue quand le revenu augmente. Les déplacements estimés des courbes d'Engel dans trois des quatre pays considérés (Cameroun, Ghana et Zambie) laissent penser que la progression des revenus réels a été sensiblement sous-estimée².

²Dans l'autre cas (Ouganda), nous constatons une surestimation de la croissance du revenu réel.

Il est forcément difficile de tirer des conclusions générales des résultats d'une région aussi diverse que l'Afrique subsaharienne, mais, globalement, les observations faites laissent penser que les fruits de la croissance enregistrée pendant la période récente ont été relativement partagés. Nous trouvons en particulier des preuves assez solides de l'importance de la croissance pour les ménages les plus pauvres. Dans tous les pays où la croissance par habitant a été forte, il y a eu une hausse significative de la consommation réelle des quartiles les plus bas de la distribution de la consommation. Cela est conforme aux conclusions de travaux antérieurs qui, comme le dit Kraay (2006), «soulignent l'importance pour la réduction de la pauvreté d'une augmentation des revenus moyens». Dans un registre plus prudent, la rareté des données fiables exige d'interpréter avec circonspection certains résultats et nous le signalons partout où c'est possible. Le Mozambique en est une bonne illustration. Selon que l'on utilise les déflateurs de prix régionaux de l'enquête ou l'indice national des prix à la consommation comme délateur de la consommation nominale par habitant, on obtient des résultats très différents. Au demeurant, nous démontrons dans la dernière section de ce chapitre l'existence de biais significatifs qui pourraient avoir entraîné une sous-estimation du revenu réel par habitant dans certains pays.

LA DÉCONNEXION ENTRE CROISSANCE ET PAUVRETÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EST-ELLE PLUS APPARENTE QUE RÉELLE?

Pour l'Afrique subsaharienne considérée dans son ensemble, le lien entre la croissance et la réduction de la pauvreté est faible. Le simple coefficient de corrélation entre croissance et variations du taux de pauvreté n'est que de $-0,14$ dans les pays de la région pour lesquels on dispose de données sur la pauvreté³ (gra-

³Certains pays ont plus d'une observation.

phique 2.3, panneau supérieur gauche). Mais on constate un net changement quand l'échantillon est divisé entre pays à forte et à faible croissance⁴. Dans le groupe à forte croissance (graphique 2.3, panneau supérieur droit), celle-ci est plus clairement associée à la réduction de la pauvreté, bien que la corrélation reste modeste. En effet, l'élasticité estimée des changements du niveau de pauvreté par rapport à la croissance du PIB par habitant est d'à peu près -1 dans ce groupe, contre $-1,4$ dans les pays asiatiques à faible revenu connaissant une croissance rapide et de $-2,3$ dans tous les pays asiatiques à forte croissance. Mais, dans le groupe de pays subsahariens à faible croissance (graphique 2.3, panneau inférieur gauche), la corrélation est proche de zéro⁵. De plus, même si nous limitons l'observation de ces pays aux périodes de croissance positive, il n'y a aucune indication qu'une croissance positive soit associée à une réduction de la pauvreté dans ce groupe (graphique 2.3, panneau inférieur droit).

Quels liens entre la croissance économique et les mesures du bien-être autres que le revenu?

Nous retenons ici deux mesures : la mortalité infantile et les composantes de l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ces deux variables peuvent être directement ou indirectement influencées par le niveau de revenu et sont des approximations utiles de l'accès des populations aux services publics.

Le lien entre l'amélioration des indicateurs sociaux et la croissance est plus marqué dans les pays à forte croissance que dans la totalité de l'échantillon d'Afrique subsaharienne :

- Pour l'ensemble de la région, il n'existe pratiquement pas de corrélation entre la baisse de la

mortalité infantile et la croissance, mais la corrélation est bien plus nette dans les pays à forte croissance (graphique 2.4, panneau supérieur).

- Les pays d'Afrique subsaharienne à croissance forte ont aussi obtenu de meilleurs résultats sur le plan du développement humain que ceux à croissance plus lente (graphique 2.4, panneau inférieur). L'indice de développement humain du PNUD est une mesure large du bien-être socioéconomique; il donne une pondération d'un tiers au revenu par habitant, d'un tiers à l'espérance de vie à la naissance et d'un tiers à une série d'indicateurs de l'éducation (taux d'alphabétisation et taux combinés de scolarisation).

Toutefois, les améliorations observées des indicateurs sociaux ont aussi été influencées par des facteurs autres que la croissance. En particulier, comme le relève Kenny (2011), des facteurs généraux, tels que la diffusion de la technologie dans les services de santé, ont sans doute joué un rôle majeur. Ainsi, de 1995 à 2010, la mortalité infantile a diminué en moyenne annuelle de 1,8 pour mille naissances vivantes en Afrique subsaharienne, un rythme presque double de celui qu'on observe dans les autres régions en développement. Or, la croissance par habitant a été en fait plus lente pendant cette période : 2,1 % contre 3,8 % ailleurs. L'explication la plus probable de cette évolution est que le niveau de départ de la mortalité infantile était extrêmement élevé en Afrique subsaharienne et que les pays de cette région ont bénéficié le plus d'une diffusion des techniques médicales⁶.

Explication de ces faits stylisés

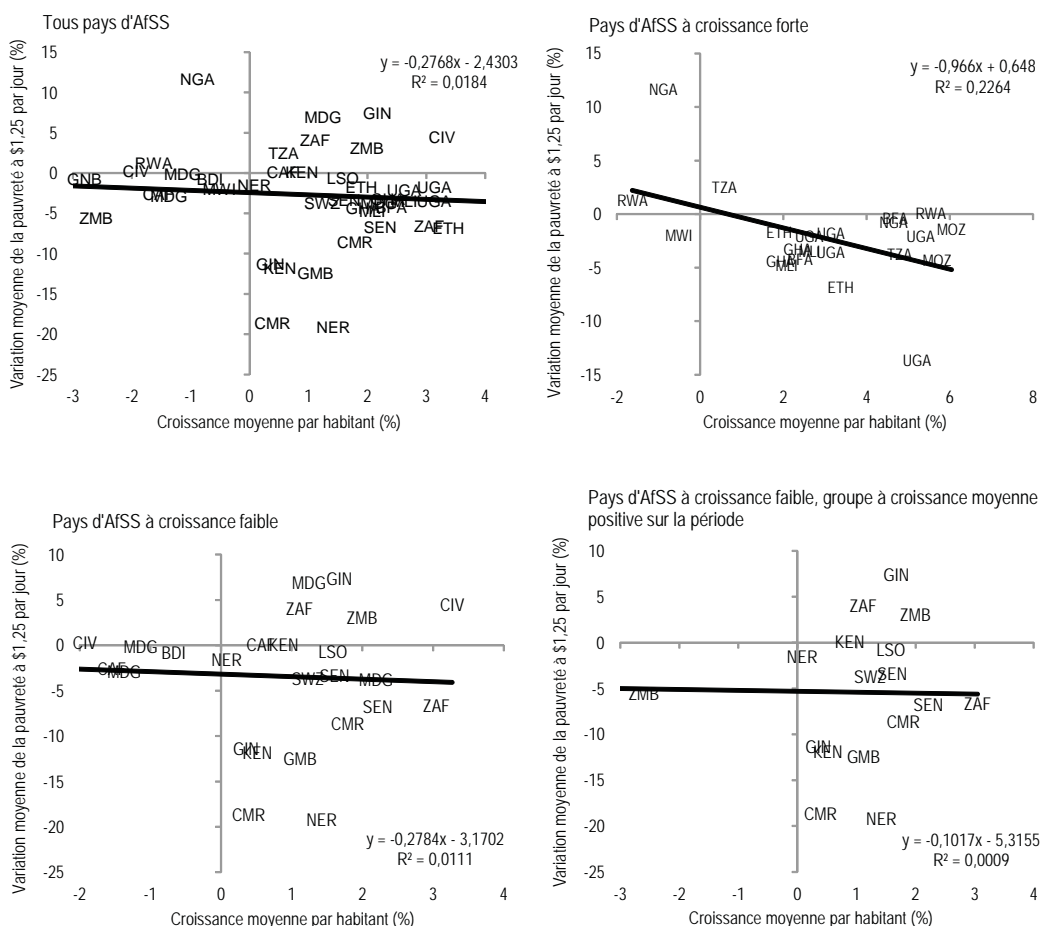
Pour simplifier, il y a deux interprétations de la faiblesse relative du lien entre pauvreté et croissance.

⁴Les pays ayant eu un taux de croissance réel moyen par habitant de 2¼ %, ou plus, de 1995 à 2010 sont considérés «à forte croissance» et ceux dont la croissance a été inférieure à ce taux sont considérés «à faible croissance».

⁵Pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, l'élasticité est d'environ $-0,3$, ce qui est comparable aux estimations de Fosu (2011) et OCDE-BAfD (2011).

⁶Dans une régression internationale portant sur tous les pays en développement, le taux de mortalité initial explique près de la moitié de la baisse postérieure. L'application du coefficient estimé ($-0,0162$, $t = -9,6$) aux niveaux initialement plus élevés de l'Afrique subsaharienne rend presque totalement compte du meilleur résultat de cette région.

Graphique 2.3. Croissance et évolution des taux de pauvreté en Afrique subsaharienne, 1995–2010



Sources : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde; calculs des auteurs.

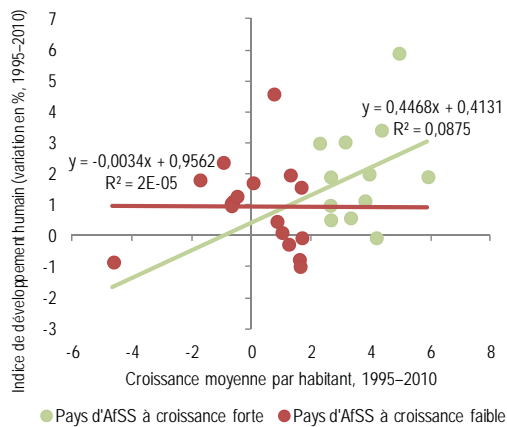
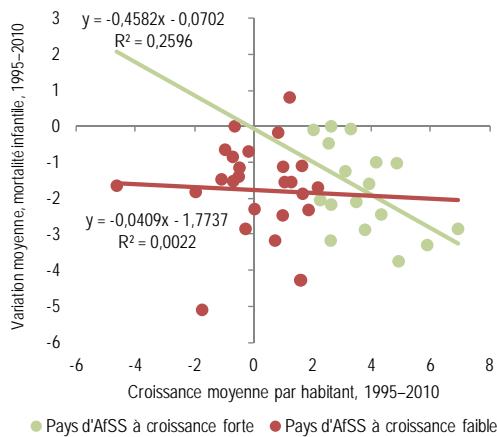
- *L'opinion dominante est peut-être que la réduction de la pauvreté n'a pas été rapide en Afrique subsaharienne (y compris dans les pays à forte croissance) en raison d'une répartition des revenus initialement très inégale et/ou d'un mode de croissance peu propice.* D'un point de vue théorique, si la répartition des revenus est très déséquilibrée au départ, la croissance aura une incidence moindre sur la pauvreté (Bourguignon 2003)⁷. S'agissant du mode de croissance, Teal (2011) soutient par exemple qu'en Afrique subsaharienne les secteurs

industriels non compétitifs n'ont pas canalisé les investissements et la main-d'œuvre vers les activités au rendement le plus élevé qui auraient permis une progression plus rapide de l'emploi et de la productivité.

- *Selon la seconde interprétation, toutefois, la pauvreté a en réalité beaucoup plus régressé dans la région, mais les évolutions positives qui ont eu lieu sont occultées par des difficultés de mesure*⁸. D'après Sala-i-Martin et

⁷Ravallion (2004), examinant des données pour 62 pays en développement, a estimé les élasticités de la pauvreté dans une fourchette de -4,3 % à -0,6 %, selon le degré d'inégalité des revenus.

⁸Il y a d'importantes failles dans les données concernant l'Afrique subsaharienne. De 1980 à 2009, 116 enquêtes comparables auprès des ménages, recueillant des données sur les revenus, les dépenses, la consommation ou une combinaison de ces variables, ont été effectuées dans les 44 pays qui composent la région Afrique subsaharienne définie par le FMI,

Graphique 2.4. Croissance, mortalité infantile et indice de développement humain

Sources : Programme des Nations Unies pour le développement; Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde; calculs des auteurs.

Pinkovskiy (2010), par exemple, la pauvreté aurait baissé de 25,7 % dans la région entre 1995 et 2006 si l'on se réfère à un seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, et de 12,4 % si l'on se réfère à un seuil de 2 dollars par jour. Mais ils obtiennent cette estimation en conjuguant, d'une part, des données tirées d'enquêtes auprès des ménages sur la répartition de la consommation entre les différentes catégories de la population, et, d'autre

soit une moyenne d'une enquête par pays tous les 16 ans. D'ailleurs, trois pays de la région n'ont jamais procédé à une enquête et, au maximum (en 1993), 35 % seulement de la population de la région était couverte par les enquêtes.

part, des données provenant des comptes nationaux sur la croissance du PIB réel par habitant pour tirer des conclusions sur l'évolution de la pauvreté. Ils n'expliquent pas pourquoi il faudrait utiliser des données de comptabilité nationale pour déterminer les variations de la moyenne de la distribution, de préférence aux changements impliqués par les enquêtes auprès des ménages, qui montrent une croissance plus lente de la consommation par habitant. En utilisant une méthode différente, Young (2010) conclut aussi qu'en Afrique subsaharienne, la croissance du revenu réel estimée au moyen des données de comptabilité nationale a peut-être été sous-estimée de plusieurs points de pourcentage. Il arrive à ce résultat en analysant, à partir de données d'enquêtes démographiques et sanitaires (DHS), la progression de la détention d'actifs et de biens durables ainsi que l'amélioration des résultats en matière de santé.

Malgré l'utilité de ces régressions transnationales pour décrire la relation entre l'évolution de la pauvreté et du PIB réel, il y a des limites à ce que l'on peut en conclure. Ainsi, dans ce

type d'analyse comparative entre pays, les élasticités dépendent du profil de la distribution des revenus ou de la consommation par habitant, et de la position du seuil de pauvreté par rapport à la distribution. En particulier, plus le seuil de pauvreté est proche du point médian de la distribution, plus le taux de pauvreté est sensible aux variations du PIB réel par habitant. Nous analysons donc l'ensemble de la distribution de la consommation par habitant afin d'éviter cet obstacle lors de l'utilisation de données agrégées.

Dans le reste de ce chapitre, nous tentons de mieux comprendre les effets de la période de forte croissance de la région sur le bien-être des différents segments de la population en procédant de la façon suivante. D'abord, nous utilisons des données tirées d'enquêtes sur la consommation des ménages — meilleur moyen d'évaluer le statut des pauvres — pour appréhender le caractère solidaire de la crois-

sance dans la région⁹. Ensuite, nous recourons à l'une des régularités empiriques les plus anciennement établies en économie, à savoir la loi d'Engel, qui postule que la fraction du revenu consacrée à la consommation alimentaire est d'autant plus faible que le revenu est élevé, pour apprécier la validité de l'idée nouvelle selon laquelle la progression du revenu réel dans la région a peut-être été sous-estimée.

En résumé, il existe des preuves d'un lien positif entre la croissance totale et la réduction de la pauvreté ainsi que d'autres mesures de l'amélioration du bien-être. En outre, ce lien est un peu plus fort dans les pays de la région où la croissance a été la plus élevée au cours des années récentes. Naturellement, cela ne permet pas pour autant de conclure à un rapport de causalité entre ces résultats. Nous pensons plutôt que la croissance a été un facteur de facilitation, par exemple en procurant les ressources budgétaires nécessaires pour offrir de meilleurs services de santé et d'éducation. S'agissant des progrès plus nets de la région en ce qui concerne divers indicateurs du développement social, tels que la baisse de la mortalité infantile et la hausse de l'indice de développement humain du PNUD, ils ont été rendus possibles par l'amélioration du contexte économique, mais avec la contribution d'autres facteurs, tels que le progrès technologique, la réactivité accrue des systèmes politiques et la meilleure diffusion des techniques médicales (PNUD 2010, Kenny 2011).

LEÇONS DES ÉTUDES DE CAS

Dans cette section, nous cherchons à mieux comprendre le caractère plus ou moins solidaire de la croissance dans la région à l'aide de six études de cas — portant sur le Cameroun, le Ghana, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie (voir les détails des

⁹Dans de nombreux pays à faible revenu, la consommation est une meilleure mesure du bien-être que le revenu, car une partie non négligeable de la population dépend de l'agriculture de subsistance, secteur où les revenus sont souvent plus irréguliers et difficiles à mesurer qu'ailleurs.

enquêtes à l'appendice I). Le choix de l'échantillon est dicté par la disponibilité des données et n'est pas pleinement représentatif des pays de l'Afrique subsaharienne en général — il n'y a pas d'État sortant d'un conflit ou d'État fragile, pas de grands pays exportateurs de pétrole (le Cameroun est un exportateur net marginal) et on ne compte qu'un pays francophone¹⁰. Les quatre pays autres que le Cameroun et la Zambie ont tous bénéficié d'une croissance moyenne du revenu par habitant supérieure à 2¼ % de 1995 à 2010 (ils font partie des pays de la région ayant la croissance la plus rapide). Nous commençons par décrire l'incidence de la croissance dans ces pays; nous examinons les déterminants de la consommation totale des ménages en fonction des caractéristiques de ceux-ci, puis nous examinons les données sur l'évolution de l'emploi. Enfin, nous donnons les résultats de nos travaux d'estimation du biais de l'IPC en utilisant les courbes d'Engel pour corroborer les taux de croissance du PIB réel par habitant qui figurent dans les comptes nationaux.

¹⁰Ce choix a découlé de la nécessité de disposer d'au moins deux enquêtes auprès des ménages utilisant la même méthodologie, afin que les variations de la consommation totale mesurée des ménages et de leurs caractéristiques ne résultent pas de modifications de l'échantillonnage, des questionnaires, des définitions, des procédures de recueil des données, etc. En moyenne, les six études de cas ont porté sur 18,3 % de la population totale de la région Afrique subsaharienne et 11,7 % du PIB régional (ajusté sur base PPA). Les pays composant l'échantillon étudié dans ce chapitre sont moins développés que la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Ce fait est illustré par des différences sur plusieurs points : le PIB par habitant de ces pays est inférieur (1.135 dollars contre 1.976 dollars sur base PPA); leur taux de croissance démographique annuel est plus élevé (2,7 contre 2,5); ils ont une plus forte proportion de population rurale (69,2 contre 64,0); la part de l'agriculture dans le PIB total est supérieure (27,8 contre 14,8) et celle de l'industrie et des services inférieure (25,4 contre 31,4 et 46,8 contre 53,9, respectivement); leurs dépenses de consommation finale sont plus importantes en pourcentage du PIB (88,4 contre 84,6); le ratio emploi/population y est plus élevé (74,5 contre 64,8); enfin les taux de participation y sont supérieurs pour la main-d'œuvre féminine (48,2 contre 43,5) et masculine (85,9 contre 80,8). Néanmoins, ils ont approximativement la même espérance de vie féminine (53 ans) et masculine (51 ans) et un taux de mortalité infantile moindre (78,9 contre 84,5). Toutes les moyennes pour la région portent sur la période 2005–09.

Incidence de la croissance

L'estimation des courbes d'incidence de la croissance (CIC) est un bon moyen de déterminer dans quelle mesure les ménages pauvres et les ménages riches ont bénéficié de la croissance.

Si la CIC estimée est partout au-dessus de zéro, cela correspond à la mesure absolue du caractère solidaire de la croissance, puisque la consommation par habitant augmente à tous les points de la distribution. Si, en outre, la courbe est en pente descendante, cela signifie que la consommation des ménages pauvres progresse plus que celles des ménages riches, ce qui correspond à la mesure relative du caractère solidaire de la croissance¹¹. Le graphique 2.5 indique la CIC de la consommation réelle par habitant pour la population totale des six pays faisant l'objet d'études de cas. La ligne rouge entourée d'une zone grisée est la CIC réelle, la ligne verte est le taux de croissance moyen de la consommation pour tous les déciles et la ligne orange représente le taux de croissance pour les ménages situés au milieu de la distribution de la consommation par habitant (le ménage représentatif). Nos principales constatations sont les suivantes :

- En termes absolus, le quartile le plus pauvre s'en tire le mieux là où la croissance économique est la plus forte. Dans les six pays étudiés, la progression de la consommation des ménages du quartile le plus pauvre est étroitement liée à l'évolution de la croissance globale par habitant (tableau 2.1), l'élasticité entre la croissance de la consommation par habitant du quartile le plus pauvre et la croissance par habitant s'élevant à 0,87, et étant significative. Dans quatre des six pays de l'échantillon (Ghana, Mozambique, Ouganda et Tanzanie), le revenu par habitant a gagné 4¼ % par an entre les enquêtes, de sorte que la pro-

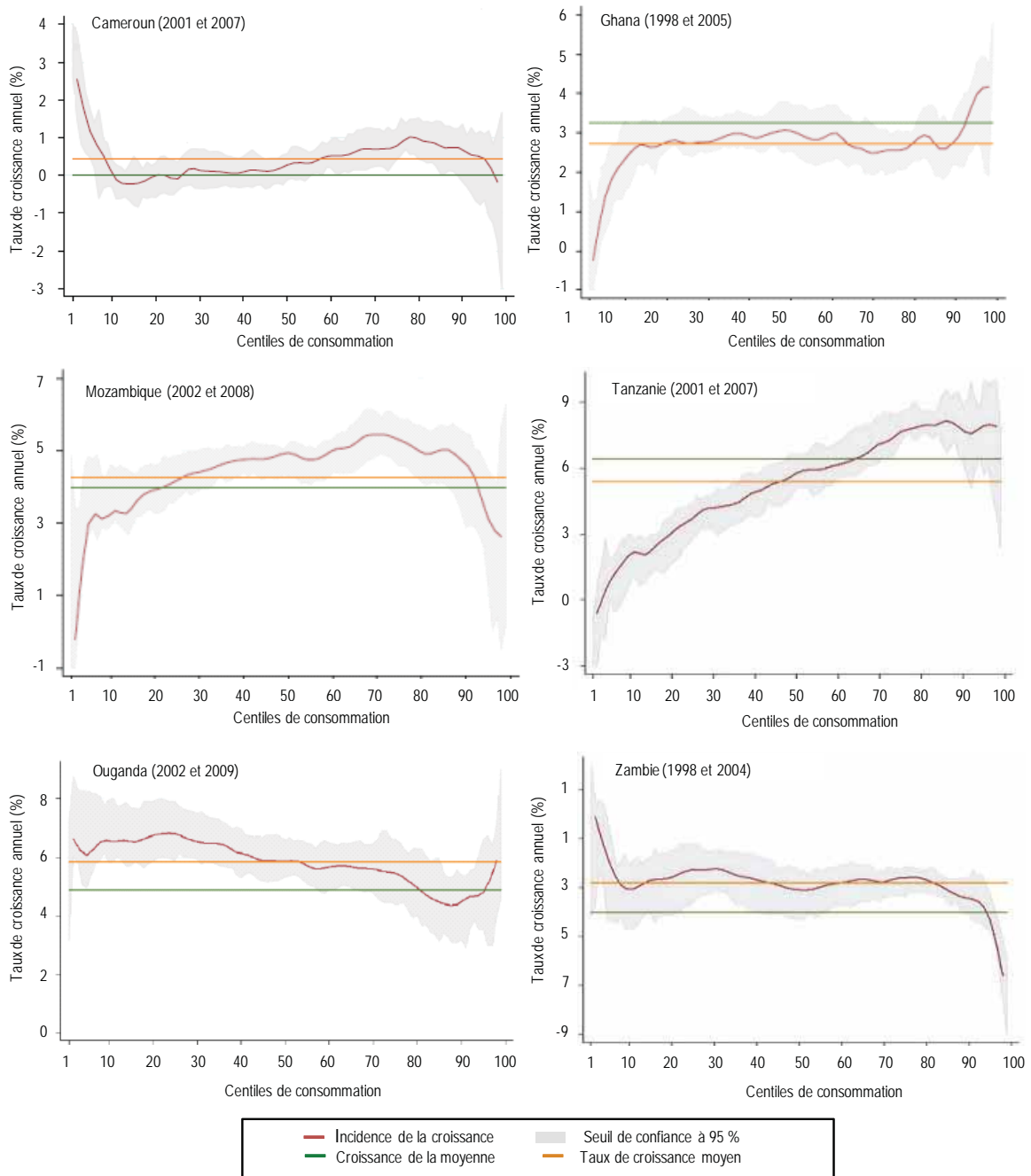
gression annuelle de la consommation des ménages a atteint un taux moyen relativement élevé de 3½ % dans le quartile le plus pauvre de la distribution de la consommation¹². Dans les deux autres pays (Cameroun et Zambie), où la progression annuelle de la consommation par habitant a été de 1 % ou moins dans l'intervalle des enquêtes, le quartile le plus pauvre a été assez défavorisé. Au Cameroun, la hausse annuelle de la consommation par habitant a été de 1 % pour le quartile le plus pauvre et en Zambie ce groupe a même connu une baisse annuelle de 1,9 % de la consommation.

- En termes relatifs, toutefois, le degré de solidarité de la croissance n'est pas lié au rythme de celle-ci. Le quartile le plus pauvre a été relativement plus favorisé que les ménages plus riches au Cameroun et en Zambie, pays à croissance faible, de même qu'en Ouganda où la croissance a été forte. C'est dans les trois autres pays à croissance rapide (Ghana, Mozambique et Tanzanie) que ce quartile a connu la plus faible hausse de la consommation par rapport au quartile le plus élevé (tableau 2.1 et graphique 2.5).
- Dans les six pays étudiés, il n'y a pas de corrélation étroite entre la croissance du PIB par habitant et la réduction de la pauvreté, mais le lien est fort entre nos deux mesures du degré de solidarité de la croissance et de la réduction de la pauvreté. En particulier, l'élasticité de la variation du

¹¹À l'évidence, la croissance de la consommation est plus proche de celle du revenu chez les ménages pauvres, car ils ont peu ou pas d'épargne; les disparités seraient donc différentes si l'on disposait d'estimations fiables du revenu.

¹²Les données tirées des enquêtes effectuées au Mozambique contiennent leurs propres déflateurs des prix régionaux, que l'on peut utiliser pour déflater la consommation totale par habitant en 2008–09 et la comparer avec la même variable en 2002–03. Si l'on procède ainsi (au lieu de se servir de l'IPC), on obtient une courbe d'incidence de la croissance orientée en baisse, les trois déciles inférieurs subissant en fait un recul de la consommation. Pour effectuer des comparaisons entre pays, nous utilisons l'IPC comme déflateur de la consommation nominale pour les six pays étudiés. Enfin, nous signalons dans le texte le caractère indicatif des résultats pour le Mozambique à chaque fois que cela s'impose.

Graphique 2.5. Courbes d'incidence de la croissance sur la consommation réelle des ménages par habitant



Source : estimations des services du FMI basées sur les données tirées de diverses enquêtes auprès des ménages (voir appendice 1).

Tableau 2.1. Agrégats macroéconomiques de la pauvreté et de la consommation dans certains pays (Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)

Période	Croissance par habitant	Taux de change réel	Termes de l'échange	Emploi	Taux de pauvreté			Coefficient de Gini		Consommation par habitant			
					Dernières estimations	Premières estimations	Dernières estimations	Premières estimations	Dernières estimations	Tous ménages	Quartile le plus pauvre	Ratio quartile le plus pauvre/moyenne	
	Variation en pourcentage sur la période	Variation en pourcentage sur la période	Variation en pourcentage sur la période	Elasticité emploi-production	Dernières estimations	Premières estimations	Dernières estimations	Premières estimations	Dernières estimations	Données tirées des enquêtes NIPA			
Cameroun	0,57	6,9	56,2	2,7	0,8	9,6	-3,9	0,4	0,39	1,0	0,82	1,0	1,24
Ghana	2,33	-29,1	-33,6	3,4	0,7	30,0	-1,3	0,41	0,43	3,6	3,66	2,6	0,71
Mozambique	5,54	6,4	32,8	4,4	0,6	60,0	-2,5	0,47	0,46	7,2	3,50	2,9	0,82
Ouganda	4,45	0,4	-5,0	7,5	1,0	28,7	-4,1	0,46	0,44	3,6	3,40	4,7	1,37
Tanzanie	4,38	-34,6	-47,2	3,3	0,5	67,9	-3,0	0,35	0,38	3,7	6,73	3,9	0,58
Zambie	1,16	9,8	20,9	1,9	0,6	64,3	1,5	0,53	0,51	0,5	-3,43	-1,9	0,55
Pour mémoire :													
Bangladesh ¹	3,00	...	-4,8	57,8	-1,1	0,28	0,33	0,8	1,80	1,0	0,56
Cambodge ²	5,70	-33,1	51,4	40,2	-0,8	0,35	0,42	5,8	2,80	0,80	0,29
Vietnam ²	5,90	-9,0	6,8	...	0,3	40,1	-2,6	0,34	0,38	4,2	5,50	4,0	0,73

Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale et système des avis d'information; enquêtes auprès des ménages; Besley et Cord (2007); Klump et Borschab (2005); Fonds monétaire international (2006).

Note : NIPA = National Income and Product Account (Bureau of Economic Analysis, U.S. Department of Commerce).

¹Estimation fondée sur la courbe d'incidence de la croissance.

²Le quartile le plus pauvre est remplacé par le quintile le plus pauvre.

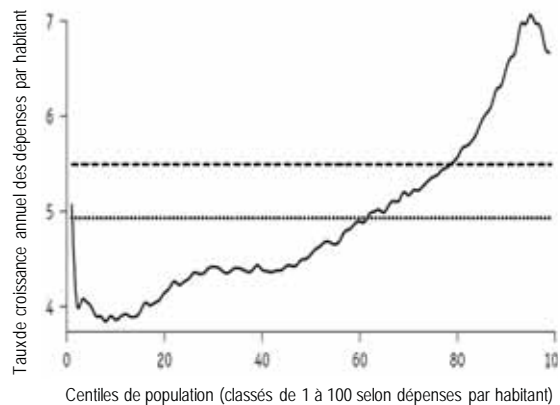
taux de pauvreté par rapport à la croissance de la consommation du quartile le plus pauvre est de $-0,7$, et significative, alors que la relation entre la variation du taux de pauvreté et la croissance par habitant dans les pays de l'échantillon n'est pas significative. Ainsi, dans les pays de l'échantillon où la croissance de la consommation du quartile le plus pauvre a été positive (Ghana, Ouganda et Tanzanie), ou relativement partagée (Cameroun, où le quartile le plus pauvre a fait beaucoup mieux que le plus riche alors même que la croissance globale était faible), les estimations montrent un recul de la pauvreté (tableau 2.1). Au Mozambique aussi, la pauvreté a reculé. C'est seulement en Zambie, où la croissance de la consommation du quartile le plus pauvre a été nettement négative, que la pauvreté a augmenté sensiblement.

Le caractère inégalement solidaire de la croissance en Afrique subsaharienne est assez similaire à l'expérience de plusieurs pays asiatiques comparables. Au Bangladesh (de 1991 à 2000) et au Cambodge (de 1994 à 2004), la hausse de la consommation du quartile le plus pauvre a été de l'ordre de 1 % par an alors qu'elle a atteint 4 % au Vietnam (de 1993 à 2002). L'augmentation a été sensiblement plus forte pour les quartiles les plus riches que pour les plus pauvres (voir par exemple la CIC estimée du Vietnam au graphique 2.6). Au Cambodge (de 1994 à 1999), la consommation a vivement progressé dans la population urbaine (3½ % par an), mais pas dans les zones rurales. En raison de cette hausse plus prononcée dans la partie supérieure de la distribution des revenus, le coefficient de Gini a augmenté dans ces trois pays pendant les années 90.

Déterminants de la consommation des ménages

Cette section examine les facteurs qui pourraient expliquer l'incidence de la croissance dans les six pays étudiés, en s'intéressant particulièrement aux ménages situés dans le quar-

Graphique 2.6. Courbe d'incidence de la croissance pour le Vietnam, 1993–2002



Source : Bonschab et Klump (2005).

tile le plus bas de la distribution de la consommation. Nous recensons d'abord les principales caractéristiques des ménages qui permettent d'expliquer le niveau de la consommation dans la totalité de l'échantillon et dans le quartile le plus bas. Nous essayons ensuite de déterminer si le changement de la valeur des attributs qui caractérisent les ménages pauvres pourrait avoir un rapport avec l'incidence de la croissance.

Les coefficients associés aux déterminants de la consommation sont similaires dans tout l'échantillon de pays et peuvent expliquer pour une large part la variation de la consommation des ménages¹³. Comme on peut le voir au tableau 2.2 et au graphique 2.7, il est en général possible d'expliquer 60 % à 70 % de la variation de la consommation des ménages par la taille du ménage, le sexe et l'âge du chef de ménage, son statut professionnel, son secteur d'emploi, son niveau d'éducation et la localisation du ménage dans une zone urbaine ou rurale. La taille du ménage a la plus forte capacité

¹³Le fait que les estimations sont très similaires dans les deux enquêtes de chaque pays (non indiquées au tableau 2.2, mais disponibles sur demande) laisse penser que la position occupée par les ménages dans la distribution de la consommation par habitant ne change pas beaucoup au fil du temps; cela conforte l'interprétation des courbes d'incidence de la croissance comme si on les estimait en utilisant des données de cohortes synthétiques plutôt que deux enquêtes transversales indépendantes.

Tableau 2.2. Log des déterminants de la consommation des ménages (enquête la plus récente)¹

	Ghana 2005	Cameroun 2007	Ouganda 2009	Mozambique 2008/09	Tanzanie 2007	Zambie 2004
Taille du ménage (log)	0,37 ***	0,29 ***	0,24 ***	0,26 ***	0,31 ***	0,17 ***
Âge (log)	0,13 ***	0,18 ***	0,20 ***	0,16 ***	0,02	0,05 ***
Chef de ménage homme	0,03 ***	0,01	0,08 ***	0,04 ***	0,06 **	0,02
Variable muette emploi	0,16 ***	0,04 **	0,02	0,07 ***	0,21 ***	0,07 ***
Variable muette secteur agricole	-0,23 ***	-0,15 ***	-0,09 ***	-0,12 ***	-0,26 ***	-0,04 ***
Variable muette secteur manufacturier ²	-0,08 ***	-0,03 **	-0,10 *	-0,11 ***		0,03 *
Variable muette secteur public	-0,12 ***	0,19 ***	0,16 ***	0,02	0,15 ***	0,02
Études primaires	0,07 **	0,08 ***	-0,14 ***	0,12 ***	0,13 ***	0,04 *
Études secondaires 1 ^{er} cycle	0,16 ***	0,16 ***	-0,04	0,22 ***	0,44 ***	0,13 ***
Études secondaires 2 ^e cycle	0,38 ***	0,29 ***	0,01	0,56 ***	0,71 ***	0,47 ***
Formation universitaire / infirmier / enseignant	0,69 ***	0,59 ***	0,87 ***	1,00 ***	1,23 ***	1,03 ***
Variable muette milieu urbain	0,24 ***	0,21 ***	0,20 ***	0,12 ***	0,23 ***	0,12 ***
Statistiques diagnostiques						
Nombre d'observations	7280	10416	6117	9836	9332	17824
R ²	0,68	0,69	0,63	0,66	0,66	0,59

Sources : estimations des services du FMI basées sur les données tirées des diverses enquêtes auprès des ménages (voir appendice 1).

Note : ***, **, * indiquent une signification statistique aux niveaux de confiance de 99 %, 95 % et 90 % respectivement.

¹Toutes les caractéristiques concernent le chef du ménage, sauf la taille du ménage et la variable muette milieu urbain.

²Pour la Zambie, la variable muette relative au secteur manufacturier concerne l'emploi mensualisé hors agriculture et hors secteur public.

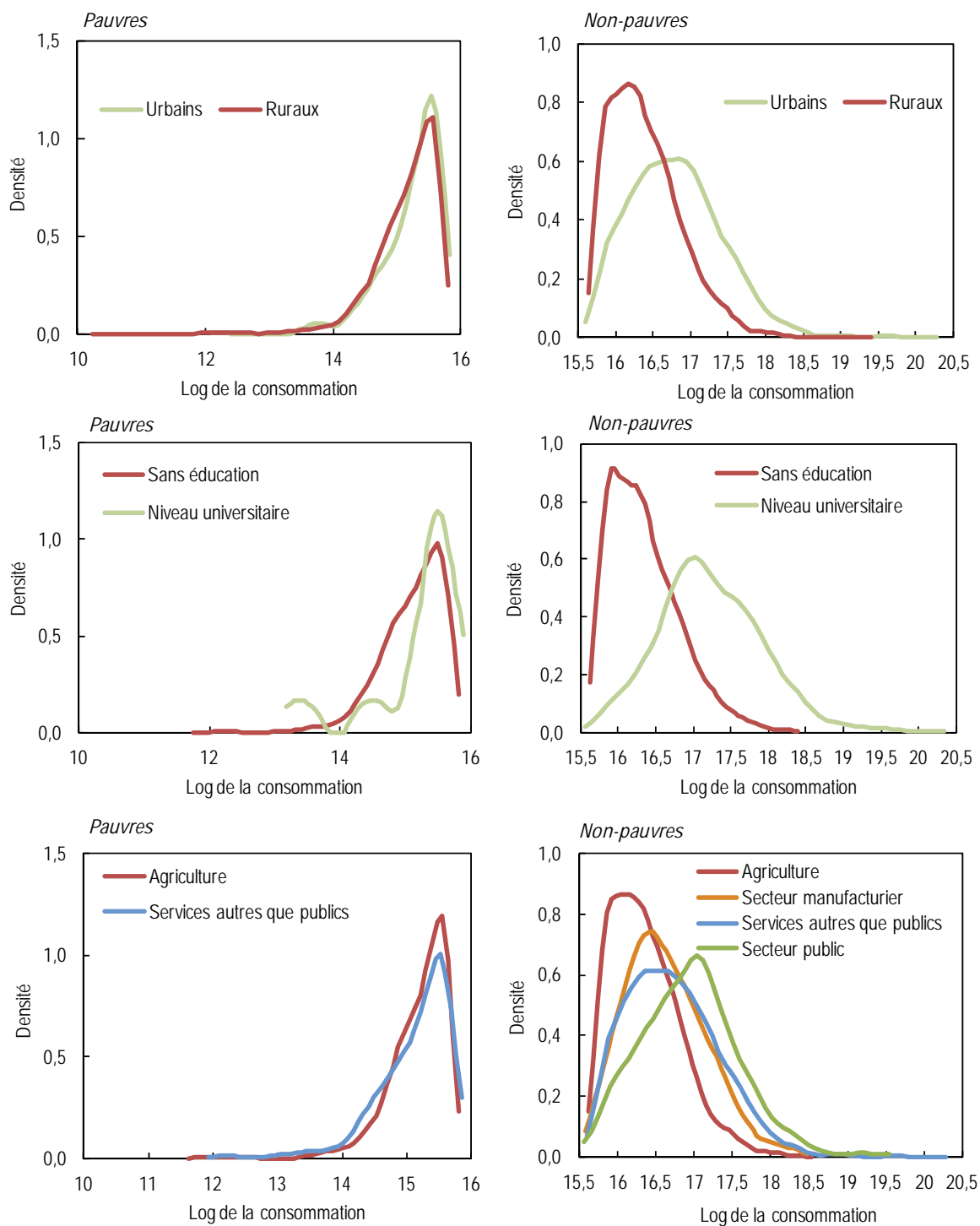
explicative dans les six pays, chaque membre additionnel du ménage faisant augmenter la consommation totale de celui-ci, bien qu'à un taux dégressif; l'âge, en tant que variable représentative de l'expérience, est aussi associé à une consommation supérieure des ménages, tandis qu'une relation positive constante entre consommation et éducation est évidente dans tous les pays. Plus précisément :

- D'importants différentiels de consommation entre zones urbaines et zones rurales sont évidents dans les six pays; ils varient de 12 % (Mozambique) à 24 % (Ghana) et restent généralement stables dans le temps. Ces dif-

férentiels sont à l'origine d'un exode continu des zones rurales vers les zones urbaines pendant la décennie écoulée, conformément à la prévision du modèle de migration Harris-Todaro. De 2001 à 2009, la proportion de la population vivant en zones rurales a baissé de plus de six points (médiane) dans l'échantillon de pays pour s'établir à 62 %¹⁴.

¹⁴Les différences régionales de niveau de consommation, également importantes, sont restées stables au fil du temps. Elles vont de 30 % au Cameroun à 50 % au Mozambique, une partie de la différence s'expliquant par des écarts régionaux de prix. Voir la note 12 ci-dessus à propos de l'utilisation des déflateurs régionaux de prix.

Graphique 2.7. Ghana : estimations de densité de la distribution de la consommation par quartile, 2005



Sources : Ghana Living Standards Survey (GLSS) 2005; calculs des auteurs.

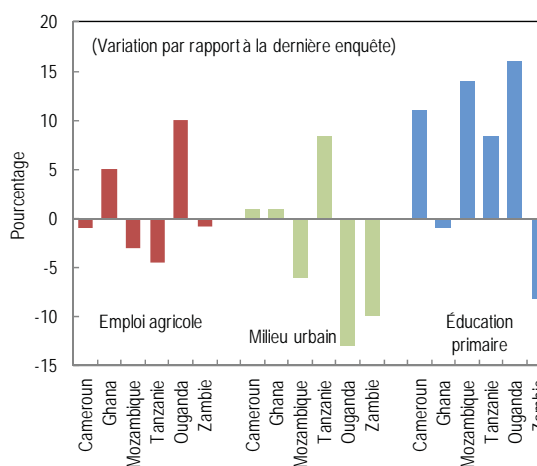
- Les chefs de ménage ayant un niveau d'éducation primaire gagnent entre zéro et 13 % (Tanzanie) de plus que ceux dépourvus d'éducation; l'écart va de 60 % (Cameroun) à plus de 100 % (Mozambique, Tanzanie et Zambie) quand le chef de ménage a reçu un enseignement de niveau universitaire. En outre, la prime associée à la formation universitaire augmente au fil du temps dans la plupart des pays de l'échantillon.
- De grands différentiels de consommation existent aussi entre les chefs de ménage travaillant pour l'État et ceux du secteur primaire. Dans la plupart des pays, les travailleurs du secteur étatique comptent parmi les mieux rémunérés (par exemple au Cameroun, en Ouganda et en Tanzanie), alors que les travailleurs agricoles gagnent le moins et que les ouvriers de l'industrie ne figurent que légèrement plus haut que les travailleurs agricoles sur l'échelle de la consommation dans la moitié des pays de l'échantillon (la catégorie de référence omise dans les régressions est celle des services privés).
- Toutefois, le différentiel de consommation entre les travailleurs agricoles et ceux des autres secteurs a fléchi au fil du temps¹⁵.

L'évolution des déterminants de la consommation entre les enquêtes dans le quartile le plus pauvre n'éclaire pas beaucoup sur l'incidence de la croissance, sauf en Ouganda.

Sachant que la majorité des pauvres se livrent à des activités agricoles dans les zones rurales et que l'éducation primaire est généralement le niveau le plus élevé qu'ils atteignent, nous nous sommes intéressés à ces caractéristiques pour comprendre l'incidence de la croissance. Notre interprétation des chiffres est que la croissance de la consommation dans le quartile le plus pauvre en Ouganda peut s'expliquer en partie par l'amélioration très sensible des revenus

¹⁵Lorsque l'échantillon est limité au quartile le plus pauvre, il est plus difficile de distinguer les différences de caractéristiques (graphique 2.7).

Graphique 2.8. Poids pour la consommation des caractéristiques du quartile le plus pauvre



Sources : enquêtes auprès des ménages; calculs des auteurs.

agricoles et par la prime liée à l'éducation (au niveau primaire) de ces ménages par rapport au reste de la population (graphique 2.8). Entre les enquêtes, le niveau de consommation des familles pauvres d'Ouganda dont le chef était employé dans l'agriculture a augmenté de dix points de plus que dans les familles dont le chef était employé dans les services privés. Au Cameroun, où le quartile le plus pauvre a aussi bénéficié de la progression la plus forte de la consommation, il y a eu une amélioration relative de la prime liée à l'éducation. Dans les autres pays, en revanche, l'évolution des déterminants de la consommation n'a pas correspondu à l'incidence de la croissance. Ainsi, la hausse de la valeur de l'éducation au Mozambique et le recul de la prime de localisation urbaine en Zambie ne se sont pas accompagnés d'une croissance favorable aux pauvres.

Les résultats des régressions, dans lesquelles un pourcentage élevé de la variance de la consommation des ménages peut s'expliquer par quelques caractéristiques, montrent que les enquêtes effectuées auprès des ménages dans l'échantillon de pays peuvent servir à cibler les transferts sur les plus pauvres. On a recensé des localisations bien différenciées avec des niveaux de consommation des

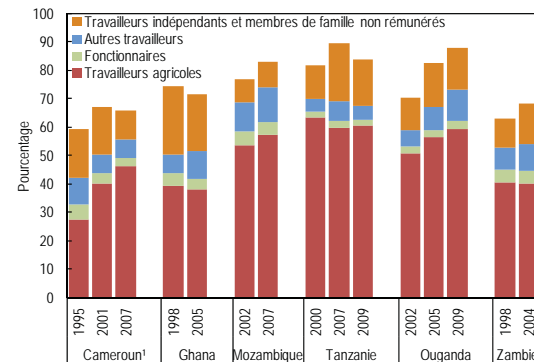
ménages différents, tandis que la composante santé des enquêtes peut aussi être utilisée pour détecter des empêchements tels que la maladie ou l'invalidité. Plusieurs pays en développement ont mis en place des programmes (avec ou sans conditions de ressources) de transferts monétaires directs et des dispositifs ciblés de protection qui constituent un moyen praticable et économique de protéger les ménages les plus pauvres contre les chocs et de les faire bénéficier d'une partie des dividendes de la croissance. Le Brésil et le Mexique sont des exemples typiques à cet égard. Leurs programmes les plus efficaces (Bolsa Escola–Bolsa Familia et Progresá–Oportunidades, respectivement) sont ciblés sur la population pauvre en fonction des informations géographiques tirées des enquêtes auprès des ménages; à cela s'est ajoutée la sélection de ménages bénéficiaires au sein d'une communauté visée sur la base de données socioéconomiques recueillies pour l'ensemble des ménages. Il faut certes résoudre plusieurs problèmes avant de mettre en place des transferts ciblés ou des filets de sécurité, mais ils sont peut-être plus de nature politique que technique (par exemple, certains affirment que «tout le monde est pauvre»).

Emploi

On peut aussi se servir des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages pour analyser l'influence des tendances de l'emploi sur le caractère plus ou moins solidaire de la croissance dans les pays étudiés.

La fréquence des données est limitée à deux ou trois points d'observation et les modifications des questionnaires entre les enquêtes rendent les comparaisons difficiles (voir à l'appendice 2 la description de la méthodologie utilisée pour établir les données sur la population active). De plus, en Afrique subsaharienne, l'emploi n'a pas du tout le même sens pour les ménages que dans les pays développés, et cela pour deux raisons : les occupations de simple subsistance constituent une grande part de l'activité des ménages et l'emploi formel représente une faible proportion de l'emploi total. C'est pourquoi

Graphique 2.9. Ratio emploi total/population en âge de travailler



Source : enquêtes auprès des ménages; calculs des auteurs.

¹Pour le Cameroun, le ratio emploi/population en 2007 se rapporte aux personnes qui travaillent au moins 25 heures par semaine.

nous préférons considérer l'emploi comme l'ensemble des activités génératrices de revenus plutôt que le seul emploi du secteur formel. Nous faisons les constatations suivantes pour les six pays :

- La hausse du nombre de personnes se livrant à des activités génératrices de revenus (que l'on utilise pour représenter l'emploi) a été forte au cours de la décennie écoulée dans l'échantillon analysé, l'estimation médiane étant une croissance de 3¼ % par an (tableau 2.3)¹⁶. Ces rythmes élevés ont fait augmenter le ratio emploi/population en âge de travailler dans tous les pays sauf au Ghana, où le nombre de personnes non comprises dans la population active a vivement augmenté en raison de la prolongation de la scolarisation des jeunes (graphique 2.9). En outre, la croissance économique de ces pays a été caractérisée par une forte intensité d'emploi, l'élasticité médiane de l'emploi par rapport à la croissance de la production étant de 0,6, contre 0,4 au Cambodge et au Vietnam.
- Pendant la décennie écoulée, la progression de l'emploi agricole a été particulièrement

¹⁶Résultat meilleur que ceux du Cambodge et du Vietnam, deux pays à faible revenu en plein essor.

Tableau 2.3. Indicateurs de l'emploi
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)

	Période	Emploi total	Élasticité emploi-production	Emploi urbain	Emploi agricole	Emploi agricole rural	Emploi dans le secteur formel ¹
Cameroun	2001-07	2,7	0,8	5,6	5,9	4,2	9,5
Ghana	1999-2005	3,4	0,7	6,1	3,5	1,4	13,3
Mozambique	2003-09	4,4	0,6	7,4	3,4	-0,4	16,7
Ouganda	2002-09	7,5	1,0	9,8	6,0	6,4	13,9
Tanzanie	2000-09	3,3	0,5	8,8	2,3	2,1	9,5
Zambie	1998-2004	1,9	0,6	5,1	-0,2	-1,6	13,8
<i>Pour mémoire :</i>							
Cambodge	2004-07	4,2	0,4	4,5	3,9	4,7	25,0
Vietnam ²	2000-07	2,9	0,4	6,1	-0,3	n.a.	44,0
Afrique subsaharienne (Médiane de l'échantillon)		3,3	0,6	6,8	3,5	1,8	13,6

Sources : enquêtes auprès des ménages; Vietnam Ministry of Planning and Investment et PNUD (2010); Banque mondiale (2008).

¹Dernières estimations en pourcentage de la population en âge de travailler.

²Les chiffres de l'emploi agricole se rapportent à la période 2000-08.

marquée dans les pays où la croissance a été favorable aux pauvres. Elle a atteint 6 % en rythme annuel au Cameroun et en Ouganda, mais a été bien inférieure dans les autres pays de l'échantillon et l'emploi agricole a même diminué en Zambie. La corrélation entre la croissance de la consommation du quartile le plus pauvre et celle de l'emploi agricole est encore plus forte pour la population rurale puisqu'elle est de 0,62, c'est-à-dire légèrement inférieure à la corrélation, notée plus haut, entre la croissance du PIB réel par habitant et la hausse de la consommation des pauvres.

- L'augmentation de l'emploi urbain a été très rapide, l'estimation médiane étant de près de 7 % par an, soit plus de deux fois le taux d'augmentation de l'emploi dans l'ensemble de la population. Néanmoins, compte tenu de la migration rapide des zones rurales vers les zones urbaines, la hausse du ratio

emploi/population en âge de travailler a été plus limitée, s'établissant à un peu moins de 1 point de pourcentage.

- L'emploi du secteur formel est souvent utilisé comme mesure du développement des pays à faible revenu, les emplois en question offrant généralement des prestations sociales et des revenus plus stables. Dans ce chapitre, l'emploi formel est représenté par l'emploi mensualisé (fonctionnaires et autres employés mensualisés), car la plupart des enquêtes ne donnent pas d'informations sur les prestations sociales. Sur la base de cette définition, la proportion de l'emploi formel par rapport à la population en âge de travailler a augmenté dans tous les pays de l'échantillon, à l'exception du Cameroun, et pour ce qui est des zones urbaines, elle s'est accrue dans tous les pays de l'échantillon, sauf au Cameroun et en Tanzanie. Toutefois, à 13,6 % de la population en âge de travailler (estimation médiane

pour les six pays de l'échantillon), elle reste très inférieure au niveau du Cambodge (25 % en 2007) et du Vietnam (44 % en 2007).

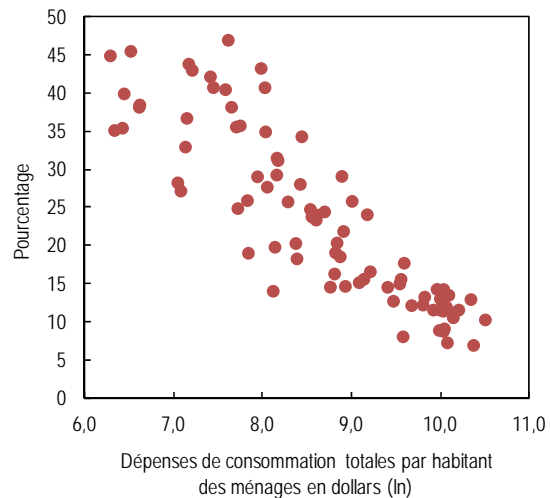
En résumé, la hausse de l'emploi a été forte ces dix dernières années dans les six pays, surtout au sein de la population urbaine.

Elle a fait augmenter le ratio emploi/population en âge de travailler. Bien que l'emploi formel ait aussi augmenté relativement à la population en âge de travailler, il demeure très inférieur aux niveaux du Cambodge et du Vietnam. La progression très différenciée de l'emploi agricole selon les pays est l'explication la plus probable des disparités de croissance de la consommation. L'une des caractéristiques des CIC est le contraste entre la vigueur de la croissance de la consommation par habitant chez les pauvres au Cameroun et en Ouganda et la faiblesse de la croissance de la consommation des pauvres, voire sa diminution, au Mozambique et en Zambie. L'évolution de l'emploi contribue à expliquer pourquoi la hausse de l'emploi agricole a été forte dans les deux premiers pays, alors qu'elle a été beaucoup plus faible au Mozambique et qu'elle a même diminué en Zambie. En outre, ces différences sont encore plus tranchées quand on considère la population rurale.

NOUVELLE EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION DU REVENU RÉEL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE À PARTIR DES COURBES D'ENGEL

Dans cette section, nous utilisons l'une des régularités empiriques les mieux établies de la science économique, la loi d'Engel, pour voir si elle peut expliquer le décalage apparent entre l'évolution du revenu et la réduction de la pauvreté dans les pays étudiés. Comme il est dit dans la première section de ce chapitre, on constate une déconnexion entre la croissance par habitant et l'amélioration d'autres indicateurs du bien-être. Selon des études récentes, dont Kenny (2011), Sala-i-Martin et Pinkovskiy (2010) ainsi que Young (2010), le bien-être dans la région Afrique pourrait être supérieur à

Graphique 2.10. Dépenses alimentaires et dépenses de consommation par habitant des ménages dans un échantillon de 84 pays, 2010

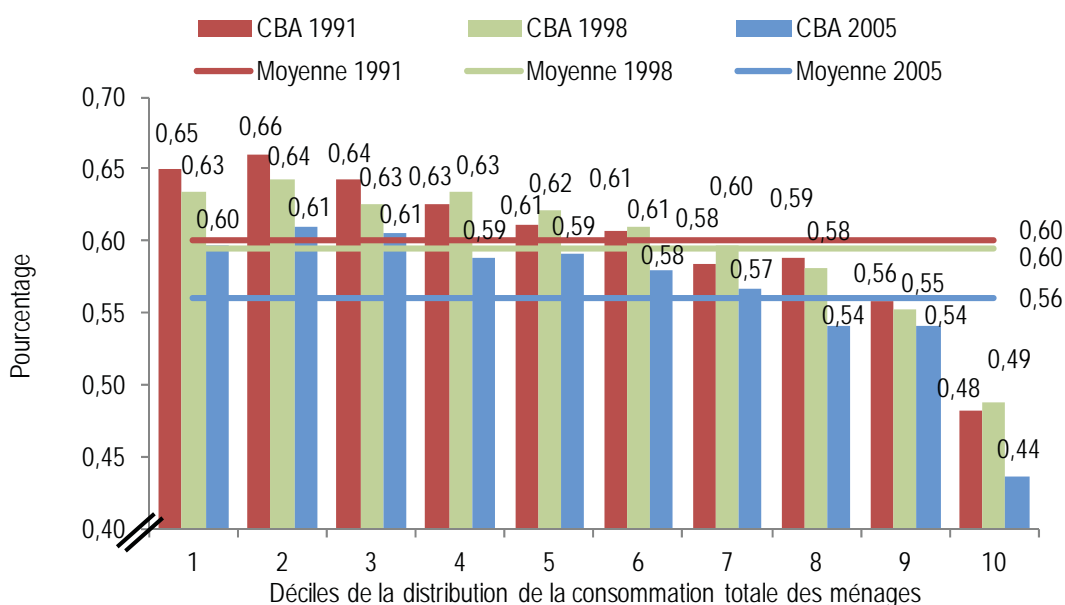


Source : U.S. Department of Agriculture Economic Research Services, sur la base de données de Euromonitor.

ce que l'on croit généralement. La loi d'Engel, qui postule que la part des ressources totales des ménages consacrée à la consommation alimentaire diminue quand ces ressources augmentent, se vérifie pour tous les pays quelle que soit la période considérée (graphiques 2.10 et 2.11). Nous cherchons ici à exploiter cette régularité empirique pour comprendre l'évolution des revenus réels. Il est possible qu'ils ne soient pas mesurés correctement dans la région, ce qui créerait le décalage entre la croissance et les progrès dans la réduction de la pauvreté. Dans d'autres pays — notamment le Brésil, les États-Unis et le Mexique — on a des preuves que la hausse des revenus réels a été sous-estimée en raison d'une surestimation de l'augmentation véritable du coût de la vie mesurée par l'IPC (voir Costa, 2001; Hamilton, 2001; de Carvalho et Chamon, 2011). Le même facteur pourrait-il opérer en Afrique subsaharienne où le changement économique a peut-être été encore plus rapide?

La méthode adoptée dans cette section repose sur la logique suivante. En supposant que les préférences des consommateurs sont

Graphique 2.11. Ghana : dépenses alimentaires en proportion de la consommation totale des ménages par décile de la distribution de la consommation totale des ménages



Note : CBA = coefficient budgétaire de l'alimentation.

Sources : estimations des services du FMI basées sur les données tirées des Ghana Living Standards Surveys (GLSS) pour 1991, 1998 et 2005; Office statistique du Ghana.

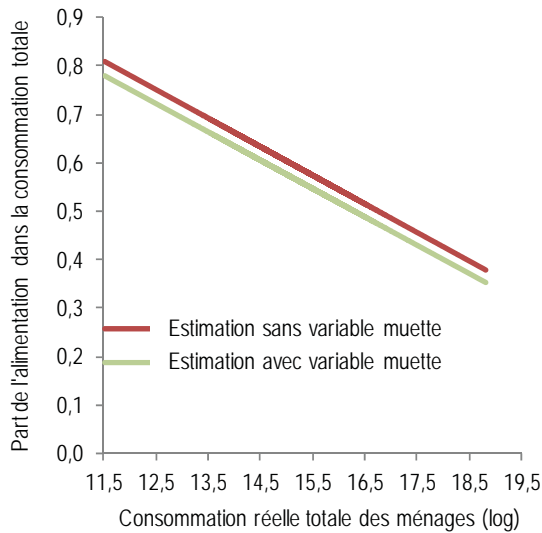
stables dans le temps et que l'on dispose d'un modèle correctement spécifié, nous devrions être en mesure de déduire l'évolution des revenus réels en observant les déplacements de la courbe d'Engel¹⁷ estimée. Si, par exemple, la courbe d'Engel se déplace avec le temps vers la gauche (la droite), cela signifie qu'un niveau de consommation totale des ménages plus bas

(plus élevé) correspond à chaque coefficient budgétaire de l'alimentation. Le graphique 2.12 représente la courbe d'Engel pour le Ghana¹⁸ estimée avec les données couvrant la période 1998–2005. Il montre en particulier la droite de régression ajustée (en rouge), et il montre aussi la droite de régression ajustée avec le coefficient négatif de la variable muette de l'année (en vert), qui déplace la courbe d'Engel initiale vers l'origine. Étant donné que, pour chaque

¹⁷Nakamura (1997) a été le premier à suggérer l'utilisation de la loi d'Engel pour mesurer les variations du revenu réel. Sa motivation était la suivante : il pensait que le ralentissement de la productivité mesurée amorcé au début des années 70 aux États-Unis et dans d'autres pays développés résultait en fait d'une surestimation de l'inflation, qui entraînait elle-même une diminution du taux de croissance du revenu réel. Costa (2001) et Hamilton (2001) formalisent l'intuition de Nakamura au moyen d'une analyse par régression de la relation entre dépenses d'alimentation et dépenses totales réelles des ménages après neutralisation des caractéristiques des ménages. Ils emploient en particulier la spécification AIDS de Deaton et Muellbauer (1980), qui arrivent à des conclusions similaires puisque tous deux constatent qu'aux États-Unis, l'inflation mesurée par l'IPC a surestimé la hausse réelle du coût de la vie.

¹⁸Par définition, les courbes d'Engel exigent que toutes les autres variables soient constantes. Elles prennent en général la forme $w = f(p, y, z)$, où w est la part des ressources totales des ménages (revenus, dépenses ou consommation) consacrée à la consommation alimentaire, p est un vecteur des prix (incluant l'indice des prix alimentaires), y est une mesure des ressources totales des ménages et z est un vecteur des caractéristiques des ménages. Si l'on peut soutenir que les prix sont maintenus constants quand on utilise des données d'enquêtes transversales auprès des ménages (tant que la loi du prix unique se vérifie), plusieurs caractéristiques des ménages changent au fil du temps. On utilise donc l'analyse par régression pour neutraliser ces caractéristiques évolutives.

Graphique 2.12. Courbe d'Engel pour le Ghana, estimée d'après des données pour la période 1998–2005



Sources : estimations des services du FMI basées sur les données tirées des Ghana Living Standards Surveys (GLSS) pour 1998 et 2005; Office statistique du Ghana.

niveau de la consommation totale réelle des ménages, la ligne verte représente une part plus faible de la consommation totale des ménages consacrée à l'alimentation que la ligne rouge, on peut conclure que la consommation totale réelle des ménages pourrait être sous-estimée¹⁹.

Il est généralement reconnu que la sous-estimation de la hausse du revenu réel s'explique par la surestimation de l'inflation.

La mesure du coût de la vie par un IPC de type Laspeyres donne lieu à divers biais haussiers. D'abord, l'emploi dans la plupart des IPC d'un panier fixe de produits surestime les variations du coût de la vie parce que les consommateurs modifient la composition de leurs achats en réaction aux changements des prix relatifs (biais de substitution). Ensuite, comme la plupart

¹⁹Si, au contraire, le coefficient de la variable muette de l'année est positif, la ligne rouge sera associée, pour chaque niveau de la consommation totale réelle des ménages, à une part plus élevée de cette consommation consacrée à l'alimentation, et il faut conclure que l'inflation mesurée par l'IPC est biaisée vers le bas et que la croissance de la consommation totale réelle des ménages est surestimée.

des agences statistiques font abstraction des changements de qualité des produits, toute hausse du prix d'un produit est comptabilisée comme de l'inflation même si elle correspond à une amélioration qualitative. Enfin, les agences statistiques ne changent que lentement leurs échantillons pour y inclure les nouveaux produits et établissements dont les prix connaissent souvent de fortes baisses initiales.

Nos résultats :

- Comme on le voit au tableau 2.4, qui montre les résultats des régressions dans le cas du Ghana (1991–2005), l'inflation mesurée par l'IPC présente un biais à la hausse dans la dernière période (1998–2005), puisque le coefficient associé à la variable muette de temps pour 2005 est négatif et statistiquement significatif²⁰. En revanche, il y a biais à la baisse dans la première période (1991–1998), puisque le coefficient associé à la variable muette de cette période est positif.
- Le résultat de cette régression formalise l'intuition illustrée par les graphiques ci-dessus dans le cas du Ghana (graphique 2.12), selon laquelle la baisse rapide, pendant la période 1998–2005, de la part consacrée à la consommation alimentaire dans les enquêtes auprès des ménages est trop importante pour correspondre à la hausse du PIB réel par habitant ou des dépenses réelles de consommation par habitant indiquée par les comptes nationaux;

²⁰Dans tous les cas, la variable de consommation comprend les dépenses ainsi que la valeur imputée de la production domestique destinée à la consommation individuelle. Toutes les régressions ont été estimées au moyen de l'estimateur des moindres carrés ordinaires (MCO), tandis que l'échantillon a été limité aux ménages dont la part de l'alimentation dans la consommation totale était supérieure à 5 % et inférieure à 90 %. Dans tous les cas, cette restriction a réduit l'échantillon de moins de 2 % par rapport à la dimension d'origine et ni le signe, ni l'ordre de grandeur des biais estimés ne sont sensibles à cette règle de sélection de l'échantillon. Dans tous les cas, les variables de consommation comprennent les dépenses ainsi que la valeur imputée de la production domestique des biens destinés à la consommation personnelle.

Tableau 2.4. Courbes d'Engel pour l'alimentation au Ghana sur la période 1991–2005

Variable dépendante : consommation alimentaire en proportion de la consommation totale des ménages

	1	2	3	4	5	6
Constante	1,547 ***	1,528 ***	1,607 ***	1,524 ***	1,535 ***	1,521 ***
Consommation réelle totale des ménages (log)	-0,064 ***	-0,062 ***	-0,069 ***	-0,066 ***	-0,066 ***	-0,067 ***
Variable muette 2005		-0,016 ***	-0,013 ***	-0,014 ***	-0,014 ***	-0,014 ***
Variable muette 1998		0,013 ***	0,015 ***	0,014 ***	0,014 ***	0,013 ***
Taille du ménage			0,005 ***	0,004 ***	0,004 ***	0,003 ***
Âge du chef du ménage				0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***
Chef du ménage homme					-0,009	-0,006 ***
Employé						0,032 ***
Nombre d'observations	19.036	19.036	19.036	19.036	19.036	18.444
R^2	0,0999	0,1070	0,1141	0,1252	0,1261	0,1341
R^2 ajusté	0,0998	0,1069	0,1139	0,1250	0,1258	0,1338

Sources : estimations des services du FMI basées sur les données tirées des Ghana Living Standards Surveys (GLSS) pour 1991, 1998 et 2005; Office statistique du Ghana.

Note : ***, **, et * indiquent une signification statistique aux niveaux de confiance de 99 %, 95 % et 90 % respectivement.

cela laisse penser que l'inflation mesurée par l'IPC a surestimé l'augmentation véritable du coût de la vie²¹.

On se sert de la spécification de la colonne 6 du tableau 2.4 pour mettre en parallèle les quatre pays pour lesquels on dispose de données couvrant au moins deux ans, à savoir le Cameroun, le Ghana, l'Ouganda et la Zambie. Cette spécification donne un ordre de grandeur relativement constant du biais de l'IPC et le meilleur ajustement aux données en termes de coefficient R^2 ajusté. Comme on peut le voir au tableau 2.5, les résultats de trois des quatre pays pour lesquels les courbes d'Engel sont estimées — Cameroun, Ghana et Zambie — montre

un déplacement progressif vers la gauche de la courbe d'Engel qui incite à penser que l'inflation mesurée par l'IPC a surestimé la hausse réelle du coût de la vie et que la croissance du revenu réel a été sous-estimée. C'est le contraire en Ouganda, puisque la courbe d'Engel s'est progressivement déplacée vers la droite, d'où l'on peut conclure que l'inflation mesurée par l'IPC a sous-estimé la véritable hausse du coût de la vie et que la croissance du revenu réel a été surestimée²².

²¹Les résultats de la régression ne sont indiqués que pour la totalité de l'échantillon. Néanmoins, le fait que tous les déciles de la distribution de la consommation par habitant montrent une évolution des coefficients budgétaires de l'alimentation similaires à la moyenne (voir graphique 2.11 pour le Ghana) laisse penser que le biais ne résulte pas de changements du mode de consommation d'une catégorie particulière, mais est un phénomène commun. Il n'y a donc en principe pas de raison de croire que le revenu réel du quartile le plus pauvre est plus ou moins sous-estimé que la moyenne.

²²L'ordre de grandeur du biais de l'IPC impliqué par les estimations des paramètres dans chacune des régressions est obtenu en conjuguant les estimateurs du coefficient de la consommation réelle et de la variable muette avec l'estimateur de l'élasticité des prix alimentaires et des hausses correspondantes des prix relatifs des composantes alimentaires et non alimentaires de l'IPC dans chaque pays. Comme l'élasticité des prix alimentaires n'est disponible pour aucun pays de notre échantillon, on se sert de l'estimation de 0,0369 faite par Hamilton (2001) pour les États-Unis. Les estimations du biais annuel de l'IPC sont les suivantes : sous-estimation (annuelle) de 10 % pour la Zambie, de 8,6 % pour le Cameroun et de 2 % pour le Ghana; surestimation de 9 % pour l'Ouganda. Si ces estimations sont plus importantes que celles des pays développés (qui sont généralement dans une fourchette de 1 % à 3 % annuellement),

Tableau 2.5. Courbes d'Engel pour l'alimentation au Cameroun, au Ghana, en Ouganda et en Zambie

Variable dépendante : consommation alimentaire en proportion de la consommation totale des ménages

	Cameroun 2001–07	Ghana 1998–2005	Ouganda 2002–10	Zambie 1998–2004
Constante	1,546 ***	1,515 ***	1,970 ***	1,283 ***
Consommation réelle totale des ménages (log)	-0,089 ***	-0,065 ***	-0,108 ***	-0,061 ***
Variable muette de la deuxième année	-0,065 ***	-0,027 ***	0,049 ***	-0,063 ***
Taille du ménage	0,013 ***	0,002 ***	0,011 ***	0,001 ***
Âge du chef du ménage	0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***
Chef du ménage homme	-0,006 **	-0,006 **	0,016 ***	0,031 ***
Employé	0,065 ***	0,032 ***	0,006 *	-0,008 ***
Nombre d'observations	22.140	13.950	16.727	29.246
R^2	0,2106	0,1318	0,2510	0,1403
R^2 ajusté	0,2104	0,1314	0,2507	0,1402

Source : estimations des services du FMI basées sur les données tirées des diverses enquêtes auprès des ménages (voir appendice 1).

Note : ***, **, et * indiquent une signification statistique aux niveaux de confiance de 99 %, 95 % et 90 % respectivement.

Le fait que le taux de croissance du véritable revenu réel au Cameroun, au Ghana et en Zambie semble avoir été sous-estimé, surtout pendant la période d'accélération de la croissance dans la région, a des conséquences importantes. D'abord, cela confirme les résultats de l'analyse de Young (2010) qui estime, avec une méthodologie complètement différente, que les comptes nationaux ont sous-estimé la progression de la consommation réelle par habitant. Ensuite, cela donne peut-être une explication à la déconnexion apparente entre l'augmentation du revenu réel et l'amélioration des mesures du bien-être autres que les revenus : si l'augmentation du revenu réel est sous-estimée, il pourrait exister en fait une relation plus étroite entre cette augmentation et l'amélioration d'autres indicateurs du bien-être. L'existence de signes tangibles d'une sous-estimation de la hausse du revenu

elles sont comparables à celles qu'ont obtenues pour certains pays en développement. De Carvalho et Chamon (2011) trouvent pour le Brésil, pendant la période 1987–96, une surestimation de près de 9,5 % en utilisant une spécification et un estimateur similaires, tandis que Gibson, Stillman et Le (2008) trouvent pour la Russie une surestimation de 1 % par mois au cours de la période 1994–2001.

réel dans trois des quatre pays pour lesquels on dispose de données incite à croire qu'elle est peut-être sous-estimée dans les autres pays de la région. Néanmoins, compte tenu des limites des données (sur le plan de la couverture de la population de la région par des enquêtes comparables auprès des ménages), des recherches supplémentaires seraient nécessaires pour confirmer ou rejeter cette conjecture.

CONCLUSIONS

Nos principales constatations sont donc les suivantes :

- Premièrement, dans l'ensemble de la région, le lien entre pauvreté et croissance est généralement ténu, mais il est beaucoup plus marqué dans les pays à forte croissance.
- Deuxièmement, il semble avéré que la croissance a été relativement solidaire dans les pays de la région où elle a été forte. Nous constatons par exemple que, dans trois des quatre études de cas (Ghana, Ouganda et Tanzanie), le quartile le plus bas a bénéficié d'une progression assez vive de la

consommation. Mais il y a des signes que, dans beaucoup de ces pays, la consommation des ménages disposant des revenus les plus élevés a augmenté encore davantage. Cela implique un certain accroissement de l'inégalité, à peu près conforme aux tendances observées dans un certain nombre de pays asiatiques à croissance rapide.

- Troisièmement, nous trouvons des preuves d'une sous-estimation, parfois significative, de la croissance du revenu réel dans certains pays. Dans ces cas, la hausse de la consommation réelle a donc été sous-estimée (et les taux de pauvreté probablement surestimés). La principale raison semble être un mode de calcul biaisé de l'IPC. Cela est conforme au constat fait par Young (2010) d'une croissance du revenu bien supérieure à ce qu'indiquent les statistiques du U.S. Department of Commerce National Income and Product Account (NIPA).

On peut tirer de nos constatations certaines leçons pour la politique économique :

- Les autorités de beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne privilégient les politiques favorisant une croissance stable et soutenable. C'est probablement le meilleur moyen d'aider les pauvres.
- Il ne faut pas en conclure qu'une forte croissance moyenne suffit à rendre celle-ci plus solidaire. Une fois qu'il a été démontré que

la croissance n'a pas été solidaire, on peut envisager la mise en place de transferts temporaires et bien ciblés pour aider ceux qui ne bénéficient pas des fruits de la croissance. En ce qui concerne le ciblage, comme on l'a indiqué auparavant, même un petit nombre de caractéristiques observables — comme le niveau d'éducation, la région de résidence, le secteur d'emploi, le statut professionnel, par exemple — expliquent largement, au sens statistique, les différences de niveau de consommation entre les ménages.

- Un fait est peut-être plus important encore : comme le montrent les six études de cas, les pays où l'emploi agricole a beaucoup augmenté ont également connu une réduction plus forte de la pauvreté. Certaines politiques publiques, comme la diffusion d'engrais et de semences améliorées pourraient, à condition d'être bien appliquées, entraîner une hausse à court terme de la production et de la productivité agricoles. La mise en œuvre d'autres mesures, telles que des investissements dans l'électrification, l'irrigation, les réseaux routiers ruraux et les services de vulgarisation agricole, exigera du temps et elles auront donc des effets à moyen terme. En tout état de cause, les deux tiers environ de la population de la région vivant dans des zones rurales et la plus grande partie tirant ses revenus d'activités agricoles, des gains de productivité dans l'agriculture sont nécessaires pour accélérer la réduction de la pauvreté.

APPENDICE 1. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENQUÊTE

Pays	Enquête	Années	Acronyme	Agence(s) ayant collecté les données	Date de début de la collecte	Date de fin de la collecte	Cadre d'échantillonnage	Mode d'échantillonnage
Cameroun	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages III	2007	ECAM 3	Institut National de la Statistique	Septembre 2007	Décembre 2007	3 ^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de novembre-décembre 2005	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux phases
	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages II	2001	ECAM 2	Institut National de la Statistique	Septembre 2001	Décembre 2001	2 ^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1987	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux et trois phases
Ghana	Enquête sur le niveau de vie 5	2005	GLSS5	Ghana Statistical Service	Septembre 2005	Août 2006	Liste complète des zones de dénombrement pour le recensement de la population et de l'habitat en 2000	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux phases
	Enquête sur le niveau de vie 4	1998	GLSS4	Ghana Statistical Service	Avril 1998	Mars 1999	Liste complète des zones de dénombrement pour le recensement de la population et de l'habitat en 1984	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux phases
Mozambique	Enquête sur les budgets des familles	2008-09	IOF 2008-09	Instituto Nacional de Estadística	Août 2008	Septembre 2009	Échantillon-maître du recensement de la population en 2007	Échantillonnage aléatoire stratifié en trois phases
	Enquête sur les ménages	2002-03	IAF 2002-03	Instituto Nacional de Estadística	Juillet 2002	Juin 2003	Échantillon-maître du recensement de la population en 1997	Échantillonnage aléatoire stratifié en trois phases
Ouganda	Enquête nationale sur les ménages IV	2009-10	UNHS 2009/10	Uganda Bureau of Statistics	Mai 2009	Avril 2010	Cadre du recensement de la population et de l'habitat en 2002	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux phases
	Enquête nationale sur les ménages II	2002-03	UNHS 2002/03	Uganda Bureau of Statistics	Mai 2002	Avril 2003	Liste des zones de dénombrement avec le nombre de ménages sur la base des travaux cartographiques effectués pour le recensement de 2002	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux phases
Tanzanie	Enquête nationale sur le budget des ménages	2007	HBS 2007	National Bureau of Statistics	Janvier 2007	Décembre 2007	Échantillon-maître national basé sur le recensement de la population et de l'habitat en 2002	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux phases
	Enquête nationale sur le budget des ménages	2000-01	HBS 2000/01	National Bureau of Statistics	Mai 2000	Juin 2001	Échantillon-maître national basé sur le recensement de la population en 1978, actualisé ensuite avec des informations provenant du recensement de 1988	Échantillonnage aléatoire stratifié en deux phases
Zambie	Enquête sur les conditions de vie IV	2004	LCMS IV	Central Statistical Office	Novembre 2004	Décembre 2004	Recensement de la population et de l'habitat en 2000	Échantillonnage par grappes stratifié en deux phases
	Enquête sur les conditions de vie II	1998	LCMS II	Central Statistical Office	Novembre 1998	Décembre 1998	Échantillon-maître actualisé sur la base du recensement de la population et de l'habitat en 1990	Échantillonnage par grappes stratifié en deux phases

APPENDICE 1 (fin)

Pays	Unités d'échantillonnage	Population totale	Taille envisagée des échantillons (ménages)	Taille effective des échantillons (ménages)	Taille des échantillons (personnes)	Pourcentage de réponses (taux de couverture)	Fraction de l'échantillon	Représentativité de l'échantillon
Cameroon	Zones de dénombrement (742), ménages	18.659.938	12.609	11.391	51.837	90,34	360	Nationale, urbaine et rurale pour dix régions administratives (provinces) et pour les régions métropolitaines de Yaoundé et Douala
	Zones de dénombrement (612), ménages	16.242.478	11.553	10.992	56.443	95,14	288	Nationale, urbaine et rurale pour dix régions administratives (provinces) et pour les régions métropolitaines de Yaoundé et Douala
Ghana	Zones de dénombrement (550), ménages (15)	22.279.846	8.700	8.687	37.128	99,85	600,1	Nationale, urbaine et rurale pour dix régions administratives avec une taille minimum d'échantillon de 400 ménages pour trois zones écologiques (côtes, forêts et nord) et pour la région métropolitaine d'Accra
	Zones de dénombrement (300), ménages (20)	18.724.275	6.000	5.998	25.694	99,97	728,7	Nationale, urbaine et rurale
Mozambique	Unités d'échantillonnage primaires, zones de dénombrement, ménages	22.638.414	11.000	10.832	51.177	98,47	442,4	Nationale, urbaine et rurale pour trois régions (Nord, Centre et Sud) ainsi que pour dix provinces (Cabo Delgado, Niassa, Namputa, Tete, Zambézia, Manica, Sofala, Inhambane, Gaza, Maputo Provincia) et pour la capitale (Maputo)
	Unités d'échantillonnage primaires, zones de dénombrement, ménages	19.521.546	8.727	8.700	44.100	99,69	442,7	Nationale, urbaine et rurale et pour trois régions (Nord, Centre et Sud)
Ouganda	Zones de dénombrement (712), ménages (10)	30.700.000	6.800	6.775	36.432	99,63	842,7	Nationale, urbaine et rurale ainsi que pour trois régions (Centre, Est, Nord et ouest)
	Zones de dénombrement (1.000), ménages (10)	25.000.000	10.000	9.711	50.513	97,11	494,9	Nationale, urbaine et rurale ainsi que pour trois régions (Centre, Est, Nord et ouest)
Tanzanie	Grappes (447), ménages (24)	41.276.209	10.752	10.466	37.896	97,34	1.089,2	Tanzanie continentale, région urbaine de Dar es Salaam, autres zones urbaines et rurales
	Grappes (1.158), ménages (24)	34.514.835	22.584	22.178	108.084	98,20	319,3	Tanzanie continentale, région urbaine de Dar es Salaam, autres zones urbaines et rurales et 20 régions de Tanzanie continentale
Zambie	Zones de dénombrement standard (1.048), ménages (environ 20)	11.583.176	20.000	19.350	103.295	96,75	112,1	Nationale, urbaine et rurale pour 9 provinces et pour les 72 districts
	Zones de dénombrement standard (820), ménages (environ 20)	10.039.846	16.740	16.715	93.471	99,85	107,4	Nationale, urbaine et rurale pour 9 provinces et pour les 72 districts

APPENDICE 2. UNE MÉTHODOLOGIE POUR CALCULER LES COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE

La définition de la population active utilisée dans ce chapitre englobe les personnes de 16 à 65 ans qui exercent un emploi ou en recherchent activement un; elle est comparable à la définition des Nations Unies employée dans la plupart des pays. Partout, la situation professionnelle correspond à la principale occupation, de sorte que les étudiants qui travaillent à temps partiel ne sont pas comptabilisés dans la population active parce que leur occupation professionnelle n'est pas leur principale activité.

Pour le Ghana et le Cameroun, on définit les personnes ayant un emploi comme celles qui ont travaillé pendant les douze derniers mois et ce chiffre est divisé par la population totale en âge de travailler pour calculer le taux d'emploi. On compare ce chiffre avec le nombre de personnes qui indiquent leur secteur d'emploi et on utilise le plus bas des deux chiffres. Pour la Zambie, on entend par personnes ayant un emploi celles qui ont le statut économique d'actif parce qu'elles perçoivent un salaire, gèrent une entreprise, travaillent dans l'agriculture ou sont des travailleurs familiaux non rémunérés; pour la Tanzanie, on considère que les personnes faisant état d'une affiliation à un secteur ont un emploi. Pour le Mozambique et l'Ouganda, on se réfère seulement à la situation des sept derniers jours, de sorte que l'emploi total est égal à la somme des personnes qui ont travaillé au cours des sept derniers jours et de celles qui n'ont pas travaillé pendant cette période, mais qui ont normalement un emploi.

Au Ghana et au Cameroun, on établit une distinction entre les chômeurs et les personnes se situant hors de la population active en posant la question suivante : «Avez-vous cherché du travail pendant les sept derniers jours?» Les personnes qui l'on fait sont définies comme des chômeurs

et le taux de chômage est calculé en divisant ce chiffre par la population en âge de travailler. Les personnes se situant en dehors de la population active correspondent à la population en âge de travailler diminuée des détenteurs d'emplois et des chômeurs. Si le nombre de chômeurs calculé de cette façon paraît mal codé, on se sert du nombre de personnes se situant hors de la population active obtenu en posant la question : «Pourquoi n'avez-vous pas travaillé ou cherché un travail?» — et le taux de chômage est un résidu. S'il y a une différence entre les chiffres de l'emploi basés sur les questions à propos des activités exercées pendant les douze derniers mois et le nombre de chômeurs et de personnes hors de la population active calculé à partir des questions sur les activités exercées pendant la semaine écoulée, on applique les ratios des deux dernières variables à la différence entre la population en âge de travailler et l'emploi total.

Pour recenser les employés mensualisés, on commence dans tous les pays par exclure les agents de l'État en faisant l'hypothèse qu'ils perçoivent tous un salaire. Les employés mensualisés non fonctionnaires sont définis comme suit : au Ghana, on demande à un travailleur susceptible d'être rémunéré : «Comment êtes-vous payé dans le cadre de votre emploi principal?» On fait la somme de toutes les catégories, sauf les personnes «payées en nature» et «non rémunérées». Au Mozambique, la réponse à la question «Êtes-vous un travailleur mensualisé?» permet de les recenser. Au Cameroun, les travailleurs mensualisés sont définis comme les cadres supérieurs, les cadres moyens ainsi que les travailleurs qualifiés et semi-qualifiés. En Tanzanie, on met dans la catégorie des travailleurs mensualisés non fonctionnaires les employés des ONG, les travailleurs religieux, les personnels paraétatiques et d'autres travailleurs; en Zambie, ce sont les employés du secteur paraétatique, du secteur privé et des ONG. En Ouganda, c'est en posant la question sur le statut professionnel que l'on recense les travailleurs mensualisés.

3. Nouveaux partenariats de l'Afrique subsaharienne avec des pays émergents : perspectives et défis

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Durant la décennie écoulée, les pays d'Afrique subsaharienne (AfSS) ont commencé à exploiter de manière plus intensive de nouveaux marchés, opérant ainsi ce qui semble être une réorientation historique de leurs flux d'échange et d'investissement vers de nouveaux partenaires, y compris des pays de la région (voir groupes de pays à l'appendice 1). Fait très important, cette évolution résulte essentiellement de l'apparition de nouveaux flux commerciaux plutôt que d'un détournement de flux existants; en effet, les relations avec les partenaires traditionnels ont continué de se développer ces dernières années, à un rythme toutefois moins soutenu qu'avec les nouveaux partenaires. Le présent chapitre vise principalement à déterminer l'ampleur de la réorientation des échanges et ce qu'elle signifie pour les pays d'Afrique subsaharienne et à décrire les perspectives et les défis qui en découlent.

Nous dressons les constats suivants :

- Une réorientation rapide vers de nouveaux marchés est en cours, les partenaires non traditionnels représentant à l'heure actuelle environ la moitié des exportations et presque 60 % des importations de l'Afrique subsaharienne. Le mouvement est impulsé principalement par de grands pays tels que le Brésil, l'Inde et la Chine (BIC), mais résulte aussi d'une forte augmentation des échanges commerciaux avec les partenaires subsahariens. La montée en puissance des partenaires émergents s'ob-

serve à peu près de la même façon dans tous les sous-groupes de pays d'Afrique subsaharienne. Les flux d'investissement sont également concernés par le phénomène : la Chine représente désormais 16 % de l'investissement direct étranger (IDE) dans la région; d'autres pays à marché émergent investissent aussi énormément en Afrique subsaharienne.

- Cette réorientation et l'augmentation des échanges qui l'accompagne produisent les effets bénéfiques habituellement associés au développement du commerce international — notamment les gains découlant des avantages comparatifs, les économies d'échelle et les effets dynamiques des exportations —, mais devraient également stimuler la croissance à long terme en atténuant la volatilité de la production. Si les exportations vers le Brésil, l'Inde et la Chine concernent essentiellement des secteurs économiques très particuliers (pétrole, gaz, produits minéraux, etc.), les exportations vers d'autres partenaires émergents sont plus diversifiées. L'IDE englobe aussi des activités ayant davantage de liens avec les pays destinataires (infrastructures, agriculture, industrie manufacturière, services financiers, télécommunications).
- L'entrée en scène de nouveaux partenaires s'accompagne d'un certain nombre de possibilités et de défis qui nécessitent de fixer des actions décisives dans plusieurs domaines :
 - *Possibilités.* Les échanges avec des partenaires émergents pourraient favoriser des activités à plus forte valeur ajoutée en Afrique

Paulo Drummond, Montfort Mlachila, Gonzalo Salinas, Hui Jin, Alexis Meyer-Cirkel et Teresa Trasino sont les auteurs principaux de ce chapitre. Ils ont bénéficié de la collaboration de Kaveh Majlesi et Cleary Haines.

subsaharienne, faire baisser le coût des intrants/du capital et des biens de consommation, et stimuler les transferts de technologies vers les pays à faible revenu. L'intégration intrarégionale pourrait permettre de dégager plus d'économies d'échelle au niveau régional, ce qui doperait l'industrialisation et la compétitivité et rendrait la région plus attractive pour l'investissement direct étranger.

- *Défis.* En même temps, la réorientation des flux commerciaux pourrait engendrer deux grands défis liés à la gestion des évolutions sectorielles et au fait que les exportations vers le Brésil, l'Inde et la Chine sont très concentrées sur les matières premières.
- *Enjeux pour les pouvoirs publics.* Ces perspectives et ces défis soulignent la nécessité pour les pays d'Afrique subsaharienne de mieux gérer leurs ressources naturelles, de privilégier les politiques ne créant pas de déséquilibres sectoriels, d'assouplir le fonctionnement de leurs économies et de renforcer les dispositifs de protection, de promouvoir l'intégration régionale, de négocier un meilleur accès aux marchés et d'évaluer avec soin leur participation dans le nombre croissant de zones économiques spéciales (ZES) financées par des partenaires émergents.

RÉORIENTATION DES PAYS SUBSAHARIENS VERS DE NOUVEAUX MARCHÉS

Après une longue période dominée par les relations avec des partenaires commerciaux et investisseurs européens et nord-américains, les pays d'Afrique subsaharienne se tournent de plus en plus vers d'autres partenaires, y compris au sein de la région.

On pouvait s'y attendre dans la mesure où, ces dernières décennies, les marchés émergents ont affiché une croissance sensiblement plus rapide que les pays avancés. C'est aussi logique compte tenu de la richesse en ressources naturelles de l'Afrique subsaharienne et du fait que l'utilisation de ces ressources est plus intensive dans les pays partenaires émergents que dans les pays avancés. Comme le montre la présente section, les pays émergents occupent aujourd'hui une place importante comme lieu d'origine et comme destination des échanges commerciaux et des flux d'investissement avec l'Afrique subsaharienne, une tendance qui devrait très certainement s'accroître dans les prochaines années.

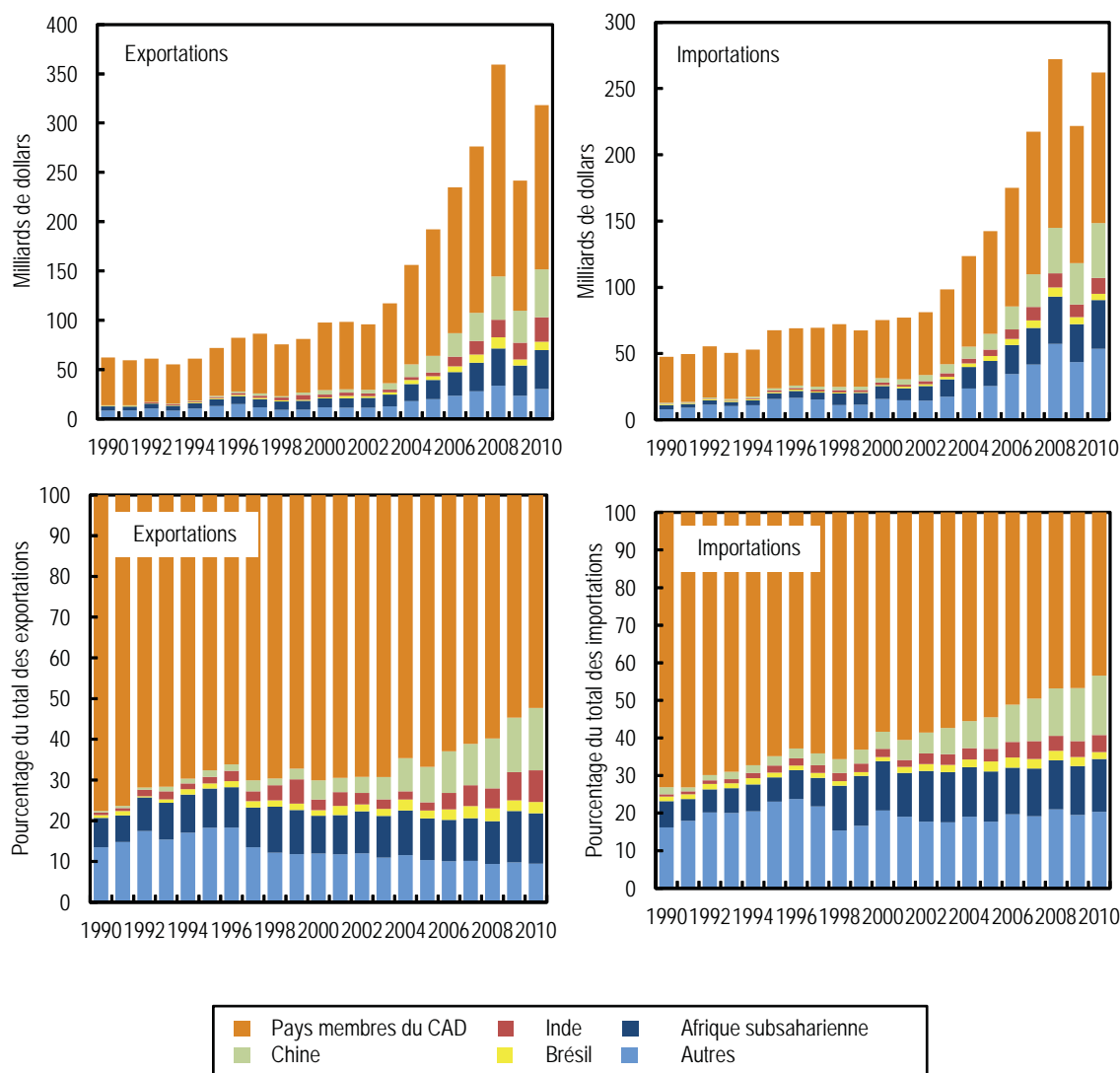
Commerce¹

Quelques faits stylisés

Durant la décennie écoulée, alors que leurs exportations et leurs importations progressaient comme jamais auparavant, les pays subsahariens ont commencé à établir des partenariats avec des pays émergents d'autres régions mais aussi en Afrique subsaharienne (graphique 3.1). Cette évolution s'explique en partie par la progression du commerce lié au pétrole avec des pays émergents, mais on observe une réorientation comparable dans les pays non exportateurs de pétrole (graphique 3.2).

Cette réorientation des échanges commerciaux au profit de nouveaux partenaires, qui est relativement rapide et s'opère de façon à peu près homogène dans toute la région, résulte de l'augmentation des échanges avec quelques économies de marché émergentes et du com-

¹Dans cette section, nous nous concentrons sur le commerce de marchandises, car nous ne disposons d'aucune donnée sur la direction des échanges de services. Bien que nous ne puissions pas extrapoler aux services l'analyse effectuée pour les marchandises, il convient de noter que le ratio du commerce de services au commerce de marchandises en Afrique subsaharienne a été d'environ 25 % durant toute la période 1990–2010.

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : exportations et importations totales par partenaire

Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

merce intrarégional. Ce phénomène présente plus précisément les caractéristiques suivantes :

- *Il est rapide.* Entre 1990 et 2010, la part des exportations subsahariennes vers les économies avancées² est tombée de 78 % à 52 %, tandis que la part des importations subsahariennes en provenance

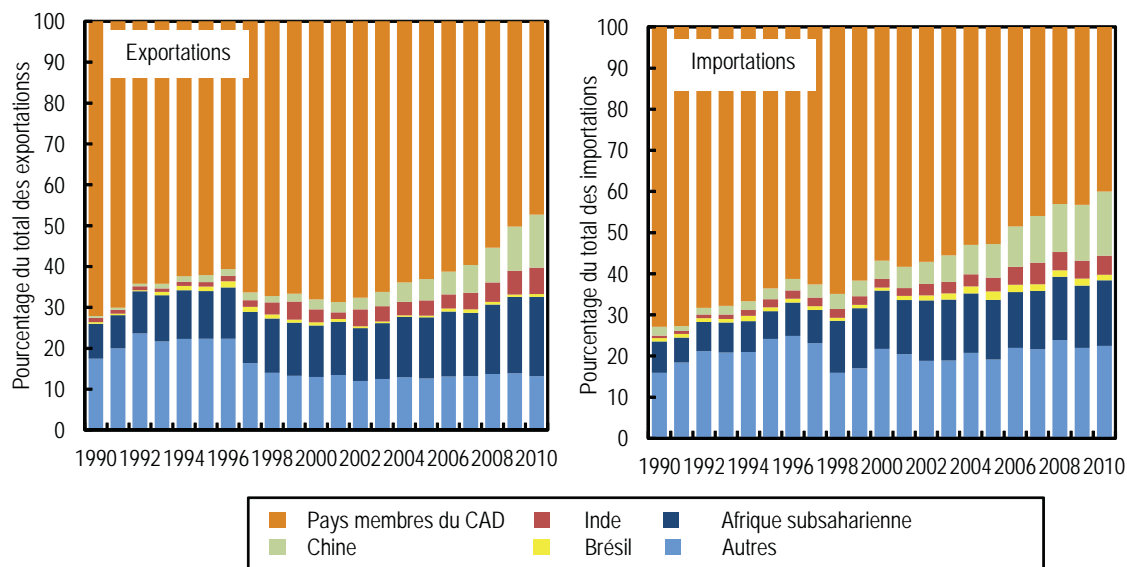
de ces pays reculait de 73 % à 43 %³. La réorientation des flux s'est produite essentiellement au cours des dix dernières années, période durant laquelle la part des échanges (exportations et importations) des pays subsahariens avec les pays membres du Comité d'aide au

²C'est-à-dire les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

³La part du commerce subsaharien avec ses partenaires traditionnels est peut-être plus importante si l'on y inclut les services, qui sont échangés principalement avec des pays avancés.

Graphique 3.2. Pays non exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne : total des exportations et des importations par partenaire¹

(En pourcentage)



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

¹Ne comprend pas l'Angola, le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria ni le Tchad.

développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques est passée d'environ 70 % en 2000 à environ 50 % en 2010⁴.

- *Il se fait à un rythme plus soutenu qu'ailleurs.* Bien que l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MOAN) se soient également recentrés sur d'autres pays en développement, la réorientation des échanges subsahariens a été plus rapide. Tandis que les parts des pays du CAD dans le commerce total d'ALC et de MOAN ont respectivement reculé de

⁴L'ampleur de la réorientation des exportations subsahariennes vers le Brésil, l'Inde et la Chine (BIC) est liée à une augmentation plus rapide du volume des exportations, et non pas exclusivement à une variation des prix mondiaux du pétrole, qui est le principal produit importé d'Afrique subsaharienne par les BIC. En effet, la réorientation a eu lieu pour l'essentiel entre 2003 et 2008 et, durant cette période, les exportations subsahariennes de pétrole vers les BIC ont augmenté presque deux fois plus vite que celles à destination des pays membres du CAD.

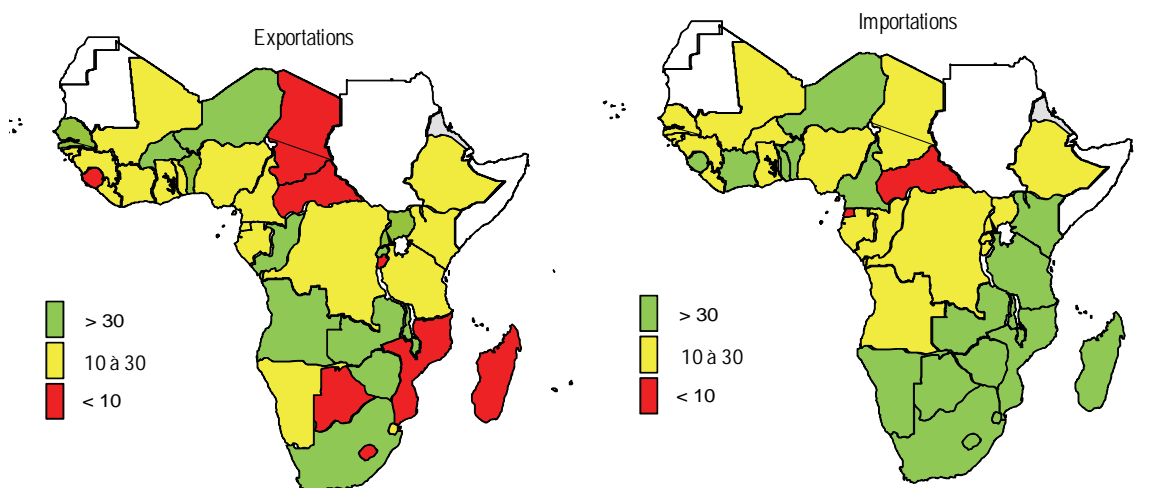
14 et 19 points de pourcentage entre 1990 et 2010, la baisse a été environ 30 points en Afrique subsaharienne⁵. L'ampleur de la réorientation des flux commerciaux de l'Afrique subsaharienne ne s'explique pas uniquement par le commerce des produits pétroliers, car les pays subsahariens non exportateurs de pétrole ont aussi enregistré une baisse comparable de la part des pays du CAD dans leur commerce total.

- *Il est impulsé principalement par trois grands pays émergents (Brésil, Inde et Chine).* Négligeables dans les années 90, les parts du Brésil, de l'Inde et de la Chine dans le commerce des pays subsahariens avoisinaient respectivement 3 %, 6 % et 17 % en 2010 (graphique 3.2). Les cinq autres principaux

⁵Entre 1990 et 2010, la part des pays du CAD dans le total des échanges de la région ALC et de la région MOAN est descendue respectivement de 70 % à 56 % et de 65 % à 46 %.

Graphique 3.3. Afrique subsaharienne : variation du ratio exportations vers les pays hors CAD/total des exportations, 1990–2010¹

(Points de pourcentage)



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

¹On ne dispose pas de données pour l'Érythrée.

partenaires de l'Afrique subsaharienne (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Indonésie, Malaisie et Thaïlande) — le «Groupe des Cinq» — ont vu leur part conjointe dans les échanges de l'Afrique subsaharienne passer de moins de 2 % à environ 5 % entre 1990 et 2010.

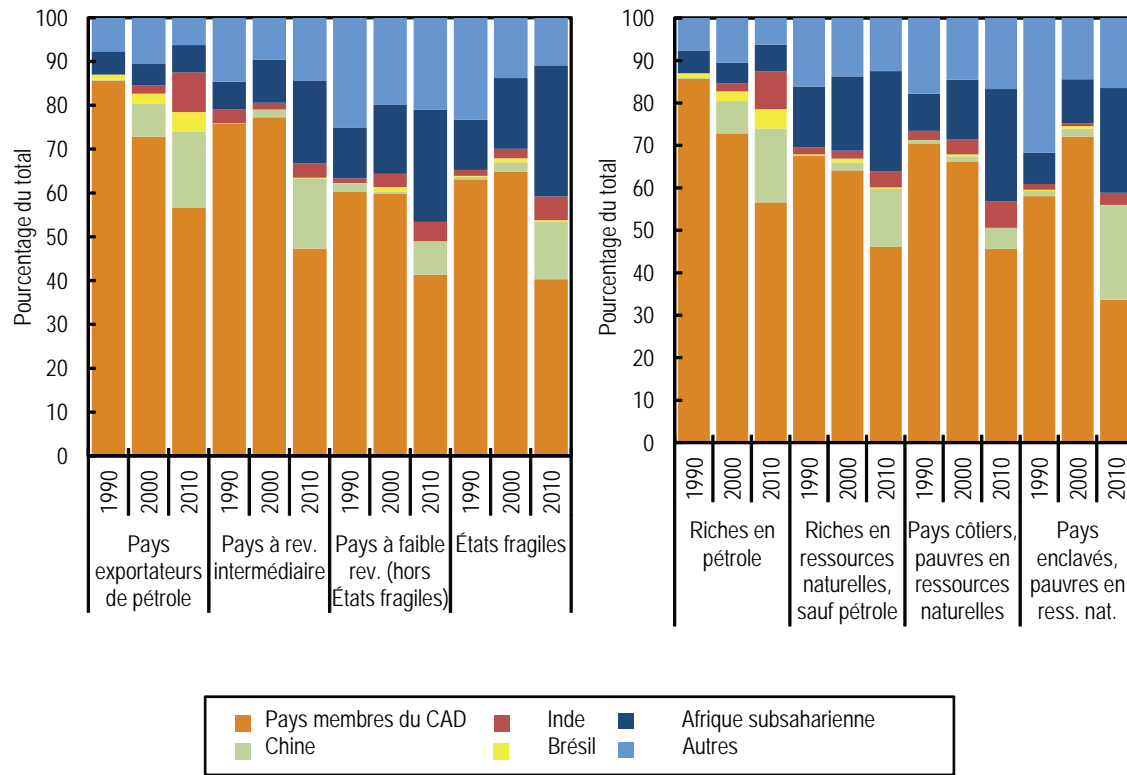
- *Il est associé à un essor du commerce intra-régional.* Parmi les autres partenaires émergents importants des pays d'Afrique subsaharienne figurent leurs partenaires régionaux. En effet, le commerce intra-régional représente aujourd'hui environ 14 % des échanges de l'Afrique subsaharienne, contre seulement 7 % en 1990. En 2010, l'Afrique du Sud en est devenue l'un des moteurs, avec 4 % des importations et 6 % des exportations du reste de l'Afrique subsaharienne.
- *Il est très homogène d'un groupe de pays à l'autre.* Bien que le degré de réorientation des échanges vers des partenaires émergents varie de manière significative selon les pays (graphique 3.3), tous les

sous-groupes de pays subsahariens (pays exportateurs de pétrole, pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire) exportent moins vers leurs partenaires traditionnels du CAD qu'en 1990 et plus vers la Chine (graphique 3.4). À l'exception des pays exportateurs de pétrole, tous les sous-groupes ont également vu augmenter leur part dans les échanges avec d'autres pays subsahariens. En revanche, la réorientation vers le Brésil et l'Inde semble plus hétérogène entre les sous-groupes. S'agissant des importations, celles qui proviennent de partenaires traditionnels membres du CAD ont diminué pour tous les sous-groupes, qui importent de plus en plus de Chine et d'autres pays subsahariens.

Éléments d'économétrie

Des estimations économétriques montrent que le commerce de l'Afrique subsaharienne avec des partenaires émergents et à l'intérieur de la région subsaharienne est plus important que ce que pourrait expliquer un

Graphique 3.4. Afrique subsaharienne : exportations par partenaire



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

modèle de gravité classique. Le tableau 3.1 représente les résultats d'une équation de gravité selon certaines spécifications : en plus des variables couramment utilisées pour le modèle de gravité (PIB, taille de la population, distances, langues et frontières communes), ce modèle inclut des variables muettes pour les échanges avec les BIC et entre deux pays subsahariens. Les résultats sont les suivants :

- Dans notre principale spécification, qui n'inclut que des pays subsahariens (colonne 1), les coefficients des variables muettes pour la Chine et l'Inde sont positifs et très significatifs, tout comme le coefficient de la variable muette intrarégionale. Ce résultat est le même pour le sous-ensemble composé des pays subsahariens non exportateurs de pétrole (colonne 2). Le coefficient de la variable muette du Brésil est également

positif, avec une signification statistique toutefois moindre. Le fait que les échanges de l'Afrique subsaharienne avec les BIC sont plus importants que ce que laissent supposer les variables du modèle de gravité s'explique peut-être par la forte intensité d'utilisation de ressources naturelles dans les BIC et l'abondance de ces ressources en Afrique subsaharienne.

- Le coefficient généralement positif de la variable muette intrarégionale semblerait contredire la thèse courante selon laquelle les pays subsahariens ne commerceraient pas suffisamment entre eux. Toutefois, le coefficient devient négatif lorsqu'on retire de la spécification la taille du partenaire économique (colonne 3), ce qui signifie que les échanges intrarégionaux sont moindres que ce que l'on

Tableau 3.1. Exportations entre partenaires commerciaux*Variable dépendante : exportations en dollars*

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	AfSS	AfSS non pétr.	AfSS	AfSS 1990-95	AfSS 2005-10	Hors AfSS	AfSS
Log (PIB en dollars)	1,19 *** (49,40)	1,26 *** (65,78)	1,13 *** (46,15)	1,67 *** (25,25)	1,21 *** (36,36)	0,74 *** (99,97)	1,09 *** (35,26)
Log (PIB du partenaire en dollars)	1,07 *** (50,18)	0,93 *** (55,31)	- (-)	0,97 *** (35,55)	1,13 *** (31,75)	0,83 *** (99,58)	1,01 *** (27,36)
Log (distance)	-0,78 *** (-19,98)	-0,67 *** (-16,28)	-0,53 *** (-11,48)	-0,87 *** (-14,51)	-0,69 *** (-11,08)	-0,58 *** (-55,48)	-0,84 *** (-16,58)
Existence d'une frontière commune	0,96 *** (7,47)	1,56 *** (14,59)	0,81 *** (7,21)	0,55 ** (2,30)	1,26 *** (6,86)	0,65 *** (16,75)	0,80 *** (4,68)
Langue commune	0,24 *** (3,28)	0,29 *** (5,87)	0,90 *** (9,49)	0,50 *** (4,20)	0,16 (1,47)	0,39 *** (14,14)	0,25 *** (3,29)
Log (population)	-0,20 *** (-5,70)	-0,36 *** (-17,02)	-0,17 *** (-3,90)	-0,32 *** (-5,55)	-0,24 *** (-3,00)	0,04 *** (3,43)	-0,14 *** (-3,54)
Log (population du partenaire)	-0,07 ** (-3,01)	-0,18 (-9,30)	-1,00 *** (-24,91)	-0,02 (-0,40)	-0,10 *** (-3,00)	-0,07 *** (-6,03)	0,00 (0,06)
Variable muette deux pays en AfSS	1,58 *** (20,10)	1,44 *** (21,38)	-1,34 *** (-14,31)	0,64 *** (4,24)	1,86 *** (16,53)	- (-)	1,53 *** (14,74)
Variable muette Inde	1,14 *** (6,15)	0,91 *** (8,82)	-2,35 *** (-9,82)	0,29 (0,95)	1,35 *** (5,43)	-0,02 (-0,26)	1,26 *** (5,00)
Variable muette Chine	1,01 *** (5,73)	0,77 *** (6,82)	-0,87 *** (-3,73)	-0,65 *** (-3,15)	1,15 *** (5,48)	0,90 *** (13,56)	1,07 *** (5,36)
Variable muette Brésil	0,22 (1,03)	-0,98 *** (-11,14)	-0,55 *** (-2,47)	-0,72 *** (-3,06)	0,34 (1,16)	-0,25 *** (-6,44)	0,46 *** (2,06)
Enclavement							-0,78 *** (-9,06)
Droit de douane moyen du partenaire							-0,03 *** (-4,34)
Période	1990-2010	1990-2010	1990-2010	1990-95	2005-10	1990-2010	1990-2010
Nombre d'observations	103.800	84.782	104.348	24.799	33.558	374.326	58.892
Pseudo R^2	0,76	0,76	0,62	0,69	0,77	0,88	0,76

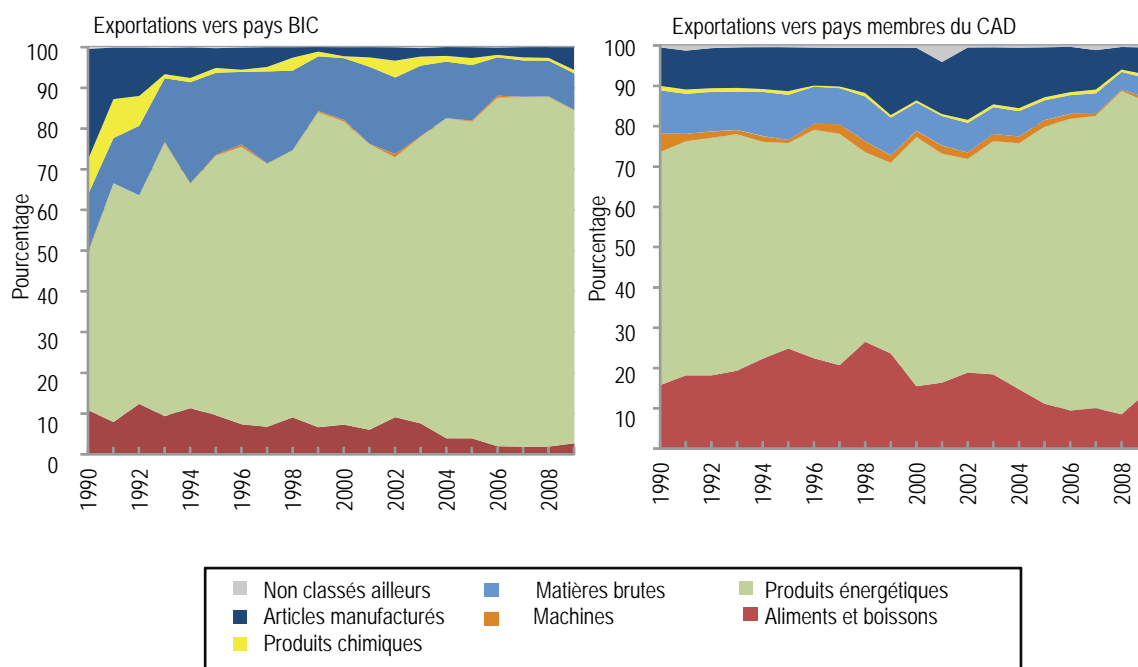
Source : calculs des auteurs.

Note : estimateur PPML (estimateur du pseudo-maximum de vraisemblance appliqué au modèle de Poisson) neutralisant l'hétéroscédasticité, comme suggéré dans Santos Silva et Tenreiro (2006); avec effets fixes temporels. Z-statistiques entre parenthèses. *** signification à 1 %; ** signification à 5 %; * signification à 10 %. La variable dépendante est toujours les exportations d'un pays particulier du sous-ensemble défini en haut de chaque colonne vers l'ensemble des partenaires commerciaux dans le monde.

pourrait attendre compte tenu de la taille des populations, des distances, des frontières et des langues communes. C'est de ce point de vue que certains considèrent le commerce intrarégional comme inférieur à ce à quoi on pourrait s'attendre⁶.

⁶Nous avons eu recours à un autre exercice pour étudier la structure du commerce intrarégional, en utilisant cette fois un sous-échantillon d'exportateurs sud-américains : la variable muette pour la région était négative et significative dans toutes les spécifications, que l'on fasse ou non abstraction de la taille du partenaire économique. Cela signifie que, comme pour l'Afrique subsaharienne, le commerce intrarégional sud-américain est inférieur à ce que prévoient les modèles de gravité classiques.

- L'ordre de grandeur et la signification statistique des coefficients des variables muettes des BIC restent quasiment inchangés si l'on retire l'Afrique du Sud de l'échantillon.
- En raison de la réorientation des échanges de l'Afrique subsaharienne vers les BIC, les écarts par rapport aux niveaux prévus par le modèle de gravité se sont creusés durant les deux dernières décennies. De fait, pour la période 2005-10, les coefficients des variables muettes correspondant aux BIC (colonne 5) sont très largement supérieurs

Graphique 3.5. Afrique subsaharienne : exportations par types de produits¹

Source : Nations Unies, base de données statistiques sur le commerce des marchandises (Comtrade).

¹L'Afrique subsaharienne s'entend ici sans l'Afrique du Sud.

et plus significatifs qu'entre 1990 et 1995 (colonne 4). Il en va de même si l'on compare 2000–10 avec le reste de l'échantillon.

- Les estimations pour les pays non subsahariens (colonne 6) sont du même ordre de grandeur que celles que fournissent les exercices empiriques s'appuyant sur les modèles de gravité les plus connus (Bergstrand, 1985; Feenstra, Markusen et Rose, 2001; Egger, 2002; Santos Silva et Tenreyro (2006)⁷.
- Les résultats des estimations restent les mêmes avec diverses autres modifications de la régression, que nous ne présentons pas toutes ici. L'enclavement géographique et les droits de douane mis en place par les pays partenaires

⁷Santos Silva et Tenreyro (2006) neutralisent les biais qui apparaissent en raison de la transformation loglinéaire couramment utilisée et de l'hétéroscédasticité du terme d'erreur.

font diminuer les exportations (colonne 7). Les coefficients demeurent généralement les mêmes quand on retire l'Afrique du Sud du sous-échantillon subsaharien.

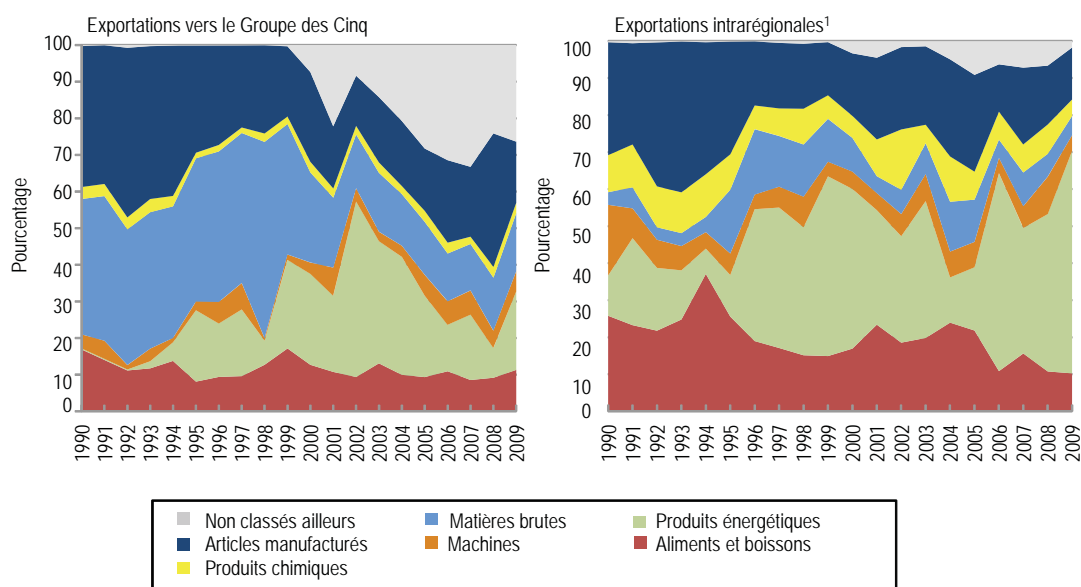
Composition sectorielle de la réorientation

Quels sont les types de produits qui contribuent à la réorientation des exportations subsahariennes?

Le tableau est le suivant :

- Les exportations subsahariennes vers les BIC sont très majoritairement des produits primaires, surtout du pétrole. En 2008 (avant la brève chute des cours de 2009), le pétrole représentait environ 70 % du total des exportations subsahariennes vers les BIC, et la proportion passait à plus de 80 % sans les exportations sud-africaines (graphique 3.5). Il est à noter que la part du pétrole et du

Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : exportations vers le Groupe des Cinq et exportations intrarégionales par types de produits



Source : Nations Unies, base de données statistiques sur le commerce des marchandises (Comtrade).

¹Ne comprend pas l'Afrique du Sud.

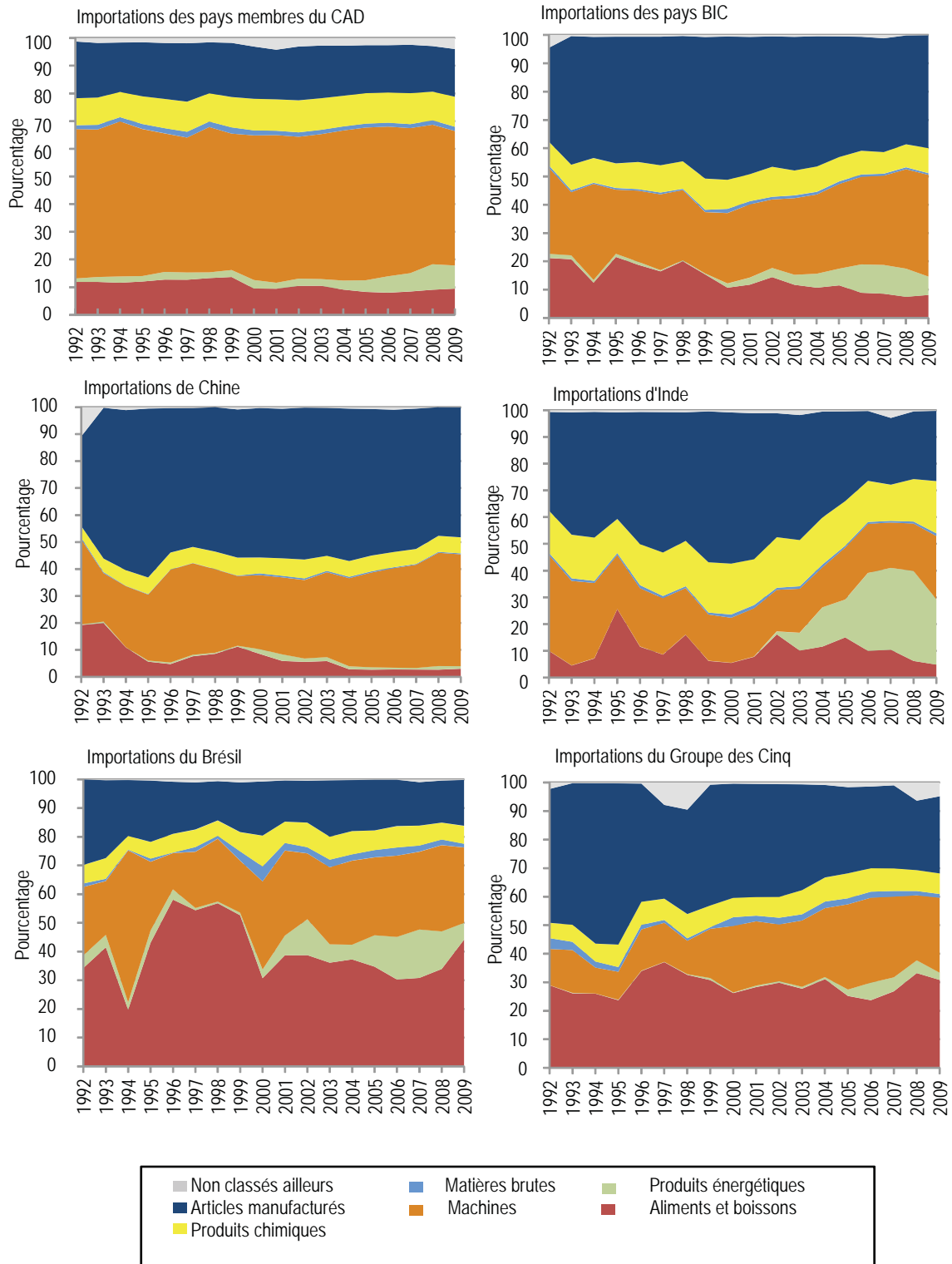
- gaz dans les exportations subsahariennes vers les BIC est plus importante que vers les pays du CAD, car les pays subsahariens tendent à exporter davantage de produits alimentaires, de boissons et de produits manufacturés vers les pays du CAD que vers les BIC (que l'on exclue ou non l'Afrique du Sud).
- Les exportations vers les partenaires émergents autres que les BIC comportent une part plus importante de produits à plus forte valeur ajoutée locale (graphique 3.6). Les exportations vers le Groupe des Cinq comportent davantage de produits alimentaires et d'animaux vivants et de produits manufacturés, la part du pétrole et des matières premières dans les exportations totales de l'Afrique subsaharienne n'étant que d'environ 30 %⁸.
 - Les exportations intrarégionales comportent également beaucoup de produits présentant une plus forte valeur ajoutée locale, pour lesquels l'Afrique du Sud est un partenaire majeur. En 2009, les exportations de produits manufacturés représentaient plus de 10 % des exportations intrarégionales, l'Afrique du Sud représentant 55 % des exportations intrarégionales de produits manufacturés, suivie du Kenya (11 %). Les exportations intrarégionales consistent à hauteur d'environ 10 % en denrées alimentaires et en boissons, dont l'Afrique du Sud, Madagascar et la Zambie sont les principaux exportateurs. La part des produits pétroliers dans les échanges intrarégionaux est toutefois prépondérante, et le Nigéria en est le principal exportateur (84 %).

Quels sont les produits qui contribuent le plus à la réorientation des importations?

Ce sont essentiellement les machines, les produits chimiques et les produits manu-

⁸Si l'on ajoute l'or, qui représente une part importante de la catégorie «non classé», la proportion passe à 60 %, ce qui est très largement inférieur à la part du pétrole et des produits primaires dans les exportations vers les BIC.

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : importations par types de produits



Source : Nations Unies, base de données statistiques sur le commerce des marchandises (Comtrade).

facturés, même si cela peut varier selon les partenaires commerciaux (graphique 3.7). Les importations subsahariennes en provenance des BIC sont surtout des produits manufacturés, principalement chinois, tandis que les importations en provenance des pays du CAD concernent plutôt des machines. Les importations en provenance d'Inde consistent essentiellement en machines et en produits énergétiques (pétrole raffiné), celles en provenance du Brésil étant surtout des produits alimentaires et des animaux vivants. Les importations en provenance du Groupe des Cinq sont relativement diversifiées et comportent principalement des produits alimentaires et des animaux vivants, des huiles d'origine animale et végétale, des produits manufacturés et des machines.

Dans le contexte de cette réorientation au profit de partenaires émergents, l'une des questions qui se posent est celle du degré de sophistication des exportations subsahariennes et des progrès dans ce domaine. Peu de pays dans le monde ont assez de ressources naturelles pour assurer leur prospérité simplement en vendant leurs ressources à l'état brut. Pour se développer économiquement, la plupart doivent donc accroître la valeur ajoutée de leurs exportations et de leur production totale. Comme cela est indiqué dans l'encadré 3.1, certaines études constatent qu'une sophistication accrue des exportations peut être associée à une croissance plus soutenue. L'encadré 3.1 montre que, même si le degré de sophistication globalement stationnaire des exportations de marchandises subsahariennes continue de refléter des niveaux relativement faibles de revenu par habitant, les services exportés sont de plus en plus sophistiqués. Plusieurs producteurs subsahariens progressent dans la chaîne de valeur, qu'il s'agisse de marchandises (café de qualité au Rwanda, mangues fraîches au Mali, vêtements au Lesotho, poissons congelés en Ouganda) ou de services (externalisation de services aux entreprises au Ghana et au Kenya).

Investissement⁹

On observe une réorientation comparable en Afrique subsaharienne en ce qui concerne les sources de capitaux, les investissements dans la région de pays émergents tels que les BIC ayant connu une augmentation rapide (graphiques 3.8 et 3.9). Ainsi, la part de l'IDE chinois dans le total de l'IDE en Afrique subsaharienne est montée en flèche, passant de moins de 1 % en 2003 à 16 % en 2008¹⁰. Les investissements indiens dans la région sont également significatifs : en 2006, leur encours était pratiquement équivalent à celui de l'IDE chinois.

Les investissements chinois dans la région sont les plus dispersés sur le plan géographique. Alors que les investissements indiens se concentrent essentiellement à Maurice¹¹ et les investissements brésiliens en Angola, au Mozambique et, plus récemment, au Libéria, les Chinois investissent dans la quasi-totalité des pays subsahariens. Les principales destinations de l'investissement chinois dans la région sont l'Afrique du Sud, le Nigéria, la Zambie, le Niger, l'Éthiopie et la République démocratique du Congo¹².

Bien que les partenaires émergents investissent majoritairement dans le secteur minier, leurs autres investissements sont également significatifs. En dehors des secteurs pétrolier et minier, la Chine investit dans le secteur manufacturier, la construction, les finances, l'agriculture et les services (graphique 3.10 et encadré 3.2). Tous ces

⁹On dispose d'un volume limité de données sur l'IDE et sur les capitaux pour le développement que les pays à marché émergent fournissent à l'Afrique subsaharienne. Nous avons utilisé la base de données sur l'IDE de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le *Statistical Bulletin of China—Outward Foreign Direct Investment* pour l'IDE des BIC en Afrique subsaharienne, et la Banque mondiale pour le financement du développement subsaharien par les BIC.

¹⁰Pour la majeure partie des cinq dernières années, on ne dispose d'aucune donnée bilatérale sur l'IDE de l'Inde et du Brésil en Afrique subsaharienne.

¹¹Ceci est lié en partie au rôle de Maurice : cette place financière extraterritoriale est utilisée comme lieu de transit de l'IDE à destination d'autres pays, y compris subsahariens.

¹²Voir tableau 4 dans FMI (2011).

Encadré 3.1. Quel est le degré de sophistication des exportations subsahariennes et en quoi influe-t-il sur la croissance?

De plus en plus d'auteurs considèrent que la sophistication de la production d'un pays — et en particulier de ses exportations — est importante pour sa croissance (Hausmann, Hwang et Rodrik, 2007). Les produits contribuant le plus à la diffusion des connaissances offrent plus de possibilités de liaisons en amont et en aval et d'apprentissage par la pratique et permettent donc un accès plus facile aux autres produits présentant les mêmes caractéristiques. Enfin, certains produits sont plus «sophistiqués» dans le sens où ils sont associés à des niveaux de productivité supérieurs; les pays qui exploitent ce créneau obtiendront généralement de meilleurs résultats que les autres en termes de croissance.

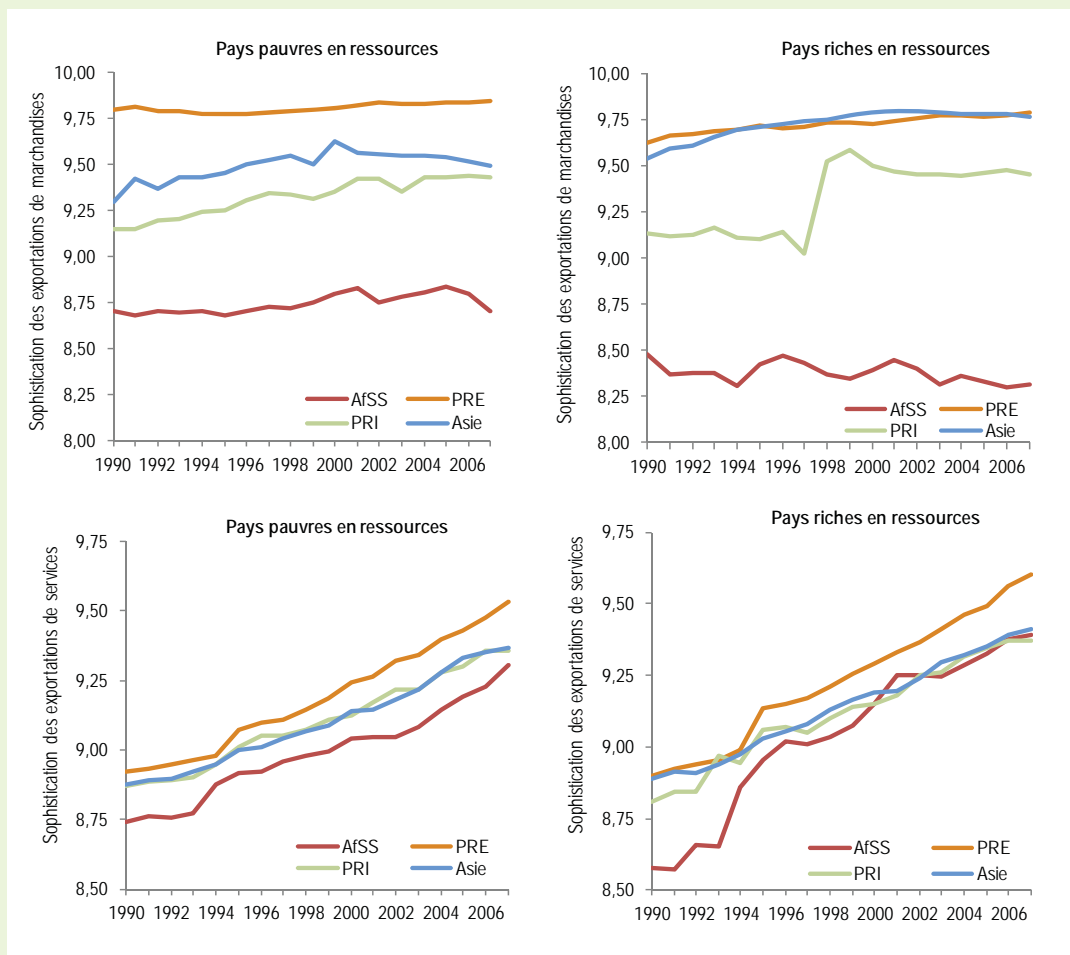
La sophistication des exportations influe-t-elle sur la croissance?

Des études empiriques montrent que la sophistication des exportations aide au décollage de la croissance dans les pays en développement. Une sophistication initiale des exportations (marchandises et services) se traduit par un accroissement de la production, même après neutralisation des effets du développement financier, du capital humain et de la libéralisation du secteur extérieur. Selon les estimations d'Anand, Mishra et Spatafora (à paraître), une augmentation d'un écart-type du degré de sophistication des biens ou des services est associée à respectivement 0,11 ou 0,13 point de hausse du taux de croissance moyen annuel. Si les marchandises ou les services subsahariens étaient aussi sophistiqués qu'en Chine ou en Inde, le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne progresserait de respectivement 0,23 ou 0,17 point.

Quel est le degré de sophistication des exportations subsahariennes?

- Le niveau global de sophistication des exportations de marchandises subsahariennes n'évolue guère, contrairement à celui des exportations de services, qui a progressé très sensiblement (graphique 1). Nous mesurons le degré de sophistication des exportations subsahariennes à l'aide de la méthodologie mise au point par Hausmann, Hwang et Rodrik (2007). Cette mesure rend compte de la composition des exportations, indiquant si elles consistent principalement en produits généralement exportés par des pays à revenu élevé (et considérés comme relativement sophistiqués) ou en produits exportés par des pays à faible revenu (et considérés comme relativement peu sophistiqués).
- Certains pays subsahariens s'élèvent dans l'échelle de valeur pour des produits existants ou pénètrent sur des segments de marché nouveaux et plus sophistiqués.
 - Les exportations kenyanes et éthiopiennes de fleurs coupées et autres produits horticoles s'appuient sur des technologies sophistiquées et des services modernes (sélection et clonage de nouvelles variétés végétales, transport et logistique, suivi des marchés en temps réel, méthodes modernes d'organisation et de gestion).
 - Le Rwanda a réussi à progresser dans l'échelle de valeur en exportant du café de marque et a également fait une percée sur le marché artisanal américain.
 - D'autres pays sont parvenus à entrer sur de nouveaux marchés d'exportation, dont le *Mali* (mangues fraîches pour l'Europe), le Lesotho (vêtements) et l'Ouganda (poissons congelés). On notera que tous ces pays ont réussi à se diversifier malgré leur enclavement géographique. Au Mali, l'innovation décisive a consisté à surmonter les obstacles en mettant sur pied un système de transport multimodal (route, fer, mer) susceptible de se substituer au transport aérien, tout en respectant les exigences de qualité et les normes phytosanitaires.

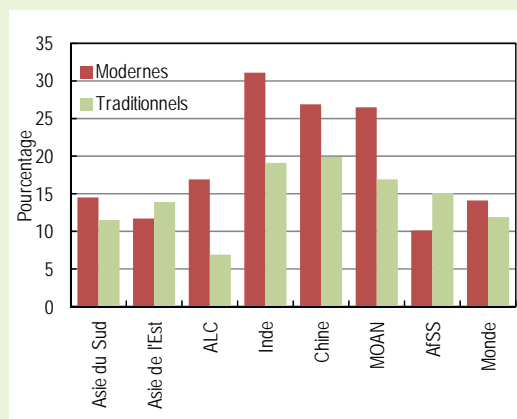
Cet encadré a été préparé par Rahul Anand, Saurabh Mishra, Nikola Spatafora et Montfort Mlachila. Il s'appuie sur le travail d'Anand, Mishra et Spatafora (à paraître).

Encadré 3.1 (suite)**Graphique 1. Sophistication des exportations dans le temps, pour marchandises et services**

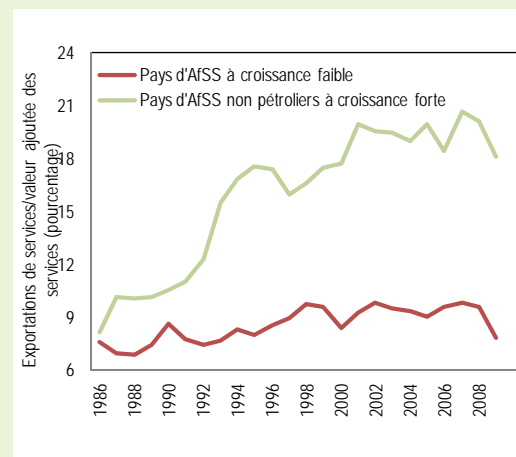
Source : Anand, Mishra et Spatafora (à paraître).

Note : PRE = pays à revenu élevé.

- En ce qui concerne les services, le Kenya et le Ghana sont les principaux exportateurs de services aux entreprises externalisés et dominant notamment le marché des centres d'appels. Le Kenya est également devenu une plateforme régionale pour les services aux entreprises tels que la comptabilité et la conception assistée par ordinateur. Il a pu s'appuyer sur les services liés aux technologies de l'information et des communications grâce aux avantages qu'il détient en termes de coût, à ses investissements dans des infrastructures adaptées (la fibre optique, notamment) et à une main-d'œuvre relativement qualifiée et urbaine. Même s'il doit encore faire ses preuves à l'exportation, le système de paiement électronique et de comptes de dépôt virtuels M-PESA, qui est accessible par le téléphone mobile, est une innovation incontestable. M-PESA traite aujourd'hui plus de transactions au Kenya que toutes les agences Western Union dans le monde et offre des services bancaires mobiles à plus de 70 % de la population adulte du pays.
- Les exportations de services progressent assez fortement en Afrique subsaharienne, à un rythme toutefois plus lent que dans les pays partenaires émergents (graphique 2). La croissance des

Encadré 3.1 (fin)**Graphique 2. Exportations de services traditionnels et modernes; croissance tendancielle récente, 2000–07**

Source : Anand, Mishra et Spatafora (à paraître).

Graphique 3. Échangeabilité internationale des services

Source : Anand, Mishra et Spatafora (à paraître).

services modernes est toutefois moins soutenue que celle des services traditionnels. Les services modernes sont ceux qui nécessitent peu d'interactions individuelles directes, qui peuvent être stockés et échangés par voie numérique et se caractérisent généralement par des gains de productivité plus élevés et plus rapides. Il est à noter que les pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole ont mieux su tirer parti de la mondialisation des services que leurs voisins (graphique 3) : leur part des exportations n'a cessé de croître¹.

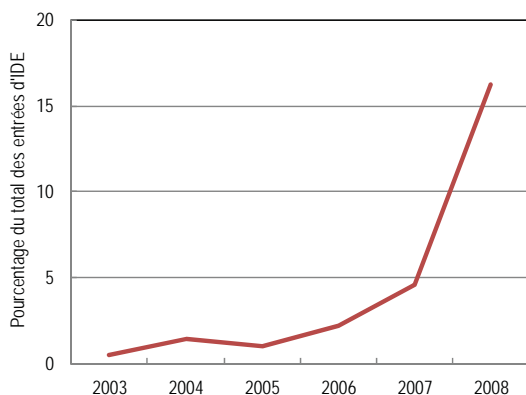
¹ Les pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole comprennent le Botswana, le Cap-Vert, l'Éthiopie, Maurice, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie.

secteurs se caractérisent par une forte intensité de main-d'œuvre locale. L'Inde investit des montants significatifs dans le secteur manufacturier mauricien. La Chine est également en train de créer plusieurs zones économiques spéciales (ZES) en Afrique subsaharienne pour y promouvoir l'industrie manufacturière (encadré 3.3). Les montants en jeu sont souvent considérables. Par exemple, les investisseurs chinois se sont engagés à hauteur de 5 milliards de dollars (2,3 % du PIB nigérian) pour financer la première phase de la zone franche de Lekki, qui est détenue à 60 % par un promoteur chinois et à 40 % par la collectivité locale. Bien que ces zones ne soient que des solutions de second choix par rapport à des réformes économiques globales, elles pourraient présenter des avantages pour la Chine comme

pour les pays d'accueil. Premièrement, pour faire face à la hausse des coûts du travail en Chine, elles peuvent permettre la réimplantation — sous forme de pôles industriels — de secteurs d'activité chinois parvenus à maturité (textile, par exemple). Deuxièmement, elles peuvent produire des biens manufacturés pour les pays avancés et les marchés africains où des obstacles commerciaux sont imposés aux entreprises implantées en Chine. Troisièmement, les pays d'accueil subsahariens peuvent bénéficier d'investissements supplémentaires, de créations d'emplois et de transferts de technologie. Certains des risques inhérents aux ZES sont abordés plus loin dans ce chapitre.

Néanmoins, des problèmes de compétitivité-coût peuvent dissuader l'investissement

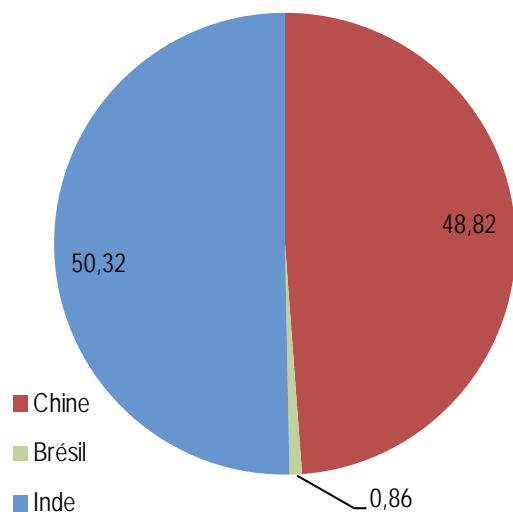
Graphique 3.8. Afrique subsaharienne : entrées d'IDE chinois



Sources : Nations Unies, base de données statistiques sur le commerce des marchandises (Comtrade); FMI, Département des statistiques et International Financial Statistics.

Graphique 3.9. Répartition de l'encours de l'IDE des pays BIC en AfSS en 2006

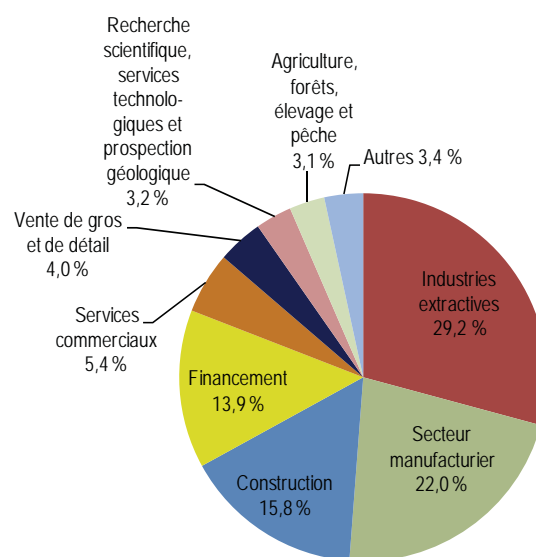
(Pourcentage)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), base de données sur l'IDE.

dans le secteur manufacturier de certains pays subsahariens. Bien que l'on ne dispose pas de données complètes pour la région subsaharienne, les indicateurs relatifs à un échantillon de pays semblent indiquer une compétitivité-coût généralement inférieure à celle d'autres gros exportateurs de produits manufacturés. Le tableau 3.2 montre que, sauf au Ghana, la combinaison des

Graphique 3.10. Composition sectorielle des investissements chinois en Afrique à fin 2009



Source : autorités chinoises.

Note : comprend l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord.

coûts du travail et de la productivité dans les ZES subsahariennes existantes est moins compétitive que dans les ZES du Bangladesh ou du Vietnam.

INCIDENCES ÉCONOMIQUES DES NOUVEAUX PARTENARIATS ÉTABLIS PAR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Quelles sont les incidences économiques du développement des relations entre l'Afrique subsaharienne et divers partenaires émergents? Premièrement, la réorientation des flux commerciaux de l'Afrique subsaharienne est la conséquence d'un essor du commerce avec des partenaires émergents, et non d'un détournement des échanges; la région bénéficie donc des avantages généralement associés à tout développement du commerce international¹³.

¹³Il est à noter que cet essor du commerce n'est pas lié à l'augmentation des exportations de pétrole puisqu'un développement significatif des échanges a été observé également pour des pays non exportateurs de pétrole, comme cela a déjà été indiqué dans ce chapitre.

Encadré 3.2. Les flux d'IDE chinois vers l'Afrique subsaharienne

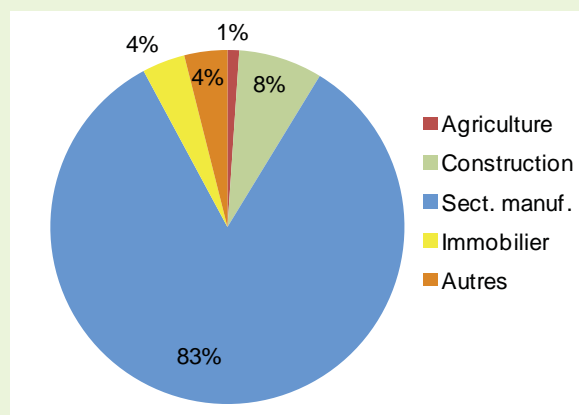
L'IDE chinois en Afrique subsaharienne prend différentes formes et passe par divers mécanismes de financement. Une multitude d'acteurs entrent en jeu, de l'entreprise privée individuelle aux très grandes entreprises d'État. De nombreux projets d'investissement dans les ressources naturelles s'appuient sur des programmes d'investissement comprenant des projets d'infrastructure connexes. Les modes de financement vont également des financements privés aux prêts accordés par la Export-Import Bank of China ou d'autres banques d'État. En finançant des prises de participation privées pour la création de coentreprises, le Fonds de développement sino-africain de la China Development Bank joue aussi un rôle de plus en plus important.

Bien que les secteurs des ressources naturelles et des infrastructures attirent l'essentiel de l'IDE chinois en Afrique subsaharienne, les investissements dans le secteur manufacturier sont en hausse. De manière générale, les grandes entreprises d'État tendent à se concentrer plutôt sur les ressources et les infrastructures, tandis que les entreprises privées privilégient le secteur manufacturier et les services. Par conséquent, même si les ressources naturelles et les infrastructures sont sans doute le pôle le plus important en valeur, le nombre de projets privés concernant d'autres secteurs n'est pas négligeable et progresse; il est probablement supérieur à 2.000¹.

L'un des principaux investissements chinois hors du secteur des ressources naturelles subsahariennes est l'acquisition par la Chinese Industrial and Commercial Bank de 20 % du capital de la Standard Bank sud-africaine, pour un montant de 5,4 milliards de dollars.

Certains éléments semblent indiquer que les entreprises chinoises sont à la recherche de marchés en développement à l'échelon local ou régional, ou tirent avantage du traitement commercial préférentiel dont bénéficient les exportations subsahariennes dans les pays avancés. Ainsi, les financements chinois (IDE et prêts) destinés à l'Éthiopie, un pays pauvre ne possédant guère de ressources naturelles, sont essentiellement motivés par l'existence d'un vaste marché en croissance (avec plus de 80 millions d'habitants, l'Éthiopie est le deuxième pays subsaharien par sa population) et les possibilités de participer à de grands projets d'investissements publics, plutôt que par un besoin d'approvisionnement en ressources naturelles. C'est au secteur manufacturier que va l'essentiel de l'IDE chinois (graphique 1), attiré non seulement par la taille du marché éthiopien, mais aussi par le faible coût du travail et la possibilité de louer de très vastes superficies de terres. Dans le secteur de l'habillement, certains pays d'Afrique australe ont également attiré des investisseurs chinois grâce à la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique. Ce texte permet aux pays subsahariens admissibles d'accéder au marché américain en franchise de douane (Broadman, 2006;

Graphique 1. IDE chinois vers l'Éthiopie par secteur, chiffres cumulés pour 2003-09



Source : Ethiopia Investment Agency.

Préparé par Montfort Mlachila, Noriaki Kinoshita et Sukhwinder Singh, cet encadré s'appuie également sur les travaux de Mlachila et Takebe (2011).

¹Les estimations du nombre d'entreprises chinoises investissant directement en Afrique subsaharienne varient considérablement, car les petites et moyennes entreprises échappent souvent aux statistiques officielles. Pour de plus amples explications, voir Mlachila et Takebe (2011).

Encadré 3.2 (suite)**Tableau 1. Chine : flux d'IDE vers l'Afrique subsaharienne et les pays à faible revenu (PFR)**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne
	(Millions de dollars)							
Afrique subsaharienne	68	152	201	362	1.297	5.480	1.070	1.233
<i>Dont</i> : PFR	47	126	139	262	767	598	943	412
PFR d'Amérique latine	6	1	3	21	63	13	9	17
PFR d'Asie	42	97	118	231	820	917	1.202	489
PFR du Moyen-Orient	3	161	128	81	194	145	77	113
	(En pourcentage de l'IDE total de la Chine)							
Afrique subsaharienne	4,1	5,3	2,3	3,4	10,2	33,0	5,2	9,1
<i>Dont</i> : PFR	2,8	4,4	1,6	2,4	6,0	3,6	4,6	3,6
PFR d'Amérique latine	0,3	0,0	0,0	0,2	0,5	0,1	0,0	0,2
PFR d'Asie	2,5	3,4	1,3	2,1	6,4	5,5	5,9	3,9
PFR du Moyen-Orient	0,2	5,7	1,4	0,8	1,5	0,9	0,4	1,5

Source : *Statistical Bulletin of China, Outward Foreign Direct Investment*.

CNUCED, 2010). Même dans les pays riches en ressources naturelles, l'IDE chinois ne se concentre pas forcément dans ce secteur seulement, comme le montre le cas zambien (tableau 1).

Un certain nombre d'éléments montrent que les investisseurs chinois privés sont de plus en plus présents en Afrique subsaharienne. Selon la Export-Import Bank of China, sur les 800 entreprises chinoises présentes en Afrique en 2006, environ 85 % étaient des petites et moyennes entreprises (PME) détenues par des capitaux privés. L'enquête de la banque semble montrer que la majorité d'entre elles ont pris pied en Afrique par le biais d'activités commerciales qui les ont ensuite conduites à investir pour servir les marchés locaux. La fiabilité des fournisseurs locaux étant souvent aléatoire, ces entreprises tendent à acheter l'essentiel de leurs pièces, composants et matériels en Chine et dans d'autres pays (notamment en Afrique du Sud). La plupart des PME privées n'ont bénéficié que d'aides très limitées de la part de l'État chinois. Elles se sont généralement appuyées sur leurs propres ressources financières et ont visé les marchés locaux.

Tableau 2. IDE chinois dans certains pays d'Afrique subsaharienne

Pays	Pétrole/gaz	Industries extractives	Agriculture	Services	Infrastructures	Secteur manufacturier
Angola	X	--	--	Télécommunications	Logements, routes, voies ferrées	Véhicules légers
Éthiopie	--	X	--	Télécommunications, électricité, eau	Construction	Habillement, chaussures/cuir
Gabon	X	X	--	--	Port, voies ferrées, centrale électrique	--
Ghana	--	--	Volaille	Petit commerce, import/export	--	Habillement, chaussures/cuir
Kenya	--	X	Café	Télécommunications	Routes	Habillement, chaussures
Madagascar	--	--	Sucre	Finance, télécommunications	--	Habillement
Mali	--	--	Colon	Électricité, eau	Construction	Agroalimentaire
Ouganda	--	X	Colon	Télécommunications, électricité	Construction	Électronique, agroalimentaire
Nigéria	X	--	--	Télécommunications, services	Construction	Agroalimentaire
Maurice	--	--	--	Petit commerce, import/export	--	Habillement, textiles
Tchad	X	--	--	--	Routes, centrale électrique	--
Zambie	--	X	Colon	Finance, télécommunications, tourisme	Construction	Habillement, textiles, agroalimentaire

Source : Mlachila et Takebe (2011).

Encadré 3.2 (fin)

Dans le secteur de la construction, les liens entre l'IDE chinois et les économies locales semblent relativement ténus et moins solides que dans l'industrie manufacturière. ACET (2009) note que les entreprises chinoises décrochent des contrats parce qu'elles proposent des prix bas et des délais rapides, même si elles ont tendance à recruter peu de main-d'œuvre locale. Dans le secteur manufacturier, en revanche, une fois qu'elles se sont engagées à créer des activités sur place, elles font essentiellement appel à des travailleurs locaux. Une étude réalisée par Gu (2009) au Ghana, à Madagascar et au Nigéria le confirme tout particulièrement pour ce qui concerne les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre.

Tableau 3.2. Productivité et coût du travail dans certaines ZES

Pays	Production par travailleur (dollars de 2008)	Coût mensuel moyen d'un travailleur non qualifié (dollars)
Chine		
ZES de Shenzhen	...	525
Toute la Chine	...	202
Autres pays en dev. d'Asie		
Bangladesh	11.715	46
Vietnam	15.167	102
Afrique subsaharienne		
Ghana	37.294	118
Kenya	13.646	117
Lesotho	9.913	150
Sénégal	12.433	225

Sources : Farole (2011); données de CEIC; calculs des services du FMI.

Note : Les données se rapportent à 2008. Le chiffre pour la ZES de Shenzhen est le salaire moyen pour les travailleurs de tous les secteurs de la zone. Le chiffre donné pour *Toute la Chine* est le salaire moyen pour les travailleurs des secteurs chinois de l'agriculture et de la construction. Les autres chiffres se rapportent aux diverses ZES existant dans les pays, repris de Farole (2011).

Deuxièmement, les échanges commerciaux avec un plus grand nombre de partenaires semblent atténuer la forte volatilité qui caractérise traditionnellement les exportations de la région, ce qui pourrait favoriser la croissance économique à long terme. Troisièmement, le financement d'activités économiques par des partenaires émergents peut contribuer à doper la croissance. Quatrièmement, la croissance de ces partenaires a des effets positifs indirects sur l'économie subsaharienne : en raffermissant les cours des produits de base, elle a permis une amélioration des termes de l'échange avec tous les partenaires traditionnels et émergents.

L'étude du FMI (2011) démontre de manière empirique l'effet positif que certains partenariats avec des pays émergents ont sur les pays subsahariens¹⁴. Cela dit, les avantages découlant de la réorientation des échanges ne se répartissent pas uniformément entre les pays ni à l'intérieur des pays.

Effets positifs du développement des échanges

Les exportations vers des partenaires non membres du CAD sont devenues un levier majeur de l'essor des exportations subsahariennes. Entre 1990 et 2010, alors que la valeur des exportations subsahariennes a progressé d'en moyenne 8,5 % par an, les

exportations vers les pays non membres du CAD ont compté pour environ 4 points dans cette hausse. En outre, la contribution des partenaires émergents à la croissance des exportations subsahariennes est encore plus importante depuis quelques années et représente environ deux tiers de la hausse totale des exportations entre 2005 et 2010.

¹⁴À partir d'un modèle autorégressif dynamique intégrant plusieurs variables et plusieurs pays, l'étude du FMI met en évidence un effet positif significatif de la demande et de la productivité des BRIC sur la production des pays à faible revenu de la région subsaharienne mais aussi d'autres régions.

Encadré 3.3. Les zones économiques spéciales chinoises en Afrique subsaharienne

Dans le cadre de sa stratégie consistant à «aller à l'étranger», la Chine installe plusieurs zones économiques spéciales (ZES) en Afrique subsaharienne. Cinq ZES sont actuellement en cours d'aménagement dans quatre pays de la région (tableau 1) et une en Égypte. Pour ce faire, 250 millions de dollars ont été investis par la Chine jusqu'à la fin de 2010¹. Ces projets sont conformes à l'engagement pris lors du Forum sur la coopération sino-africaine de 2009, aux termes duquel trois à cinq des cinquante ZES qui seraient créées à l'étranger à moyen terme le seraient en Afrique.

Les entreprises chinoises jouent généralement un rôle moteur dans la création des ZES et la promotion de pôles industriels dans le secteur manufacturier. Le lieu d'implantation des ZES en cours de construction a été choisi à l'issue d'un appel d'offres formel auquel ont répondu des entreprises chinoises privées ou d'État. Celles-ci ont également négocié avec les pouvoirs publics des pays subsahariens concernés au sujet d'incitations et de responsabilités particulières. La plupart de ces zones sont soumises à un régime type, sans dispositions dérogatoires particulières. Les promoteurs chinois (ou une coentreprise réunissant un promoteur chinois et ses partenaires subsahariens) construiront des infrastructures dans ces zones, et les pouvoirs publics locaux se chargeront de leur approvisionnement en électricité, eau et gaz, de leur desserte par des voies de communication, etc. Globalement, l'objectif des ZES est d'inciter d'autres acteurs de l'industrie manufacturière à investir (principalement des entreprises chinoises, même si certaines zones sont également accessibles à des investisseurs locaux et non chinois) afin de créer des synergies au niveau des pôles industriels.

De leur côté, les autorités chinoises apportent généralement des subsides et une aide à la constitution de réseaux aux promoteurs de ces zones. Ainsi, chaque promoteur peut bénéficier de 200 à 300 millions de renminbis (29–44 millions de dollars) de subventions et 2 milliards de renminbis (294 millions de dollars) sous forme de prêts de longue durée. Les subventions auxquelles les promoteurs peuvent prétendre représentent jusqu'à 30 % de certains des coûts préalables aux travaux de construction. L'État chinois a également organisé des événements commerciaux pour assurer la promotion des ZES et aidé les promoteurs à trouver des solutions aux retards qu'accusaient certains projets à Maurice et au Nigéria.

Tableau 1. Zones de coopération économique et commerciale de la Chine en Afrique subsaharienne

Pays (ZES)	Année de planification	Avancement fin 2010	Secteur visé
Zambie (Chambishi)	2003	Opérationnel et en construction	Transformation du cuivre et du cobalt; habillement, aliments, appareils ménagers, tabac, électronique
Nigéria (Lekki)	2003	En construction	Équipement de transport, textiles et industries légères, appareils ménagers et télécommunications. Possibilité de raffinerie de pétrole
Nigéria (Ogun)	2004	En construction	Matériaux de construction et céramique, ferronnerie, meubles, transformation du bois, médicaments, ordinateurs, éclairage
Maurice (Jinfei)	2006–07	En construction	Articles manufacturés (textiles, habillement, machines, haute technologie), commerce, services (tourisme, finance, éducation)
Éthiopie (Orientale)	2006–07	En construction	Machines électriques, acier et métallurgie, et matériaux de construction

Source : Brautigam, Farole et Tang (2011).

Encadré préparé par Hui Jin et s'inspirant essentiellement du travail de Brautigam, Farole et Tang (2011).

¹La dénomination officielle est «zone de coopération économique et commerciale». Voir le Bureau d'information du Conseil des affaires de l'État chinois (2010).

Bon nombre des avantages résultant des échanges de l'Afrique subsaharienne avec ses nouveaux partenaires, y compris ses partenaires régionaux, sont les mêmes que ceux qui sont généralement associés à un essor du commerce international. La multiplication des échanges imputable aux partenaires émergents favorise la spécialisation en fonction des avantages comparatifs, stimulant ainsi la productivité et la production. En majorant les économies d'échelle, le commerce avec des partenaires émergents fait baisser les coûts de production en Afrique subsaharienne et accroît la diversité des marchandises disponibles, aspect particulièrement important pour la plupart des petits pays subsahariens ayant une petite classe moyenne. Les exportations subsahariennes vers de nouveaux partenaires produisent également des effets dynamiques pour la région, par le biais des transferts de technologie et des incidences sur la croissance économique de l'apprentissage par la pratique¹⁵.

Effets de la diversification des partenaires

L'un des bénéfices majeurs des relations établies avec de nouveaux partenaires réside dans la perspective d'atténuer la volatilité des exportations et de doper ensuite la croissance à long terme. En diversifiant leurs partenaires commerciaux, les pays subsahariens pourraient rendre leurs exportations moins volatiles et ainsi atténuer la volatilité de leur production. À son tour, la moindre volatilité des exportations et de la production pourrait accélérer la croissance à long terme de la région, sachant que plusieurs études (comme celle de Loayza et Hnatkovska, 2003) semblent indiquer une corrélation négative entre la volatilité de la production et la croissance à long terme.

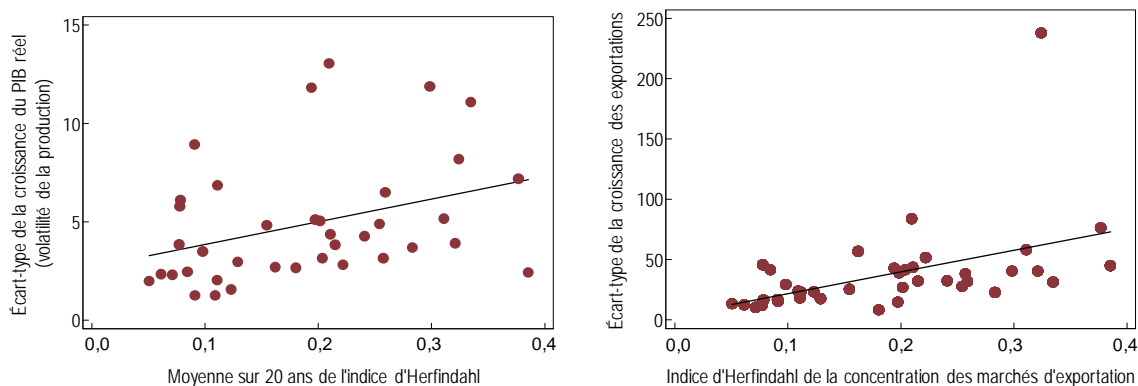
¹⁵De nombreuses études empiriques constatent que les exportations influent de manière significative sur l'apprentissage par la pratique, notamment celles de Blalock et Gertler (2004) et de Kraay (2002), même s'il convient de noter que certaines autres ne concluent pas à l'existence d'un tel lien (Clerides, Lach et Tybout, 1996, par exemple).

Bien que le fait d'avoir plus de partenaires commerciaux expose les pays subsahariens à la volatilité de la production de nouveaux pays, la diversification est censée atténuer la volatilité globale dans la région. Le graphique 3.11 montre en effet que, de 1990 à 2010, la volatilité des exportations et de la production était plus importante dans les pays subsahariens dont les partenaires commerciaux étaient moins nombreux. Les effets positifs de la diversification étaient limités quand il y avait une corrélation étroite entre la croissance économique des partenaires traditionnels et celle des partenaires émergents, mais cela devrait moins être le cas si le découplage entre pays émergents et avancés qui est observé depuis quelques années se poursuit.

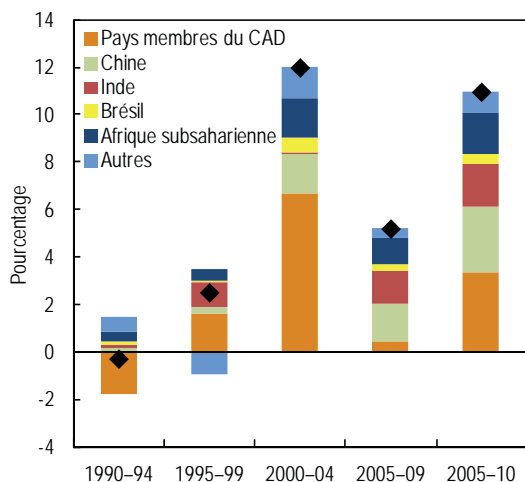
Le potentiel de réduction de la volatilité est clairement apparu lors de la dernière récession mondiale. Il ressort du graphique 3.12 que, si les pays membres du CAD ont contribué à la croissance des exportations subsahariennes d'en moyenne 6,6 points par an entre 2000 et 2004, ils n'y ont contribué que pour moins de 1 point entre 2005 et 2009 du fait du ralentissement de leurs économies. En revanche, les pays non membres du CAD ont davantage contribué à la croissance des exportations subsahariennes entre 2000–04 et 2005–09, jouant ainsi un rôle d'amortisseur pour les exportations subsahariennes et pour les économies de la région en général. De fait, la croissance subsaharienne n'a subi qu'un ralentissement modéré et bref durant la Grande Récession qu'ont traversée les pays avancés. L'effet d'amortisseur produit par les partenaires émergents est particulièrement appréciable sachant que les importations des pays avancés frappés par la crise devraient décliner pendant encore plusieurs années, plus longtemps même que leur production (FMI, 2010).

Effets de l'investissement direct étranger

Les incidences économiques de l'IDE des partenaires émergents en Afrique subsaharienne ne se limitent pas à une augmentation des réserves en devises et, éventuellement,

Graphique 3.11. Afrique subsaharienne : concentration et volatilité des marchés d'exportation

Source : calculs des auteurs.

Graphique 3.12. Afrique subsaharienne : contributions moyennes à la croissance des exportations

Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

des recettes fiscales¹⁶. Par le biais des transferts de technologie, l'IDE dans l'industrie manufacturière (entre autres au Ghana, à Maurice et au Nigéria), l'agriculture (secteur agroalimentaire) et le tourisme favorise les gains de productivité régionaux. Les investissements dans le secteur des services financiers sont également importants, car le développement financier va de pair avec une croissance à long terme plus soutenue.

¹⁶L'effet sur les recettes peut être sensiblement diminué quand l'IDE s'accompagne d'avantages fiscaux très larges.

Surtout, le financement d'infrastructures (souvent associé à des IDE à grande échelle) par des partenaires émergents, principalement chinois, est un moyen particulièrement efficace d'améliorer la compétitivité dans les régions où les infrastructures manquent, comme en Afrique subsaharienne. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, les partenaires émergents financent beaucoup de projets d'infrastructure en Afrique subsaharienne, ce qui peut doper l'activité économique et de surcroît favoriser l'intégration régionale. Certains craignent toutefois que les avantages directs de certains projets ne soient limités en raison du faible recours à la main-d'œuvre locale.

Effets sur les termes de l'échange de l'Afrique subsaharienne

En tant qu'exportateurs nets de produits de base, la plupart des pays subsahariens devraient tirer parti de la croissance économique qu'enregistrent d'autres régions émergentes et qui influe positivement sur les cours des produits de base. L'essor rapide de certains marchés émergents a contribué de manière décisive à l'envolée des cours dans la première décennie 2000. La croissance économique chinoise, en particulier, a fait grimper les cours du pétrole ainsi que des produits minéraux et agricoles, dont la Chine est importatrice nette et l'Afrique subsaharienne

exportatrice nette. À titre d'exemple, en 2010, la Chine absorbait environ 20 % de la consommation mondiale de ressources énergétiques non renouvelables (pétrole, gaz, charbon), 23 % des principales cultures (maïs, coton, riz, soja et blé) et 40 % des métaux de base (cuivre, aluminium). Dans son analyse concernant l'influence de l'économie chinoise sur les cours mondiaux des produits de base, Roache (à paraître) constate que l'augmentation de 1 point de la croissance de la production industrielle chinoise se traduit par une hausse de 2 points des cours du pétrole et du cuivre.

La contribution des pays émergents à l'évolution des cours mondiaux des produits manufacturés influe aussi favorablement sur les termes de l'échange de l'Afrique subsaharienne.

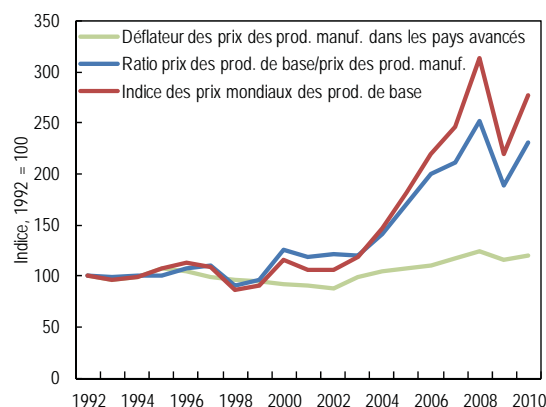
Ainsi, la croissance des partenaires commerciaux producteurs de produits manufacturés (Chine, par exemple) est bénéfique à l'Afrique subsaharienne, car elle diminue l'inflation des prix dans le panier des importations subsahariennes. Les effets positifs de la hausse des cours des produits de base et de la moindre inflation des importations manufacturières sur les termes de l'échange régionaux sont illustrés par le graphique 3.13, où l'on voit que le ratio indice des cours mondiaux des produits de base/déflateur des prix manufacturiers a considérablement augmenté depuis le début de la première décennie 2000. Cette amélioration des termes de l'échange a favorisé la croissance économique régionale : c'est ce que montre la relation positive entre croissance économique et amélioration des termes de l'échange en Afrique subsaharienne (graphique 3.14).

Avantages de l'intégration régionale

Les pays subsahariens pourraient bénéficier du renforcement de la coopération intrarégionale favorisé par la consolidation du vaste marché régional. Une Afrique subsaharienne plus intégrée pourrait :

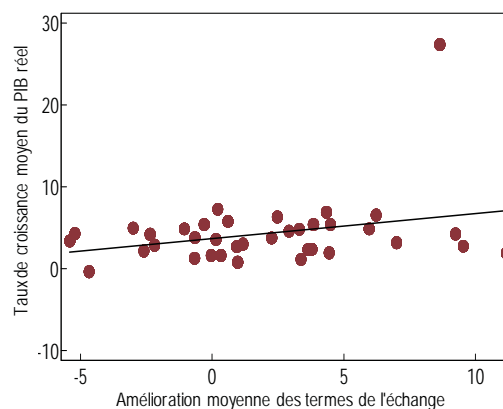
- Attirer davantage d'investisseurs directs étrangers intéressés par ce marché régional, ce qui aurait des effets bénéfiques

Graphique 3.13. Indices des prix internationaux des produits de base et des produits manufacturés



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.14. Afrique subsaharienne : termes de l'échange et croissance du PIB, 1990–2010



Source : calculs des auteurs.

riques prenant la forme de transferts de technologie et de gains de productivité. L'expérience chinoise, par exemple, nous montre qu'une part importante de l'IDE dans ce pays semble retirer des avantages de l'accès au vaste marché chinois.

- Favoriser la compétitivité de la région en promouvant une répartition plus efficace des facteurs de production. Ainsi, les exportations régionales pourraient être produites à moindre coût grâce à une intégration verticale de la

production des différents pays, qui pourrait comprendre les échanges d'intrants et de machines, et à la mobilité de la main-d'œuvre. En ce qui concerne ce dernier point, on peut là encore se fonder sur l'expérience de la Chine et constater que les migrations de main-d'œuvre à l'intérieur du pays ont aidé à modérer les pressions salariales dans un contexte de croissance économique rapide.

NOUVELLES PERSPECTIVES, DÉFIS ET ENJEUX

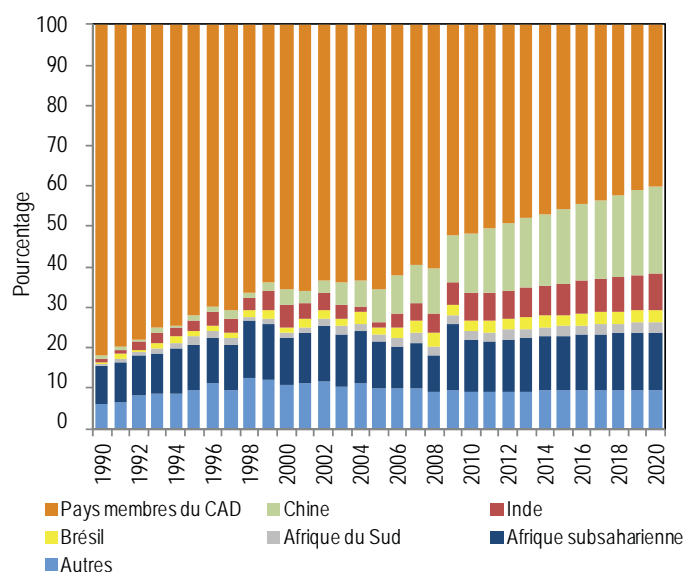
Étant donné que les pays en développement devraient connaître une croissance économique supérieure à celle des pays avancés, au moins jusqu'à la fin de la décennie, la réorientation du commerce subsaharien vers les partenaires émergents devrait également se poursuivre. D'après les projections fondées sur les paramètres du modèle de gravité utilisé ici et les projections des *Perspectives de l'économie mondiale* concernant la croissance de la production dans les différents pays, la part des exportations subsahariennes à destination des partenaires non membres du CAD passera d'environ 50 % à environ 60 % entre 2010 et 2020 (graphique 3.15). Selon ces projections, d'ici la fin de la décennie, les échanges commerciaux de l'Afrique subsaharienne s'effectueront donc essentiellement avec des pays non membres du CAD.

Nouvelles perspectives

Les relations établies avec des partenaires émergents offrent de nouvelles perspectives aux pays subsahariens :

- *Délocalisation d'activités économiques en Afrique subsaharienne.* La hausse des salaires au Brésil, en Chine, en Inde

Graphique 3.15. Afrique subsaharienne : exportations estimées et projetées par partenaire¹



Sources : FMI, *Direction of Trade Statistics*; estimations et projections des auteurs.

¹Les projections sont fondées sur le PIB prévu des pays d'AfSS et de leurs partenaires commerciaux ainsi que sur l'élasticité des exportations des pays d'AfSS par rapport à leur propre PIB et à celui de leurs partenaires, résultant de l'analyse de gravité des exportations.

et ailleurs pourrait inciter ces pays à délocaliser encore davantage en Afrique subsaharienne, surtout pour l'industrie manufacturière légère. Les BIC ne cessent de s'élever dans la chaîne de valeur (Chine et Inde dans le secteur manufacturier, Brésil dans les biocarburants), ce qui leur offre des possibilités de délocaliser en Afrique subsaharienne. Selon Yang (à paraître), le rééquilibrage qui s'opère au niveau mondial entre pays avancés et émergents pourrait accélérer ce processus et se traduire par une modernisation plus rapide des industries chinoise et indienne.

- *Intrants et biens de consommation à bas prix.* Comme cela est expliqué plus haut, l'Afrique subsaharienne devrait tirer avantage des importations bien moins chères en provenance de ses partenaires émergents par rapport à ses partenaires traditionnels. Les biens d'équipement

à bas prix dopent la productivité des producteurs subsahariens, tandis que les importations manufacturières à bas prix profitent aux consommateurs et aux producteurs (poussées salariales moins fortes, intrants moins chers)¹⁷.

- *Accès à des technologies plus adaptées.* L'intensification des relations de commerce et d'investissement avec d'autres pays en développement permet aux pays de la région d'avoir également accès à des technologies moins coûteuses et moins sophistiquées, convenant peut-être davantage à leur niveau de développement.
- *Bénéfices économiques de l'intégration intrarégionale.* Comme cela est expliqué plus haut, l'intégration intrarégionale pourrait aussi stimuler la croissance en favorisant l'IDE horizontal, en créant des économies d'échelle et en améliorant la répartition des facteurs de production dans la région.

Défis

Un certain nombre de défis sont également associés aux relations plus étroites tissées avec des partenaires émergents :

- *Malédiction des ressources naturelles.* Comme les liens commerciaux de la région avec les principaux partenaires émergents concernent presque essentiellement des exportations de matières premières, une mauvaise gestion des ressources naturelles peut entraîner bon nombre des problèmes économiques que rencontrent généralement les pays

tributaires de leurs ressources naturelles et que les pays subsahariens connaissent depuis des décennies : éviction des activités à plus forte valeur ajoutée, politiques macroéconomiques procycliques, accélération dangereuse de l'épuisement des ressources naturelles et forte volatilité des termes de l'échange.

- *Coûts de la transition.* L'augmentation des échanges commerciaux avec de nouveaux partenaires a été à l'origine d'une redistribution des facteurs de production et de certains coûts de transition (faillites d'entreprises, hausse du chômage). Par exemple, les secteurs hors exploitation des matières premières, tels que l'industrie manufacturière ou alimentaire, peuvent être pénalisés par la baisse des prix des importations (produits manufacturés de Chine ou produits alimentaires transformés du Brésil) et par l'appréciation de la monnaie que peut entraîner l'augmentation des exportations de produits de base¹⁸.
- *Évolutions structurelles rapides.* Les relations plus étroites des pays subsahariens avec leurs partenaires émergents et leur décollage économique vont très certainement continuer de faire profondément évoluer l'offre et la demande de produits subsahariens. La croissance économique soutenue des pays émergents pourrait encore faire grimper les cours des produits de base; de plus, les tensions salariales observées dans le secteur manufacturier et celui des services dans les pays partenaires émergents pourraient inciter ces derniers à

¹⁷L'étude de l'OCDE (2010, page 79) illustre la baisse relative des prix des biens d'équipement en relation avec l'Inde et la Chine. Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de l'ONU (2010) évoque également les effets positifs de la baisse des prix des biens de consommation sur les tensions salariales et l'intérêt des médicaments génériques de base pour les ménages à faible revenu.

¹⁸Plusieurs études ont démontré les effets néfastes de ces importations sur l'industrie manufacturière locale (en termes de pertes d'emplois, de répartition des revenus et de pauvreté). Sur ce point, voir le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de l'ONU (2010) pour les secteurs de l'habillement et du meuble, et Giovannetti et Sanfilippo (2009) pour une étude sur le textile, l'habillement, les chaussures, les machines et l'outillage.

délocaliser une partie de leurs activités en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, de nouvelles technologies pourraient influencer sur l'intégration des processus de production des pays subsahariens et émergents. Ces évolutions pourraient être aussi radicales et avoir des répercussions aussi étendues que la flambée récente des cours des produits de base, si bien que les entreprises et les pouvoirs publics subsahariens pourraient avoir d'énormes difficultés à s'y préparer.

Enjeux pour les pouvoirs publics

Les perspectives autant que les défis à venir soulignent la nécessité pour les pays subsahariens de se doter de politiques appropriées afin de tirer le meilleur parti possible de leur réorientation vers des partenaires émergents.

Alors que des pans importants de la population mondiale connaissent des taux de croissance économique exceptionnellement élevés, l'occasion s'offre à l'Afrique subsaharienne de renforcer ses liens avec les pays émergents pour progresser plus vite vers la prospérité économique et l'éradication d'une pauvreté endémique. Les gouvernements subsahariens sont des acteurs clés du développement économique et doivent se montrer à la hauteur de leur tâche. Les perspectives et les défis décrits plus haut doivent les inciter tout particulièrement à :

- *Améliorer la gestion des ressources naturelles.* À moyen et à long terme, la demande de produits énergétiques et minéraux des pays émergents à forte croissance devrait faire monter les cours des produits de base et le revenu des pays subsahariens. Cela nécessitera :
 - *Une gestion macroéconomique responsable* pour éviter d'importantes distorsions (taux de change surévalués, budgets nationaux non viables, régimes commerciaux restrictifs) et la malédiction des ressources. C'est la voie qu'ont suivie plusieurs pays
- *L'utilisation des recettes générées par les ressources naturelles pour doper la productivité locale.* De Feranti *et al.* (2002) décrivent comment les exportateurs avisés de ressources naturelles (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande et pays scandinaves, par exemple) ont su utiliser ces recettes pour améliorer la formation générale et continue, financer des incitations en faveur de la recherche-développement, renforcer les technologies de l'information et des communications, créer des infrastructures publiques de qualité et renforcer les institutions. De même, en Afrique subsaharienne, les recettes générées par les produits de base devraient être consacrées au financement des projets et des réformes qui sont indispensables pour doper la compétitivité, comme ceux qui sont prévus dans le premier pilier de la stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique (2010). Il est d'autant plus crucial d'améliorer la productivité que les pays subsahariens pourraient devoir affronter la concurrence d'autres pays à faible revenu en plein essor, notamment des nouveaux tigres asiatiques.
- *Fixer des orientations sans favoriser de secteurs en particulier.* Compte tenu du caractère imprévisible des évolutions structurelles que pourrait entraîner le rapprochement entre les pays subsahariens et leurs partenaires émergents, les gouvernements devraient mettre l'accent sur la promotion des gains de productivité et la lutte contre la pauvreté, quel que soit le secteur favorisé par les mutations rapides de l'économie mondiale. Les pays subsahariens devraient donc

- s'attacher à améliorer la productivité de leurs économies dans plusieurs domaines où ils se sont fait distancer par d'autres régions, notamment l'éducation, la santé, la libéralisation du commerce, les infrastructures et d'autres domaines liés au climat de l'investissement.
- *Accroître la flexibilité de l'économie et renforcer les systèmes de protection.* Vu l'importance des coûts transitoires, certains secteurs pourraient faire face à des changements structurels rapides dans les pays partenaires émergents. Les pouvoirs publics des pays subsahariens doivent mettre en œuvre des politiques permettant des ajustements et prévoyant des systèmes de protection pour les plus vulnérables. Il peut s'agir, par exemple, de programmes de recyclage destinés à favoriser le redéploiement de la main-d'œuvre et de politiques facilitant la financiarisation de l'économie et donc l'accès au crédit en vue de redistribuer le capital dans les secteurs compétitifs. Il faut également mettre en place des programmes de transferts efficaces pour lutter contre la pauvreté¹⁹.
 - *Promouvoir l'intégration régionale.* Pour mettre à profit les possibilités sans précédent que peut offrir l'intégration régionale, il faudrait que les gouvernements subsahariens poursuivent le processus de libéralisation des échanges intrarégionaux, d'intégration des institutions et de développement des infrastructures régionales. La modernisation de ces infrastructures pourrait avoir des retombées considérables. Buys *et al.* (2010), par exemple, concluent qu'en investissant 20 milliards de dollars dans une première phase de modernisation des infrastructures de transport subsaha-
- riennes, puis encore 1 milliard par an dans leur entretien, il serait possible de développer le commerce intrarégional par voie terrestre : l'augmentation pourrait être de l'ordre de 250 milliards de dollars.
- *Négocier un meilleur accès aux marchés, surtout pour les produits à forte valeur ajoutée.* Le niveau et la structure des obstacles au commerce mis en place dans bon nombre de pays partenaires émergents empêchent l'essor et la sophistication des exportations en Afrique subsaharienne. Comme le montre le tableau 3.3, nombre de partenaires émergents ont des régimes plus restrictifs et certains appliquent une très forte progressivité des droits de douane²⁰. Cette question devrait faire partie des priorités des négociations bilatérales, régionales et multilatérales. Les objectifs devraient être de réduire le niveau global de protection dans les pays partenaires émergents, de réduire le plus possible la progressivité des droits de douane et de ne plus limiter l'accès en franchise de douane aux produits africains de faible valeur ou partiellement transformés²¹. Comme l'agriculture continue d'employer les couches les plus pauvres de la population subsaharienne, il faudrait que les négociations mettent l'accent sur la réduction des obstacles aux exportations agricoles²².

¹⁹Voir, par exemple, la stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique (2010) qui s'attache en priorité à diminuer la vulnérabilité de la région et accroître sa capacité d'adaptation.

²⁰Citons en particulier le Brésil, l'Inde, la Malaisie et les pays subsahariens eux-mêmes, qui conservent des régimes extrêmement restrictifs, les obstacles les plus pénalisants étant prévus pour les importations de produits manufacturés, de produits alimentaires et d'animaux vivants. On notera également que, en dehors de la Chine, les pays émergents n'ont pas passé d'accords commerciaux préférentiels en vue de soutenir le développement en Afrique subsaharienne, contrairement à ce que font généralement les partenaires traditionnels.

²¹Voir, par exemple, l'étude de 2010 du NEPAD sur les perspectives de diversification en Afrique.

²²Au sujet des obstacles non tarifaires aux exportations subsahariennes vers la Chine, voir ACET (2009).

Tableau 3.3. Caractère restrictif des politiques commerciales et progressivité des droits de douane, 2006–09 (données les plus récentes)

	Indice global du caractère restrictif de la politique commerciale ¹	Progressivité tarifaire selon traitement NPF ²
CAD	9,5	93,5
AfSS	19,4	56,5
Principaux pays émerg. partenaires (moyenne)	13,1	37,6
Chine	9,8	24,1
Inde	18,0	-34,5
Brésil	22,1	140,4
Indonésie	7,6	67,6
Malaisie	24,8	101,0
Arabie Saoudite	5,3	0,0
Turquie	4,1	-35,3

Source : Indicateurs de la politique commerciale de la Banque mondiale.

¹Équivalent tarifaire selon traitement de la nation la plus favorisée (NPF) et mesures non tarifaires pour toutes les marchandises.

²Différence entre les droits de douane pour les produits finis et les matières brutes, en pourcentage.

- Mettre davantage à profit les zones économiques spéciales.* Les gouvernants devraient garder à l'esprit que les ZES ne sont qu'un pis-aller par rapport à l'adoption de réformes économiques globales. Bien que les ZES puissent contribuer à promouvoir l'industrie manufacturière dans nombre de pays, les expériences menées en Afrique ont donné des résultats contrastés (Farole, 2011). Toutefois, les montants substantiels qui ont été investis plus récemment par la Chine dans des ZES d'Afrique subsaharienne semblent destinés à des projets bien financés, correspondant à une demande avérée du côté des entreprises chinoises. Ces projets se rapprochent donc plus des investissements indiens réussis dans

des ZES à Maurice que des investissements engagés dans la plupart des pays subsahariens, généralement à l'initiative des pouvoirs publics du pays hôte et entièrement avec des capitaux publics. Si les pays subsahariens décidaient de promouvoir les ZES, ils devraient limiter autant que possible les coûts budgétaires résultant de ce choix et faire en sorte que l'IDE produise des effets maximaux sur la croissance subsaharienne en facilitant les transferts de savoir-faire et de technologie, en renforçant les liens au niveau local et en assurant la diversification au profit de nouveaux secteurs, sans recourir à des avantages fiscaux et financiers discrétionnaires ni au financement direct de projets par l'État.

APPENDICE 1. SOURCES ET DÉFINITIONS

Le présent chapitre utilise les données commerciales par partenaire tirées des statistiques du FMI sur la répartition géographique des échanges commerciaux et de la base de données Comtrade des Nations Unies. L'analyse de la composition du commerce par produit se fonde sur les données de Comtrade, avec regroupement des 10 catégories de produits à un chiffre de la Révision 3 de la Classification type pour le commerce international (CTCI-Rév. 3) en sept catégories plus vastes : aliments et boissons (qui comprend produits alimentaires et animaux vivants, boissons et tabacs et huiles d'origine animale ou végétale), produits énergétiques (combustibles minéraux), matières brutes, produits chimiques, produits manufacturés (qui comprend articles manufacturés et articles manufacturés divers), machines et «non classé ailleurs».

À partir de la classification des pays couramment utilisée dans les *Perspectives économiques régionales*, les pays subsahariens sont répartis en quatre groupes tout à fait distincts (pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire non exportateurs de pétrole, pays à

faible revenu et États fragiles à faible revenu) et en trois autres sous-groupes (pays riches en ressources naturelles non exportateurs de pétrole, pays côtiers pauvres en ressources naturelles et pays enclavés pauvres en ressources naturelles (pour connaître la liste des pays de chaque groupe et les critères de classification, voir l'appendice statistique).

Dans ce chapitre, le terme «partenaires traditionnels» désigne généralement les pays membres du CAD, car ils ont été les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne durant de nombreuses décennies. Ce sont les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Les autres pays sont considérés comme émergents et ont été classés dans le groupe des BIC (Brésil, Inde et Chine), le Groupe des Cinq (comprenant les cinq partenaires émergents les plus importants après les BIC : Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Indonésie, Malaisie et Thaïlande), le groupe des pays subsahariens (partenaires intrarégionaux) ou le groupe des «autres pays».

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 16 septembre 2011 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition de septembre 2011 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données et les projections couvrent 44 pays qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice). La composition de ces groupes de pays a légèrement changé par rapport à la dernière édition au vu des données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et à l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2010.

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMA). Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les onze pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas classés comme exportateurs

de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 992,70 dollars en 2008–10, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode de l'Atlas.

- Les quatorze pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 992,70 dollars en 2008–10 (Banque mondiale, méthode Atlas) et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.
- Les douze États fragiles qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole avaient une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

Le groupe des pays riches en ressources naturelles (pétroliers et non pétroliers) du tableau AS MN 1 n'a pas changé. Les pays pauvres en ressources naturelles sont répartis entre pays côtiers et pays enclavés.

Enfin, au tableau AS MN 2, les pays sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la CEMAC; la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU).

Sauf indication contraire, les chiffres se rapportant aux divers groupes ne prennent pas en

compte le Zimbabwe en raison de la mauvaise qualité des données. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1–4, AS7–8, AS14, AS16 et AS23–24, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS9–13, AS17–22 et AS25–27, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS5–6 et AS15, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso*
Cameroun*	Côte d'Ivoire	Bénin*	Burundi*
Congo, Rép. du	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du*
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie*
Guinée équatoriale	Sierra Leone*	Érythrée	Lesotho
Nigéria	Zambie*	Gambie*	Malawi*
Tchad		Ghana*	Mali*
		Guinée-Bissau*	Niger*
		Libéria*	Ouganda*
		Kenya	République
		Madagascar*	Centrafricaine*
		Maurice	Rwanda*
		Mozambique*	Swaziland
		São Tomé-et-Príncipe*	Zimbabwe
		Sénégal*	
		Seychelles	
		Tanzanie*	
		Togo*	

L'astérisque (*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPT renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

Tableau AS MN 2. Afrique subsaharienne : composition des groupements régionaux en Afrique

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie
Mali	équatoriale	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	République	Kenya		Madagascar	
Sénégal	Centrafricaine	Madagascar		Malawi	
Togo	Tchad	Malawi		Maurice	
		Maurice		Mozambique	
		Ouganda		Namibie	
		Rwanda		Seychelles	
		Seychelles		Swaziland	
		Swaziland		Tanzanie	
		Zambie		Zambie	
		Zimbabwe		Zimbabwe	

Liste des tableaux

AS1. Croissance du PIB réel	75
AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole	76
AS3. Croissance du PIB réel par habitant.....	77
AS4. PIB réel par habitant	78
AS5. Prix à la consommation, moyenne.....	79
AS6. Prix à la consommation, fin de période	80
AS7. Investissement total.....	81
AS8. Épargne nationale brute	82
AS9. Solde budgétaire global, dons compris.....	83
AS10. Solde budgétaire global, hors dons	84
AS11. Recettes publiques, hors dons.....	85
AS12. Dépenses publiques	86
AS13. Dette publique	87
AS14. Masse monétaire au sens large	88
AS15. Expansion de la masse monétaire au sens large.....	89
AS16. Créances sur le secteur privé non financier	90
AS17. Exportations de biens et de services	91
AS18. Importations de biens et de services.....	92
AS19. Balance commerciale, marchandises	93
AS20. Solde extérieur courant, dons compris.....	94
AS21. Solde extérieur courant, hors dons.....	95
AS22. Dons officiels.....	96
AS23. Taux de change effectifs réels	97
AS24. Taux de change effectifs nominaux	98
AS25. Dette extérieure envers les créanciers publics	99
AS26. Termes de l'échange, marchandises	100
AS27. Réserves	101

Tableau AS1. Croissance du PIB réel (Pourcentages)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	8,6	11,2	7,5	7,6	9,5	7,1	5,2	7,0	5,9	7,0
Hors Nigéria	11,0	12,3	10,9	9,9	13,4	8,8	2,4	4,3	4,2	7,7
Angola	17,8	11,2	20,6	20,7	22,6	13,8	2,4	3,4	3,7	10,8
Cameroun	3,0	3,7	2,3	3,2	3,4	2,6	2,0	3,2	3,8	4,5
Congo, Rép. du	4,3	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,5	8,8	5,0	7,0
Gabon	2,7	1,4	3,0	1,2	5,6	2,3	-1,4	5,7	5,6	3,3
Guinée équatoriale	16,2	38,0	9,7	1,3	21,4	10,7	5,7	-0,8	7,1	4,0
Nigéria	7,0	10,6	5,4	6,2	7,0	6,0	7,0	8,7	6,9	6,6
Tchad	8,7	33,6	7,9	0,2	0,2	1,7	-1,2	13,0	2,5	6,9
Pays à revenu intermédiaire	5,0	4,9	5,0	5,5	5,6	4,0	-0,9	3,6	4,6	4,1
Hors Afrique du Sud	5,3	5,9	4,1	5,2	5,6	5,5	1,5	6,1	8,2	5,6
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,6	3,6	-1,7	2,8	3,4	3,6
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,0	-4,9	7,2	6,2	5,3
Cap-Vert	7,2	4,3	6,5	10,1	8,6	6,2	3,7	5,4	5,6	6,4
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	7,7	13,5	7,3
Lesotho	3,8	2,4	3,0	4,7	4,5	4,2	3,1	3,6	5,1	5,1
Maurice	4,7	5,5	1,5	4,9	5,8	5,5	3,0	4,2	4,2	4,1
Namibie	6,3	12,3	2,5	7,1	5,4	4,3	-0,7	4,8	3,6	4,2
Sénégal	4,4	5,9	5,6	2,4	5,0	3,2	2,2	4,2	4,0	4,5
Seychelles	3,7	-2,9	6,7	6,4	9,6	-1,3	0,7	6,2	5,0	4,4
Swaziland	2,6	2,3	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	2,0	-2,1	0,6
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,7	6,7
Pays à faible revenu	6,4	5,8	6,7	6,6	6,7	6,3	5,0	5,7	5,0	6,7
Hors États fragiles	7,3	6,6	7,6	7,7	7,6	7,1	5,5	6,2	5,9	6,7
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,8	4,3
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	7,9	4,9	5,6
Éthiopie	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	8,0	7,5	5,5
Gambie	4,6	7,0	0,3	3,4	6,0	6,3	6,7	6,1	5,5	5,5
Kenya	5,1	4,6	6,0	6,3	7,0	1,5	2,6	5,6	5,3	6,1
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-3,7	0,6	1,0	4,7
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,6	4,2
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	5,3	5,5
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	6,8	7,2	7,5
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,1	9,6	-0,9	8,0	5,5	12,5
Ouganda	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,2	5,2	6,4	5,5
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	7,5	7,0	6,8
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	5,0	5,1	51,4
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	7,0	6,9	7,3	6,7	6,4	6,1	6,1
États fragiles	3,1	2,9	3,5	2,6	3,1	3,3	2,9	3,8	1,2	6,6
Zimbabwe compris	3,1	2,9	3,5	2,6	3,1	3,3	2,9	3,8	1,2	6,6
Burundi	3,8	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,2	4,8
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	3,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	7,2	6,5	6,0
Côte d'Ivoire	1,6	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,8	2,4	-5,8	8,5
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,2	6,3
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	4,0	4,2
Guinée-Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	4,8	4,7
Libéria	6,4	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	5,6	6,9	9,4
République centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,1	5,0
São Tomé-et-Príncipe	6,1	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5	5,0	6,0
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,2	3,7	3,8	4,4
Zimbabwe ¹	-6,8	-6,9	-2,2	-3,5	-3,7	-17,7	6,0	9,0	6,0	3,1
Afrique subsaharienne	6,5	7,1	6,2	6,5	7,2	5,7	2,7	5,4	5,2	5,8
<i>Médiane</i>	5,2	4,7	5,3	5,2	5,5	5,1	3,2	5,1	5,0	5,5
Zimbabwe compris	6,5	7,1	6,2	6,5	7,2	5,7	2,7	5,4	5,2	5,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,4	7,4	7,2	7,2	8,3	6,8	3,7	5,4	5,4	6,8
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,6	5,9	6,0	4,9	1,5	4,5	4,8	5,2
Hors Afrique du Sud	6,1	5,8	6,0	6,3	6,4	6,1	4,1	5,8	5,8	6,4
Zone franc	4,9	7,7	4,9	2,9	4,6	4,2	2,7	4,8	3,3	5,7
UEMOA	3,7	2,9	4,7	3,2	3,4	4,2	2,9	4,6	1,9	6,6
CEMAC	6,1	12,6	5,1	2,5	5,9	4,3	2,4	5,1	4,7	4,9
CAE-5	6,7	6,3	6,6	7,7	7,1	5,7	5,1	5,8	5,9	6,0
SADC	6,5	5,7	6,6	7,2	7,7	5,4	-0,1	3,6	3,9	5,0
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,5	3,6	-1,7	3,1	3,5	3,6
COMESA	7,3	6,8	7,2	7,7	8,1	6,8	5,3	5,9	5,8	5,4
Pays à forte intensité de ressources	7,8	10,2	6,7	7,0	8,6	6,6	4,5	6,7	5,3	7,3
Pétrolières	8,6	11,2	7,5	7,6	9,5	7,1	5,2	7,0	5,9	7,0
Non pétrolières	3,4	4,7	2,3	3,5	3,4	3,3	0,1	4,2	1,1	9,5
Pays à faible intensité de ressources	5,8	5,3	6,0	6,2	6,3	5,1	1,6	4,5	5,1	4,8
Pays côtiers	5,2	4,9	5,4	5,7	5,8	4,2	0,2	3,8	4,7	4,5
Pays enclavés	8,0	6,9	8,4	8,3	7,9	8,5	6,5	6,8	6,2	5,8
IADM	6,7	6,2	6,9	6,8	6,6	7,3	5,1	6,2	6,7	6,5
Régime de taux de change fixe	4,8	7,6	4,7	3,1	4,6	4,0	2,5	4,7	3,3	5,6
Régime de taux de change flottant	6,9	7,0	6,6	7,2	7,7	6,0	2,8	5,5	5,5	5,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des Perspectives de l'économie mondiale (16 septembre 2011).

¹ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole (Pourcentages)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	10,7	11,3	8,3	11,4	13,2	9,5	8,0	7,9	7,5	7,5
Hors Nigéria	12,1	8,0	10,3	14,3	17,7	10,4	7,5	7,1	7,1	7,6
Angola	17,1	9,0	14,1	23,2	24,4	15,0	8,1	7,6	7,7	10,4
Cameroun	3,6	4,9	3,2	2,9	4,0	3,1	2,9	4,0	4,4	4,0
Congo, Rép. du	5,7	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,9	6,5	7,4	7,8
Gabon	4,2	2,3	4,3	4,9	6,2	3,4	-0,5	6,2	6,7	4,4
Guinée équatoriale	29,3	28,4	22,8	29,8	47,2	18,1	27,6	5,4	12,6	5,0
Nigéria	9,8	13,3	7,0	9,6	10,1	8,9	8,3	8,4	7,8	7,4
Tchad	4,8	2,1	11,0	4,7	3,1	3,0	0,0	15,0	3,6	6,0
Pays à revenu intermédiaire	5,0	4,9	5,0	5,5	5,6	4,0	-0,9	3,6	3,8	4,0
Hors Afrique du Sud	5,3	5,9	4,1	5,2	5,6	5,5	1,5	6,1	5,2	5,3
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,6	3,6	-1,7	2,8	3,4	3,6
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,0	-4,9	7,2	6,2	5,3
Cap-Vert	7,2	4,3	6,5	10,1	8,6	6,2	3,7	5,4	5,6	6,4
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	7,7	6,5	6,5
Lesotho	3,8	2,4	3,0	4,7	4,5	4,2	3,1	3,6	5,1	5,1
Maurice	4,7	5,5	1,5	4,9	5,8	5,5	3,0	4,2	4,2	4,1
Namibie	6,3	12,3	2,5	7,1	5,4	4,3	-0,7	4,8	3,6	4,2
Sénégal	4,4	5,9	5,6	2,4	5,0	3,2	2,2	4,2	4,0	4,5
Seychelles	3,7	-2,9	6,7	6,4	9,6	-1,3	0,7	6,2	5,0	4,4
Swaziland	2,6	2,3	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	2,0	-2,1	0,6
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,7	6,7
Pays à faible revenu	6,4	5,8	6,6	6,6	6,7	6,4	5,0	5,7	5,0	6,5
Hors États fragiles	7,3	6,6	7,6	7,7	7,6	7,1	5,5	6,1	5,9	6,5
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,8	4,3
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	7,9	4,9	5,6
Éthiopie	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	8,0	7,5	5,5
Gambie	4,6	7,0	0,3	3,4	6,0	6,3	6,7	6,1	5,5	5,5
Kenya	5,1	4,6	6,0	6,3	7,0	1,5	2,6	5,6	5,3	6,1
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-3,7	-2,0	0,6	4,7
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,6	4,2
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	5,3	5,5
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	6,6	7,2	7,5
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,1	9,6	-0,9	8,0	5,5	5,1
Ouganda	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,2	5,2	6,4	5,5
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	7,5	7,0	6,8
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	5,0	5,1	51,4
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	7,0	6,9	7,3	6,7	6,4	6,1	6,1
États fragiles	3,0	2,9	3,2	2,4	3,3	3,3	2,9	4,0	1,2	6,6
Zimbabwe compris	3,0	2,9	3,2	2,4	3,3	3,3	2,9	4,0	1,2	6,6
Burundi	3,8	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,2	4,8
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	3,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	7,2	6,5	6,0
Côte d'Ivoire	1,5	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,7	2,8	-5,9	8,5
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,2	6,3
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	4,0	4,2
Guinée-Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	4,8	4,7
Libéria	6,4	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	5,6	6,9	9,4
République Centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,1	5,0
São Tomé-et-Príncipe	6,1	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5	5,0	6,0
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,2	3,7	3,8	4,4
Zimbabwe ¹	-6,8	-6,9	-2,2	-3,5	-3,7	-17,7	6,0	9,0	6,0	3,1
Afrique subsaharienne	7,2	7,2	6,5	7,7	8,4	6,4	3,7	5,6	5,4	5,9
<i>Médiane</i>	5,3	4,8	5,4	5,4	5,7	5,1	3,2	5,4	5,1	5,4
Zimbabwe compris	7,2	7,2	6,5	7,7	8,4	6,4	3,7	5,6	5,4	5,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,7	6,4	7,0	8,3	9,5	7,3	5,0	6,1	5,6	6,6
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,6	5,9	6,0	4,9	1,5	4,5	4,3	5,1
Hors Afrique du Sud	6,1	5,8	5,9	6,2	6,4	6,1	4,1	5,8	5,1	6,2
Zone franc	6,0	5,1	6,2	5,5	7,8	5,2	4,8	5,6	4,3	5,5
UEMOA	3,6	2,9	4,5	3,0	3,5	4,2	2,9	4,7	1,8	5,9
CEMAC	8,3	7,4	7,9	8,1	12,2	6,2	6,8	6,5	6,6	5,1
CAE-5	6,7	6,3	6,6	7,7	7,1	5,7	5,1	5,8	5,9	6,0
SADC	6,5	5,5	6,0	7,5	7,9	5,6	0,6	4,1	4,4	5,0
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,5	3,6	-1,7	3,1	3,5	3,6
COMESA	7,3	6,8	7,2	7,7	8,1	6,8	5,3	5,7	5,8	5,4
Pays à forte intensité de ressources	9,6	10,3	7,3	10,1	11,7	8,6	6,9	7,4	6,7	7,8
Pétrolières	10,7	11,3	8,3	11,4	13,2	9,5	8,0	7,9	7,5	7,5
Non pétrolières	3,4	4,7	2,0	3,2	3,6	3,3	0,1	4,4	1,1	9,5
Pays à faible intensité de ressources	5,8	5,3	6,0	6,2	6,3	5,1	1,6	4,5	4,6	4,7
Pays côtiers	5,2	4,9	5,4	5,7	5,8	4,2	0,2	3,8	4,1	4,4
Pays enclavés	8,0	6,9	8,4	8,3	7,9	8,5	6,5	6,8	6,2	5,4
IADM	6,8	6,4	6,9	6,7	6,9	7,3	5,1	6,1	5,9	6,3
Régime de taux de change fixe	5,8	5,3	5,8	5,4	7,5	4,9	4,4	5,4	4,2	5,4
Régime de taux de change flottant	7,5	7,6	6,6	8,1	8,5	6,7	3,5	5,7	5,7	6,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	5,7	8,2	4,6	4,7	6,6	4,3	2,4	4,2	3,1	4,1
Hors Nigéria	8,1	9,3	7,9	6,9	10,4	6,0	-0,2	1,6	1,5	4,9
Angola	14,6	8,0	17,2	17,4	19,3	10,9	-0,2	0,4	0,7	7,6
Cameroun	0,2	0,9	-0,5	0,4	0,6	-0,2	-0,8	0,7	1,3	2,0
Congo, Rép. du	1,4	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	5,7	2,0	3,9
Gabon	0,4	-1,1	0,5	-1,3	3,0	0,8	-2,8	4,2	4,1	1,8
Guinée équatoriale	12,9	34,1	6,7	-1,6	18,0	7,6	2,8	-3,6	4,1	1,1
Nigéria	4,2	7,6	2,6	3,4	4,1	3,1	4,1	5,8	4,0	3,7
Tchad	6,1	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-0,8	-3,6	10,3	0,0	4,3
Pays à revenu intermédiaire	3,6	3,6	3,9	4,2	3,5	2,7	-2,2	2,4	3,2	2,7
Hors Afrique du Sud	3,3	4,0	2,2	3,3	3,6	3,5	-0,4	4,3	6,3	3,8
Afrique du Sud	3,6	3,5	4,3	4,5	3,4	2,4	-2,8	1,8	2,2	2,3
Botswana	3,0	4,8	0,8	4,3	3,5	1,8	-6,0	5,9	5,0	4,1
Cap-Vert	5,6	2,6	4,9	8,5	7,1	4,7	2,3	3,9	4,1	5,0
Ghana	3,8	2,7	3,4	3,5	3,8	5,7	1,4	5,0	10,7	4,6
Lesotho	1,8	0,1	1,2	2,8	2,6	2,4	1,3	1,8	3,3	3,2
Maurice	3,9	4,6	0,7	4,1	4,8	5,2	2,5	3,7	3,6	3,5
Namibie	4,4	10,4	0,7	5,2	3,5	2,4	-2,5	3,9	2,7	3,3
Sénégal	2,0	3,4	3,2	0,0	2,5	0,8	-0,2	1,8	1,6	2,0
Seychelles	2,7	-2,5	6,2	4,2	9,0	-3,4	0,3	5,0	3,8	3,2
Swaziland	1,6	1,7	1,3	1,7	1,6	1,6	-0,3	2,4	-1,7	1,0
Zambie	3,3	3,1	3,0	3,7	3,6	3,1	3,8	5,0	4,1	4,2
Pays à faible revenu	3,7	2,9	4,1	3,9	3,9	3,6	2,3	3,0	2,3	3,9
Hors États fragiles	4,6	4,0	5,0	4,9	4,8	4,4	2,8	3,5	3,2	4,0
Bénin	0,8	-0,2	-0,4	0,9	1,8	2,2	-0,1	-0,2	0,9	1,4
Burkina Faso	2,9	1,3	6,1	3,1	1,2	2,8	0,8	5,5	2,5	3,3
Éthiopie	8,9	8,9	9,8	8,7	8,9	8,3	7,2	5,5	5,0	3,0
Gambie	1,0	3,4	-3,2	-0,2	2,4	2,7	3,1	2,6	2,0	2,0
Kenya	2,4	2,6	4,0	3,2	3,9	-1,4	-0,4	2,5	2,3	3,1
Madagascar	2,8	2,4	1,8	2,2	3,4	4,3	-6,2	-2,0	-1,6	2,1
Malawi	3,0	3,3	0,5	-0,8	6,5	5,4	6,0	3,5	1,7	1,3
Mali	2,1	-0,2	3,6	2,8	1,9	2,5	2,0	2,8	2,2	2,4
Mozambique	5,7	5,8	6,3	6,6	5,2	4,7	4,2	4,7	5,1	5,4
Niger	2,1	-3,8	5,2	2,6	0,0	6,3	-3,9	4,7	2,3	9,1
Ouganda	4,7	3,4	2,9	7,2	4,9	5,2	3,5	1,5	2,7	1,8
Rwanda	6,6	5,9	7,5	7,3	3,3	8,9	2,0	5,3	4,8	4,6
Sierra Leone	3,4	3,1	3,4	3,9	3,5	2,9	0,7	2,3	2,4	47,6
Tanzanie	5,1	5,5	5,1	5,1	4,9	5,2	4,6	4,4	4,0	4,0
États fragiles	0,1	-0,7	0,8	-0,1	0,3	0,4	0,0	0,9	-1,6	3,6
Zimbabwe compris	-0,3	-1,3	0,5	-0,4	0,0	-0,5	0,3	1,4	-1,1	3,6
Burundi	1,8	2,8	-1,1	3,1	1,5	2,5	1,4	1,8	2,2	2,7
Comores	-0,7	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-0,3	0,0	0,1	1,3
Congo, Rép. dém. du	3,4	3,5	4,7	2,5	3,2	3,1	-0,2	4,1	3,4	2,9
Côte d'Ivoire	-1,7	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	-0,6	-8,6	5,3
Érythrée	-4,5	-2,6	-1,2	-4,3	-1,9	-12,6	0,7	-0,9	4,9	3,2
Guinée	0,8	0,4	1,0	0,4	-0,4	2,6	-2,7	-0,5	1,4	1,7
Guinée-Bissau	0,8	0,3	1,8	-0,2	0,9	1,0	0,7	1,2	2,5	2,5
Libéria	2,7	0,8	2,4	3,7	4,4	1,9	-0,2	1,3	3,2	6,0
République Centrafricaine	0,6	-1,0	0,4	1,8	1,7	0,0	-1,9	0,8	1,5	2,4
São Tomé-et-Principe	4,5	5,0	4,1	5,1	4,4	4,2	2,3	2,7	3,1	3,9
Togo	-0,2	-0,5	-1,4	1,5	-0,2	-0,1	0,7	1,1	1,3	1,8
Zimbabwe ¹	-7,3	-7,9	-3,3	-3,4	-3,9	-18,2	6,0	9,0	6,0	3,1
Afrique subsaharienne	4,3	4,9	4,1	4,3	4,6	3,4	0,6	3,2	2,9	3,5
<i>Médiane</i>	2,8	2,6	2,7	2,9	3,3	2,6	0,7	2,6	2,5	3,1
Zimbabwe compris	4,2	4,9	4,1	4,3	4,6	3,4	0,6	3,2	2,9	3,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,7	4,6	4,6	4,5	5,5	4,1	1,1	2,9	2,9	4,1
Pays importateurs de pétrole	3,5	3,3	3,9	4,0	3,6	2,9	-0,4	2,6	2,8	3,2
Hors Afrique du Sud	3,5	3,1	3,5	3,6	3,7	3,4	1,6	3,4	3,4	3,9
Zone franc	2,1	4,5	2,2	0,2	1,9	1,6	0,0	2,2	0,7	3,1
UEMOA	0,8	-0,6	2,0	0,5	0,7	1,5	0,3	1,8	-0,8	3,7
CEMAC	3,3	9,6	2,4	-0,2	3,1	1,7	-0,2	2,6	2,2	2,4
CAE-5	4,0	3,8	4,2	4,9	4,3	2,9	2,3	3,0	3,1	3,2
SADC	4,8	4,1	5,1	5,6	5,4	3,7	-1,6	2,1	2,3	3,4
Union douanière d'Afrique australe	3,6	3,7	4,0	4,5	3,4	2,4	-2,9	2,0	2,3	2,4
COMESA	4,4	3,9	4,5	4,7	5,0	3,6	2,6	3,4	3,2	2,8
Pays à forte intensité de ressources	5,0	7,2	3,9	4,2	5,8	3,8	1,8	3,9	2,6	4,5
Pétrolières	5,7	8,2	4,6	4,7	6,6	4,3	2,4	4,2	3,1	4,1
Non pétrolières	1,1	1,7	0,3	1,4	1,2	1,1	-2,1	2,2	-0,9	7,3
Pays à faible intensité de ressources	3,8	3,5	4,3	4,3	3,8	3,2	-0,2	2,7	3,1	2,9
Pays côtiers	3,5	3,4	4,0	4,1	3,6	2,6	-1,4	2,3	3,0	2,8
Pays enclavés	4,8	3,6	5,3	5,2	4,8	5,1	3,7	4,2	3,5	3,0
IADM	4,0	3,5	4,1	4,1	3,9	4,5	2,4	3,6	4,1	3,9
Régime de taux de change fixe	2,1	4,5	2,0	0,5	2,0	1,5	-0,1	2,2	0,9	3,1
Régime de taux de change flottant	4,7	5,0	4,6	5,1	5,1	3,8	0,7	3,3	3,3	3,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ En dollars constants de 2009. Le dollar u Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS4. PIB réel par habitant*(En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)*

	2004–08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	681	625	649	676	715	743	761	793	818	851
Hors Nigéria	917	804	856	905	983	1.034	1.032	1.046	1.063	1.110
Angola	992	708	829	974	1.162	1.288	1.285	1.290	1.299	1.397
Cameroun	679	679	675	678	682	681	675	679	688	702
Congo, Rép. du	1.170	1.120	1.173	1.211	1.158	1.188	1.241	1.312	1.338	1.391
Gabon	4.070	4.030	4.051	3.998	4.118	4.152	4.034	4.205	4.376	4.456
Guinée équatoriale	3.923	3.449	3.679	3.620	4.272	4.596	4.722	4.555	4.740	4.792
Nigéria	596	559	574	593	617	637	663	702	730	757
Tchad	298	293	308	301	294	292	281	310	310	323
Pays à revenu intermédiaire	2.083	1.950	2.014	2.090	2.159	2.203	2.143	2.181	2.232	2.280
Hors Afrique du Sud	799	761	773	796	821	843	837	867	906	935
Afrique du Sud	3.553	3.281	3.422	3.576	3.699	3.788	3.683	3.748	3.829	3.919
Botswana	4.390	4.179	4.211	4.391	4.544	4.624	4.344	4.602	4.832	5.028
Cap-Vert	1.588	1.398	1.466	1.591	1.704	1.784	1.825	1.897	1.974	2.073
Ghana	472	438	452	468	486	514	521	547	606	633
Lesotho	407	391	396	406	417	427	433	440	455	470
Mozambique	4.685	4.413	4.444	4.625	4.846	5.098	5.226	5.418	5.612	5.806
Namibie	2.668	2.524	2.542	2.674	2.768	2.834	2.763	2.871	2.949	3.047
Sénégal	508	490	506	506	518	523	522	531	539	550
Seychelles	7.467	6.742	7.159	7.456	8.128	7.849	7.871	8.264	8.582	8.857
Swaziland	1.523	1.477	1.497	1.523	1.546	1.570	1.566	1.603	1.577	1.593
Zambie	364	341	351	364	377	389	404	424	441	460
Pays à faible revenu	260	242	250	259	269	277	283	291	297	308
Hors États fragiles	280	255	268	280	293	305	313	324	334	348
Bénin	350	345	343	347	353	360	360	359	362	368
Burkina Faso	278	258	273	282	285	293	296	312	320	330
Éthiopie	161	134	147	160	174	189	203	214	224	231
Gambie	501	507	491	490	502	516	532	545	556	567
Kenya	441	414	430	444	461	454	453	464	475	489
Madagascar	241	229	233	239	247	257	241	237	233	238
Malawi	147	141	142	141	150	158	168	174	177	179
Mali	314	296	307	315	321	329	336	345	353	361
Mozambique	346	307	327	348	366	383	400	419	440	464
Niger	178	166	174	179	179	190	183	192	196	214
Ouganda	320	290	299	320	336	353	366	371	381	388
Rwanda	298	261	280	301	311	339	345	364	381	399
Sierra Leone	249	232	240	249	258	265	267	273	280	413
Tanzanie	377	341	358	376	394	415	434	453	471	490
États fragiles	208	207	208	208	208	209	209	211	206	214
Zimbabwe compris
Burundi	109	107	105	109	110	113	115	117	119	123
Comores	381	380	388	385	379	374	373	373	374	379
Congo, Rép. dém. du	89	83	87	89	92	95	95	99	102	105
Côte d'Ivoire	541	555	551	539	531	528	532	529	483	509
Érythrée	167	179	177	169	166	145	146	145	152	157
Guinée	391	385	389	391	389	399	389	386	392	399
Guinée-Bissau	267	262	267	266	269	271	274	277	284	291
Libéria	127	119	122	126	132	134	134	136	140	148
République Centrafricaine	218	214	215	218	222	222	218	220	223	228
São Tomé-et-Príncipe	721	660	686	721	753	784	802	824	849	882
Togo	226	227	223	227	226	226	227	230	233	237
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	635	594	613	634	659	676	674	691	706	727
<i>Médiane</i>	392	383	389	388	392	407	416	429	447	467
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	380	351	364	378	396	410	413	424	434	451
Pays importateurs de pétrole	618	582	600	619	639	652	642	653	665	680
Hors Afrique du Sud	322	302	311	321	332	343	346	357	366	379
Zone franc	497	485	494	495	503	509	509	518	520	535
UEMOA	363	355	361	362	364	369	370	376	370	384
CEMAC	805	781	797	797	818	831	828	844	862	881
CAE-5	358	329	342	359	375	386	396	408	421	434
SADC	1.029	951	987	1.029	1.074	1.102	1.075	1.090	1.107	1.133
Union douanière d'Afrique australe	3.370	3.122	3.246	3.389	3.506	3.588	3.484	3.553	3.634	3.722
COMESA	244	225	233	244	255	264	269	277	285	292
Pays à forte intensité de ressources	677	629	649	672	704	728	740	768	787	821
Pétrolières	681	625	649	676	715	743	761	793	818	851
Non pétrolières	659	648	649	658	665	672	661	674	669	706
Pays à faible intensité de ressources	622	583	602	623	645	659	649	660	674	688
Pays côtiers	1.120	1.050	1.085	1.123	1.161	1.182	1.156	1.174	1.199	1.224
Pays enclavés	189	171	180	189	198	208	215	223	230	237
IADM	278	258	268	278	288	300	306	317	328	341
Régime de taux de change fixe	528	515	523	526	535	542	540	550	552	567
Régime de taux de change flottant	661	612	634	660	689	708	706	724	743	765

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

Tableau AS5. Prix à la consommation (Pourcentage moyen de variation annuelle)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	10,7	14,6	14,7	8,0	5,6	10,4	11,1	11,4	9,9	8,9
Hors Nigéria	9,2	13,9	9,8	7,7	5,9	8,8	8,9	7,8	8,8	8,7
Angola	20,9	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	13,7	14,5	15,0	13,9
Cameroun	2,7	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	1,3	2,6	2,5
Congo, Rép. du	3,9	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	5,0	5,9	5,2
Gabon	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	1,9	1,4	2,3	3,4
Guinée équatoriale	4,3	4,2	5,7	4,5	2,8	4,3	7,2	7,5	7,3	7,0
Nigéria	11,6	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,5	13,7	10,6	9,0
Tchad	1,6	-4,8	3,7	8,1	-7,4	8,3	10,1	-2,1	2,0	5,0
Pays à revenu intermédiaire	6,3	2,7	4,5	5,4	7,4	11,8	7,8	4,8	6,2	5,4
Hors Afrique du Sud	8,9	7,1	8,3	8,0	8,4	12,7	10,2	6,5	7,1	6,6
Afrique du Sud	5,6	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	4,3	5,9	5,0
Botswana	9,4	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,9	7,8	6,2
Cap-Vert	2,9	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,0	2,1	5,0	4,9
Ghana	13,0	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	19,3	10,7	8,7	8,7
Lesotho	6,9	4,6	3,6	6,3	9,2	10,7	5,9	3,4	6,5	5,1
Maurice	7,4	4,7	4,9	8,7	8,6	9,7	2,5	2,9	6,7	5,3
Namibie	5,7	4,1	2,3	5,1	6,7	10,4	8,8	4,5	5,0	5,6
Sénégal	3,2	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,7	1,2	3,6	2,5
Seychelles	9,0	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	31,9	-2,4	2,6	4,6
Swaziland	6,9	3,4	4,9	5,2	8,1	12,7	7,4	4,5	8,3	7,8
Zambie	13,7	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,5	9,1	7,5
Pays à faible revenu	8,9	6,8	8,9	7,9	7,6	13,2	13,9	6,3	9,8	11,9
Hors États fragiles	8,7	7,3	8,1	7,5	7,4	13,4	14,2	5,7	10,0	12,9
Bénin	3,9	0,9	5,4	3,8	1,3	8,0	2,2	2,1	2,8	3,0
Burkina Faso	3,8	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	-0,6	1,9	2,0
Éthiopie	13,8	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	36,4	2,8	18,1	31,2
Gambie	6,2	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	5,0	5,9	5,5
Kenya	9,4	11,8	9,9	6,0	4,3	15,1	10,6	4,1	12,1	7,4
Madagascar	12,5	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,2	10,3	8,5
Malawi	11,5	11,4	15,5	13,9	8,0	8,7	8,4	7,4	8,6	11,5
Mali	3,1	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	1,3	2,8	2,3
Mozambique	10,2	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	12,7	10,8	7,2
Niger	3,8	0,4	7,8	0,1	0,1	10,5	1,1	0,9	4,0	2,0
Ouganda	6,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	14,2	9,4	6,5	16,9
Rwanda	10,9	12,0	9,1	8,8	9,1	15,4	10,3	2,3	3,9	6,5
Sierra Leone	12,5	14,2	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	17,8	18,0	11,0
Tanzanie	5,8	4,1	4,4	5,6	6,3	8,4	11,8	10,5	7,0	9,4
États fragiles	9,4	5,1	11,7	9,3	8,5	12,3	12,9	9,1	9,0	7,2
Zimbabwe compris	12,6	8,8	8,7	7,1
Burundi	11,4	8,0	13,5	2,7	8,3	24,4	10,7	6,4	8,7	12,5
Comores	4,0	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	2,7	5,8	3,3
Congo, Rép. dém. du	14,7	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	23,5	14,8	12,5
Côte d'Ivoire	3,2	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4	3,0	2,5
Érythrée	16,4	25,1	12,5	15,1	9,3	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3
Guinée	25,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	15,5	20,6	13,8
Guinée-Bissau	4,0	0,8	3,2	0,7	4,6	10,4	-1,6	1,1	4,6	2,0
Libéria	9,8	3,6	6,9	7,2	13,7	17,5	7,4	7,3	8,8	1,6
République Centrafricaine	3,5	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	1,5	2,8	2,6
São Tomé-et-Príncipe	20,8	13,3	17,2	23,1	18,6	32,0	17,0	13,3	11,4	7,4
Togo	3,8	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	1,9	3,2	4,0	2,8
Zimbabwe	6,2	3,0	3,6	6,5
Afrique subsaharienne	8,3	7,5	8,8	6,9	6,8	11,7	10,6	7,5	8,4	8,3
<i>Médiane</i>	6,7	4,2	6,4	5,8	6,5	10,4	7,3	4,4	6,5	5,5
Zimbabwe compris	10,5	7,4	8,4	8,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,9	8,6	9,0	7,9	7,3	11,9	11,8	6,8	9,0	10,0
Pays importateurs de pétrole	7,3	4,2	6,1	6,4	7,5	12,3	10,3	5,4	7,7	8,0
Hors Afrique du Sud	8,9	6,9	8,7	7,9	7,8	13,1	12,9	6,4	9,0	10,4
Zone franc	3,1	0,4	3,7	3,1	1,5	6,8	2,9	1,8	3,4	3,3
UEMOA	3,4	0,3	4,7	2,2	2,0	7,9	1,0	1,2	3,0	2,4
CEMAC	2,8	0,4	2,7	4,1	1,0	5,7	4,7	2,4	3,8	4,2
CAE-5	7,8	7,8	7,8	6,1	5,8	11,4	11,8	7,2	8,5	10,2
SADC	7,7	5,8	6,3	6,6	8,0	11,5	9,1	6,9	7,7	7,0
Union douanière d'Afrique australe	5,8	1,8	3,6	5,0	7,1	11,6	7,2	4,4	6,0	5,1
COMESA	10,8	9,0	10,1	9,2	9,8	16,0	19,7	6,2	11,9	15,8
Pays à forte intensité de ressources	10,2	13,1	13,7	8,2	5,8	10,5	10,2	10,7	9,6	8,5
Pétrolières	10,7	14,6	14,7	8,0	5,6	10,4	11,1	11,4	9,9	8,9
Non pétrolières	8,1	5,8	8,3	9,2	6,9	10,6	5,0	5,8	7,5	5,9
Pays à faible intensité de ressources	7,2	4,0	5,9	6,1	7,5	12,5	10,7	5,4	7,6	8,2
Pays côtiers	6,6	3,7	5,2	5,5	7,0	11,6	8,0	5,3	6,8	5,8
Pays enclavés	9,5	5,1	8,9	8,3	9,5	15,8	20,3	5,5	10,4	16,4
IADM	8,3	5,8	8,1	7,6	7,7	12,4	14,2	6,6	8,6	11,3
Régime de taux de change fixe	3,6	1,0	3,8	3,5	2,2	7,3	3,6	2,1	3,8	3,7
Régime de taux de change flottant	9,4	8,9	9,9	7,6	7,8	12,6	12,0	8,5	9,4	9,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

Tableau AS6. Prix à la consommation
(Fin de période, variation en pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	9,6	10,6	10,1	7,6	6,7	12,9	11,6	10,5	9,3	8,1
Hors Nigéria	8,4	11,7	7,7	6,2	6,8	9,8	8,0	8,4	9,1	7,4
Angola	17,3	31,0	18,5	12,2	11,8	13,2	14,0	15,3	15,0	11,2
Cameroun	3,1	1,0	3,5	2,4	3,4	5,3	0,9	2,6	2,6	2,5
Congo, Rép. du	4,4	1,1	3,1	8,1	-1,7	11,4	2,5	5,4	5,0	4,2
Gabon	2,3	-0,5	1,1	-0,7	5,9	5,6	0,9	0,7	3,5	3,2
Guinée équatoriale	4,4	5,1	3,2	3,8	3,7	6,2	8,1	7,5	7,3	7,0
Nigéria	10,4	10,0	11,6	8,5	6,6	15,1	13,9	11,7	9,5	8,5
Tchad	3,2	9,2	-3,4	-0,9	1,7	9,7	4,7	-2,2	4,7	5,0
Pays à revenu intermédiaire	7,1	4,3	4,7	6,3	9,1	10,8	6,6	4,2	6,2	5,1
Hors Afrique du Sud	9,5	7,3	8,8	8,4	9,7	13,2	7,5	6,5	7,2	5,9
Afrique du Sud	6,4	3,5	3,6	5,8	9,0	10,1	6,3	3,5	5,9	4,8
Botswana	9,9	7,9	11,3	8,5	8,1	13,7	5,8	7,4	7,2	5,2
Cap-Vert	3,5	-0,3	1,8	5,8	3,4	6,7	-0,4	3,4	6,1	4,3
Ghana	13,7	11,8	14,8	10,9	12,7	18,1	16,0	8,6	9,0	8,5
Lesotho	7,2	3,6	5,1	5,9	10,6	10,5	3,8	3,6	8,3	2,3
Maurice	7,3	5,6	3,9	11,6	8,6	6,8	1,5	6,1	5,8	4,4
Namibie	6,4	4,3	3,5	6,0	7,1	10,9	7,0	3,1	5,7	5,5
Sénégal	3,5	1,7	1,4	3,9	6,2	4,3	-3,4	4,3	2,7	2,3
Seychelles	16,5	3,9	-1,6	0,2	16,8	63,3	-2,5	0,4	5,2	3,5
Swaziland	7,7	3,2	7,6	4,8	9,8	12,9	4,5	4,5	12,3	3,0
Zambie	13,4	17,5	15,9	8,2	8,9	16,6	9,9	7,9	8,9	6,0
Pays à faible revenu	10,1	7,8	8,5	8,3	7,1	18,7	7,2	6,5	14,3	7,5
Hors États fragiles	10,0	7,5	8,0	7,7	7,4	19,5	6,0	6,1	15,5	7,9
Bénin	4,4	2,6	3,7	5,3	0,3	9,9	-2,9	4,0	2,7	3,0
Burkina Faso	4,1	0,7	4,5	1,5	2,3	11,6	-0,3	-0,3	2,0	2,0
Éthiopie	19,3	1,7	13,0	11,6	15,1	55,3	2,7	7,3	38,1	15,0
Gambie	5,2	8,1	4,8	0,4	6,0	6,8	2,7	5,8	6,0	5,0
Kenya	10,0	17,1	4,7	7,3	5,6	15,5	8,0	4,5	11,8	6,0
Madagascar	13,6	27,3	11,5	10,8	8,2	10,1	8,0	10,1	10,5	6,5
Malawi	11,6	13,7	16,6	10,1	7,5	9,9	7,6	6,3	11,4	9,4
Mali	3,7	1,5	3,4	3,6	2,6	7,4	1,7	1,9	2,4	2,8
Mozambique	9,2	9,1	11,1	9,4	10,3	6,2	4,2	16,6	8,0	5,6
Niger	4,5	3,7	4,2	0,4	4,7	9,4	-0,6	2,7	3,4	2,0
Ouganda	7,1	0,9	10,7	7,2	4,4	12,5	12,3	4,2	15,7	10,0
Rwanda	11,4	10,2	5,6	12,1	6,6	22,3	5,7	0,2	7,5	5,5
Sierra Leone	12,4	14,4	13,1	8,3	13,8	12,2	10,8	18,4	16,0	11,0
Tanzanie	6,2	4,1	5,0	6,8	5,8	9,3	10,7	7,2	10,9	5,6
États fragiles	10,4	8,9	10,5	10,6	6,2	15,6	12,2	8,4	9,3	5,5
Zimbabwe compris	11,0	8,1	9,1	5,6
Burundi	12,5	11,8	1,0	9,3	14,7	25,7	4,6	4,1	14,0	10,9
Comores	4,4	3,3	7,2	1,7	2,2	7,4	2,2	3,2	5,0	1,7
Congo, Rép. dém. du	17,2	9,2	21,3	18,2	10,0	27,6	53,4	9,8	16,4	8,5
Côte d'Ivoire	3,9	4,4	2,5	2,0	1,5	9,0	-1,7	5,1	3,0	2,5
Erythrée	17,5	17,4	18,5	9,0	12,6	30,2	22,2	14,2	12,3	12,3
Guinée	24,6	27,6	29,7	39,1	12,8	13,5	7,9	20,8	18,4	10,0
Guinée-Bissau	4,6	2,9	-1,0	3,2	9,3	8,7	-6,4	5,7	2,7	2,0
Libéria	9,5	7,5	7,0	8,9	14,7	9,4	9,7	6,6	6,1	2,2
République Centrafricaine	4,7	-0,3	2,2	7,1	-0,2	14,5	-1,2	2,3	3,7	2,1
São Tomé-et-Principe	21,9	15,2	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	10,0	5,0
Togo	4,9	3,9	5,5	1,5	3,4	10,3	-2,4	6,9	4,5	1,4
Zimbabwe	-7,7	3,2	6,5	6,0
Afrique subsaharienne	8,6	7,2	7,4	7,3	7,8	13,5	8,4	6,9	9,4	6,8
<i>Médiane</i>	6,7	4,4	4,9	7,0	6,8	10,4	4,6	5,2	6,6	5,0
Zimbabwe compris	8,4	6,9	9,4	6,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,5	8,7	8,4	7,8	7,5	15,1	7,4	7,0	11,5	7,1
Pays importateurs de pétrole	8,2	5,7	6,2	7,1	8,4	13,8	6,8	5,1	9,5	6,1
Hors Afrique du Sud	9,9	7,7	8,6	8,4	7,8	17,2	7,1	6,5	12,4	7,1
Zone franc	3,7	2,6	2,4	2,5	2,9	7,8	0,7	3,1	3,5	3,2
UEMOA	4,0	2,8	3,0	2,7	2,9	8,5	-1,5	3,5	2,8	2,4
CEMAC	3,3	2,5	1,8	2,4	3,0	7,1	2,9	2,8	4,2	4,0
CAE-5	8,3	8,8	6,0	7,5	5,6	13,4	9,6	5,0	12,1	6,8
SADC	8,1	6,8	6,2	7,2	9,1	10,9	8,4	6,1	8,0	5,9
Union douanière d'Afrique australe	6,6	3,7	4,0	5,9	8,9	10,3	6,3	3,7	6,0	4,8
COMESA	12,7	9,4	10,0	10,0	9,1	25,2	9,1	6,1	19,0	9,4
Pays à forte intensité de ressources	9,4	10,3	9,8	7,8	6,6	12,7	10,4	10,1	9,1	7,7
Pétrolières	9,6	10,6	10,1	7,6	6,7	12,9	11,6	10,5	9,3	8,1
Non pétrolières	8,6	8,4	8,6	8,7	6,1	11,3	3,4	7,8	7,1	5,2
Pays à faible intensité de ressources	8,1	5,3	5,9	7,0	8,5	14,0	7,0	4,9	9,7	6,1
Pays côtiers	7,3	5,8	4,8	6,5	8,5	10,7	6,7	4,8	7,0	5,2
Pays enclavés	11,7	3,6	10,4	8,8	8,7	27,1	8,0	5,0	19,1	9,3
IADM	9,5	5,5	8,8	7,9	7,7	17,7	7,6	6,3	12,9	7,4
Régime de taux de change fixe	4,1	2,9	2,9	2,9	3,5	8,3	1,4	3,3	4,0	3,4
Régime de taux de change flottant	9,6	8,2	8,4	8,2	8,7	14,6	9,9	7,7	10,5	7,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

Tableau AS7. Investissement total										
<i>(Fin de période, variation en pourcentage)</i>										
	2004–08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	21,4	22,0	20,7	21,3	21,2	22,0	25,1	22,7	21,9	21,9
Hors Nigéria	18,7	19,6	16,9	19,3	18,8	18,9	22,2	20,5	19,4	18,9
Angola	12,8	10,1	8,9	15,4	13,5	16,2	15,2	11,6	12,7	12,8
Cameroun	16,8	20,4	16,8	14,3	15,0	17,5	16,6	16,7	18,1	18,1
Congo, Rép. du	20,9	22,5	20,2	21,6	21,8	18,3	22,5	20,5	23,5	24,2
Gabon	23,4	24,4	21,3	25,1	24,7	21,6	27,0	26,7	26,1	26,9
Guinée équatoriale	35,4	43,7	39,9	32,5	35,3	25,9	48,1	48,4	35,4	36,8
Nigéria	23,1	23,3	23,0	22,6	22,8	24,0	27,0	24,1	23,5	23,8
Tchad	22,9	18,9	15,2	26,9	26,5	27,1	36,9	37,9	28,9	19,8
Pays à revenu intermédiaire	21,0	19,2	19,1	20,6	22,3	23,6	21,1	21,1	20,8	21,2
Hors Afrique du Sud	24,6	23,0	23,0	23,8	26,0	27,4	26,1	27,1	25,1	24,2
Afrique du Sud	19,9	18,1	18,0	19,7	21,2	22,5	19,6	19,3	19,4	20,2
Botswana	28,0	33,2	26,3	24,0	25,8	30,8	30,6	29,9	22,2	20,9
Cap-Vert	41,4	39,5	36,0	38,0	47,0	46,2	39,1	37,7	36,3	33,3
Ghana	20,9	18,0	19,0	21,6	22,9	23,0	23,8	24,7	22,3	22,3
Lesotho	26,6	26,4	24,4	25,2	28,2	28,8	30,3	28,2	31,7	31,2
Maurice	25,6	24,4	22,7	26,7	26,9	27,3	21,2	23,8	24,2	24,3
Namibie	22,8	19,1	19,7	22,3	23,7	29,4	28,0	31,6	34,6	30,6
Sénégal	30,2	26,0	28,5	28,2	34,0	34,1	29,8	31,4	31,5	31,1
Seychelles	31,5	20,5	35,4	30,5	29,5	41,5	36,9	40,3	40,5	28,9
Swaziland	16,0	9,0	23,8	13,9	19,2	13,9	14,4	12,2	10,9	10,9
Zambie	22,7	24,9	23,7	22,1	22,0	20,9	21,6	23,8	24,1	25,5
Pays à faible revenu	19,9	18,3	19,2	19,6	20,3	22,1	21,3	22,3	23,7	24,4
Hors États fragiles	21,6	19,8	20,9	21,6	22,1	23,7	23,0	23,9	24,9	25,0
Bénin	18,0	17,7	17,9	16,4	19,6	18,1	20,8	16,3	17,8	17,6
Burkina Faso	18,4	16,2	20,3	16,4	18,9	20,2	16,7	19,0	17,9	18,3
Éthiopie	24,0	26,5	23,8	25,2	22,1	22,4	22,7	22,3	25,5	26,2
Gambie	20,4	24,2	21,6	23,8	18,3	14,0	18,0	19,5	17,6	16,2
Kenya	17,6	14,4	16,9	17,9	19,1	19,5	19,4	21,9	24,7	25,5
Madagascar	28,8	25,8	23,8	25,0	28,3	40,9	32,2	25,1	19,6	23,0
Malawi	23,7	18,2	22,7	25,7	26,5	25,7	25,6	26,0	18,5	17,6
Mali	17,0	16,5	15,5	16,9	16,9	19,0	20,3	18,4	20,4	21,6
Mozambique	17,2	18,3	17,7	17,0	15,3	17,6	15,0	21,3	21,5	21,9
Niger	23,3	14,6	23,1	23,6	22,8	32,3	33,0	45,9	38,8	31,7
Ouganda	22,1	20,2	22,4	21,2	23,7	23,0	23,5	24,3	25,5	28,4
Rwanda	20,9	19,9	20,9	19,7	20,2	23,5	22,4	21,9	25,1	23,3
Sierra Leone	14,3	10,8	17,4	15,2	13,2	14,8	14,9	35,1	57,7	19,4
Tanzanie	26,1	21,5	23,9	26,4	28,7	29,7	29,4	29,0	28,8	28,8
États fragiles	13,3	13,2	13,0	12,3	12,9	15,3	13,8	15,5	18,0	21,5
Zimbabwe compris
Burundi	16,0	13,3	10,8	16,3	17,5	22,3	22,1	20,9	20,6	21,0
Comores	9,6	8,4	8,3	8,6	10,0	12,8	11,1	15,4	16,5	17,2
Congo, Rép. dém. du	16,1	12,8	13,8	13,2	18,2	22,4	19,4	27,1	29,3	34,1
Côte d'Ivoire	9,7	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	10,2	9,5	10,8	13,0
Érythrée	15,9	20,3	20,3	13,7	12,7	12,7	9,3	9,3	10,0	9,6
Guinée	17,8	20,7	19,5	17,2	14,2	17,5	11,4	10,5	18,1	29,3
Guinée-Bissau	8,2	7,6	6,6	6,4	11,7	8,7	10,1	9,8	10,4	10,1
Libéria
République Centrafricaine	10,0	6,8	9,8	10,1	10,7	12,7	13,2	13,9	13,6	14,8
São Tomé-et-Príncipe	48,2	41,8	81,2	40,0	50,7	27,3	45,0	46,2	57,2	35,7
Togo	15,9	14,5	16,3	16,8	14,6	17,3	18,0	18,9	19,4	21,8
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	20,8	19,9	19,6	20,6	21,4	22,7	22,5	22,0	22,0	22,3
<i>Médiane</i>	20,8	19,1	20,3	21,2	21,2	22,4	22,1	22,3	22,3	22,3
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,5	19,6	19,4	20,4	20,9	22,2	22,4	22,7	22,8	22,9
Pays importateurs de pétrole	20,6	18,9	19,1	20,2	21,5	23,0	21,2	21,6	22,0	22,5
Hors Afrique du Sud	21,1	19,6	20,2	20,7	21,8	23,4	22,5	23,5	24,0	24,3
Zone franc	20,0	20,2	19,4	19,3	20,6	20,7	23,6	24,0	22,8	22,5
UEMOA	17,9	16,2	17,6	17,0	18,6	20,3	19,4	20,3	20,7	20,9
CEMAC	22,2	24,2	21,2	21,7	22,7	21,1	27,9	27,7	24,9	24,1
CAE-5	21,4	18,2	20,4	21,3	23,1	23,8	23,8	24,7	26,1	27,0
SADC	20,2	18,4	18,1	20,0	21,2	23,1	20,5	20,2	20,0	20,6
Union douanière d'Afrique australe	20,4	18,8	18,5	19,9	21,5	23,1	20,3	20,1	19,9	20,5
COMESA	21,4	19,8	20,7	21,2	21,9	23,5	22,2	23,0	24,4	25,6
Pays à forte intensité de ressources	20,9	21,6	20,2	20,6	20,6	21,7	24,3	22,4	21,9	21,7
Pétrolières	21,4	22,0	20,7	21,3	21,2	22,0	25,1	22,7	21,9	21,9
Non pétrolières	18,3	19,8	17,5	16,8	17,0	20,4	19,1	20,2	21,4	20,3
Pays à faible intensité de ressources	20,8	18,8	19,3	20,6	22,0	23,3	21,4	21,8	22,1	22,8
Pays côtiers	20,7	18,6	18,9	20,5	22,1	23,5	21,2	21,3	21,3	21,9
Pays enclavés	21,0	19,6	20,8	20,7	21,2	22,5	22,2	23,5	24,6	25,5
IADM	21,7	20,4	20,8	21,2	22,3	23,8	23,1	23,9	24,4	24,6
Régime de taux de change fixe	20,2	20,1	19,7	19,4	20,9	21,1	23,6	24,1	23,2	22,7
Régime de taux de change flottant	20,9	19,8	19,6	20,8	21,5	23,0	22,3	21,6	21,7	22,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

Tableau AS8. Épargne nationale brute
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	33,3	24,5	27,5	42,8	36,9	34,6	30,1	27,9	31,9	29,8
Hors Nigéria	26,3	17,1	25,3	32,8	29,7	26,8	14,3	20,3	23,6	21,4
Angola	27,5	13,6	27,1	40,9	31,0	24,8	5,2	20,5	24,7	20,1
Cameroun	15,8	17,0	13,4	15,9	16,4	16,3	12,9	13,3	13,9	14,1
Congo, Rép. du	20,4	16,8	23,9	25,2	15,3	20,6	15,1	25,6	30,9	33,9
Gabon	41,6	35,5	44,2	40,6	41,9	45,6	33,1	37,1	40,9	39,1
Guinée équatoriale	34,1	22,1	33,6	40,2	39,6	34,9	31,0	24,2	25,7	26,3
Nigéria	37,6	28,8	28,9	49,2	41,6	39,8	40,4	32,5	37,0	34,9
Tchad	24,2	1,8	16,4	26,5	40,2	35,9	26,6	6,7	10,0	6,8
Pays à revenu intermédiaire	16,4	16,7	16,2	16,3	16,4	16,6	16,7	17,5	17,0	17,1
Hors Afrique du Sud	22,4	22,2	22,2	23,1	24,1	20,6	20,6	20,8	18,0	18,9
Afrique du Sud	14,7	15,0	14,5	14,4	14,3	15,4	15,6	16,5	16,6	16,4
Botswana	39,5	36,2	41,4	41,2	40,8	37,6	24,8	25,0	17,9	19,3
Cap-Vert	30,6	25,1	32,5	32,6	32,3	30,6	23,9	26,5	23,4	21,4
Ghana	14,4	15,5	14,0	15,5	15,1	12,0	19,9	19,5	15,8	17,4
Lesotho	32,7	37,0	27,8	27,0	37,2	34,7	25,1	10,4	5,5	20,1
Maurice	19,7	21,9	18,3	18,0	22,1	18,3	14,9	16,5	14,5	16,6
Namibie	30,3	26,0	24,4	36,1	32,9	32,1	29,8	30,3	33,9	27,3
Sénégal	20,0	19,1	19,6	19,0	22,4	20,0	23,1	25,5	24,2	23,9
Seychelles	10,1	15,0	16,7	17,3	9,0	-7,4	-3,0	8,6	8,3	10,0
Swaziland	12,2	12,2	19,7	6,6	17,0	5,7	0,3	-6,4	-0,9	1,9
Zambie	16,3	13,7	15,2	23,3	15,4	13,8	25,8	27,6	27,3	25,8
Pays à faible revenu	14,8	15,7	14,5	14,8	15,2	14,1	14,3	16,0	16,3	16,6
Hors États fragiles	16,0	16,8	16,0	15,5	16,7	15,3	15,1	16,8	17,2	16,8
Bénin	10,6	10,7	11,6	11,1	9,4	10,1	11,9	9,4	10,2	10,5
Burkina Faso	8,2	5,2	8,7	7,3	10,6	9,0	12,5	15,5	16,3	13,1
Éthiopie	21,1	24,6	20,0	18,1	23,5	19,2	19,5	20,7	21,2	19,0
Gambie	9,5	17,2	8,1	13,6	7,8	0,6	5,0	4,0	0,4	2,0
Kenya	16,0	17,2	17,2	16,8	15,5	13,0	13,3	15,6	15,8	17,0
Madagascar	16,4	16,6	13,2	16,2	15,6	20,4	11,5	12,0	12,8	16,9
Malawi	14,3	7,0	8,0	13,2	27,4	16,0	20,1	24,8	13,2	14,5
Mali	9,0	8,6	7,0	12,9	10,0	6,3	14,3	10,9	13,6	15,7
Mozambique	6,3	7,7	6,1	6,3	5,6	5,7	2,7	10,8	9,9	10,8
Niger	14,1	7,3	14,2	15,0	14,6	19,3	7,9	23,5	11,8	15,1
Ouganda	19,9	20,2	21,0	17,8	20,6	19,9	15,6	15,6	21,5	19,6
Rwanda	19,1	21,8	21,9	15,4	18,0	18,6	15,0	15,9	19,9	14,3
Sierra Leone	7,2	4,9	10,3	9,7	7,7	3,3	6,6	7,5	8,5	11,8
Tanzanie	18,3	20,4	19,3	18,3	16,2	17,3	19,5	20,0	19,7	19,3
États fragiles	10,2	11,8	9,1	12,1	9,1	8,9	10,9	12,5	12,4	16,0
Zimbabwe compris
Burundi	5,1	4,9	9,6	1,8	1,8	7,3	6,1	7,5	4,2	4,0
Comores	3,5	4,7	1,9	2,9	4,9	3,2	3,4	6,8	2,7	3,7
Congo, Rép. dém. du	8,6	9,8	0,5	10,5	17,1	4,9	8,9	20,2	23,5	29,4
Côte d'Ivoire	10,9	12,4	10,0	12,1	8,0	12,1	17,6	14,4	11,8	12,6
Érythrée	12,7	18,9	20,8	10,2	6,4	7,2	1,7	3,7	10,1	10,9
Guinée	15,1	18,0	19,1	24,2	4,0	10,0	0,0	-1,5	-1,7	11,0
Guinée-Bissau	5,1	9,1	4,5	0,8	7,3	3,9	3,7	3,1	3,0	1,2
Libéria
République centrafricaine	4,6	5,1	3,2	7,1	4,5	2,9	5,1	3,8	3,7	5,3
São Tomé-et-Príncipe	...	24,6	68,4	10,4	11,0	-7,8	20,1	19,6	17,8	-1,9
Togo	8,0	6,2	8,2	9,0	6,0	10,5	11,4	11,7	11,6	14,1
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	21,4	18,9	19,3	24,4	22,7	21,8	20,7	20,7	22,1	21,5
Médiane	15,9	16,6	16,7	15,5	15,5	15,4	14,3	15,6	13,9	15,1
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	17,7	16,8	17,1	19,3	18,7	16,7	13,5	15,9	16,5	16,2
Pays importateurs de pétrole	15,8	16,3	15,5	15,7	16,0	15,6	15,7	16,9	16,7	16,9
Hors Afrique du Sud	16,8	17,4	16,5	17,0	17,5	15,7	15,9	17,2	16,7	17,2
Zone franc	18,4	14,9	17,5	19,5	20,0	20,2	18,6	18,0	18,6	18,6
UEMOA	12,0	11,3	11,6	12,6	11,9	12,5	15,5	16,1	14,8	15,1
CEMAC	25,0	18,6	23,6	26,6	28,1	27,9	21,8	19,8	22,3	22,0
CAE-5	17,5	18,9	18,8	17,1	16,7	16,2	15,8	16,9	18,4	17,9
SADC	17,3	16,1	16,6	18,5	17,9	17,4	14,4	17,5	17,9	17,5
Union douanière d'Afrique australe	16,4	16,5	16,2	16,2	16,2	16,9	16,2	17,0	16,9	16,7
COMESA	17,2	18,4	16,5	16,0	19,1	15,8	14,7	16,9	18,0	18,1
Pays à forte intensité de ressources	32,5	24,5	27,5	41,6	35,6	33,4	29,1	27,1	30,5	28,8
Pétrolières	33,3	24,5	27,5	42,8	36,9	34,6	30,1	27,9	31,9	29,8
Non pétrolières	22,6	21,7	22,3	25,6	21,2	22,1	18,9	17,8	15,4	16,6
Pays à faible intensité de ressources	15,2	15,7	14,9	14,8	15,5	15,0	15,5	16,8	16,8	16,9
Pays côtiers	15,0	15,6	14,9	14,9	14,6	14,9	15,6	16,7	16,4	16,6
Pays enclavés	16,0	16,3	14,8	14,7	19,1	15,3	15,3	17,5	18,4	17,9
IADM	15,7	16,2	14,9	15,5	16,7	15,0	15,7	17,7	17,8	17,9
Régime de taux de change fixe	14,5	14,3	13,9	15,2	14,6	14,3	12,7	11,4	12,3	12,1
Régime de taux de change flottant	22,0	19,6	19,6	25,3	23,2	22,2	21,0	21,2	22,6	22,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des Perspectives de l'économie mondiale (16 septembre 2011).

Tableau AS9. Solde budgétaire global, dons compris
En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	7,6	5,9	6,9	13,6	4,5	7,0	-7,0	-2,8	2,7	3,9
Hors Nigéria	9,6	2,4	8,7	16,8	10,1	9,8	-3,0	4,7	5,9	6,0
Angola	8,6	1,5	9,4	11,8	11,3	8,9	-4,9	7,7	7,9	7,7
Cameroun	8,5	-0,7	3,2	33,1	4,5	2,3	-0,1	-1,1	-1,4	-0,4
Congo, Rép. du	13,5	3,6	14,6	16,6	9,4	23,4	4,8	16,0	19,5	20,3
Gabon	9,2	7,6	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	3,2	5,2	5,7
Guinée équatoriale	18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	-5,2	-3,1	-3,8
Nigéria	6,1	8,1	5,8	11,6	0,5	4,8	-10,2	-8,5	0,4	2,2
Tchad	1,2	-4,6	-2,4	5,5	3,1	4,5	-9,9	-5,2	2,3	2,5
Pays à revenu intermédiaire	-0,1	-1,4	-0,1	1,3	0,9	-1,3	-5,2	-5,5	-4,5	-3,7
Hors Afrique du Sud	-1,0	-2,2	-0,7	3,0	-1,0	-3,8	-5,1	-6,6	-5,0	-3,2
Afrique du Sud	0,1	-1,2	0,0	0,8	1,5	-0,5	-5,2	-5,1	-4,3	-3,9
Botswana	4,3	1,2	8,8	11,6	5,0	-5,1	-11,6	-10,2	-6,3	0,0
Cap-Vert	-3,8	-4,1	-6,7	-5,7	-1,1	-1,4	-6,3	-10,6	-10,2	-9,0
Ghana	-4,9	-3,0	-2,8	-4,7	-5,6	-8,5	-5,8	-7,4	-4,2	-2,3
Lesotho	9,1	7,5	4,4	14,1	10,9	8,7	-3,9	-4,6	-14,9	0,6
Maurice	-3,5	-4,6	-4,7	-4,4	-2,6	-1,3	-2,0	-3,5	-4,8	-4,5
Namibie	0,9	-3,7	-1,0	2,1	4,4	2,6	-1,7	-7,3	-4,5	-2,2
Sénégal	-3,8	-2,3	-2,8	-5,4	-3,8	-4,7	-5,0	-5,2	-6,2	-5,4
Seychelles	-1,8	-0,8	1,6	-5,9	-9,7	5,8	3,0	-0,8	3,1	2,8
Swaziland	1,8	-4,2	-2,6	7,4	7,5	1,0	-6,6	-12,9	-8,2	-5,3
Zambie	2,4	-2,9	-2,8	20,2	-1,3	-1,5	-2,6	-3,1	-3,1	-6,0
Pays à faible revenu	-1,8	-2,6	-3,0	1,0	-2,3	-2,3	-3,1	-3,5	-5,2	-4,3
Hors États fragiles	-1,6	-2,3	-2,5	2,0	-2,6	-2,4	-3,5	-3,7	-4,6	-4,3
Bénin	-0,7	-1,1	-2,3	-0,2	0,3	-0,1	-3,3	-0,4	-1,7	-1,6
Burkina Faso	-1,1	-4,7	-5,5	15,5	-6,6	-4,3	-5,3	-5,8	-4,3	-3,1
Éthiopie	-3,4	-2,7	-4,2	-3,8	-3,6	-2,9	-0,9	-1,3	-2,1	-4,0
Gambie	-3,1	-4,1	-5,8	-5,0	0,5	-1,3	-2,4	-4,9	-3,4	-2,7
Kenya	-2,4	-0,1	-1,8	-2,5	-3,1	-4,3	-5,2	-6,0	-5,4	-4,8
Madagascar	-2,5	-5,0	-3,0	-0,5	-2,7	-1,1	-3,1	-0,4	-1,3	-2,3
Malawi	-3,0	-4,6	-1,1	0,3	-4,3	-5,1	-5,0	1,5	-4,2	-3,8
Mali	4,8	-1,8	-2,3	32,2	-2,4	-1,5	-3,3	-1,5	-2,3	-1,7
Mozambique	-3,3	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,5	-3,9	-6,1	-6,8
Niger	7,1	-3,5	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,5	-2,5	-2,2	-0,9
Ouganda	-1,4	-1,2	-0,5	-0,9	-1,3	-3,0	-2,4	-5,0	-7,6	-6,5
Rwanda	0,2	0,9	0,9	0,2	-1,7	1,0	0,3	0,4	-1,5	-3,8
Sierra Leone	2,9	-3,2	-1,9	-2,2	26,6	-4,7	-3,2	-6,9	-5,1	-2,3
Tanzanie	-3,0	-2,8	-3,0	-4,9	-4,0	0,0	-4,8	-7,0	-8,5	-6,5
États fragiles	-2,6	-3,3	-4,4	-1,7	-1,5	-2,2	-1,9	-3,0	-7,1	-4,3
Zimbabwe compris	-5,0	-1,9	-1,7	-2,3	-2,0	-2,6	-6,2	-4,9
Burundi	-2,3	-4,9	-5,1	-1,4	0,4	-0,7	58,5	-3,9	-3,1	-3,1
Comores	0,2	0,1	1,9	-0,7	0,0	-0,2	2,7	7,0	-1,6	-0,9
Congo, Rép. dém. du	-5,0	-5,1	-10,3	-1,3	-4,1	-4,1	-5,2	1,2	-7,7	-6,2
Côte d'Ivoire	-1,3	-1,7	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-1,6	-2,3	-6,4	-3,8
Érythrée	-17,9	-16,6	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-16,1	-16,2	-13,5
Guinée	-2,2	-5,4	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-7,2	-14,2	-12,2	1,0
Guinée-Bissau	-5,1	-7,8	-6,2	-4,8	-5,9	-0,8	2,9	-0,2	-1,9	-1,6
Libéria	-0,6	0,0	0,0	6,0	3,9	-12,9	-12,0	-6,5	-3,6	-3,3
République Centrafricaine	0,5	-2,1	-4,5	9,0	1,2	-1,0	-0,1	-0,8	-2,0	0,2
São Tomé-et-Príncipe	29,6	-16,8	37,6	-13,9	127,0	13,9	-16,9	-11,0	-17,4	1,5
Togo	-1,4	1,0	-2,4	-2,8	-1,9	-0,9	-2,8	-1,6	-3,9	-4,1
Zimbabwe ¹	-8,6	-3,3	-3,9	-2,7	-2,9	-0,3	-1,0	-8,4
Afrique subsaharienne	2,1	0,3	1,4	5,4	1,5	1,7	-5,3	-4,2	-2,0	-1,1
<i>Médiane</i>	-1,3	-2,5	-2,0	-0,6	-0,4	-0,8	-4,3	-4,2	-4,1	-2,5
Zimbabwe compris	1,3	5,3	1,5	1,7	-5,3	-4,1	-2,0	-1,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,8	-1,3	0,6	6,1	2,0	1,6	-3,5	-1,5	-1,3	-0,7
Pays importateurs de pétrole	-0,7	-1,8	-1,1	1,1	-0,1	-1,7	-4,4	-4,8	-4,6	-4,0
Hors Afrique du Sud	-1,6	-2,5	-2,4	1,6	-1,9	-2,8	-3,7	-4,4	-5,0	-4,0
Zone franc	5,0	0,1	2,6	13,9	3,4	4,7	-2,0	-0,8	-0,3	0,4
UEMOA	-0,4	-2,2	-2,6	6,9	-2,3	-1,7	-3,4	-3,0	-4,5	-3,3
CEMAC	10,1	2,7	7,8	20,6	8,7	10,4	-0,6	1,2	3,4	3,8
CAE-5	-2,2	-1,2	-1,8	-2,7	-2,8	-2,4	-2,9	-5,6	-6,4	-5,4
SADC	0,9	-1,4	0,3	2,4	2,3	0,9	-5,0	-3,1	-2,7	-2,3
Union douanière d'Afrique australe	0,4	-1,2	0,3	1,4	1,8	-0,5	-5,4	-5,5	-4,5	-3,7
COMESA	-2,4	-2,7	-3,8	0,3	-2,8	-2,9	-2,6	-3,0	-4,4	-5,1
Pays à forte intensité de ressources	6,4	4,2	5,7	12,3	4,1	5,7	-6,5	-3,3	1,5	2,8
Pétrolières	7,6	5,9	6,9	13,6	4,5	7,0	-7,0	-2,8	2,7	3,9
Non pétrolières	1,1	-1,8	0,6	6,2	2,0	-1,4	-4,1	-5,8	-5,6	-3,0
Pays à faible intensité de ressources	-0,9	-1,7	-1,2	0,6	-0,3	-1,6	-4,4	-4,7	-4,5	-4,0
Pays côtiers	-0,8	-1,5	-0,7	-0,4	0,1	-1,5	-5,0	-5,2	-4,6	-4,0
Pays enclavés	-1,1	-2,7	-4,0	5,8	-2,4	-2,3	-2,1	-2,2	-4,2	-4,3
IADM	0,0	-2,4	-1,7	6,6	-1,5	-1,2	-2,6	-2,4	-2,9	-2,5
Régime de taux de change fixe	4,4	-0,4	2,0	12,4	3,5	4,3	-2,3	-1,9	-1,3	-0,2
Régime de taux de change flottant	1,6	0,5	1,3	3,9	1,1	1,2	-5,9	-4,6	-2,2	-1,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS10. Solde budgétaire global, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	7,0	5,7	6,8	11,4	4,4	6,8	-7,1	-2,9	2,6	3,7
Hors Nigéria	8,1	1,9	8,2	11,2	9,8	9,5	-3,3	4,5	5,6	5,7
Angola	8,4	1,0	9,1	11,8	11,3	8,9	-4,9	7,6	7,9	7,7
Cameroun	2,4	-0,8	3,0	4,7	3,3	1,5	-0,9	-1,8	-2,2	-1,1
Congo, Rép. du	13,2	3,3	14,5	16,5	9,0	22,7	4,5	16,0	19,0	19,6
Gabon	9,2	7,5	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	3,2	5,2	5,7
Guinée équatoriale	18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	-5,2	-3,1	-3,8
Nigéria	6,1	8,1	5,8	11,6	0,5	4,8	-10,2	-8,5	0,4	2,2
Tchad	-1,0	-7,6	-5,7	3,6	1,7	3,0	-13,4	-6,8	0,5	0,2
Pays à revenu intermédiaire	-0,8	-1,9	-0,6	0,1	0,4	-1,9	-5,7	-5,9	-4,9	-4,1
Hors Afrique du Sud	-3,8	-4,5	-2,8	-2,4	-3,4	-5,9	-7,3	-8,4	-6,9	-4,8
Afrique du Sud	0,1	-1,2	0,0	0,8	1,5	-0,5	-5,2	-5,1	-4,3	-3,9
Botswana	3,7	0,5	8,6	11,0	4,2	-5,8	-12,5	-10,7	-6,8	-0,5
Cap-Vert	-10,2	-13,0	-13,3	-11,6	-6,3	-6,8	-11,6	-16,9	-15,9	-13,6
Ghana	-8,3	-6,9	-6,1	-8,1	-9,3	-11,2	-8,8	-9,7	-6,5	-3,8
Lesotho	7,3	5,2	2,5	13,1	9,2	6,6	-6,8	-12,6	-24,1	-7,6
Maurice	-3,8	-4,9	-4,9	-4,6	-2,8	-1,9	-3,6	-4,2	-5,6	-5,6
Namibie	0,8	-3,9	-1,1	2,0	4,3	2,5	-2,0	-7,6	-4,7	-2,4
Sénégal	-5,8	-4,4	-4,4	-6,9	-6,4	-7,1	-8,0	-7,8	-8,6	-7,7
Seychelles	-3,1	-1,0	0,6	-7,2	-9,9	2,1	-1,3	-1,7	-1,1	1,3
Swaziland	1,1	-5,0	-3,6	6,5	7,0	0,5	-7,1	-13,1	-8,7	-5,8
Zambie	-6,8	-8,4	-8,4	-6,3	-5,8	-5,2	-5,5	-4,9	-5,0	-8,2
Pays à faible revenu	-6,9	-6,8	-7,5	-7,0	-6,7	-6,4	-7,6	-7,8	-9,4	-8,1
Hors États fragiles	-7,3	-7,3	-7,6	-7,6	-7,5	-6,7	-7,7	-7,5	-8,8	-8,1
Bénin	-3,0	-3,7	-4,4	-2,5	-2,7	-1,8	-6,5	-1,9	-4,2	-3,4
Burkina Faso	-10,4	-9,3	-10,1	-11,2	-13,1	-8,3	-11,2	-10,4	-11,3	-8,6
Éthiopie	-7,6	-7,3	-8,4	-7,4	-8,0	-6,9	-5,2	-4,6	-6,6	-7,5
Gambie	-4,6	-7,2	-7,0	-6,0	-0,4	-2,4	-6,3	-8,6	-9,8	-6,6
Kenya	-3,5	-1,3	-3,1	-3,6	-4,2	-5,4	-6,0	-7,0	-6,7	-6,1
Madagascar	-8,7	-13,2	-8,7	-10,3	-7,0	-4,5	-4,2	-1,0	-2,3	-4,4
Malawi	-15,1	-14,9	-13,2	-14,3	-16,9	-16,2	-13,6	-10,3	-8,5	-8,1
Mali	-6,1	-5,8	-6,2	-6,7	-7,0	-4,9	-7,9	-4,4	-5,5	-5,0
Mozambique	-11,3	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-15,0	-12,2	-13,6	-14,1
Niger	-7,6	-9,3	-9,6	-6,8	-8,1	-4,4	-9,9	-7,3	-9,5	-6,5
Ouganda	-7,0	-9,0	-8,1	-6,3	-5,8	-5,7	-5,0	-7,5	-10,9	-9,2
Rwanda	-10,1	-9,2	-10,8	-9,6	-10,7	-10,0	-11,4	-13,2	-14,5	-12,2
Sierra Leone	-9,8	-12,2	-11,9	-10,4	-5,5	-9,2	-11,1	-14,0	-13,1	-6,7
Tanzanie	-8,8	-8,2	-9,9	-10,3	-8,9	-6,9	-9,9	-11,6	-13,3	-12,3
États fragiles	-5,5	-5,6	-7,1	-5,2	-4,1	-5,4	-7,3	-8,7	-11,5	-8,2
Zimbabwe compris	-7,3	-4,9	-4,1	-5,2	-6,9	-7,6	-10,0	-8,2
Burundi	-25,8	-19,7	-16,8	-19,3	-35,3	-38,2	-32,1	-34,9	-28,0	-22,4
Comores	-6,0	-2,7	-2,5	-5,9	-7,9	-10,9	-7,3	-7,9	-8,0	-7,3
Congo, Rép. dém. du	-8,7	-7,1	-15,5	-8,0	-6,4	-6,7	-12,6	-12,9	-16,3	-14,7
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-2,2	-2,8	-6,6	-4,0
Érythrée	-24,8	-31,7	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,3	-21,3	-19,4	-14,7
Guinée	-3,2	-6,5	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-7,6	-14,6	-16,9	-1,0
Guinée-Bissau	-14,0	-16,7	-12,9	-11,1	-14,1	-15,3	-12,9	-9,9	-10,4	-9,7
Libéria	-0,9	-0,3	0,0	5,8	3,7	-13,6	-15,1	-8,9	-6,8	-5,4
République centrafricaine	-5,5	-5,5	-8,7	-4,4	-2,9	-5,8	-5,4	-6,1	-6,0	-5,0
São Tomé-et-Principe	-11,8	-35,9	20,6	-30,0	0,4	-14,2	-30,3	-29,1	-29,9	-8,2
Togo	-2,7	0,2	-3,6	-4,2	-3,6	-2,3	-4,4	-3,7	-7,3	-8,4
Zimbabwe ¹	-8,6	-3,3	-3,9	-2,7	-3,6	-0,4	-1,0	-8,5
Afrique subsaharienne	0,6	-0,9	0,2	2,5	0,4	0,6	-6,7	-5,3	-3,1	-2,1
Médiane	-5,1	-5,6	-4,7	-5,9	-3,9	-5,2	-7,7	-7,8	-7,1	-6,0
Zimbabwe compris	0,2	2,5	0,3	0,6	-6,6	-5,2	-3,1	-2,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-1,7	-4,0	-2,1	-1,1	-0,6	-0,7	-6,2	-3,9	-3,6	-2,8
Pays importateurs de pétrole	-2,7	-3,3	-2,6	-2,4	-1,8	-3,4	-6,4	-6,4	-6,2	-5,4
Hors Afrique du Sud	-6,0	-6,0	-6,0	-6,3	-5,5	-6,2	-7,5	-7,8	-8,4	-7,0
Zone franc	1,4	-1,5	1,0	2,7	1,6	3,1	-4,0	-2,3	-2,0	-1,2
UEMOA	-5,0	-4,7	-5,2	-5,3	-5,3	-4,5	-6,3	-5,3	-7,5	-5,8
CEMAC	7,5	2,1	7,2	10,3	8,0	9,8	-1,5	0,7	2,8	3,1
CAE-5	-6,5	-5,7	-6,8	-6,7	-6,7	-6,7	-7,7	-9,4	-10,3	-9,1
SADC	0,0	-2,2	-0,5	0,9	1,6	0,1	-5,9	-4,0	-3,4	-3,0
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-1,2	0,3	1,4	1,8	-0,6	-5,4	-5,5	-4,6	-3,8
COMESA	-6,7	-7,0	-7,9	-6,2	-6,3	-6,2	-6,7	-7,0	-7,9	-8,2
Pays à forte intensité de ressources	5,4	3,7	5,2	9,4	3,6	5,3	-6,8	-3,6	1,2	2,5
Pétrolières	7,0	5,7	6,8	11,4	4,4	6,8	-7,1	-2,9	2,6	3,7
Non pétrolières	-1,6	-3,4	-1,0	0,0	-0,3	-3,2	-5,4	-6,7	-6,7	-4,0
Pays à faible intensité de ressources	-2,8	-3,2	-2,7	-2,7	-2,0	-3,4	-6,5	-6,3	-6,1	-5,5
Pays côtiers	-1,9	-2,4	-1,6	-1,9	-0,9	-2,6	-6,1	-6,0	-5,3	-4,8
Pays enclavés	-7,6	-7,9	-9,2	-6,7	-7,4	-6,8	-7,9	-7,9	-9,6	-8,9
IADM	-6,2	-6,7	-6,1	-6,9	-6,2	-5,1	-7,2	-6,5	-6,8	-6,0
Régime de taux de change fixe	1,0	-2,1	0,3	2,4	1,6	2,6	-4,3	-3,5	-3,1	-1,8
Régime de taux de change flottant	0,4	-0,6	0,2	2,2	0,1	0,2	-7,1	-5,6	-3,1	-2,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS11. Recettes publiques, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	34,4	32,1	35,6	35,7	32,0	36,6	25,0	29,1	32,4	31,8
Hors Nigéria	35,2	27,0	32,0	38,5	37,1	41,4	30,9	35,0	36,4	36,3
Angola	46,1	39,5	43,9	50,2	45,8	50,9	34,5	42,8	43,9	43,4
Cameroun	18,2	15,2	17,6	19,3	19,1	20,0	17,6	16,8	17,4	17,8
Congo, Rép. du	39,6	30,0	38,6	44,3	38,9	46,4	29,1	37,4	42,9	43,9
Gabon	30,9	30,1	31,3	31,7	29,5	31,9	32,6	28,3	28,8	29,9
Guinée équatoriale	36,1	29,8	34,7	40,8	38,3	37,0	41,0	29,9	29,1	27,9
Nigéria	33,7	35,4	37,9	33,9	28,4	32,8	20,2	24,5	29,4	28,5
Tchad	15,1	5,5	6,0	15,0	22,8	26,4	16,1	23,6	27,9	25,1
Pays à revenu intermédiaire	26,8	24,8	26,2	26,9	28,2	27,7	26,4	26,3	26,7	26,8
Hors Afrique du Sud	23,3	23,0	23,7	23,9	23,5	22,1	22,1	21,0	21,8	22,3
Afrique du Sud	27,8	25,3	26,8	27,7	29,6	29,7	27,8	27,8	28,2	28,2
Botswana	38,0	37,3	42,2	41,0	36,9	32,4	35,6	29,5	30,8	31,6
Cap-Vert	25,6	22,8	24,3	25,6	27,3	27,8	23,4	21,7	23,2	22,8
Ghana	13,6	13,6	13,5	13,7	13,8	13,3	13,5	14,4	16,5	17,5
Lesotho	57,6	50,0	50,7	63,9	60,0	63,4	59,1	43,7	39,1	50,2
Maurice	19,4	18,9	19,4	18,9	19,4	20,5	21,2	21,2	20,6	20,0
Namibie	28,9	25,6	27,3	29,4	31,7	30,6	29,9	26,2	27,2	28,0
Sénégal	19,5	18,3	19,2	19,7	21,1	19,4	18,6	19,4	19,4	19,2
Seychelles	37,0	40,5	39,1	40,1	32,2	32,9	35,4	35,4	37,5	36,5
Swaziland	36,2	30,4	32,3	40,0	39,3	39,2	36,8	27,6	26,5	26,9
Zambie	18,0	18,2	17,6	17,2	18,4	18,6	16,0	17,8	19,3	19,1
Pays à faible revenu	15,8	15,0	15,3	15,7	16,3	16,6	16,2	17,4	17,2	17,9
Hors États fragiles	15,6	15,1	15,3	15,5	16,0	16,2	15,9	17,2	17,5	17,7
Bénin	18,2	16,7	16,9	16,9	20,8	19,6	18,5	18,6	18,7	19,1
Burkina Faso	13,0	13,5	12,7	12,4	13,5	13,1	13,7	15,6	15,2	15,1
Éthiopie	14,0	16,1	14,6	14,8	12,7	12,0	12,0	14,0	13,5	13,6
Gambie	15,4	14,5	14,3	16,1	16,7	15,2	14,9	13,5	13,8	14,2
Kenya	21,6	21,4	21,2	21,1	22,0	22,1	21,9	24,2	24,8	25,0
Madagascar	12,4	12,0	12,7	11,2	11,7	14,2	11,1	11,6	11,0	10,1
Malawi	18,4	16,8	19,2	17,7	18,4	19,9	21,2	24,9	24,5	23,9
Mali	17,7	18,0	18,4	18,2	17,5	16,2	18,0	18,1	17,7	18,3
Mozambique	14,8	13,1	14,1	15,0	15,9	15,9	17,6	20,3	20,6	20,7
Niger	13,7	11,4	10,6	13,0	15,0	18,4	14,7	14,2	14,6	16,4
Ouganda	12,2	10,9	12,1	12,5	12,6	12,8	12,5	12,4	13,0	14,0
Rwanda	12,8	12,2	12,5	12,1	12,3	14,9	12,8	13,2	14,1	14,1
Sierra Leone	12,0	12,6	12,6	12,2	11,3	11,5	11,8	13,3	14,0	12,1
Tanzanie	13,1	11,1	11,8	12,5	14,1	15,9	16,2	15,9	16,5	17,3
États fragiles	16,3	14,8	15,5	16,3	17,1	17,7	17,4	18,3	16,2	18,5
Zimbabwe compris	15,6	15,4	15,6	16,5	17,3	19,7	18,2	20,0
Burundi	19,2	20,1	20,0	18,9	18,6	18,5	18,6	19,8	19,3	19,8
Comores	14,2	15,8	15,8	13,7	12,7	13,1	14,0	14,3	14,0	14,3
Congo, Rép. dém. du	13,4	9,5	11,4	12,8	14,7	18,5	16,8	19,0	20,5	19,9
Côte d'Ivoire	18,2	17,5	17,0	18,4	19,2	18,9	18,9	19,2	13,2	18,7
Érythrée	22,3	23,2	25,9	23,0	21,2	18,2	13,3	13,3	14,3	16,0
Guinée	14,1	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	16,5	15,6	16,2	17,4
Guinée-Bissau	9,0	8,6	9,2	10,2	8,0	9,2	9,0	10,8	11,2	11,6
Libéria	19,1	14,6	14,2	18,9	23,6	24,1	26,7	33,0	27,4	25,7
République Centrafricaine	9,4	8,3	8,2	9,5	10,3	10,4	10,8	11,5	10,6	11,7
São Tomé-et-Principe	31,9	16,9	64,8	21,1	40,5	16,4	15,1	17,6	17,4	29,4
Togo	16,4	16,8	15,7	17,0	16,8	15,6	16,9	18,9	18,9	18,4
Zimbabwe ¹	16,3	9,6	3,8	3,0	16,0	29,4	30,4	28,8
Afrique subsaharienne	27,0	24,7	26,8	27,6	27,1	28,8	23,5	25,4	26,9	26,8
<i>Médiane</i>	18,1	16,8	17,3	18,3	19,1	18,7	17,8	19,1	19,1	19,5
Zimbabwe compris	26,7	27,5	27,0	28,7	23,5	25,4	26,9	26,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,3	20,0	21,9	23,6	24,4	26,3	22,0	24,0	24,9	25,2
Pays importateurs de pétrole	23,2	22,0	23,0	23,0	24,3	23,7	22,7	23,6	23,9	24,1
Hors Afrique du Sud	17,9	17,7	18,1	17,3	18,4	18,1	17,9	18,9	19,0	19,6
Zone franc	21,9	18,4	20,3	22,9	23,2	24,5	21,6	21,9	22,1	22,8
UEMOA	17,3	16,6	16,5	17,2	18,3	17,7	17,5	18,1	16,1	18,0
CEMAC	26,3	20,4	24,2	28,3	27,8	30,6	26,0	25,6	27,4	27,3
CAE-5	16,7	15,6	16,0	16,4	17,4	17,9	17,6	18,4	19,3	20,0
SADC	28,4	25,1	26,9	28,7	29,9	31,4	27,3	28,6	29,3	29,3
Union douanière d'Afrique australe	28,5	26,0	27,6	28,6	30,2	30,1	28,4	28,0	28,3	28,4
COMESA	17,1	17,2	17,3	17,0	16,8	17,2	16,6	18,7	19,3	19,2
Pays à forte intensité de ressources	32,4	30,0	33,4	33,6	30,7	34,5	24,6	27,8	30,6	30,4
Pétrolières	34,4	32,1	35,6	35,7	32,0	36,6	25,0	29,1	32,4	31,8
Non pétrolières	23,7	22,9	24,2	24,4	24,1	22,7	22,6	21,7	20,8	22,5
Pays à faible intensité de ressources	23,2	21,9	22,9	22,8	24,3	23,8	22,7	23,8	24,3	24,3
Pays côtiers	24,6	23,0	24,2	24,2	26,2	25,7	24,6	25,2	25,7	25,7
Pays enclavés	15,5	15,3	15,6	15,8	15,2	15,5	15,6	17,5	17,8	17,9
IADM	15,9	14,7	15,7	15,2	16,6	17,4	15,7	17,1	18,1	18,4
Régime de taux de change fixe	23,1	19,7	21,6	24,2	24,5	25,4	22,7	22,5	22,7	23,5
Régime de taux de change flottant	27,8	25,8	27,9	28,0	27,7	29,6	23,7	25,9	27,7	27,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS12. Dépenses publiques (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	27,4	26,4	28,8	24,2	27,7	29,8	32,1	32,0	29,8	28,1
Hors Nigéria	27,1	25,0	23,8	27,2	27,3	31,9	34,2	30,5	30,8	30,6
Angola	37,6	38,5	34,7	38,4	34,5	42,0	39,5	35,2	36,0	35,7
Cameroun	15,9	16,0	14,6	14,5	15,7	18,5	18,4	18,6	19,5	19,0
Congo, Rép. du	26,4	26,7	24,2	27,8	29,9	23,6	24,7	21,5	23,8	24,3
Gabon	21,8	22,6	22,7	22,5	20,8	20,2	25,1	25,1	23,6	24,2
Guinée équatoriale	17,9	17,5	14,1	17,3	19,0	21,6	49,0	35,1	32,2	31,8
Nigéria	27,5	27,2	32,2	22,3	27,9	28,1	30,4	33,1	29,0	26,2
Tchad	16,1	13,1	11,7	11,4	21,1	23,4	29,5	30,5	27,4	25,0
Pays à revenu intermédiaire	27,5	26,7	26,8	26,8	27,8	29,6	32,2	32,2	31,6	30,9
Hors Afrique du Sud	27,0	27,5	26,5	26,3	26,9	28,0	29,4	29,3	28,7	27,0
Afrique du Sud	27,7	26,5	26,8	26,9	28,1	30,2	33,0	33,0	32,5	32,1
Botswana	34,3	36,9	33,6	30,0	32,7	38,2	48,1	40,1	37,6	32,1
Cap-Vert	35,8	35,9	37,6	37,2	33,6	34,6	35,0	38,6	39,1	36,4
Ghana	21,9	20,5	19,5	21,8	23,1	24,5	22,3	24,1	23,0	21,3
Lesotho	50,3	44,7	48,2	50,8	50,7	56,8	65,9	56,3	63,2	57,8
Maurice	23,2	23,8	24,4	23,5	22,2	22,4	24,8	25,4	26,2	25,6
Namibie	28,1	29,4	28,4	27,4	27,4	28,1	31,9	33,9	31,9	30,3
Sénégal	25,4	22,7	23,6	26,6	27,5	26,5	26,6	27,2	28,0	26,9
Seychelles	40,0	41,4	38,5	47,3	42,1	30,9	36,7	37,2	38,6	35,2
Swaziland	35,2	35,5	35,9	33,4	32,3	38,7	43,9	40,7	35,1	32,7
Zambie	24,9	26,6	26,1	23,5	24,3	23,9	21,4	22,7	24,3	27,3
Pays à faible revenu	22,6	21,8	22,8	22,7	22,9	22,9	23,9	25,2	26,6	26,0
Hors États fragiles	23,0	22,4	22,9	23,1	23,5	22,9	23,6	24,6	26,3	25,8
Bénin	21,2	20,4	21,3	19,4	23,4	21,4	25,0	20,4	22,9	22,4
Burkina Faso	23,4	22,8	22,7	23,6	26,6	21,4	24,9	25,9	26,5	23,6
Éthiopie	21,6	23,4	23,1	22,2	20,7	18,9	17,2	18,6	20,1	21,1
Gambie	20,0	21,7	21,3	22,2	17,2	17,6	21,2	22,1	23,6	20,8
Kenya	25,1	22,7	24,3	24,7	26,2	27,6	27,9	31,2	31,4	31,1
Madagascar	21,1	25,3	21,4	21,5	18,7	18,6	15,3	12,6	13,3	14,5
Malawi	33,5	31,7	32,4	32,0	35,3	36,2	34,8	35,2	33,0	32,0
Mali	23,8	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	25,8	22,5	23,3	23,3
Mozambique	26,1	24,8	22,9	27,0	28,1	27,8	32,6	32,5	34,2	34,8
Niger	21,3	20,7	20,2	19,7	23,1	22,8	24,6	21,5	24,0	22,9
Ouganda	19,1	19,8	20,2	18,7	18,4	18,6	17,5	19,9	23,9	23,2
Rwanda	22,9	21,3	23,4	21,7	23,1	24,8	24,3	26,4	28,7	26,4
Sierra Leone	21,9	24,8	24,5	22,7	16,8	20,7	22,9	27,3	27,1	18,8
Tanzanie	21,9	19,3	21,7	22,8	23,0	22,8	26,1	27,6	29,7	29,7
États fragiles	21,8	20,4	22,6	21,5	21,2	23,2	24,7	27,0	27,6	26,7
Zimbabwe compris	22,9	20,4	19,7	21,7	24,2	27,3	28,2	28,2
Burundi	45,1	39,8	36,8	38,1	53,9	56,7	50,7	54,7	47,4	42,2
Comores	20,2	18,5	18,3	19,6	20,6	24,0	21,2	22,2	22,0	21,6
Congo, Rép. dém. du	22,1	16,6	26,9	20,8	21,1	25,2	29,5	31,9	36,9	34,6
Côte d'Ivoire	20,5	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	21,1	22,0	19,7	22,7
Érythrée	47,1	54,8	57,5	41,2	39,9	42,1	30,6	34,7	33,7	30,8
Guinée	17,2	17,9	16,9	19,0	14,8	17,5	24,1	30,2	33,1	18,4
Guinée-Bissau	23,1	25,3	22,1	21,3	22,1	24,5	21,9	20,7	21,6	21,3
Libéria	19,9	14,8	14,2	13,0	19,9	37,7	41,8	41,9	34,2	31,2
République Centrafricaine	14,8	13,8	16,9	13,9	13,2	16,2	16,2	17,6	16,6	16,7
São Tomé-et-Principe	43,7	52,8	44,1	51,0	40,1	30,5	45,4	46,7	47,3	37,5
Togo	19,1	16,6	19,3	21,2	20,4	17,9	21,3	22,5	26,2	26,8
Zimbabwe ¹	25,0	12,8	7,7	5,7	19,6	29,8	31,3	37,3
Afrique subsaharienne	26,5	25,6	26,6	25,1	26,8	28,2	30,2	30,7	30,0	28,9
<i>Médiane</i>	23,2	23,1	23,2	22,6	23,1	24,3	25,9	27,4	28,3	26,3
Zimbabwe compris	26,6	25,0	26,6	28,1	30,1	30,7	30,0	29,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,9	24,1	24,0	24,7	25,0	27,0	28,2	27,9	28,5	28,0
Pays importateurs de pétrole	25,9	25,3	25,6	25,4	26,1	27,1	29,1	30,0	30,1	29,5
Hors Afrique du Sud	23,9	23,7	24,1	23,6	23,9	24,3	25,4	26,6	27,4	26,6
Zone franc	20,5	19,9	19,3	20,2	21,6	21,5	25,6	24,1	24,1	24,0
UEMOA	22,2	21,3	21,6	22,5	23,6	22,2	23,9	23,4	23,6	23,9
CEMAC	18,8	18,3	17,0	18,0	19,8	20,8	27,5	24,9	24,6	24,2
CAE-5	23,2	21,3	22,8	23,1	24,1	24,7	25,3	27,8	29,6	29,1
SADC	28,4	27,3	27,5	27,8	28,3	31,4	33,3	32,7	32,7	32,3
Union douanière d'Afrique australe	28,2	27,2	27,3	27,3	28,4	30,7	33,9	33,5	32,9	32,2
COMESA	23,8	24,1	25,2	23,2	23,1	23,4	23,3	25,7	27,2	27,4
Pays à forte intensité de ressources	27,0	26,4	28,1	24,3	27,1	29,2	31,4	31,4	29,4	27,8
Pétrolières	27,4	26,4	28,8	24,2	27,7	29,8	32,1	32,0	29,8	28,1
Non pétrolières	25,2	26,3	25,3	24,3	24,3	25,9	28,0	28,5	27,6	26,5
Pays à faible intensité de ressources	25,9	25,1	25,6	25,5	26,3	27,2	29,2	30,1	30,4	29,8
Pays côtiers	26,5	25,4	25,7	26,1	27,0	28,3	30,6	31,2	31,0	30,5
Pays enclavés	23,1	23,2	24,8	22,5	22,6	22,3	23,5	25,3	27,4	26,8
IADM	22,1	21,4	21,8	22,1	22,7	22,6	22,9	23,5	25,0	24,4
Régime de taux de change fixe	22,1	21,9	21,2	21,8	22,9	22,8	27,0	26,0	25,7	25,3
Régime de taux de change flottant	27,4	26,4	27,7	25,8	27,5	29,4	30,9	31,5	30,8	29,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS13. Dette publique (En pourcentage du PIB)								
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	29,3	57,1	35,6	17,7	18,0	17,9	21,7	21,6
Hors Nigéria	37,7	64,0	46,3	27,0	25,1	26,1	29,8	27,2
Angola	34,1	55,3	42,5	20,6	20,8	31,5	36,3	35,0
Cameroun	29,5	61,4	51,8	15,7	11,9	9,5	10,6	12,1
Congo, Rép. du	114,4	198,7	108,3	98,8	98,0	68,1	57,2	23,8
Gabon	45,0	65,2	53,8	42,1	43,2	20,9	26,4	25,1
Guinée équatoriale	2,5	6,2	3,0	1,6	1,1	0,7	5,1	7,5
Nigéria	23,5	52,7	28,6	11,8	12,8	11,6	15,2	17,3
Tchad	29,4	34,2	33,6	29,6	26,0	23,6	30,5	32,6
Pays à revenu intermédiaire	32,7	39,3	36,7	31,6	28,3	27,5	31,6	34,1
Hors Afrique du Sud	36,5	52,8	44,9	28,1	28,3	28,4	31,9	31,6
Afrique du Sud	31,7	35,9	34,6	32,6	28,3	27,3	31,5	34,8
Botswana	7,3	9,9	7,4	5,6	7,5	6,2	17,0	13,8
Cap-Vert	83,4	92,6	95,7	86,8	73,9	67,7	68,6	73,2
Ghana	39,3	57,4	48,2	26,2	31,0	33,6	36,2	37,4
Lesotho	58,2	55,8	60,9	63,2	58,9	52,1	38,4	34,1
Maurice	49,5	51,6	53,5	51,0	47,3	44,0	54,1	50,5
Namibie	23,5	28,1	27,2	24,7	19,9	17,6	16,0	19,2
Sénégal	33,1	47,5	45,7	23,0	24,5	25,0	32,0	38,0
Seychelles	139,9	158,5	142,7	132,7	132,8	132,8	128,9	83,1
Swaziland	17,8	19,5	17,1	17,3	18,1	16,9	13,6	17,8
Zambie	63,8	148,6	87,9	29,8	25,8	26,9	25,6	24,6
Pays à faible revenu	69,1	89,2	84,2	68,8	53,5	49,6	46,5	41,8
Hors États fragiles	51,9	72,7	67,9	50,4	34,8	33,6	34,4	36,5
Bénin	28,2	35,1	43,2	14,7	21,1	26,9	28,3	31,1
Burkina Faso	31,5	45,8	44,1	21,7	21,9	23,9	26,1	27,1
Éthiopie	64,5	105,7	79,0	66,8	38,2	33,0	32,2	36,7
Gambie	97,2	120,9	117,9	127,6	56,3	63,0	57,0	57,8
Kenya	49,0	55,0	50,8	46,8	46,1	46,2	47,6	50,4
Madagascar	56,1	91,7	82,6	41,4	34,6	30,4	33,7	34,0
Malawi	73,8	131,0	132,4	32,2	32,4	41,2	40,1	35,1
Mali	32,5	46,2	52,9	20,3	21,7	21,6	24,2	29,6
Mozambique	57,9	70,7	81,0	53,6	41,9	42,1	41,5	37,8
Niger	31,2	58,9	51,6	15,8	15,9	13,9	15,7	16,2
Ouganda	54,4	78,9	75,3	71,8	23,3	22,5	22,2	23,6
Rwanda	47,3	90,8	70,7	26,6	26,9	21,4	23,0	23,2
Sierra Leone	125,6	204,7	177,9	136,7	55,2	53,7	61,8	64,7
Tanzanie	54,7	66,7	66,6	68,1	37,0	35,0	37,1	40,1
États fragiles	117,0	130,0	128,8	121,0	107,3	98,0	85,9	58,6
Zimbabwe compris	117,5	112,9	102,7	97,5	86,9	58,3
Burundi	190,7	249,4	192,2	180,3	177,8	153,7	48,2	50,0
Comores	69,2	77,9	74,0	73,6	61,5	59,2	55,3	51,8
Congo, Rép. dém. du	144,7	175,6	162,7	138,6	129,4	117,2	124,3	33,8
Côte d'Ivoire	81,3	84,9	86,3	84,2	75,6	75,3	67,0	66,8
Érythrée	156,0	140,8	156,2	151,6	156,7	174,9	145,7	144,8
Guinée	117,7	119,8	150,2	137,1	92,4	88,9	77,0	88,6
Guinée-Bissau	203,8	238,3	218,2	217,5	187,5	157,6	163,8	49,0
Libéria	722,6	979,5	863,1	790,5	600,1	379,7	194,0	13,4
République Centrafricaine	92,8	102,9	107,7	93,9	79,1	80,3	36,8	41,9
São Tomé-et-Principe	218,1	304,2	313,9	304,4	109,0	59,2	31,0	71,4
Togo	87,8	93,0	76,8	85,3	100,7	83,1	67,8	32,3
Zimbabwe ¹	51,9	58,9	65,7	92,7	96,1	81,4
Afrique subsaharienne	38,6	54,6	45,9	34,3	29,8	28,5	31,7	31,4
<i>Médiane</i>	55,4	74,3	72,3	52,3	40,1	38,1	36,5	34,9
Zimbabwe compris	46,0	34,5	30,0	28,8	32,1	31,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	52,1	73,7	63,8	46,7	38,9	37,4	39,0	35,2
Pays importateurs de pétrole	43,8	53,7	50,4	42,8	36,4	35,7	37,5	36,8
Hors Afrique du Sud	58,3	76,9	70,5	55,0	45,5	43,4	43,2	38,9
Zone franc	47,1	66,9	57,3	40,6	38,0	32,6	33,2	30,4
UEMOA	53,4	64,7	64,4	47,4	45,6	44,9	43,4	42,4
CEMAC	41,2	69,4	50,3	34,0	30,8	21,7	22,3	18,7
CAE-5	54,1	68,8	64,3	58,9	40,1	38,3	37,5	39,7
SADC	37,0	45,2	42,5	35,5	30,5	31,4	35,5	34,4
Union douanière d'Afrique australe	30,5	34,5	33,3	31,3	27,3	26,1	30,4	33,4
COMESA	66,1	94,5	79,0	61,2	49,3	46,6	46,7	39,2
Pays à forte intensité de ressources	34,0	60,6	41,5	23,7	22,3	21,9	25,2	24,7
Pétrolières	29,3	57,1	35,6	17,7	18,0	17,9	21,7	21,6
Non pétrolières	55,2	72,4	65,6	51,0	43,5	43,4	42,3	40,1
Pays à faible intensité de ressources	41,1	49,8	47,2	40,4	34,3	33,7	36,3	36,0
Pays côtiers	36,8	43,0	41,3	36,4	31,8	31,4	34,9	36,9
Pays enclavés	65,0	92,8	80,0	61,9	46,7	43,5	41,7	32,1
IADM	56,4	85,4	73,5	49,5	38,1	35,6	35,4	31,2
Régime de taux de change fixe	46,6	64,3	56,0	41,2	38,3	33,3	33,7	31,4
Régime de taux de change flottant	37,0	52,5	43,8	32,9	28,1	27,4	31,3	31,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS14. Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	22,3	18,0	17,7	19,9	24,3	31,7	37,9	34,9	32,2	33,6
Hors Nigéria	18,1	15,5	15,4	17,4	18,9	23,4	30,3	30,3	29,0	30,0
Angola	21,9	17,7	17,5	20,5	22,2	31,5	42,4	41,6	39,2	38,9
Cameroun	19,3	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7	23,5	24,6	24,6	24,5
Congo, Rép. du	16,0	13,4	14,0	16,4	17,7	18,3	22,5	23,8	23,1	31,1
Gabon	18,3	17,4	18,2	19,6	18,9	17,5	22,5	21,4	18,3	19,5
Guinée équatoriale	7,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,1	12,0	14,4	14,1	14,6
Nigéria	25,0	19,4	19,1	21,5	27,8	37,3	42,9	37,9	34,2	35,8
Tchad	10,4	8,1	8,0	11,5	11,8	12,6	14,2	14,2	18,0	19,7
Pays à revenu intermédiaire	67,7	58,6	63,1	68,2	73,5	75,1	73,2	70,7	72,4	73,1
Hors Afrique du Sud	40,2	38,0	38,6	39,5	41,1	43,9	46,0	46,4	46,0	46,1
Afrique du Sud	75,6	64,6	70,1	76,3	82,7	84,2	81,3	78,2	80,9	82,0
Botswana	41,4	41,8	43,0	37,4	42,4	42,6	47,2	43,1	42,4	42,6
Cap-Vert	84,5	76,2	84,0	87,7	88,2	86,6	82,9	80,8	81,3	82,0
Ghana	22,8	20,4	19,3	22,6	24,8	26,7	28,0	29,8	29,0	29,2
Lesotho	34,6	30,2	29,0	37,4	35,8	40,5	40,7	38,8	41,6	42,0
Maurice	96,9	90,2	99,0	97,2	98,1	100,0	105,1	106,6	106,7	106,9
Nambie	44,2	37,1	37,6	41,7	40,0	64,7	63,7	62,0	62,5	62,5
Sénégal	34,8	34,1	33,8	35,8	36,5	33,7	37,0	39,9	42,7	43,7
Seychelles	84,7	101,2	95,8	90,0	68,0	68,7	59,7	64,3	63,5	63,5
Swaziland	23,7	21,6	21,6	24,0	25,4	26,0	30,9	33,4	35,0	35,1
Zambie	21,4	21,5	18,0	21,5	22,5	23,4	21,4	23,1	21,6	21,4
Pays à faible revenu	28,2	27,4	27,2	28,1	29,3	28,9	29,6	32,3	33,3	32,8
Hors États fragiles	28,5	28,0	27,9	28,6	29,4	28,8	29,1	31,6	32,7	32,1
Bénin	33,2	26,5	30,1	32,7	35,9	41,1	41,7	44,6	45,1	45,1
Burkina Faso	23,8	25,1	21,4	21,4	25,8	25,4	28,1	30,2	29,3	29,7
Éthiopie	34,9	39,0	38,0	36,1	33,0	28,1	25,0	27,2	29,0	23,8
Gambie	37,8	31,3	33,8	41,4	39,9	42,6	44,7	45,4	46,1	47,1
Kenya	41,2	40,2	39,4	40,3	42,5	43,4	44,2	49,7	49,6	50,3
Madagascar	19,7	21,3	18,0	19,2	20,4	19,7	20,8	20,3	19,9	20,0
Malawi	20,4	19,8	20,2	18,1	20,5	23,2	24,4	25,1	28,9	28,8
Mali	28,8	29,1	29,6	29,1	29,7	26,2	28,1	27,9	28,1	29,3
Mozambique	19,7	17,7	18,4	19,5	20,6	22,4	27,2	27,2	27,6	29,5
Niger	15,7	15,2	14,0	15,2	17,3	16,6	19,0	21,3	21,3	21,5
Ouganda	18,2	16,9	17,5	18,0	18,1	20,6	20,9	24,0	26,7	28,1
Rwanda	16,8	15,6	15,2	16,7	18,3	18,2	17,8	18,9	19,6	20,0
Sierra Leone	22,0	19,7	21,6	21,4	22,9	24,6	29,7	31,8	30,3	22,1
Tanzanie	26,3	22,7	23,7	27,5	28,8	28,9	29,6	32,5	34,6	36,0
États fragiles	26,9	25,2	25,0	26,2	28,7	29,3	31,4	34,9	35,6	36,1
Zimbabwe compris	24,0	25,8	27,6	28,2	31,0	34,6	35,3	35,9
Burundi	30,9	29,7	29,9	31,9	31,1	32,0	32,4	34,6	33,9	33,9
Comores	27,1	24,5	24,6	27,5	28,8	30,2	32,1	34,1	33,1	33,3
Congo, Rép. dém. du	10,8	8,3	7,8	10,4	12,4	15,3	16,6	16,5	16,6	16,6
Côte d'Ivoire	26,3	23,7	24,1	25,3	29,9	28,6	32,3	36,6	40,0	41,7
Érythrée	130,2	129,0	129,3	123,9	127,7	141,3	121,6	122,1	118,9	118,6
Guinée	20,2	18,2	19,0	21,5	19,6	22,7	27,3	38,9	34,6	32,5
Guinée-Bissau	19,4	15,7	17,3	18,2	21,6	24,4	26,3	28,0	28,9	29,9
Libéria	23,5	18,1	20,4	23,4	25,1	30,5	36,6	42,8	40,9	38,8
République Centrafricaine	16,1	16,4	18,0	16,0	14,6	15,5	16,7	18,2	18,2	18,3
São Tomé-et-Principe	37,1	28,0	36,0	39,2	42,1	40,3	36,4	35,8	35,3	35,2
Togo	33,3	29,9	28,0	33,3	38,0	37,5	41,4	45,6	47,3	48,6
Zimbabwe ¹	11,7	19,9	11,4	7,1	22,7	29,7	31,4	31,9
Afrique subsaharienne	42,6	37,3	39,3	42,2	45,8	48,6	49,5	48,0	47,9	48,2
<i>Médiane</i>	24,5	22,1	21,6	23,7	26,8	28,4	30,3	33,8	34,0	33,6
Zimbabwe compris	39,1	42,1	45,7	48,4	49,4	47,9	47,8	48,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,8	26,5	26,3	27,5	28,6	30,1	32,7	34,3	34,5	34,5
Pays importateurs de pétrole	52,2	46,6	49,0	52,5	56,0	56,7	55,3	54,7	56,1	56,1
Hors Afrique du Sud	31,2	30,2	30,0	30,9	32,1	32,6	33,6	35,8	36,5	36,2
Zone franc	21,6	20,3	20,2	21,4	23,3	22,9	25,9	27,7	28,2	29,5
UEMOA	27,9	26,2	26,1	27,3	30,4	29,4	32,2	34,9	36,3	37,1
CEMAC	15,3	14,3	14,2	15,4	16,3	16,4	19,6	20,4	20,2	21,8
CAE-5	29,8	28,0	28,2	29,8	31,2	31,8	32,2	35,9	37,1	38,2
SADC	59,6	52,5	55,8	59,9	63,8	66,0	65,6	63,5	65,0	65,4
Union douanière d'Afrique australe	72,4	62,1	67,2	72,8	78,9	80,9	78,5	75,4	77,8	78,8
COMESA	34,8	35,7	34,8	34,8	34,7	34,1	33,9	36,4	37,4	36,2
Pays à forte intensité de ressources	23,9	19,9	19,8	21,6	25,7	32,5	38,3	36,0	33,6	34,7
Pétrolières	22,3	18,0	17,7	19,9	24,3	31,7	37,9	34,9	32,2	33,6
Non pétrolières	32,6	30,1	30,8	30,7	33,7	37,5	40,6	42,5	43,2	42,7
Pays à faible intensité de ressources	53,7	47,8	50,5	54,3	57,8	58,2	56,3	55,6	57,0	57,1
Pays côtiers	61,4	53,5	57,2	62,0	66,6	67,6	65,8	64,6	66,1	66,8
Pays enclavés	24,3	24,9	24,1	24,5	24,4	23,4	23,6	25,5	26,9	25,4
IADM	24,1	23,0	22,9	24,2	25,2	25,1	26,0	27,8	28,7	28,4
Régime de taux de change fixe	25,0	23,4	23,3	24,7	26,3	27,3	29,7	31,2	31,8	32,9
Régime de taux de change flottant	46,3	40,4	42,7	45,8	49,7	52,8	53,4	51,3	51,0	51,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS15. Expansion de la masse monétaire au sens large
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	35,7	17,6	27,9	40,4	38,4	54,3	17,0	13,5	14,8	16,3
Hors Nigéria	34,7	24,1	33,9	36,1	30,1	49,3	16,3	24,6	17,4	16,5
Angola	62,4	49,8	59,7	59,6	49,3	93,7	27,5	24,3	21,7	21,4
Cameroun	10,5	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	11,3	7,7	6,5
Congo, Rép. du	28,7	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	38,9	14,1	42,0
Gabon	14,2	11,6	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	19,2	1,9	9,1
Guinée équatoriale	30,7	33,5	34,7	14,1	41,3	30,1	18,8	48,9	22,9	8,2
Nigéria	36,7	14,0	24,4	43,1	44,2	57,8	17,5	7,0	13,2	16,1
Tchad	22,2	3,3	32,0	51,9	5,4	18,3	1,1	26,1	34,3	10,6
Pays à revenu intermédiaire	19,4	14,2	18,6	22,7	23,7	18,0	4,5	9,9	15,2	11,8
Hors Afrique du Sud	21,5	17,9	12,3	23,3	24,3	29,5	14,1	19,9	16,5	13,4
Afrique du Sud	18,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	1,8	6,9	14,8	11,3
Botswana	17,4	10,7	14,4	9,0	31,2	21,7	-1,3	12,5	13,9	12,7
Cap-Vert	12,5	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	3,5	6,2	10,2	11,1
Ghana	31,0	25,9	14,3	38,8	35,9	40,2	26,9	34,5	22,2	17,4
Lesotho	19,9	6,2	4,7	45,1	12,1	31,4	11,6	7,4	24,3	12,7
Maurice	14,7	18,3	15,8	9,5	15,3	14,6	8,1	7,6	9,5	8,9
Namibie	31,7	16,2	9,7	29,6	10,2	92,9	3,6	7,3	9,5	10,3
Sénégal	9,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	10,9	14,1	15,0	9,8
Seychelles	7,9	14,0	1,7	3,0	-8,0	29,0	7,0	13,7	5,6	7,3
Swaziland	17,3	15,5	9,1	25,1	21,4	15,4	26,8	17,2	10,6	7,9
Zambie	25,6	32,0	3,3	44,0	25,3	23,2	7,7	29,9	9,0	12,6
Pays à faible revenu	18,3	14,7	13,9	21,0	21,1	20,7	20,2	22,3	19,5	16,4
Hors États fragiles	16,9	11,5	13,4	19,6	20,3	19,9	19,0	21,4	21,0	16,6
Bénin	15,6	-6,7	21,8	16,5	17,6	28,8	6,2	11,7	8,4	7,0
Burkina Faso	6,9	-7,0	-3,9	10,0	23,8	11,7	18,2	19,1	3,7	9,5
Éthiopie	18,0	10,3	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	24,3	36,0	13,6
Gambie	16,5	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	13,7	13,1	12,7
Kenya	14,9	13,4	9,1	17,0	19,1	15,9	16,0	21,4	16,3	15,3
Madagascar	17,1	19,4	4,6	24,9	24,2	12,6	10,5	6,9	9,7	13,8
Malawi	26,9	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	23,9	17,8	26,9	13,6
Mali	5,6	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,5	16,0	9,0	10,7	12,8
Mozambique	22,2	14,7	22,7	26,0	21,6	26,0	34,6	17,6	20,4	23,8
Niger	15,7	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	18,3	22,6	10,3	15,7
Ouganda	16,5	9,0	8,7	16,4	17,4	31,1	25,0	31,7	25,1	28,3
Rwanda	23,0	12,1	16,7	31,3	30,8	24,1	13,0	16,9	16,0	15,3
Sierra Leone	24,5	18,6	32,8	18,7	26,1	26,1	31,3	28,5	13,8	22,8
Tanzanie	21,5	18,5	19,6	31,3	20,1	18,1	18,5	25,1	22,0	19,0
États fragiles	23,4	26,7	15,6	26,3	24,3	24,1	25,4	26,6	13,0	15,6
Zimbabwe compris	20,9	30,4	9,1	28,4	18,0	18,6	33,8	28,6	14,0	15,3
Burundi	21,1	26,0	18,7	17,0	9,5	34,2	19,8	19,4	14,3	19,2
Comores	8,1	-4,4	7,4	15,0	11,0	11,5	13,3	12,6	4,2	7,8
Congo, Rép. dém. du	52,5	72,9	24,2	60,4	49,5	55,7	50,4	30,8	24,6	17,5
Côte d'Ivoire	11,3	9,5	7,4	10,3	23,6	5,7	17,2	18,2	6,4	16,8
Érythrée	11,2	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	15,7	14,6	19,4	17,6
Guinée	35,5	37,0	37,2	59,4	4,7	39,0	25,9	74,4	10,8	13,3
Guinée-Bissau	25,7	44,0	20,3	5,3	30,2	28,6	12,3	12,0	14,3	10,3
Libéria	33,2	36,1	30,8	27,7	31,6	39,6	24,1	31,3	11,5	11,4
République Centrafricaine	7,9	14,2	16,5	-4,2	-3,7	16,5	13,3	14,6	7,0	8,8
São Tomé-et-Principe	32,8	7,4	45,9	39,3	36,4	35,2	14,6	11,6	11,9	12,1
Togo	15,7	18,2	2,3	22,7	19,7	15,6	16,2	16,3	11,6	10,3
Zimbabwe ¹	1,4	85,9	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	321,3	68,0	30,5	10,4
Afrique subsaharienne	24,1	15,4	20,2	27,6	27,6	29,7	12,8	14,4	16,2	14,6
Médiane	18,0	14,1	16,0	17,7	19,7	22,3	16,0	17,0	13,5	12,7
Zimbabwe compris	24,0	15,7	19,7	27,8	27,3	29,4	13,2	14,5	16,2	14,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,7	18,1	17,4	25,5	23,3	28,9	18,9	22,7	18,4	15,8
Pays importateurs de pétrole	18,8	14,8	16,2	22,2	22,2	18,6	11,3	15,1	17,0	13,7
Hors Afrique du Sud	18,7	16,3	12,4	22,0	20,9	22,1	19,9	22,1	18,8	15,6
Zone franc	14,1	9,0	13,8	16,5	17,4	13,7	11,0	20,1	11,3	12,2
UEMOA	10,6	5,9	7,5	12,1	18,9	8,7	14,8	15,9	9,0	12,2
CEMAC	17,8	12,2	20,7	21,2	16,0	18,9	7,4	24,6	13,7	12,1
CAE-5	17,8	14,1	12,8	22,0	19,5	20,8	18,7	24,5	20,1	19,5
SADC	23,6	18,6	21,5	27,0	25,8	25,1	9,5	11,9	16,4	13,7
Union douanière d'Afrique australe	19,0	13,1	19,7	22,2	23,5	16,7	2,0	7,3	14,6	11,3
COMESA	18,6	19,2	11,0	21,4	19,9	21,7	22,9	22,5	23,2	15,9
Pays à forte intensité de ressources	33,0	17,1	25,6	36,7	35,8	49,9	16,2	14,4	14,2	16,1
Pétrolières	35,7	17,6	27,9	40,4	38,4	54,3	17,0	13,5	14,8	16,3
Non pétrolières	18,7	14,2	14,0	17,9	21,4	26,0	11,0	20,5	10,1	14,6
Pays à faible intensité de ressources	18,8	14,8	16,4	22,7	22,3	17,9	11,3	14,6	17,6	13,6
Pays côtiers	19,0	14,3	18,0	23,0	23,0	16,8	7,3	11,9	15,7	12,9
Pays enclavés	18,1	16,8	10,3	21,5	19,7	22,0	26,0	23,9	24,0	16,0
IADM	19,6	15,1	14,1	23,2	22,2	23,3	19,5	22,6	20,1	16,4
Régime de taux de change fixe	14,9	9,5	13,4	17,5	16,9	17,1	11,0	19,0	11,5	12,1
Régime de taux de change flottant	26,1	16,7	21,7	29,8	29,9	32,4	13,1	13,5	17,1	15,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS16. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	60,4	56,6	57,7	54,3	66,2	67,1	71,4	65,1
Hors Nigéria	41,3	40,1	39,8	40,7	42,9	42,8	47,4	46,0
Angola	38,1	32,7	31,8	39,5	46,7	39,9	49,9	50,1
Cameroun	49,0	49,8	53,1	50,1	44,8	47,3	48,2	46,9
Congo, Rép. du	16,4	22,1	17,2	12,6	12,8	17,2	21,4	23,0
Gabon	53,4	54,3	49,3	51,4	56,6	55,2	49,7	42,5
Guinée équatoriale	40,6	30,0	33,1	39,1	38,9	61,9	58,2	53,8
Nigéria	72,6	66,1	68,7	62,8	81,6	83,5	86,9	76,9
Tchad	39,5	49,3	52,2	36,2	30,3	29,8	35,1	35,6
Pays à revenu intermédiaire	95,0	93,5	94,5	96,5	95,9	94,6	92,4	90,8
Hors Afrique du Sud	62,2	56,5	63,1	62,0	65,5	64,0	61,9	60,3
Afrique du Sud	104,5	104,4	103,5	106,3	104,6	103,5	101,6	100,3
Botswana	47,4	46,8	44,5	49,3	47,2	49,1	54,9	54,3
Cap-Vert	55,1	49,6	46,7	51,3	58,7	69,2	74,8	76,7
Ghana	49,9	35,9	47,3	48,6	57,3	60,5	55,5	52,2
Lesotho	27,5	22,2	31,3	26,0	30,2	27,6	29,9	35,4
Maurice	77,4	78,4	73,7	73,8	76,5	84,8	78,8	82,4
Namibie	116,0	125,8	137,7	121,9	124,9	69,5	73,8	76,4
Sénégal	64,9	59,1	68,5	63,2	62,1	71,5	66,9	64,3
Seychelles	31,0	24,3	25,7	25,3	37,0	42,6	36,2	39,3
Swaziland	94,6	86,3	100,0	97,9	98,3	90,8	81,0	68,8
Zambie	48,4	37,5	42,8	45,2	52,5	64,1	56,1	49,9
Pays à faible revenu	48,4	45,3	47,2	47,9	48,1	53,5	53,2	52,0
Hors États fragiles	49,7	45,7	48,3	49,4	49,7	55,3	55,5	54,5
Bénin	53,7	56,3	54,3	51,8	54,9	51,2	53,9	52,4
Burkina Faso	70,4	59,5	77,1	80,0	65,1	70,5	60,7	58,4
Éthiopie	33,7	28,3	31,1	33,9	36,0	39,3	36,4	37,7
Gambie	32,0	30,1	31,0	31,1	33,6	34,2	31,6	31,9
Kenya	65,7	64,3	64,5	63,0	64,8	72,0	70,6	70,0
Madagascar	51,0	45,8	54,1	51,3	48,5	55,4	53,2	55,5
Malawi	41,8	30,1	36,7	48,5	45,1	48,8	54,9	59,7
Mali	62,3	67,2	56,2	61,7	60,7	65,6	62,7	65,3
Mozambique	72,5	59,8	71,6	75,3	72,2	83,6	98,5	99,1
Niger	53,4	43,3	48,7	55,2	54,0	65,8	65,8	59,9
Ouganda	45,3	39,0	40,9	45,1	47,2	54,3	57,2	54,4
Rwanda	59,8	57,3	59,8	56,4	52,2	73,0	68,3	64,2
Sierra Leone	23,6	23,7	21,0	21,0	23,2	28,9	32,0	32,7
Tanzanie	42,9	38,8	40,1	40,1	44,9	50,6	56,8	53,0
États fragiles	43,5	43,7	43,2	42,3	42,2	45,8	44,0	41,2
Zimbabwe compris	42,9	44,6	42,1	41,3	40,6	45,8	44,4	43,1
Burundi	63,2	74,8	62,0	62,0	63,5	53,7	56,2	44,1
Comores	32,6	29,1	35,4	30,9	31,7	36,1	46,0	51,4
Congo, Rép. dém. du	28,9	18,5	23,6	25,9	29,9	46,7	43,8	39,8
Côte d'Ivoire	56,9	60,6	57,2	56,2	53,6	56,9	53,6	49,7
Érythrée	18,9	20,6	21,2	21,0	16,2	15,6	13,6	12,2
Guinée	28,9	32,0	34,3	29,6	27,8	20,8	19,2	15,8
Guinée-Bissau	11,2	5,2	6,5	11,5	14,2	18,9	21,0	25,9
Libéria	36,8	35,8	33,0	36,6	38,7	40,0	42,3	45,2
République Centrafricaine	42,9	43,9	37,7	41,7	46,3	44,9	42,1	48,6
São Tomé-et-Príncipe	43,2	2,4	1,9	73,6	72,1	66,2	82,1	99,9
Togo	54,4	57,0	62,4	51,2	55,5	45,8	47,8	50,0
Zimbabwe ¹	34,2	55,2	27,8	26,9	16,5	44,7	51,7	74,9
Afrique subsaharienne	71,6	69,0	70,4	70,2	73,7	74,6	74,7	71,4
<i>Médiane</i>	48,4	44,8	47,0	49,7	47,9	52,4	54,4	52,3
Zimbabwe compris	71,4	68,9	70,2	70,0	73,5	74,6	74,6	71,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	49,1	46,3	48,3	48,6	49,8	52,5	53,2	52,1
Pays importateurs de pétrole	76,7	74,8	76,0	77,4	77,0	78,2	76,3	74,8
Hors Afrique du Sud	51,8	48,3	51,1	51,3	52,3	56,1	55,4	54,3
Zone franc	51,4	51,1	52,5	51,1	48,8	53,6	51,9	49,7
UEMOA	59,7	58,2	60,6	60,3	57,5	61,8	58,6	56,6
CEMAC	43,1	44,0	44,3	41,6	40,1	45,3	45,1	42,7
CAE-5	53,8	50,7	51,6	51,6	54,0	61,0	62,7	60,1
SADC	84,9	84,5	84,4	86,3	85,4	84,0	84,3	83,2
Union douanière d'Afrique australe	101,4	101,3	101,1	103,4	101,8	99,5	98,1	96,7
COMESA	47,8	45,0	45,9	46,5	47,5	54,2	52,1	51,7
Pays à forte intensité de ressources	60,1	57,2	58,3	55,1	65,0	64,8	68,7	63,1
Pétrolières	60,4	56,6	57,7	54,3	66,2	67,1	71,4	65,1
Non pétrolières	58,0	60,7	60,9	59,3	58,2	51,0	52,0	50,5
Pays à faible intensité de ressources	78,7	76,5	77,8	79,4	79,0	81,0	78,7	77,2
Pays côtiers	87,9	86,0	87,1	88,6	88,5	89,5	87,9	86,3
Pays enclavés	43,4	39,3	41,3	43,8	43,1	49,7	47,2	46,5
IADM	46,1	41,0	45,2	45,8	46,6	52,1	51,6	50,2
Régime de taux de change fixe	54,8	54,6	56,9	54,9	53,2	54,5	53,0	51,0
Régime de taux de change flottant	75,4	72,4	73,6	73,7	78,2	79,0	79,4	76,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS17. Exportations de biens et de services (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	51,9	49,5	54,2	51,5	51,3	53,1	43,6	46,1	48,9	46,8
Hors Nigéria	65,3	58,1	67,1	68,0	65,6	67,8	51,8	58,2	61,1	59,7
Angola	78,3	75,6	86,0	79,8	74,0	76,3	54,9	62,1	65,1	64,4
Cameroun	27,7	22,7	24,5	29,3	31,0	31,1	23,5	25,3	26,4	26,2
Congo, Rép. du	79,8	73,3	84,4	87,4	78,5	75,2	70,4	85,1	85,0	82,7
Gabon	63,7	62,2	64,7	62,2	62,1	67,1	56,1	61,6	65,0	61,6
Guinée équatoriale	85,0	90,1	87,4	86,8	81,9	78,8	69,7	69,9	70,5	66,9
Nigéria	42,7	44,0	45,8	41,0	41,0	41,7	36,9	36,8	39,7	37,0
Tchad	54,0	51,6	54,3	56,1	55,0	52,9	44,1	45,0	49,9	45,8
Pays à revenu intermédiaire	31,8	28,8	29,5	31,9	33,0	35,7	29,2	29,6	31,1	31,1
Hors Afrique du Sud	37,9	38,1	38,0	38,9	38,3	36,2	35,1	37,2	41,3	40,8
Afrique du Sud	30,2	26,4	27,4	30,0	31,5	35,6	27,4	27,4	28,2	28,2
Botswana	46,4	44,2	51,4	47,0	47,5	42,0	31,8	32,9	33,0	32,6
Cap-Vert	40,6	32,0	37,8	45,1	42,8	45,4	36,0	39,3	40,9	41,3
Ghana	24,1	24,0	22,5	25,0	24,3	24,8	29,5	29,1	38,8	38,0
Lesotho	53,6	54,9	48,3	56,3	53,3	55,4	42,4	40,9	41,0	43,3
Maurice	55,5	52,3	58,0	59,6	56,7	51,1	47,1	50,8	49,8	51,0
Namibie	38,0	34,7	34,1	39,9	39,9	41,6	40,9	42,4	41,3	41,4
Sénégal	26,3	27,1	27,0	25,6	25,5	26,3	24,4	24,2	25,2	24,7
Seychelles	84,8	68,2	77,5	84,5	85,8	107,8	105,2	93,5	102,2	99,8
Swaziland	75,4	90,1	76,0	72,9	74,6	63,2	63,1	54,1	56,1	56,1
Zambie	37,9	38,2	35,1	39,0	41,4	35,9	35,6	47,7	55,2	54,3
Pays à faible revenu	26,8	25,4	26,0	26,9	27,8	27,8	24,5	27,6	29,7	30,3
Hors États fragiles	21,4	20,7	20,8	21,7	21,7	21,9	19,6	21,8	24,3	25,6
Bénin	14,9	14,1	12,5	13,3	17,0	17,8	16,7	18,0	17,3	17,6
Burkina Faso	10,5	11,3	9,8	10,9	10,5	10,0	12,6	18,2	21,6	23,8
Éthiopie	13,6	14,9	15,1	13,9	12,7	11,5	10,5	13,6	16,4	15,6
Gambie	29,8	34,2	32,1	33,2	27,7	21,8	23,2	22,0	22,1	22,7
Kenya	27,1	26,9	28,5	26,6	26,0	27,6	24,1	26,9	28,8	27,8
Madagascar	29,3	32,6	26,9	29,9	30,5	26,5	22,6	23,4	33,6	36,6
Malawi	21,8	20,6	20,2	19,3	24,5	24,4	20,9	24,5	18,7	20,0
Mali	26,9	24,3	24,5	29,9	27,4	28,7	26,1	24,7	27,5	29,5
Mozambique	33,7	30,9	31,7	38,4	35,4	32,3	27,7	30,5	27,5	29,7
Niger	17,7	18,3	16,8	16,4	17,4	19,4	20,9	20,9	22,6	27,3
Ouganda	16,0	12,5	13,1	15,5	16,9	22,1	19,6	20,3	22,8	23,1
Rwanda	12,5	13,1	12,6	11,2	11,1	14,6	11,0	10,9	12,1	12,4
Sierra Leone	21,3	23,2	24,1	22,3	19,7	17,2	17,5	22,0	22,9	51,3
Tanzanie	22,5	19,2	20,7	22,3	24,7	25,4	24,3	25,4	30,7	34,9
États fragiles	42,0	37,1	40,2	41,6	45,6	45,7	40,5	45,8	46,5	44,9
Zimbabwe compris	39,2	40,9	44,8	45,3	39,5	46,1	47,0	45,1
Burundi	9,9	9,6	11,5	10,1	9,5	9,0	7,3	8,3	7,7	7,8
Comores	14,4	15,1	14,1	14,2	14,7	14,0	13,2	14,1	14,4	14,7
Congo, Rép. dém. du	45,0	30,7	33,6	34,2	65,2	61,3	45,2	68,5	72,2	68,0
Côte d'Ivoire	49,8	48,6	51,1	52,7	47,8	48,7	50,9	48,4	45,0	43,1
Érythrée	5,8	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,8	13,9	17,9
Guinée	33,5	23,5	33,8	40,7	30,2	39,3	25,1	29,0	33,8	35,5
Guinée-Bissau	16,2	15,9	17,3	14,8	17,3	15,9	15,5	15,8	19,8	18,7
Libéria	72,1	68,6	60,0	82,4	74,8	74,7	53,0	55,6	62,6	68,7
République Centrafricaine	13,1	13,8	12,7	14,2	14,1	10,9	9,8	10,9	12,2	12,6
São Tomé-et-Príncipe	13,1	14,5	15,8	14,5	9,7	10,8	9,7	10,7	11,3	12,6
Togo	38,3	38,6	40,0	38,2	39,2	35,5	36,8	37,3	37,3	37,0
Zimbabwe ¹	33,5	35,9	37,8	41,4	30,8	48,3	49,8	46,8
Afrique subsaharienne	37,3	33,7	36,2	37,5	38,4	40,9	33,1	34,8	37,2	36,5
<i>Médiane</i>	29,0	27,0	27,9	30,0	30,3	29,9	25,6	27,1	29,7	33,7
Zimbabwe compris	36,2	37,5	38,4	40,9	33,0	34,9	37,3	36,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,1	36,8	40,3	42,1	42,4	43,6	35,2	39,7	43,2	42,6
Pays importateurs de pétrole	30,3	27,8	28,6	30,5	31,5	33,0	27,6	29,2	30,9	31,0
Hors Afrique du Sud	30,6	29,7	30,1	31,1	31,5	30,7	27,7	31,1	34,1	34,2
Zone franc	43,2	39,4	42,9	45,0	43,7	45,0	38,8	42,0	43,8	42,4
UEMOA	31,4	31,3	31,5	32,3	30,7	31,2	31,4	31,1	30,6	31,0
CEMAC	54,6	48,4	54,2	57,1	56,0	57,3	46,8	52,6	55,4	52,9
CAE-5	22,3	20,5	21,8	21,9	22,6	24,7	22,0	23,6	26,5	27,3
SADC	37,3	31,6	34,2	37,3	39,7	43,8	33,4	35,2	37,0	37,1
Union douanière d'Afrique australe	31,6	28,2	29,1	31,5	32,9	36,4	28,4	28,3	29,1	29,0
COMESA	29,7	29,0	29,1	29,2	31,5	29,9	25,0	31,6	35,3	34,2
Pays à forte intensité de ressources	50,3	47,6	52,3	50,4	50,0	51,4	42,9	45,4	48,0	46,2
Pétrolières	51,9	49,5	54,2	51,5	51,3	53,1	43,6	46,1	48,9	46,8
Non pétrolières	43,1	41,2	44,1	45,1	43,2	42,1	39,9	42,1	43,0	43,2
Pays à faible intensité de ressources	28,7	26,2	26,8	28,7	30,1	31,8	26,1	27,7	29,6	29,6
Pays côtiers	29,7	26,8	27,6	29,8	30,7	33,4	27,4	27,8	29,5	29,6
Pays enclavés	24,0	22,3	22,6	23,2	26,6	25,3	21,1	27,3	30,2	29,5
IADM	26,7	24,2	24,9	27,4	28,7	28,2	24,9	29,7	33,9	34,2
Régime de taux de change fixe	43,2	39,9	42,6	44,9	43,7	44,8	38,9	41,6	43,3	42,1
Régime de taux de change flottant	36,1	32,3	34,9	36,0	37,3	40,0	31,9	33,5	36,1	35,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS18. Importations de biens et de services
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	33,1	35,5	35,2	27,5	31,5	35,7	38,1	36,4	33,3	33,7
Hors Nigéria	40,9	43,6	41,6	36,6	39,2	43,7	49,8	44,5	43,3	44,9
Angola	49,1	58,3	53,6	39,0	43,5	51,2	55,4	43,2	43,7	48,4
Cameroun	28,3	24,5	26,4	27,7	29,5	33,1	28,3	28,4	30,1	29,6
Congo, Rép. du	48,6	46,3	46,7	49,4	53,5	47,0	50,2	54,7	52,9	50,8
Gabon	29,9	32,0	28,3	30,5	30,3	28,5	38,5	36,2	34,8	34,9
Guinée équatoriale	38,7	55,0	43,6	33,1	30,3	31,6	60,3	57,7	47,0	46,2
Nigéria	27,7	30,4	31,0	21,7	26,0	29,5	28,6	30,4	25,7	25,2
Tchad	45,5	53,5	38,6	45,5	43,3	46,6	56,0	75,6	65,8	54,8
Pays à revenu intermédiaire	35,2	30,5	31,5	35,2	37,2	41,6	32,9	31,9	33,1	33,5
Hors Afrique du Sud	46,6	45,2	45,6	44,9	47,5	50,0	47,6	47,0	48,5	47,4
Afrique du Sud	32,0	26,7	27,9	32,5	34,2	38,6	28,3	27,5	28,7	29,4
Botswana	35,1	36,5	34,6	30,7	35,4	38,2	43,4	39,7	37,2	35,0
Cap-Vert	73,0	69,6	66,6	72,7	77,8	78,4	67,9	66,8	69,5	67,1
Ghana	40,0	36,8	38,0	40,6	40,7	44,0	42,6	42,7	45,5	44,0
Lesotho	120,3	125,7	115,4	124,3	115,5	120,5	113,9	104,8	108,6	103,7
Maurice	64,2	54,6	63,8	70,5	66,6	65,3	57,6	63,0	64,1	63,2
Namibie	40,7	38,2	37,2	37,5	40,8	49,7	53,5	50,2	50,3	53,0
Sénégal	45,2	39,8	42,4	43,1	47,8	52,8	41,3	39,9	42,4	41,1
Seychelles	104,2	72,0	95,3	97,7	102,9	152,8	137,2	118,4	132,8	117,0
Swaziland	86,5	91,7	91,0	85,7	85,5	78,6	79,5	75,1	69,8	66,9
Zambie	37,2	42,6	36,7	30,1	39,2	37,4	32,2	34,9	39,0	40,1
Pays à faible revenu	37,6	33,4	36,4	37,4	39,1	41,5	37,5	40,3	42,8	41,9
Hors États fragiles	34,2	30,7	32,9	34,4	35,0	37,8	35,0	37,0	39,6	39,2
Bénin	27,3	25,1	23,2	24,3	32,6	31,1	30,0	29,1	29,2	28,3
Burkina Faso	25,3	25,6	25,3	24,2	24,7	26,6	23,3	27,2	29,4	33,9
Éthiopie	32,8	28,9	35,5	36,6	32,1	31,1	28,7	33,2	36,6	35,9
Gambie	44,2	48,8	48,6	46,4	40,3	37,1	38,3	39,0	41,2	40,0
Kenya	36,8	32,9	36,0	36,3	37,1	41,8	37,2	41,1	44,5	43,3
Madagascar	45,4	47,5	40,7	41,1	46,5	50,9	45,9	38,6	36,1	37,0
Malawi	45,4	41,1	48,5	48,2	40,3	48,9	39,6	44,2	33,0	30,9
Mali	35,9	32,6	33,4	35,1	35,6	43,0	32,2	33,4	33,8	34,1
Mozambique	44,9	41,8	43,9	47,2	45,2	46,4	45,1	47,2	43,3	44,6
Niger	31,3	29,4	31,1	29,5	29,9	36,3	48,1	51,4	54,0	43,8
Ouganda	26,6	22,1	23,9	26,8	27,9	32,1	34,1	33,7	39,1	37,9
Rwanda	25,9	24,6	24,7	25,1	25,2	29,9	29,2	29,4	31,6	28,7
Sierra Leone	32,6	34,4	37,3	32,0	28,7	30,5	30,9	52,0	74,4	44,8
Tanzanie	32,5	24,9	28,1	32,7	37,4	39,6	37,6	37,0	42,8	47,5
États fragiles	47,1	40,0	45,9	45,9	51,1	52,8	45,7	50,6	52,7	50,4
Zimbabwe compris	45,4	46,0	50,6	54,0	47,5	54,0	55,0	52,6
Burundi	48,2	33,9	40,6	48,6	58,1	59,9	48,0	51,7	49,4	42,8
Comores	39,3	32,9	35,7	38,5	41,2	48,3	47,8	50,8	50,4	48,7
Congo, Rép. dém. du	53,0	34,4	45,2	40,7	68,6	76,4	60,9	77,1	75,1	70,0
Côte d'Ivoire	41,7	39,4	43,6	42,4	41,9	41,2	38,9	37,3	38,0	37,0
Érythrée	41,6	59,8	54,9	38,4	28,8	26,1	23,4	23,3	23,3	23,0
Guinée	36,0	25,8	35,1	42,6	36,4	40,1	31,3	36,7	55,0	51,6
Guinée-Bissau	28,4	24,3	26,5	30,1	31,0	29,9	32,1	29,6	34,6	33,5
Libéria	239,0	214,6	214,3	283,8	235,9	246,4	185,0	185,9	180,8	186,9
République Centrafricaine	22,0	20,3	20,8	21,9	23,5	23,5	21,6	24,6	25,2	26,1
São Tomé-et-Principe	63,5	53,3	60,3	75,1	66,8	62,0	51,5	59,8	66,2	63,5
Togo	56,5	57,9	58,7	56,1	58,0	51,9	52,5	53,8	55,2	55,3
Zimbabwe ¹	42,5	46,8	46,4	68,0	62,7	78,0	68,8	65,9
Afrique subsaharienne	34,8	32,5	33,6	33,0	35,6	39,3	35,8	35,2	35,0	35,3
<i>Médiane</i>	39,3	36,6	38,3	38,8	40,3	42,4	42,0	41,9	43,5	43,6
Zimbabwe compris	33,7	33,1	35,7	39,4	36,0	35,5	35,3	35,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,7	38,9	40,1	39,1	41,1	44,3	43,7	43,7	44,6	44,5
Pays importateurs de pétrole	36,0	31,4	33,0	36,0	37,9	41,8	34,8	35,0	36,4	36,5
Hors Afrique du Sud	40,7	37,4	39,6	40,1	42,0	44,6	40,9	43,3	45,4	44,3
Zone franc	36,4	35,8	35,7	35,8	36,7	37,9	39,5	41,3	40,4	39,0
UEMOA	38,1	35,7	37,7	37,2	39,1	40,9	37,0	37,0	38,4	37,5
CEMAC	34,7	35,9	33,8	34,4	34,5	35,2	42,3	45,5	42,3	40,3
CAE-5	33,0	27,8	30,5	33,0	34,9	38,7	36,3	37,7	42,2	42,4
SADC	36,7	31,9	33,4	35,6	38,6	44,1	37,4	35,0	35,7	36,9
Union douanière d'Afrique australe	33,3	28,6	29,4	33,5	35,4	39,8	30,6	29,6	30,4	31,0
COMESA	41,6	38,1	41,0	40,5	42,9	45,6	40,3	45,1	46,9	45,2
Pays à forte intensité de ressources	34,0	36,0	35,9	29,1	32,8	36,4	38,4	37,0	34,6	34,8
Pétrolières	33,1	35,5	35,2	27,5	31,5	35,7	38,1	36,4	33,3	33,7
Non pétrolières	38,4	37,6	38,7	36,2	39,1	40,5	39,7	39,7	42,1	41,0
Pays à faible intensité de ressources	35,4	30,2	32,0	35,6	37,5	41,6	34,0	34,3	35,6	35,8
Pays côtiers	34,7	29,6	30,9	35,0	36,9	41,2	32,7	31,9	33,3	33,9
Pays enclavés	39,0	34,5	38,2	38,6	40,4	43,2	39,1	45,2	46,6	44,5
IADM	36,3	32,2	34,4	35,5	38,6	40,9	37,0	39,5	41,7	40,9
Régime de taux de change fixe	39,2	39,1	38,7	38,6	39,4	40,4	42,2	43,7	42,8	41,5
Régime de taux de change flottant	33,9	31,0	32,5	32,0	34,9	39,0	34,5	33,6	33,6	34,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS19. Balance commerciale, marchandises
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	29,8	24,8	29,6	31,9	31,0	31,5	19,0	22,5	26,5	25,7
Hors Nigéria	40,6	31,6	41,9	44,5	42,1	42,8	21,1	31,0	34,8	34,0
Angola	51,0	41,9	55,8	55,2	50,8	51,0	24,1	39,1	42,4	41,7
Cameroun	1,9	0,0	0,3	3,7	3,4	1,9	-1,5	0,3	-0,4	-0,6
Congo, Rép. du	52,7	48,2	59,4	59,7	49,0	47,2	41,0	52,2	49,7	48,9
Gabon	44,8	41,9	47,4	41,9	42,8	50,1	31,4	37,5	42,8	39,3
Guinée équatoriale	61,0	59,0	60,7	65,3	62,7	57,3	24,2	27,2	36,6	33,8
Nigéria	22,3	20,6	21,5	23,9	22,9	22,7	17,4	16,1	20,2	19,4
Tchad	35,2	35,0	40,6	42,3	33,3	25,0	11,2	1,5	9,9	13,0
Pays à revenu intermédiaire	-2,7	-1,4	-1,6	-2,5	-3,4	-4,5	-2,3	-0,8	-0,4	-0,9
Hors Afrique du Sud	-8,2	-6,3	-7,2	-5,6	-8,9	-12,8	-10,0	-7,1	-5,0	-4,6
Afrique du Sud	-1,0	-0,1	-0,1	-1,7	-1,8	-1,6	0,1	1,1	0,9	0,3
Botswana	11,7	8,3	17,1	16,9	13,1	3,2	-5,9	-1,2	0,7	2,1
Cap-Vert	-43,4	-41,0	-35,9	-41,7	-49,6	-48,7	-42,3	-40,9	-42,8	-41,5
Ghana	-14,6	-10,4	-14,6	-14,8	-15,7	-17,5	-8,6	-8,7	-2,5	-1,9
Lesotho	-43,9	-43,8	-43,4	-46,4	-41,3	-44,7	-50,6	-44,0	-48,9	-42,0
Maurice	-15,2	-8,8	-12,3	-16,2	-18,0	-20,6	-17,6	-19,5	-22,3	-21,3
Namibie	-3,3	-4,3	-3,7	1,2	-2,0	-7,6	-13,3	-9,1	-10,4	-13,0
Sénégal	-18,4	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-25,6	-15,9	-14,8	-16,5	-16,1
Seychelles	-33,3	-16,9	-32,2	-28,5	-33,7	-55,4	-44,6	-32,6	-38,2	-28,4
Swaziland	-5,0	4,0	-10,2	-9,4	-9,2	-0,3	-4,1	-11,8	-6,6	-4,8
Zambie	4,7	-0,5	1,2	12,2	7,8	2,8	7,1	16,7	20,3	18,3
Pays à faible revenu	-8,0	-5,4	-7,7	-7,8	-8,4	-10,6	-10,3	-9,7	-10,3	-9,2
Hors États fragiles	-12,2	-9,5	-11,5	-12,2	-12,8	-15,0	-14,4	-14,2	-14,4	-13,1
Bénin	-11,7	-9,7	-9,3	-11,3	-14,4	-13,7	-11,3	-9,1	-10,2	-9,7
Burkina Faso	-9,5	-9,6	-10,2	-8,0	-8,8	-10,9	-5,8	-3,3	-1,4	-2,8
Éthiopie	-20,7	-17,1	-22,6	-23,7	-20,2	-20,1	-19,5	-21,3	-22,5	-23,0
Gambie	-20,7	-18,3	-22,4	-20,7	-20,6	-21,4	-20,6	-20,5	-21,8	-20,9
Kenya	-14,1	-10,1	-11,4	-14,5	-15,7	-18,8	-16,9	-19,7	-21,5	-21,8
Madagascar	-13,1	-10,2	-11,5	-9,9	-13,6	-20,2	-19,4	-12,4	1,7	5,8
Malawi	-17,1	-14,1	-20,9	-22,3	-9,9	-18,2	-13,3	-13,7	-11,2	-7,8
Mali	-3,1	-2,5	-3,1	0,7	-2,5	-7,8	-1,7	-3,2	-0,6	1,3
Mozambique	-6,4	-6,1	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-12,8	-11,5	-10,7	-9,7
Niger	-6,9	-5,3	-8,7	-6,6	-5,9	-8,1	-15,2	-14,4	-15,0	-4,4
Ouganda	-8,3	-8,5	-9,1	-9,3	-8,4	-6,3	-11,7	-10,0	-12,5	-12,0
Rwanda	-10,2	-8,5	-8,8	-9,6	-10,8	-13,1	-14,7	-14,1	-17,2	-14,3
Sierra Leone	-8,6	-8,3	-12,2	-6,6	-5,7	-10,0	-10,1	-16,6	-36,1	17,7
Tanzanie	-11,7	-7,3	-8,2	-11,4	-15,1	-16,3	-14,1	-12,3	-13,6	-14,1
États fragiles	3,9	5,0	2,5	4,7	4,3	3,0	3,5	4,5	2,7	2,9
Zimbabwe compris	1,1	2,9	3,2	1,0	0,2	1,0	0,3	0,5
Burundi	-21,0	-15,2	-16,6	-20,2	-25,6	-27,6	-17,6	-22,7	-26,1	-21,6
Comores	-23,2	-16,4	-20,8	-22,4	-24,5	-31,9	-29,4	-30,6	-30,8	-29,5
Congo, Rép. dém. du	0,4	1,2	-5,6	-1,2	8,8	-1,1	-5,2	4,0	8,9	9,0
Côte d'Ivoire	15,2	16,6	14,6	17,5	12,9	14,2	18,7	17,4	13,3	12,3
Érythrée	-33,9	-49,6	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-19,9	-19,6	-11,0	-6,0
Guinée	4,1	3,1	5,4	5,6	-0,3	6,6	-0,6	-0,6	-13,1	-8,3
Guinée-Bissau	-6,2	-1,4	-2,9	-9,1	-8,7	-9,1	-10,2	-9,1	-10,1	-10,1
Libéria	-39,9	-24,7	-35,8	-46,2	-39,2	-53,4	-47,8	-46,4	-52,3	-53,7
République centrafricaine	-4,0	-1,4	-3,5	-3,1	-4,3	-7,7	-7,2	-8,0	-7,3	-7,7
São Tomé-et-Principe	-39,0	-29,1	-34,6	-43,6	-43,7	-44,1	-35,1	-41,4	-45,3	-41,9
Togo	-15,0	-14,7	-15,0	-16,1	-14,0	-14,0	-13,1	-13,7	-14,7	-15,0
Zimbabwe ¹	-7,1	-8,7	-5,9	-21,9	-27,4	-23,8	-14,5	-14,8
Afrique subsaharienne	7,1	4,9	6,5	8,0	7,6	8,3	3,2	5,3	7,3	6,9
Médiane	-9,3	-8,4	-9,2	-9,4	-9,0	-10,5	-12,2	-11,7	-10,8	-8,1
Zimbabwe compris	6,4	7,8	7,5	8,2	3,0	5,1	7,1	6,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,6	3,6	6,1	8,3	7,8	7,5	-0,7	3,6	6,0	6,0
Pays importateurs de pétrole	-4,3	-2,5	-3,4	-4,1	-5,0	-6,7	-5,4	-3,8	-3,5	-3,6
Hors Afrique du Sud	-8,1	-5,7	-7,5	-7,1	-8,5	-11,4	-10,5	-9,2	-8,6	-7,8
Zone franc	15,0	12,3	15,5	17,6	14,8	15,0	7,7	10,3	12,3	11,8
UEMOA	-2,1	0,4	-1,5	-0,3	-3,8	-5,1	-0,8	-0,6	-2,4	-1,4
CEMAC	31,5	25,6	32,3	34,6	32,3	32,7	16,7	20,9	25,2	23,9
CAE-5	-12,1	-8,9	-9,9	-12,4	-13,9	-15,3	-14,8	-15,1	-17,3	-17,4
SADC	4,0	1,6	3,3	4,1	4,9	5,9	1,2	4,7	5,9	5,7
Union douanière d'Afrique australe	-0,9	0,0	0,1	-1,1	-1,5	-1,8	-0,9	0,3	0,2	-0,3
COMESA	-11,4	-9,4	-12,0	-11,2	-10,6	-14,0	-14,2	-12,4	-11,0	-10,9
Pays à forte intensité de ressources	25,9	20,8	25,5	28,5	27,1	27,5	16,6	19,9	23,3	22,7
Pétrolières	29,8	24,8	29,6	31,9	31,0	31,5	19,0	22,5	26,5	25,7
Non pétrolières	8,4	7,4	8,8	12,4	8,2	5,4	4,8	7,1	5,5	6,7
Pays à faible intensité de ressources	-5,8	-3,5	-4,6	-6,0	-6,5	-8,2	-6,5	-5,0	-4,4	-4,7
Pays côtiers	-4,8	-2,7	-3,3	-4,9	-5,9	-7,2	-4,6	-3,3	-2,9	-3,3
Pays enclavés	-10,9	-8,8	-12,1	-11,7	-9,3	-12,5	-13,7	-12,7	-11,5	-10,7
IADM	-6,3	-5,2	-6,6	-4,9	-6,3	-8,6	-8,2	-5,2	-3,4	-2,7
Régime de taux de change fixe	11,4	8,8	11,5	13,8	11,3	11,8	4,4	6,6	8,5	8,1
Régime de taux de change flottant	6,2	4,0	5,5	6,8	6,9	7,6	2,9	5,1	7,1	6,7

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS20. Solde extérieur courant, dons compris (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	11,9	2,6	7,0	21,8	15,7	12,2	3,5	5,5	10,2	7,9
Hors Nigéria	8,1	-2,2	8,6	14,5	11,5	8,2	-8,2	1,6	5,8	3,6
Angola	14,7	3,8	18,2	25,6	17,5	8,5	-10,0	8,9	12,0	7,3
Cameroun	-0,9	-3,4	-3,4	1,6	1,4	-0,8	-3,8	-2,8	-3,8	-3,3
Congo, Rép. du	-0,5	-5,7	3,7	3,6	-6,5	2,3	-7,4	5,1	7,4	9,7
Gabon	18,2	11,2	22,9	15,6	17,2	24,1	6,1	10,5	14,8	12,3
Guinée équatoriale	-1,3	-21,6	-6,2	7,7	4,3	9,1	-17,1	-24,2	-9,6	-10,5
Nigéria	14,4	5,6	5,9	26,5	18,7	15,4	13,0	8,4	13,5	11,1
Tchad	1,3	-17,1	1,2	-0,4	13,7	8,9	-10,3	-31,3	-18,9	-13,0
Pays à revenu intermédiaire	-4,6	-2,7	-3,1	-4,2	-6,0	-7,1	-4,1	-3,4	-3,4	-3,9
Hors Afrique du Sud	-2,5	-1,3	-1,5	-0,1	-2,5	-6,9	-4,1	-5,3	-5,4	-4,6
Afrique du Sud	-5,2	-3,0	-3,5	-5,3	-7,0	-7,1	-4,1	-2,8	-2,8	-3,7
Botswana	11,6	3,5	15,2	17,2	15,0	6,9	-5,8	-4,9	-4,3	-1,7
Cap-Vert	-10,7	-14,3	-3,5	-5,4	-14,7	-15,6	-15,2	-11,2	-12,9	-11,9
Ghana	-6,5	-2,4	-5,1	-6,2	-8,0	-10,8	-4,0	-7,0	-6,5	-4,9
Lesotho	6,1	10,6	3,3	1,9	9,0	5,9	-5,2	-17,7	-26,2	-11,1
Maurice	-6,3	-1,8	-5,0	-9,1	-5,4	-10,1	-7,4	-8,2	-9,9	-8,0
Namibie	7,5	7,0	4,7	13,9	9,1	2,7	1,8	-1,3	-0,7	-3,3
Sénégal	-10,1	-6,9	-8,9	-9,2	-11,6	-14,2	-6,7	-5,9	-7,4	-7,2
Seychelles	-21,4	-5,5	-18,7	-13,2	-20,5	-48,9	-40,0	-31,6	-32,2	-18,9
Swaziland	-3,7	3,1	-4,1	-7,4	-2,2	-8,2	-14,0	-18,5	-11,8	-9,0
Zambie	-6,6	-10,4	-8,5	-0,4	-6,5	-7,2	4,2	3,8	3,2	0,3
Pays à faible revenu	-5,4	-3,1	-5,2	-4,9	-5,7	-8,3	-7,1	-6,5	-7,7	-8,0
Hors États fragiles	-6,3	-4,1	-5,8	-6,4	-6,3	-9,0	-8,4	-7,6	-8,5	-8,7
Bénin	-7,4	-7,0	-6,3	-5,3	-10,2	-8,1	-8,9	-6,9	-7,6	-7,1
Burkina Faso	-10,2	-11,0	-11,6	-9,1	-8,2	-11,2	-4,2	-3,5	-1,6	-5,2
Éthiopie	-5,4	-1,4	-6,3	-9,1	-4,5	-5,6	-5,0	-4,4	-6,3	-8,6
Gambie	-10,9	-7,0	-13,4	-10,2	-10,5	-13,4	-12,9	-15,5	-17,2	-14,2
Kenya	-2,8	0,1	-1,5	-2,3	-4,0	-6,7	-5,8	-7,0	-8,9	-8,5
Madagascar	-13,1	-10,6	-11,6	-9,9	-12,7	-20,6	-21,1	-8,2	-8,2	-9,9
Malawi	-9,4	-11,2	-14,7	-12,5	1,0	-9,7	-5,5	-1,2	-5,3	-3,1
Mali	-8,0	-7,9	-8,5	-4,1	-6,9	-12,7	-5,9	-7,5	-6,8	-5,9
Mozambique	-10,9	-10,7	-11,6	-10,7	-9,7	-11,9	-12,2	-10,5	-11,8	-11,5
Niger	-9,2	-7,3	-8,9	-8,6	-8,2	-13,0	-25,0	-22,5	-26,7	-16,4
Ouganda	-2,2	0,1	-1,4	-3,4	-3,1	-3,1	-7,8	-8,8	-4,0	-8,9
Rwanda	-1,7	1,8	1,0	-4,3	-2,2	-4,9	-7,3	-6,0	-5,2	-9,1
Sierra Leone	-7,1	-5,8	-7,1	-5,6	-5,5	-11,5	-8,4	-27,5	-49,2	-7,6
Tanzanie	-7,0	-2,5	-3,8	-7,6	-10,0	-11,1	-10,2	-8,8	-8,8	-10,2
États fragiles	-3,0	-0,7	-3,7	-0,4	-3,9	-6,5	-2,5	-3,2	-5,2	-5,8
Zimbabwe compris	-4,8	-1,4	-4,2	-7,9	-4,9	-5,7	-6,1	-6,9
Burundi	-12,8	-8,4	-1,2	-14,5	-24,6	-15,0	-16,1	-13,4	-16,4	-17,0
Comores	-7,2	-4,6	-7,3	-6,7	-6,2	-11,0	-9,0	-8,6	-13,7	-13,5
Congo, Rép. dém. du	-7,5	-3,0	-13,3	-2,7	-1,1	-17,5	-10,5	-6,9	-5,8	-4,7
Côte d'Ivoire	1,2	1,6	0,2	2,8	-0,7	1,9	7,4	5,0	1,0	-0,4
Érythrée	-3,1	-0,7	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-7,6	-5,6	0,7	3,4
Guinée	0,1	3,8	7,6	7,0	-10,3	-7,5	-11,4	-12,0	-19,8	-18,3
Guinée-Bissau	-3,1	1,4	-2,1	-5,6	-4,4	-4,9	-6,4	-6,7	-7,4	-8,8
Libéria	-31,5	-20,2	-37,4	-13,8	-28,7	-57,3	-38,3	-43,5	-35,8	-60,8
République Centrafricaine	-5,5	-1,8	-6,5	-3,0	-6,2	-9,9	-8,1	-10,1	-9,9	-9,5
São Tomé-et-Príncipe	-28,4	-19,1	-14,2	-29,7	-40,7	-38,5	-25,3	-26,7	-40,5	-36,9
Togo	-8,8	-10,0	-9,9	-8,4	-8,7	-6,8	-6,6	-7,2	-7,8	-7,7
Zimbabwe ¹	-10,9	-8,6	-7,2	-23,2	-24,4	-23,3	-11,4	-13,8
Afrique subsaharienne	0,9	-1,4	-0,5	4,4	1,6	0,2	-2,2	-1,0	0,7	-0,5
<i>Médiane</i>	-5,5	-3,2	-4,5	-5,4	-6,2	-8,1	-7,7	-7,3	-7,7	-8,2
Zimbabwe compris	-0,6	4,3	1,6	0,1	-2,3	-1,2	0,6	-0,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,6	-2,4	-0,7	2,0	0,5	-2,4	-7,0	-3,9	-2,7	-3,5
Pays importateurs de pétrole	-4,9	-2,8	-3,8	-4,4	-5,9	-7,6	-5,3	-4,6	-4,7	-5,3
Hors Afrique du Sud	-4,6	-2,5	-4,2	-3,4	-4,7	-8,1	-6,5	-6,5	-7,0	-7,0
Zone franc	-1,1	-4,7	-1,6	0,7	-0,4	0,5	-4,6	-5,3	-3,4	-3,1
UEMOA	-5,5	-4,5	-5,7	-3,9	-6,3	-7,1	-3,3	-3,7	-5,6	-5,5
CEMAC	3,0	-5,0	2,4	5,2	5,1	7,3	-6,0	-6,9	-1,5	-1,0
CAE-5	-4,0	-0,7	-2,0	-4,3	-5,6	-7,2	-7,8	-7,9	-7,8	-9,2
SADC	-2,6	-2,5	-1,9	-1,2	-2,6	-4,8	-6,1	-2,0	-1,4	-2,6
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-2,4	-2,5	-3,9	-5,5	-6,1	-4,0	-3,1	-3,0	-3,7
COMESA	-5,6	-2,6	-6,0	-5,3	-4,9	-9,2	-7,6	-6,7	-6,4	-7,3
Pays à forte intensité de ressources	10,3	2,3	6,3	19,2	13,4	10,3	3,2	4,5	8,3	6,3
Pétrolières	11,9	2,6	7,0	21,8	15,7	12,2	3,5	5,5	10,2	7,9
Non pétrolières	2,8	1,3	3,3	7,0	2,2	0,0	1,6	-0,3	-2,4	-2,3
Pays à faible intensité de ressources	-5,8	-3,3	-4,6	-5,8	-6,8	-8,6	-6,1	-5,0	-5,0	-5,6
Pays côtiers	-5,8	-3,3	-4,1	-5,7	-7,3	-8,4	-5,4	-4,2	-4,4	-5,0
Pays enclavés	-6,2	-3,4	-7,3	-6,5	-4,3	-9,3	-8,7	-8,6	-7,8	-8,5
IADM	-6,3	-4,9	-6,3	-5,2	-6,2	-8,7	-7,1	-5,7	-5,9	-5,9
Régime de taux de change fixe	-0,6	-3,6	-1,2	1,3	0,0	0,3	-4,6	-5,6	-3,8	-3,4
Régime de taux de change flottant	1,2	-0,9	-0,3	5,0	2,0	0,2	-1,7	-0,1	1,5	0,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS21. Solde extérieur courant, hors dons
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	11,8	2,5	6,9	21,8	15,7	12,2	3,5	5,5	10,3	7,9
Hors Nigéria	8,0	-2,4	8,3	14,6	11,6	8,2	-8,1	1,8	6,0	3,7
Angola	14,9	3,7	18,1	26,0	17,9	8,8	-9,5	9,4	12,4	7,5
Cameroun	-1,1	-3,5	-3,9	1,4	1,3	-0,9	-4,3	-3,1	-4,0	-3,5
Congo, Rép. du	-0,7	-5,8	3,7	3,5	-6,8	1,7	-7,6	5,1	7,0	9,0
Gabon	18,3	11,9	22,9	15,6	17,2	24,1	6,0	10,5	14,8	12,3
Guinée équatoriale	-1,5	-22,0	-6,5	7,7	4,4	9,1	-17,0	-24,1	-9,6	-10,4
Nigéria	14,4	5,6	6,0	26,4	18,7	15,3	12,9	8,3	13,5	11,1
Tchad	-0,3	-20,3	-0,6	-1,3	12,7	7,9	-11,3	-31,8	-19,5	-13,6
Pays à revenu intermédiaire	-4,7	-2,9	-3,0	-4,3	-6,2	-7,4	-4,3	-3,4	-3,6	-4,0
Hors Afrique du Sud	-6,7	-5,4	-5,4	-4,4	-7,0	-11,3	-8,6	-8,2	-8,1	-7,3
Afrique du Sud	-4,1	-2,2	-2,3	-4,2	-5,9	-6,0	-3,0	-2,0	-2,3	-3,0
Botswana	4,3	-1,8	8,6	9,5	6,1	-0,9	-11,0	-8,0	-5,5	-4,0
Cap-Vert	-16,0	-20,0	-8,2	-9,8	-19,8	-22,3	-20,7	-17,5	-18,1	-16,1
Ghana	-8,8	-5,4	-7,7	-8,1	-9,6	-13,3	-7,3	-8,6	-8,4	-6,1
Lesotho	-25,0	-15,8	-22,0	-29,5	-27,0	-30,6	-38,5	-35,1	-43,3	-39,1
Maurice	-6,6	-2,0	-5,2	-9,3	-5,7	-11,0	-8,5	-8,8	-10,8	-9,1
Namibie	-3,3	-2,8	-4,2	2,2	-2,0	-9,6	-11,7	-11,7	-11,6	-14,5
Sénégal	-10,8	-7,9	-9,0	-9,8	-12,6	-14,7	-7,1	-6,1	-7,9	-7,7
Seychelles	-22,8	-5,8	-20,2	-14,3	-21,3	-52,4	-45,0	-33,9	-32,7	-19,8
Swaziland	-9,1	-3,7	-9,3	-12,9	-7,9	-11,6	-18,1	-19,0	-11,2	-8,2
Zambie	-8,5	-11,2	-10,3	-2,4	-9,2	-9,4	1,8	2,3	2,3	-0,6
Pays à faible revenu	-9,6	-7,3	-9,3	-9,1	-9,8	-12,2	-11,1	-10,7	-11,8	-11,0
Hors États fragiles	-10,0	-8,2	-9,8	-10,0	-9,9	-12,2	-11,7	-11,5	-12,3	-11,5
Burkina Faso	-10,2	-10,2	-8,4	-8,4	-13,0	-11,1	-12,8	-10,0	-10,4	-9,1
Burkina Faso	-13,6	-14,1	-14,9	-12,0	-12,5	-14,7	-8,6	-7,4	-6,3	-8,6
Éthiopie	-11,1	-7,0	-12,4	-14,9	-10,6	-10,5	-9,9	-10,8	-11,6	-13,2
Gambie	-12,1	-10,2	-14,7	-11,2	-10,6	-13,7	-14,1	-15,5	-17,2	-15,1
Kenya	-2,9	0,1	-1,5	-2,4	-4,1	-6,6	-5,8	-6,9	-8,8	-8,4
Madagascar	-14,6	-14,4	-12,9	-11,2	-13,3	-21,4	-21,1	-8,2	-8,4	-8,3
Malawi	-20,4	-18,0	-24,4	-25,9	-12,8	-20,8	-14,9	-17,0	-11,9	-9,0
Mali	-10,0	-9,8	-10,6	-6,8	-8,7	-13,9	-7,9	-9,0	-8,1	-7,2
Mozambique	-17,3	-16,5	-17,2	-17,0	-16,0	-19,6	-19,1	-18,0	-18,6	-18,3
Niger	-11,8	-10,5	-12,2	-10,9	-10,4	-15,2	-25,7	-29,2	-30,6	-19,1
Ouganda	-7,9	-8,3	-9,5	-8,0	-7,6	-6,1	-10,4	-11,3	-13,0	-11,6
Rwanda	-12,3	-11,4	-11,3	-12,3	-11,9	-14,4	-17,3	-17,7	-18,1	-15,6
Sierra Leone	-12,5	-13,2	-14,2	-10,9	-9,0	-15,4	-12,8	-30,9	-52,3	-9,1
Tanzanie	-10,7	-6,5	-8,1	-10,8	-13,3	-14,6	-13,5	-11,5	-11,6	-12,9
États fragiles	-8,3	-5,1	-8,1	-6,7	-9,6	-12,1	-9,1	-8,5	-10,1	-9,5
Zimbabwe compris	-8,7	-7,8	-10,0	-13,8	-11,8	-11,4	-11,0	-10,6
Burundi	-36,1	-25,8	-29,1	-36,3	-43,3	-36,1	-38,8	-37,3	-37,3	-30,6
Comores	-8,1	-4,3	-6,8	-7,8	-9,1	-12,6	-13,1	-17,8	-13,8	-13,5
Congo, Rép. dém. du	-14,0	-8,0	-17,2	-11,4	-8,5	-24,6	-21,6	-13,5	-10,9	-9,5
Côte d'Ivoire	0,9	1,7	0,4	3,0	-1,5	0,8	5,2	4,2	0,3	-0,4
Érythrée	-10,0	-15,7	-9,0	-7,7	-9,2	-8,3	-10,2	-10,9	-2,5	2,3
Guinée	0,0	4,0	7,5	6,9	-10,4	-7,9	-11,4	-12,0	-23,3	-19,5
Guinée-Bissau	-8,9	-4,6	-6,1	-12,8	-9,5	-11,3	-14,4	-10,2	-11,4	-11,3
Libéria	-181,5	-167,6	-176,7	-202,0	-176,4	-184,9	-142,8	-142,4	-119,6	-125,5
République Centrafricaine	-9,4	-6,9	-8,6	-8,3	-9,8	-13,5	-11,7	-13,6	-12,7	-13,3
São Tomé-et-Príncipe	-49,6	-40,9	-46,4	-57,4	-52,3	-50,9	-39,8	-46,5	-53,4	-47,7
Togo	-10,1	-10,8	-11,0	-9,8	-10,4	-8,3	-8,2	-9,2	-11,2	-12,0
Zimbabwe ¹	-12,4	-15,5	-13,5	-34,0	-34,8	-31,7	-16,8	-17,2
Afrique subsaharienne	0,0	-2,3	-1,3	3,5	0,7	-0,7	-3,2	-1,9	-0,2	-1,2
Médiane	-9,6	-7,9	-8,8	-9,5	-9,5	-12,1	-11,7	-11,4	-11,3	-10,0
Zimbabwe compris	-1,4	3,4	0,6	-0,9	-3,4	-2,1	-0,4	-1,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,5	-5,6	-3,6	-1,1	-2,4	-5,1	-10,0	-6,5	-5,1	-5,4
Pays importateurs de pétrole	-6,3	-4,1	-4,9	-5,8	-7,4	-9,3	-7,0	-6,0	-6,2	-6,3
Hors Afrique du Sud	-8,7	-6,6	-8,2	-7,7	-9,0	-12,2	-10,8	-10,4	-10,7	-9,9
Zone franc	-2,0	-5,7	-2,4	-0,1	-1,4	-0,4	-5,9	-6,4	-4,4	-4,0
UEMOA	-6,9	-5,8	-6,8	-5,2	-8,1	-8,7	-5,4	-5,6	-7,5	-6,8
CEMAC	2,6	-5,5	1,9	4,9	4,8	7,0	-6,5	-7,1	-1,7	-1,3
CAE-5	-7,2	-4,7	-6,2	-7,1	-8,4	-9,8	-10,3	-10,5	-11,6	-11,2
SADC	-3,1	-3,0	-2,1	-1,7	-3,2	-5,5	-6,8	-2,6	-1,8	-3,0
Union douanière d'Afrique australe	-3,9	-2,3	-2,1	-3,7	-5,5	-6,1	-3,9	-2,9	-3,0	-3,7
COMESA	-9,5	-6,6	-9,7	-9,3	-8,8	-12,8	-11,6	-10,7	-10,1	-9,8
Pays à forte intensité de ressources	9,6	1,6	5,5	18,5	12,6	9,7	2,4	4,0	7,9	5,9
Pétrolières	11,8	2,5	6,9	21,8	15,7	12,2	3,5	5,5	10,3	7,9
Non pétrolières	-1,1	-1,7	-0,1	3,0	-2,3	-4,2	-2,7	-3,3	-5,2	-4,8
Pays à faible intensité de ressources	-6,7	-4,2	-5,2	-6,6	-7,7	-9,6	-7,3	-6,1	-6,1	-6,3
Pays côtiers	-5,6	-3,3	-3,7	-5,4	-7,1	-8,4	-5,4	-4,2	-4,6	-4,9
Pays enclavés	-12,4	-9,7	-13,3	-13,0	-10,9	-15,1	-14,8	-14,9	-13,7	-12,9
IADM	-9,7	-8,5	-9,9	-8,6	-9,6	-12,0	-10,8	-9,2	-9,3	-8,4
Régime de taux de change fixe	-2,8	-5,9	-3,2	-0,8	-2,2	-1,7	-7,2	-7,7	-5,8	-5,3
Régime de taux de change flottant	0,5	-1,6	-0,9	4,4	1,3	-0,5	-2,4	-0,8	0,8	-0,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS22. Dons officiels										
<i>(En pourcentage du PIB)</i>										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
Hors Nigéria	0,1	0,3	0,3	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,1	0,0
Angola	-0,2	0,0	0,1	-0,5	-0,4	-0,2	-0,5	-0,5	-0,4	-0,2
Cameroun	0,2	0,2	0,5	0,1	0,0	0,1	0,6	0,3	0,2	0,1
Congo, Rép. du	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,6	0,2	0,0	0,4	0,7
Gabon	-0,2	-0,7	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Nigéria	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Tchad	1,6	3,2	1,8	0,9	1,0	0,9	1,0	0,5	0,6	0,6
Pays à revenu intermédiaire	0,1	0,2	-0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1
Hors Afrique du Sud	4,2	4,1	3,9	4,3	4,5	4,4	4,5	2,9	2,7	2,8
Afrique du Sud	-1,0	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,1	-1,1	-0,7	-0,4	-0,7
Botswana	7,2	5,2	6,6	7,7	8,9	7,7	5,3	3,1	1,1	2,3
Cap-Vert	5,3	5,7	4,7	4,4	5,1	6,7	5,5	6,4	5,2	4,2
Ghana	2,3	3,0	2,7	1,9	1,6	2,5	3,3	1,7	1,9	1,2
Lesotho	31,1	26,4	25,3	31,4	36,0	36,5	33,3	17,4	17,1	28,0
Maurice	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	1,1	0,6	0,9	1,1
Namibie	10,8	9,7	8,9	11,6	11,1	12,4	13,5	10,4	10,9	11,1
Sénégal	0,7	1,0	0,2	0,6	1,0	0,5	0,4	0,2	0,6	0,5
Seychelles	1,5	0,3	1,5	1,1	0,9	3,5	5,0	2,3	0,5	0,9
Swaziland	5,3	6,8	5,2	5,6	5,7	3,4	4,0	0,4	-0,6	-0,8
Zambie	1,9	0,8	1,8	1,9	2,6	2,2	2,4	1,5	0,9	0,9
Pays à faible revenu	4,1	4,2	4,1	4,3	4,1	3,8	4,0	4,2	4,1	3,0
Hors États fragiles	3,7	4,1	4,0	3,5	3,6	3,3	3,3	3,8	3,9	2,8
Bénin	2,8	3,2	2,1	3,1	2,8	3,0	3,8	3,0	2,8	2,0
Burkina Faso	3,4	3,2	3,3	2,9	4,3	3,4	4,4	3,9	4,7	3,4
Ethiopie	5,7	5,6	6,1	5,7	6,1	4,9	4,9	6,4	5,4	4,6
Gambie	1,2	3,1	1,2	1,0	0,1	0,3	1,2	0,0	0,0	0,8
Kenya	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Madagascar	1,6	3,8	1,3	1,3	0,6	0,8	0,1	0,1	0,2	0,4
Malawi	11,0	6,8	9,7	13,5	13,8	11,1	9,4	15,7	6,6	5,9
Mali	2,0	2,0	2,1	2,7	1,8	1,2	1,9	1,6	1,3	1,3
Mozambique	6,4	5,9	5,7	6,3	6,3	7,7	6,8	7,5	6,7	6,9
Niger	2,6	3,2	3,3	2,3	2,2	2,2	0,7	6,7	3,9	2,8
Ouganda	5,7	8,4	8,0	4,6	4,5	3,0	2,5	2,5	9,0	2,7
Rwanda	10,6	13,3	12,3	8,0	9,7	9,5	10,0	11,7	12,9	6,6
Sierra Leone	5,5	7,3	7,1	5,3	3,5	4,0	4,5	3,3	3,1	1,5
Tanzanie	3,7	4,0	4,3	3,2	3,3	3,5	3,4	2,8	2,8	2,7
États fragiles	5,3	4,4	4,3	6,3	5,7	5,6	6,5	5,3	4,9	3,7
Zimbabwe compris	3,9	6,4	5,8	6,0	6,9	5,7	4,9	3,7
Burundi	23,4	17,4	27,9	21,7	21,6	28,3	20,0	25,4	20,9	13,7
Comores	0,9	-0,3	-0,5	1,1	2,8	1,6	4,1	9,2	0,0	0,0
Congo, Rép. dém. du	6,4	5,0	3,9	8,7	7,4	7,2	11,1	6,7	5,1	4,8
Côte d'Ivoire	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	1,1	2,1	0,8	0,7	0,0
Érythrée	6,9	15,1	9,3	4,1	3,1	2,8	2,6	5,2	3,2	1,2
Guinée	0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,0	0,0	3,5	1,3
Guinée-Bissau	5,8	6,1	4,0	7,1	5,1	6,4	8,0	3,5	4,0	2,5
Libéria	150,0	147,4	139,3	188,2	147,7	127,6	104,5	98,9	83,8	64,8
République Centrafricaine	3,9	5,2	2,0	5,3	3,5	3,6	3,6	3,5	2,8	3,8
São Tomé-et-Príncipe	21,1	21,8	32,2	27,7	11,5	12,4	14,4	19,8	12,9	10,8
Togo	1,3	0,8	1,2	1,4	1,7	1,4	1,5	2,0	3,4	4,3
Zimbabwe ¹	1,5	6,9	6,4	10,8	10,3	8,4	5,4	3,3
Afrique subsaharienne	0,9	1,0	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	0,6
Médiane	2,8	3,2	2,4	2,8	2,8	2,9	3,3	2,6	2,8	1,4
Zimbabwe compris	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	0,9	0,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,9	3,2	3,0	3,0	2,9	2,7	2,9	2,6	2,4	2,0
Pays importateurs de pétrole	1,4	1,3	1,1	1,4	1,5	1,6	1,7	1,5	1,5	1,0
Hors Afrique du Sud	4,2	4,1	4,0	4,3	4,3	4,1	4,3	3,9	3,7	2,9
Zone franc	0,9	1,0	0,8	0,8	1,0	0,9	1,3	1,1	1,0	0,8
UEMOA	1,4	1,4	1,2	1,3	1,8	1,6	2,2	1,9	1,9	1,4
CEMAC	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3
CAE-5	3,3	4,0	4,2	2,8	2,8	2,7	2,5	2,6	3,8	2,0
SADC	0,5	0,5	0,2	0,6	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4
Union douanière d'Afrique australe	-0,1	0,0	-0,4	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	-0,1
COMESA	3,9	4,0	3,8	4,0	3,9	3,6	4,0	4,0	3,7	2,5
Pays à forte intensité de ressources	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,4	0,4	0,4
Pétrolières	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
Non pétrolières	3,8	3,0	3,4	4,0	4,5	4,2	4,4	3,0	2,8	2,5
Pays à faible intensité de ressources	0,9	0,9	0,6	0,8	0,9	1,1	1,2	1,1	1,2	0,7
Pays côtiers	-0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
Pays enclavés	6,2	6,4	6,0	6,5	6,6	5,8	6,1	6,3	6,0	4,4
IADM	3,4	3,6	3,6	3,4	3,4	3,2	3,6	3,5	3,4	2,5
Régime de taux de change fixe	2,1	2,3	1,9	2,1	2,2	2,0	2,6	2,1	2,0	1,9
Régime de taux de change flottant	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS23. Taux de change effectifs réels¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	131	113	124	134	135	148	146	150
Hors Nigéria	137	122	127	137	144	155	166	158
Angola	180	139	154	183	201	223	250	236
Cameroun	110	110	108	109	110	114	116	109
Congo, Rép. du	119	117	115	117	119	125	128	124
Gabon	106	105	106	102	107	111	112	108
Guinée équatoriale	154	144	148	150	158	171	177	179
Nigéria	128	108	124	132	130	144	135	146
Tchad	119	114	120	126	114	123	134	124
Pays à revenu intermédiaire	101	106	107	104	99	90	95	108
Hors Afrique du Sud	103	103	105	105	103	102	100	105
Afrique du Sud	101	107	108	104	98	87	94	109
Botswana	100	110	105	100	92	92	102	111
Cap-Vert	101	101	97	98	101	106	106	102
Ghana	110	100	109	115	115	109	100	107
Lesotho	93	94	97	95	94	85	90	103
Maurice	90	92	87	85	86	97	92	95
Namibie	106	113	112	108	103	94	103	116
Sénégal	107	107	104	104	109	113	110	104
Seychelles	83	95	93	89	71	66	61	64
Swaziland	107	112	111	108	106	100	106	114
Zambie	150	107	131	172	158	182	156	165
Pays à faible revenu	97	91	94	95	98	106	106	99
Hors États fragiles	95	89	92	94	96	105	104	97
Bénin	120	118	118	118	119	124	123	115
Burkina Faso	112	112	112	110	109	118	121	111
Éthiopie	99	85	90	97	101	124	114	97
Gambie	57	51	55	54	59	63	57	55
Kenya	121	105	116	125	128	134	134	129
Madagascar	91	80	84	85	99	109	107	107
Malawi	71	72	73	71	69	72	78	74
Mali	110	107	109	108	109	116	118	112
Mozambique	85	84	84	83	82	91	85	72
Niger	112	109	112	109	109	119	123	114
Ouganda	90	85	89	89	92	95	94	99
Rwanda	77	70	75	79	79	83	95	87
Sierra Leone	73	70	70	73	74	79	80	77
Tanzanie	69	73	71	66	65	70	72	68
États fragiles	104	103	101	100	106	110	113	108
Zimbabwe compris
Burundi	70	64	71	74	69	72	79	81
Comores	120	120	118	118	122	123	122	115
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	117	117	116	115	117	123	122	115
Érythrée	107	83	104	115	113	122	165	183
Guinée	73	83	66	59	80	78	83	78
Guinée-Bissau	113	110	110	109	113	121	119	116
Libéria	82	81	82	83	81	84	89	80
République Centrafricaine	113	109	108	112	114	122	125	119
São Tomé-et-Príncipe	95	88	93	93	93	105	118	115
Togo	112	111	112	110	111	117	117	110
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	108	104	108	109	108	110	112	116
<i>Médiane</i>	106	105	106	104	106	109	110	109
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	107	101	104	106	109	116	118	113
Pays importateurs de pétrole	99	100	102	100	98	96	99	104
Hors Afrique du Sud	99	95	97	98	99	105	104	101
Zone franc	115	113	113	113	114	121	123	116
UEMOA	113	112	112	111	113	119	119	112
CEMAC	116	114	114	115	116	122	126	121
CAE-5	92	87	91	92	94	98	100	98
SADC	102	104	105	104	101	95	103	112
Union douanière d'Afrique australe	101	107	108	103	97	87	95	109
COMESA	99	89	95	99	102	112	110	105
Pays à forte intensité de ressources	125	112	120	127	128	139	138	142
Pétrolières	131	113	124	134	135	148	146	150
Non pétrolières	102	107	103	99	100	100	106	107
Pays à faible intensité de ressources	99	100	102	100	98	95	99	104
Pays côtiers	100	102	104	102	98	92	97	105
Pays enclavés	97	90	93	96	97	108	107	99
IADM	96	92	94	95	97	104	102	97
Régime de taux de change fixe	114	112	112	112	113	118	121	116
Régime de taux de change flottant	106	102	107	109	107	108	110	116

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

¹ Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS24. Taux de change effectifs nominaux¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	58	58	57	59	58	60	54	51
Hors Nigéria	47	46	45	46	47	48	49	44
Angola	9	9	8	9	9	9	9	8
Cameroun	111	111	109	108	111	114	115	110
Congo, Rép. du	117	116	115	115	118	122	122	115
Gabon	109	108	108	108	110	112	111	107
Guinée équatoriale	123	120	119	119	125	132	130	124
Nigéria	68	68	67	69	66	69	58	57
Tchad	115	113	113	113	116	119	120	117
Pays à revenu intermédiaire	81	90	89	84	76	65	64	71
Hors Afrique du Sud	70	77	74	71	66	61	55	56
Afrique du Sud	84	94	93	88	79	66	67	76
Botswana	78	97	88	76	67	62	65	68
Cap-Vert	109	109	107	107	108	110	110	107
Ghana	45	49	48	47	44	38	29	29
Lesotho	99	106	108	102	97	83	83	93
Maurice	74	83	76	71	68	73	69	71
Namibie	86	94	94	89	82	72	75	83
Sénégal	112	111	110	110	112	116	117	111
Seychelles	80	93	92	92	72	52	37	40
Swaziland	91	99	97	93	88	80	81	86
Zambie	66	57	61	75	65	71	55	55
Pays à faible revenu	79	83	81	78	78	77	73	66
Hors États fragiles	78	80	79	77	76	75	70	63
Bénin	116	117	114	113	117	120	118	112
Burkina Faso	120	118	116	116	121	128	135	130
Éthiopie	79	85	83	82	76	68	59	48
Gambie	41	37	39	39	42	45	40	38
Kenya	93	88	91	96	98	94	89	87
Madagascar	59	64	57	54	58	62	56	52
Malawi	40	47	43	38	36	37	38	35
Mali	113	112	111	111	114	117	118	114
Mozambique	54	59	57	51	49	52	48	37
Niger	115	115	113	113	116	120	121	116
Ouganda	82	84	84	81	82	81	72	67
Rwanda	61	61	63	63	60	59	63	59
Sierra Leone	56	63	57	56	52	51	48	40
Tanzanie	59	66	63	57	55	56	53	49
États fragiles	86	95	87	82	84	83	84	79
Zimbabwe compris
Burundi	56	57	58	61	55	49	51	51
Comores	115	114	112	113	117	121	121	116
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	115	115	113	112	115	119	119	113
Érythrée	49	45	52	51	49	47	49	50
Guinée	39	67	42	28	32	28	29	24
Guinée-Bissau	117	116	116	115	118	120	120	116
Libéria	54	61	59	57	50	46	46	44
République Centrafricaine	108	108	106	106	109	112	111	107
São Tomé-et-Príncipe	53	66	61	51	45	40	38	34
Togo	121	120	118	118	121	125	126	120
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	73	77	76	74	70	66	63	63
<i>Médiane</i>	86	94	92	89	82	73	72	76
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	68	71	69	68	67	66	63	58
Pays importateurs de pétrole	80	87	86	82	77	69	67	69
Hors Afrique du Sud	77	81	79	76	74	72	68	63
Zone franc	114	114	112	112	115	119	120	114
UEMOA	115	115	113	113	116	120	121	116
CEMAC	113	112	111	111	114	118	118	113
CAE-5	77	78	78	76	76	75	71	67
SADC	66	73	71	68	62	55	56	58
Union douanière d'Afrique australe	84	94	93	87	79	66	67	76
COMESA	76	79	78	77	75	73	67	61
Pays à forte intensité de ressources	62	64	62	62	61	63	58	55
Pétrolières	58	58	57	59	58	60	54	51
Non pétrolières	83	97	88	80	78	74	75	74
Pays à faible intensité de ressources	80	87	86	82	77	69	67	68
Pays côtiers	79	87	85	81	76	67	65	69
Pays enclavés	84	87	86	84	82	79	74	66
IADM	76	80	78	76	74	73	67	62
Régime de taux de change fixe	110	110	109	108	111	113	113	110
Régime de taux de change flottant	66	71	70	67	64	59	55	56

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

¹ Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS25. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	16,6	42,1	20,8	7,2	7,3	5,4	6,0	5,1
Hors Nigéria	22,9	48,0	27,5	15,2	13,9	9,7	10,5	8,7
Angola	15,0	36,2	16,5	8,7	7,1	6,9	8,2	8,4
Cameroun	19,7	44,2	37,4	6,3	5,7	5,1	5,6	6,5
Congo, Rép. du	82,7	166,2	68,5	56,3	75,5	46,9	42,0	10,6
Gabon	31,0	48,9	38,6	32,3	26,5	8,9	11,0	10,7
Guinée équatoriale	2,5	6,1	3,0	1,6	1,1	0,6	1,0	0,7
Nigéria	12,3	38,4	16,4	2,1	2,4	2,2	2,3	2,4
Tchad	27,0	34,2	27,6	28,6	25,1	19,4	24,1	24,9
Pays à revenu intermédiaire	5,6	9,0	7,1	3,7	4,0	4,2	5,2	4,9
Hors Afrique du Sud	19,4	36,1	27,5	10,3	12,1	11,3	16,6	15,2
Afrique du Sud	2,0	2,3	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	2,0
Botswana	3,2	4,6	3,8	3,1	2,6	2,1	12,1	11,1
Cap-Vert	49,8	58,6	50,8	52,3	47,2	40,1	47,0	49,5
Ghana	24,0	44,3	36,5	10,7	14,5	14,1	19,4	18,9
Lesotho	48,5	56,7	51,6	52,5	40,7	41,0	40,4	31,5
Maurice	7,7	13,1	7,3	6,8	6,0	5,5	6,9	4,1
Namibie	4,7	5,1	4,4	4,5	5,1	4,2	4,7	5,4
Sénégal	28,4	46,3	40,2	18,5	19,0	18,2	26,7	25,8
Seychelles	29,3	32,1	34,9	22,3	25,2	31,8	29,8	24,0
Swaziland
Zambie	39,2	114,4	57,5	5,0	10,3	8,6	12,3	10,3
Pays à faible revenu	51,8	73,0	64,5	51,2	37,6	32,6	31,2	26,5
Hors États fragiles	36,4	58,6	50,3	33,8	20,0	19,2	21,0	23,2
Bénin	22,2	33,8	37,3	11,6	12,7	15,6	17,3	18,9
Burkina Faso	28,3	43,5	38,7	20,0	19,7	19,7	23,1	24,0
Éthiopie	36,3	71,6	48,1	39,6	11,8	10,4	13,5	18,1
Gambie	82,4	113,7	109,4	113,6	40,3	35,2	37,2	35,6
Kenya	27,3	35,5	29,3	25,9	22,9	22,7	24,7	27,5
Madagascar	45,2	76,6	69,8	29,5	25,9	24,2	27,3	27,0
Malawi	53,8	112,6	107,2	16,9	15,8	16,6	15,9	16,0
Mali	30,8	48,4	48,3	19,9	18,7	18,9	20,7	28,6
Mozambique	54,2	77,5	70,7	45,5	40,8	36,6	37,1	33,7
Niger	31,2	58,9	51,6	15,8	15,9	13,9	15,7	16,2
Ouganda	34,7	56,3	47,9	44,8	12,3	12,2	14,6	16,1
Rwanda	36,8	80,2	58,3	15,6	15,3	14,4	14,1	13,9
Sierra Leone	95,6	160,7	144,6	109,9	31,8	31,2	37,3	40,3
Tanzanie	39,7	56,3	50,8	48,3	21,4	21,9	24,1	25,9
États fragiles	94,8	108,4	103,3	100,5	88,7	73,2	64,8	36,8
Zimbabwe compris	92,6	91,3	82,1	69,9	60,8	34,5
Burundi	165,9	208,0	182,0	159,5	150,5	129,3	27,4	28,2
Comores	74,0	86,6	67,6	73,2	79,2	63,5	52,2	43,8
Congo, Rép. dém. du	139,7	167,9	156,8	134,2	125,7	114,2	118,1	30,7
Côte d'Ivoire	54,7	61,8	55,4	59,2	53,7	43,6	40,6	39,0
Érythrée	58,9	54,0	62,5	58,0	58,0	61,9	49,1	45,8
Guinée	91,3	89,7	110,1	109,8	78,0	68,6	66,1	69,3
Guinée-Bissau	164,6	195,4	179,2	176,8	149,0	122,7	127,8	19,0
Libéria	715,4	969,6	854,5	782,8	593,8	376,1	190,8	10,7
République Centrafricaine	65,9	80,6	75,2	70,0	54,5	49,3	16,9	19,1
São Tomé-et-Principe	218,1	304,2	313,9	304,4	109,0	59,2	31,0	71,4
Togo	79,5	93,0	76,8	85,3	86,4	55,9	55,2	17,2
Zimbabwe ¹	30,0	29,7	28,5	32,6	27,1	18,5
Afrique subsaharienne	18,3	31,5	22,8	14,3	12,0	10,8	11,6	9,4
Médiane	37,4	56,7	50,8	32,3	25,1	21,9	24,1	19,1
Zimbabwe compris	22,9	14,4	12,1	10,9	11,7	9,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	35,6	57,6	45,0	30,7	24,3	20,2	21,8	18,3
Pays importateurs de pétrole	19,6	27,5	23,7	18,0	14,6	14,4	14,7	11,8
Hors Afrique du Sud	41,0	60,9	51,7	37,4	29,2	26,0	27,0	22,8
Zone franc	35,2	55,1	42,9	29,3	27,9	21,1	22,5	18,7
UEMOA	41,3	55,4	50,3	36,9	34,5	29,4	30,8	28,4
CEMAC	29,5	54,7	35,5	22,0	21,7	13,7	13,5	9,3
CAE-5	35,4	51,6	44,0	37,7	22,0	21,5	21,7	23,6
SADC	11,2	16,3	13,5	9,6	8,2	8,5	9,2	6,5
Union douanière d'Afrique australe	2,4	2,8	2,4	2,3	2,1	2,1	2,5	2,6
COMESA	43,6	71,0	54,8	38,1	28,3	25,8	26,2	20,2
Pays à forte intensité de ressources	19,9	44,1	24,9	11,5	10,8	8,3	9,4	8,2
Pétrolières	16,6	42,1	20,8	7,2	7,3	5,4	6,0	5,1
Non pétrolières	35,2	51,0	41,7	31,5	28,0	23,6	26,0	23,4
Pays à faible intensité de ressources	16,6	23,2	20,4	15,1	12,0	12,4	13,0	10,3
Pays côtiers	10,5	14,4	12,7	9,1	7,9	8,4	9,2	8,1
Pays enclavés	51,4	81,1	65,0	47,8	33,2	29,8	28,1	20,8
IADM	42,2	71,2	57,1	33,9	25,9	23,0	24,3	19,7
Régime de taux de change fixe	34,0	51,9	40,9	28,8	27,3	21,1	22,3	18,7
Régime de taux de change flottant	15,1	27,2	19,1	11,5	9,0	8,6	9,5	7,7

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS26. Termes de l'échange, marchandises (Indice, 2000 = 100)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	118	101	121	120	118	128	97	124	129	119
Hors Nigéria	103	91	116	104	98	104	69	105	104	87
Angola	103	98	130	103	92	92	53	95	90	66
Cameroun	81	75	92	86	76	77	63	94	81	75
Congo, Rép. du	110	106	117	108	115	104	100	120	119	117
Gabon	131	95	117	132	143	167	122	143	165	160
Guinée équatoriale	138	115	144	129	126	175	140	127	136	139
Nigéria	129	107	125	131	132	147	123	135	146	144
Tchad	153	101	137	157	173	199	129	186	236	225
Pays à revenu intermédiaire	116	107	111	117	121	123	126	134	136	135
Hors Afrique du Sud	115	104	109	117	120	123	109	115	114	109
Afrique du Sud	116	108	111	118	121	124	132	141	144	144
Botswana	99	100	100	100	99	99	91	94	78	78
Cap-Vert	116	109	130	132	77	134	117	128	114	117
Ghana	124	114	128	120	128	130	104	103	109	98
Lesotho	65	74	66	62	63	58	49	50	50	56
Maurice	107	106	104	103	114	107	106	102	99	99
Namibie	105	96	104	109	112	104	93	101	104	99
Sénégal	107	100	98	105	97	132	124	126	121	121
Seychelles	99	103	101	99	98	95	99	96	96	98
Swaziland	72	85	78	72	67	60	68	62	56	55
Zambie	182	127	140	215	228	197	177	229	249	234
Pays à faible revenu	90	90	84	88	92	95	92	98	105	104
Hors États fragiles	78	77	74	76	80	83	79	85	83	83
Bénin	157	116	98	160	215	195	293	410	410	394
Burkina Faso	63	70	59	56	62	70	56	44	44	48
Éthiopie	45	45	43	44	46	49	36	49	53	48
Gambie	103	141	97	112	90	75	76	65	59	72
Kenya	86	88	86	87	85	81	99	96	86	80
Madagascar	191	99	132	158	279	288	197	181	148	117
Malawi	40	47	37	39	35	40	42	37	34	32
Mali	115	118	142	127	98	91	87	69	63	80
Mozambique	76	85	70	77	77	72	72	82	89	94
Niger	121	102	106	107	131	161	158	150	156	173
Ouganda	76	72	65	73	77	94	88	98	99	100
Rwanda	109	134	123	109	83	95	71	76	71	79
Sierra Leone	104	104	109	103	102	101	98	103	100	99
Tanzanie	54	60	54	49	53	56	63	68	69	74
États fragiles	122	127	111	123	126	125	129	135	180	183
Zimbabwe compris
Burundi	99	100	111	111	86	88	122	111	117	113
Comores	96	190	100	82	64	46	56	47	47	47
Congo, Rép. dém. du	346	350	254	348	406	373	313	341	351	350
Côte d'Ivoire	92	94	85	90	92	101	107	112	111	107
Érythrée	65	62	87	82	57	35	29	29	254	413
Guinée	90	93	90	98	92	78	93	101	83	86
Guinée-Bissau	82	103	94	67	78	66	66	74	98	93
Libéria
République Centrafricaine	60	68	67	63	58	46	65	61	58	54
São Tomé-et-Príncipe	65	63	69	67	57	67	65	69	75	90
Togo	69	83	75	58	60	70	68	68	69	70
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	111	102	108	112	114	120	111	126	131	126
<i>Médiane</i>	97	100	100	103	92	94	93	96	98	98
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	100	95	99	100	100	104	90	110	112	105
Pays importateurs de pétrole	107	102	102	108	111	114	114	122	126	124
Hors Afrique du Sud	97	95	91	97	100	103	97	103	108	106
Zone franc	103	93	101	102	103	115	107	120	121	121
UEMOA	100	97	92	97	100	112	115	114	112	117
CEMAC	103	87	106	104	103	114	93	114	118	114
CAE-5	74	77	72	72	72	75	82	84	81	80
SADC	113	107	110	115	117	118	113	133	133	127
Union douanière d'Afrique australe	114	107	110	116	119	121	127	136	137	137
COMESA	104	99	95	106	111	111	101	111	123	118
Pays à forte intensité de ressources	117	101	118	120	118	127	101	126	130	121
Pétrolières	118	101	121	120	118	128	97	124	129	119
Non pétrolières	110	101	100	115	117	115	112	125	121	117
Pays à faible intensité de ressources	107	102	102	107	111	114	115	122	123	122
Pays côtiers	109	103	104	109	114	116	122	129	130	128
Pays enclavés	94	95	88	92	93	99	85	92	93	94
IADM	98	93	93	98	102	106	95	108	108	105
Régime de taux de change fixe	101	93	100	101	101	111	103	114	127	128
Régime de taux de change flottant	113	104	110	115	116	121	112	128	131	126

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).

Tableau AS27. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	6,8	3,8	6,6	7,9	6,7	8,8	6,6	5,6	6,5	8,0
Hors Nigéria	3,6	1,5	2,8	4,3	3,8	5,7	4,7	4,8	5,6	7,8
Angola	3,1	1,1	2,4	3,9	3,1	5,1	4,6	5,5	5,4	8,0
Cameroun	3,7	2,3	2,3	3,4	4,4	5,9	6,2	5,5	5,3	4,8
Congo, Rép. du	4,4	0,5	2,3	4,9	4,7	9,6	7,0	6,5	12,6	18,5
Gabon	3,6	2,2	2,8	3,8	3,6	5,5	4,9	3,3	4,6	5,9
Guinée équatoriale	7,2	3,2	7,9	9,7	7,9	7,2	4,5	3,2	3,2	3,4
Nigéria	10,3	5,9	10,8	11,8	10,1	13,2	8,7	6,6	7,8	8,2
Tchad	2,3	1,2	0,9	2,5	2,9	4,1	1,1	1,3	2,1	3,1
Pays à revenu intermédiaire	3,7	3,1	3,2	3,4	3,8	4,8	4,6	4,1	4,7	4,9
Hors Afrique du Sud	4,9	5,0	4,6	4,6	4,9	5,2	5,3	4,5	4,7	4,9
Afrique du Sud	3,2	2,3	2,7	2,9	3,4	4,6	4,3	3,9	4,8	4,9
Botswana	21,4	19,0	21,9	21,9	22,7	21,9	17,7	15,5	16,3	17,0
Cap-Vert	3,1	2,6	2,6	2,9	3,6	4,0	4,0	3,5	3,1	3,4
Ghana	2,5	3,0	2,6	2,5	2,6	2,0	2,6	3,1	3,4	3,8
Lesotho	3,2	3,6	3,5	4,3	2,8	1,8	1,7	2,3	3,4	3,1
Maurice	3,7	4,7	3,4	2,9	3,4	4,1	4,3	4,1	3,6	3,3
Namibie	2,0	1,5	1,3	1,5	2,4	3,2	4,2	2,8	2,5	2,4
Sénégal	3,5	4,5	3,5	3,0	2,8	3,6	5,0	4,2	4,9	5,4
Seychelles	0,7	0,5	0,7	1,3	0,3	0,7	2,1	2,0	2,4	2,7
Swaziland	2,5	1,7	1,3	1,8	4,2	3,8	4,1	3,2	3,5	3,9
Zambie	2,2	1,5	2,1	1,9	2,4	3,2	4,0	3,3	3,5	3,9
Pays à faible revenu	3,2	3,8	3,1	3,0	3,1	3,2	3,8	3,6	3,5	3,5
Hors États fragiles	3,8	4,5	3,6	3,6	3,7	3,6	4,2	3,9	3,8	3,8
Bénin	7,0	7,6	6,9	6,1	7,0	7,6	7,7	7,0	6,4	5,9
Burkina Faso	4,9	5,8	3,6	4,0	5,6	5,7	6,4	5,9	6,5	6,8
Éthiopie	2,2	4,1	2,3	1,7	1,9	1,1	2,2	2,3	2,8	2,4
Gambie	3,9	3,2	3,8	4,3	4,5	3,7	6,5	5,2	5,5	5,6
Kenya	2,9	2,7	2,6	2,9	3,2	3,0	3,5	3,0	3,0	3,3
Madagascar	2,5	2,9	2,5	2,0	2,1	3,0	4,0	3,2	2,9	3,0
Malawi	1,2	1,2	1,3	1,1	1,2	1,5	0,8	1,9	1,2	0,9
Mali	4,6	5,6	4,8	4,6	3,5	4,4	6,1	4,6	4,2	4,3
Mozambique	4,0	4,7	3,7	3,8	3,8	4,2	5,2	4,6	4,4	4,6
Niger	3,2	2,9	2,8	3,5	3,6	3,3	2,8	3,0	3,3	3,9
Ouganda	6,3	7,1	6,0	6,5	6,6	5,1	6,3	5,9	4,6	4,3
Rwanda	5,4	5,9	6,2	5,6	4,7	4,7	5,4	5,2	5,8	5,2
Sierra Leone	4,3	3,3	4,5	4,6	4,4	4,6	4,9	2,9	2,8	2,7
Tanzanie	5,2	7,2	5,3	4,8	4,6	4,4	5,0	4,8	4,2	4,2
États fragiles	2,1	2,4	1,8	1,8	1,9	2,3	2,8	3,0	2,9	2,9
Zimbabwe compris	1,8	2,1	1,6	1,7	1,8	2,0	2,4	2,5	2,5	2,5
Burundi	3,2	2,4	2,7	2,8	3,0	5,0	5,0	4,9	4,8	5,1
Comores	6,4	9,0	6,6	5,8	5,5	5,2	5,3	5,4	4,8	4,6
Congo, Rép. dém. du	1,1	1,8	1,5	0,8	0,7	0,7	0,5	1,2	1,3	1,5
Côte d'Ivoire	2,8	2,8	2,2	2,6	3,1	3,1	4,6	5,1	4,9	4,7
Érythrée	1,0	0,7	0,7	0,8	1,1	1,6	1,7	2,0	2,1	2,9
Guinée	0,9	1,3	0,9	0,8	0,7	1,0	2,9	1,5	2,0	2,0
Guinée-Bissau	5,4	5,8	5,5	4,6	5,3	5,6	8,2	6,0	6,0	6,1
Libéria	0,5	0,2	0,2	0,5	0,7	1,2	2,2	2,4	2,1	2,2
République Centrafricaine	4,2	6,4	5,2	3,8	2,1	3,4	5,1	3,9	3,6	3,8
São Tomé-et-Príncipe	4,4	3,9	3,6	4,5	4,1	6,1	4,8	3,6	5,6	5,2
Togo	3,2	3,5	1,9	3,1	3,2	4,2	4,9	4,0	3,3	3,1
Zimbabwe ¹	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,0	0,6	0,4	0,3	0,4
Afrique subsaharienne	4,6	3,5	4,1	4,7	4,7	5,9	5,1	4,5	5,1	5,6
<i>Médiane</i>	3,4	3,1	2,7	3,4	3,4	4,2	4,7	3,9	3,9	4,1
Zimbabwe compris	4,5	3,5	4,1	4,6	4,7	5,8	5,0	4,4	5,0	5,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,7	3,4	3,3	3,8	3,7	4,5	4,3	4,1	4,4	5,2
Pays importateurs de pétrole	3,4	3,3	3,1	3,2	3,5	4,1	4,2	3,9	4,2	4,3
Hors Afrique du Sud	3,7	4,1	3,5	3,5	3,7	3,8	4,2	3,8	3,8	3,9
Zone franc	4,0	3,1	3,2	4,1	4,2	5,3	4,9	4,4	5,3	6,3
UEMOA	3,7	4,1	3,2	3,4	3,6	4,0	5,1	4,8	4,8	4,9
CEMAC	4,3	2,1	3,2	4,8	4,8	6,5	4,7	4,1	5,7	7,4
CAE-5	4,2	4,8	4,1	4,1	4,3	4,0	4,6	4,2	3,8	3,9
SADC	3,5	2,9	3,1	3,4	3,6	4,7	4,4	4,2	4,6	5,3
Union douanière d'Afrique australe	3,9	3,1	3,3	3,6	4,2	5,4	4,9	4,3	5,1	5,2
COMESA	2,6	2,9	2,5	2,3	2,6	2,6	3,0	2,8	2,8	2,8
Pays à forte intensité de ressources	6,6	4,2	6,4	7,5	6,7	8,4	6,7	5,6	6,4	7,5
Pétrolières	6,8	3,8	6,6	7,9	6,7	8,8	6,6	5,6	6,5	8,0
Non pétrolières	6,1	5,7	5,6	5,9	6,4	6,8	7,0	5,8	5,8	5,8
Pays à faible intensité de ressources	3,1	3,0	2,8	2,9	3,2	3,8	3,9	3,6	4,0	4,2
Pays côtiers	3,2	2,9	2,9	3,0	3,3	4,1	4,2	3,9	4,4	4,5
Pays enclavés	2,8	3,4	2,7	2,6	2,7	2,5	2,8	2,8	2,9	2,9
IADM	3,4	3,8	3,2	3,2	3,3	3,7	4,1	3,9	4,3	4,7
Régime de taux de change fixe	3,7	2,9	3,0	3,8	4,0	5,0	4,7	4,1	4,9	5,7
Régime de taux de change flottant	4,8	3,6	4,4	4,9	4,9	6,1	5,2	4,6	5,1	5,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 septembre 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (16 septembre 2011).¹ Après la mise en place du système à plusieurs monnaies au Zimbabwe, les réserves internationales utilisables sont déclarées nettes des dépôts et titres grevés, des montants déposés sur les comptes courants/RBTR des banques et des réserves obligatoires.

Bibliographie

- African Center for Economic Transformation (ACET), 2009, *Looking East: China's Engagements with Africa: Benefits and Key Challenges* (Accra, Ghana: African Center for Economic Transformation).
- Anand, Rahul, Saurabh Mishra, and Nicola Spatafora, à paraître, "Economic Growth and the Sophistication of Production in Sub-Saharan Africa" (Washington: International Monetary Fund).
- Arora, Vivek, and Athanasios Vamvakidis, 2005, "How Much Do Trading Partners Matter for Economic Growth?" *IMF Staff Papers*, Vol. 52, No. 1, p. 24–40.
- Baah, Anthony, and Herbert Jauch, eds., 2009, *Chinese Investments in Africa: A Labour Perspective* (Windhoek, Namibia: African Labor Research Network).
- Banque mondiale, 2007, *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : l'agriculture au service du développement* (Washington, Banque mondiale).
- _____, 2008, "Cambodia's Labor Market and Employment," Cambodia Country Economic Memorandum, Background paper prepared by the Economic Institute of Cambodia (Washington: World Bank).
- _____, 2010, *Africa's Future and the World Bank's Role in it* (Washington: World Bank).
- Besley, Timothy, and Louise Cord, 2007, *Delivering on the Promise of Pro-poor Growth: Insights and Lessons from Country Experiences* (Washington: World Bank).
- Bergstrand, Jeffrey H., 1985, "The Gravity Equation in International Trade: Some Microeconomic Foundations and Empirical Evidence," *Review of Economics and Statistics*, Vol. 67 (August), p. 474–81.
- Blalock, Garrick, and Paul J. Gertler, 2004, "Learning from Exporting Revisited in a Less Developed Setting," *Journal of Development Economics*, Vol. 75, No. 2, p. 397–416.
- Bourguignon, François, 2003, "The Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity across Countries and Time Periods," Working Paper No. 28104 (Cambridge, Massachusetts: Massachusetts Institute of Technology).
- Brautigam, Deborah T., Thomas Farole, and Xiaoyang Tang, 2010, *China's Investment in African Special Economic Zones: Prospects, Challenges, and Opportunities*, World Bank Economic Premise No. 5 (Washington: World Bank).
- _____, 2011, "African Shenzhen: China's Special Economic Zones in Africa," *Journal of Modern African Studies*, Vol. 49, No. 1, p. 27–54.
- Broadman, Harry G., 2006, *Africa's Silk Road—China and India's New Economic Frontier* (Washington: World Bank).
- Buyts, Piet, Uwe Deichmann, and David Wheeler, 2010, "Road Network Upgrading and Overland Trade Expansion in Sub-Saharan Africa," *Journal of African Economies*, Vol. 19, No. 3, p. 399–432.
- Center for Chinese Studies, 2006, "China's Interest and Activity in Africa's Construction and Infrastructure Sectors" (Stellenbosch, South Africa: University of Stellenbosch).
- _____, 2010, "Evaluating China's FOCAC Commitments to Africa and Mapping the Way Ahead," Forum on China–Africa Cooperation (Stellenbosch, South Africa: University of Stellenbosch).
- China's State Council Information Office, 2010, *China-Africa Economic and Trade Cooperation* (Beijing).
- Clerides, Sofronis, Saul Lach, and James R. Tybout, 1996, "Is 'Learning-by-Exporting' Important? Micro-dynamic Evidence from Colombia, Mexico and Morocco," NBER Working Paper 5715 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Coe, David T., Il Houn Lee, Wafa F. Abdelati, Damien Eastman, Robert Hagemann, Sumio Ishikawa, Alejandro López-Mejía, Srobona Mitra, Sonia Muñoz, Koji Nakamura, Nadia Renda, and Sibel Yelten, 2006, "Cambodia: Rebuilding for a Challenging Future," Special Issues Paper No. 118 (Washington: International Monetary Fund).
- Costa, Dora L., 2001, "Estimating Real Income in the United States from 1888 to 1994: Correcting CPI Bias Using Engel Curves," *Journal of Political Economy*, Vol. 109, No. 6, p. 1288–310.
- de Carvalho Filho, Irineu, and Marcos Chamon, 2011, "The Myth of Post-reform Income Stagnation in Brazil," MPRA Paper No. 28532 (Munich: Munich Personal RePec Archive).

- De Feranti, David, Daniel Lederman, William F. Maloney, and Guillermo E. Perry, 2002, *From Natural Resources to the Knowledge Economy: Trade and Job Quality* (Washington: World Bank).
- Deaton, Angus, and John Muellbauer, 1980, "An Almost Ideal Demand System," *American Economic Review*, Vol. 70, No. 3, p. 312–26.
- , 2010, "Price Indexes, Inequality, and the Measurement of World Poverty," *American Economic Review*, Vol. 100, No. 1, p. 5–34.
- Dollar, David, and Aart Kraay, 2002, "Growth Is Good for the Poor," *Journal of Economic Growth*, Vol. 7, No. 3, p. 195–225.
- Drummond, Paulo, and Gustavo Ramirez, 2009, "Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries," Working Paper 09/155 (Washington: International Monetary Fund).
- Eicher, Theo S., and Stephen J. Turnovsky, eds., 2003, *Inequality and Growth: Theory and Policy Implications* (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Farole, Thomas, 2011, *Special Economic Zones in Africa: Comparing Performance and Learning from Global Experiences* (Washington: World Bank).
- Feenstra, Robert C., James R. Marcusen, and Andrew K. Rose, 2001, "Using the Gravity Equation to Differentiate among Alternative Theories of Trade," *Canadian Journal of Economics*, Vol. 34, No. 2, p. 430–47.
- Fonds monétaire international (FMI), 2006, *Cambodia: Rebuilding for a Challenging Future* (Washington: International Monetary Fund).
- , 2010, *Perspectives de l'économie mondiale, Études économiques et financières* (Washington, octobre).
- , 2011, *New Growth Drivers for Low-Income Countries: The Role of BRICs* (Washington: International Monetary Fund).
- Foster, Vivien, William Butterfield, Chuan Chen, and Nataliya Pushak, 2008, *Building Bridges—China's Growing Role as Infrastructure Financier for Africa*, World Bank Trends and Policy Options—Infrastructure No. 5 (Washington: World Bank).
- Fosu, Augustin, 2011, "Growth, Inequality and Poverty Reduction in Developing Countries: Recent Global Evidence," United Nations University–World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER) Working Paper 2011/01 (Helsinki: UNU-WIDER).
- Fox, Louise, and Melissa Sekkel Gaal, 2008, *Working Out of Poverty: Job Creation and the Quality of Growth in Africa* (Washington: World Bank).
- Gibson, John, Steven Stillman, and Trinh Le, 2008, "CPI Bias and Real Living Standards in Russia during the Transition," *Journal of Development Economics*, Vol. 87, No. 1, p. 140–60.
- Giovannetti, Giorgia, and Marco Sanfilippo, 2009, "Do Chinese Exports Crowd-Out African Goods? An Econometric Analysis by Country and Sector," *European Journal of Development Research*, Vol. 24, No. 1, p. 506–30.
- Goldstein, Andrea, Nicolas Pinaud, Helmut Reisen, and Xiaobao Chen, 2006, *The Rise of China and India —What's in It for Africa?* (Paris: Organization for Economic Cooperation and Development).
- Gu, Jing, 2009, "China's Private Enterprises in Africa and the Implications for African Development," *European Journal of Development Research*, Vol. 21, No. 4, p. 570–87.
- Hamilton, Bruce W., 2001, "Using Engel's Law to Estimate CPI Bias," *American Economic Review*, Vol. 91, No. 3, p. 619–30.
- Hausmann, Ricardo, Jason Hwang, and Dani Rodrik, 2007, "What You Export Matters," *Journal of Economic Growth*, Vol. 12, No. 1, p. 1–25.
- Kenny, Charles, 2011, *Getting Better: Why Global Development Is Succeeding—And How We Can Improve the World Even More* (New York: Basic Books).
- Klump, Rainer, and Thomas Bonschab, 2005, "Operationalising Pro-poor Growth: A Country Case Study on Vietnam," Working Paper (Eschborn, Germany: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit [GTZ]).
- Kraay, Aart, 2002, *Exports and Economic Performance: Evidence from a Panel of Chinese Enterprises* (Washington: World Bank).
- , 2006, "When Is Growth Pro-poor? Evidence from a Panel of Countries," *Journal of Development Economics*, Vol. 80, No. 1, p. 198–227.
- Lin, Justin Y., 1992, "Rural Reforms and Agricultural Growth in China," *American Economic Review*, Vol. 82, No. 1, p. 34–51.
- Loayza, Norman V., and Viktoria V. Hnatkovska, "Volatility and Growth," World Bank Policy Research Working Paper No. 3184 (Washington: World Bank).

- Mlachila, Montfort, and Misa Takebe, 2011, “FDI from BRICs to LICs—New Growth Driver?” IMF Working Paper 11/178 (Washington: International Monetary Fund).
- Nakamura, Leonard, 1997, “Is the U.S. Economy Really Growing Too Slowly? Maybe We’re Measuring Growth Wrong,” *Federal Reserve Bank of Philadelphia Business Review*, March–April, p. 3–14.
- Nations Unies, Bureau du Conseiller spécial pour l’Afrique, 2009, *Africa’s Cooperation with New and Emerging Development Partners: Options for Africa’s Development* (New York: United Nations).
- Nations Unies, Conférence sur le commerce et le développement (CNUCED), 2010, *Economic Development in Africa Report 2010—South–South Cooperation: Africa and the New Forms of Development Partnership* (New York and Geneva: United Nations).
- Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD), 2010, “Economic Diversification in Africa—A Review of Selected Countries” (New York: United Nations Office of the Special Adviser on Africa and NEPAD–OECD Africa Investment Initiative).
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), 2007, *Understanding the Contributions of Different Investor Categories to Development—Implications for Targeting Strategies*, 2nd ed. (Vienna: United Nations).
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2010, *Perspectives du développement mondial 2010 : le basculement de la richesse* (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques).
- _____, Banque africaine de développement (BAfD), Commission économique pour l’Afrique des Nations Unies, et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2011, *Perspectives économiques en Afrique 2001 : l’Afrique et ses partenaires émergents* (France, Perspectives économiques en Afrique).
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2006, *Asian Foreign Direct Investment in Africa—Towards a New Era of Cooperation among Developing Countries* (New York and Geneva: United Nations).
- _____, 2010, *Annual Report of the Administrator on the Strategic Plan: Performance and Results for 2009* (Geneva: United Nations).
- Ravallion, Martin, 2004, “Pro-poor Growth: A Primer,” Policy Research Working Paper No. 3242 (Washington: World Bank).
- _____, 2009, “Are There Lessons for Africa from China’s Success against Poverty?” *World Development*, Vol. 37, No. 2, p. 303–13.
- Renard, Mary-Francoise, ed., “China and Its Regions: Economic Growth and Reform in Chinese Provinces” (Cheltenham, United Kingdom and Northampton, Massachusetts: New Horizons in International Business, Elgar), p. 278–99.
- Riad, Nagwa, and Yongzheng Yang, à paraître, “LIC–BRIC Trade Linkages: Trends and Implications for Growth,” Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Roache, Shaun K., à paraître, “China’s Impact on World Commodity Markets,” Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Sachs, Jeffrey D., and Andrew M. Warner, 1995, “Natural Resource Abundance and Economic Growth,” NBER Working Paper 5398 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Sala-i-Martin, Xavier, and Maxim Pinkovskiy, 2010, “African Poverty Is Falling . . . Much Faster Than You Think!” NBER Working Paper 15775 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Santos Silva, Joao M. C., and Silvana Tenreiro, 2006, “The Log of Gravity,” *Review of Economics and Statistics*, Vol. 88, No. 4, p. 641–58.
- Teal, Francis, 2011, *Structural Transformation, Employment Creation, and Labor Markets: The Implications for Poverty Reduction in Sub-Saharan Africa* (Oxford: University of Oxford, Centre for the Study of African Economies).
- Vietnam Ministry of Planning and Investment and United Nations Development Program, 2010, *Getting to Work, Labour Market, Employment and Urbanization in Vietnam to 2020: Learning from International Experiences* (Hanoi, Vietnam: United Nations Development Program).
- Yang, Yongzheng, à paraître, “Global Rebalancing: Implications for Low-Income Countries,” Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Young, Alwyn, 2010, “The African Growth Miracle” (non publié; London: London School of Economics, Department of Economics).

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–11

Livres et monographies

2009

*The Impact of the Global Financial Crisis on
Sub-Saharan Africa*

African Department

Tanzania: The Story of an African Transition

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn,
Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari,
Samar Maziad et Stéphane Roudet

Documents du Département Afrique

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on
Growth and the Real Exchange Rate—Empirical
Evidence and GIMF Simulations

Canales Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa

Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting
to Lower Revenue of the Southern African Customs
Union in Botswana, Lesotho, Namibia and Swaziland

Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio,
Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor et
Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after
Hyperinflation

Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom,
Geneviève Verdier, Gilda Fernandez,
Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James
McHugh et Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments
in Benin

Pani, Marco, et Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin

Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania et Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective

Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa

Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera et Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery

Drummond, Paulo, et Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet et Mika Saito

Notes de position des services du FMI

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov et Dimitre Millkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev et Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance

Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq et Irene Yackovlev

Documents de travail

11/207

External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries

Takebe, Misa, et Robert C. York

11/205 The Cyclicality of Fiscal Policies in the CEMAC Region	Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba et Robert C. York
11/204 South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy	Klein, Nir
11/202 Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases	Arze del Granado, Javier, et Isabell Adenauer
11/198 De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa	Slavov, Slavi T.
11/196 Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa	Singh, Raju Jan, et Yifei Huang
11/178 FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?	Mlachila, Montfort, et Misa Takebe
11/176 Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?	Gigineishvili, Nikoloz
11/174 The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations	Kinda, Tidiane, et Montfort Mlachila
11/172 Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa	Lledo, Victor Duarte, et Marcos Poplawski Ribeiro
11/149 Post-conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?	David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos et Marshall Mills
11/104 Ghana: Will It Be Gifted or Will It Be Cursed?	Aydin, Burcu

11/102

Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries

David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills et Lorraine Ocampos

11/80

Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade

Egoumé-Bossogo, Philippe, et Ankouvi Nayo

11/73

ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries

Andrianaivo, Mihasonirina, et Kangni Kpodar

11/69

Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa

Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart et Charl Jooste

11/64

Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices

Miao, Yanliang, Weifeng Wu et Norbert Funke

11/59

Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU

Fernandez Valdovinos, Carlos, et Kerstin Gerling

11/57

Modeling Inflation in Chad

Kinda, Tidiane

11/48

Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data

Poplawski-Ribeiro, Marcos, et Jan-Christoph Rulke

11/40

Growth in Africa under Peace and Market Reforms

Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas et Cheikh A. Gueye

11/9

Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate

Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes et Patrick Plane

10/292

Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries

Canales Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alichí et Ivan Luis de Oliveira Lima

10/217 Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting	Aydin, Burcu
10/216 Cyclicality of Revenue and Structural Balances in South Africa	Aydin, Burcu
10/210 Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View	Quintyn, Marc, et Geneviève Verdier
10/195 Islamic Banking: How Has It Diffused?	Imam, Patrick A., et Kangni Kpodar
10/191 A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin	Samaké, Issouf
10/166 How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?	David, Antonio
10/162 Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies	Aydin, Burcu
10/148 Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks	Imam, Patrick A., et Rainer Koehler
10/140 Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?	Gueye, Cheikh A., et Amadou N.R. Sy
10/136 Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa	Kablan, Sandrine

- 10/132**
FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrière-Révil et Geneviève Verdier
- 10/118**
The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach
Klein, Nir
- 10/115**
Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU
Kpodar, Kangni, et Kodzo Gbenyo
- 10/80**
Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries
Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev et Sophia Gollwitzer
- 10/66**
ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries
Haacker, Markus
- 10/58**
The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?
Berg, Andrew, et Yanliang Miao
- 10/49**
Firm Productivity, Innovation, and Financial Development
Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting et Geneviève Verdier
- 09/274**
Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors
Lledo, Victor, Irene Yackovlev et Lucie Gadenne
- 09/269**
A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts
Pastor, Gonzalo C.
- 09/260**
Improving Surveillance across the CEMAC Region
Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York et Zaijin Zhan
- 09/244**
A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania
Kim, Daehaeng, et Mika Saito

09/227 Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso	Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren et Kofi Nouve
09/216 Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa	Singh, Raju Jan, Markus Haacker et Kyung-woo Lee
09/215 São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential	Farhan, Nisreen
09/192 The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct	Sriram, Subramanian S.
09/182 Understanding the Growth of African Markets	Yartey, Charles Amo, et Mihasonirina Andrianaivo
09/180 Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses	Iossifov, Plamen, et May Y. Khamis
09/155 Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries	Drummond, Paulo, Flavio Nacif et Gustavo Ramirez
09/148 In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index	Miao, Yanliang
09/146 Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde	Imam, Patrick A.
09/115 The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin	Mongardini, Joannes, et Issouf Samaké
09/114 Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets	Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh et John Wakeman-Linn

09/113 Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions	Singh, Raju, Kangni Kpodar et Dhaneshwar Ghura
09/107 Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment	Eyraud, Luc
09/98 Understanding Inflation Inertia in Angola	Klein, Nir, et Alexander Kyei
09/75 Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries	Mongardini, Joannes, et Brett Rayner
09/37 Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross- Country Experience	Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter et Jeta Menkulasi
09/36 The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger	Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti et Gonzalo Salinas
09/27 The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets	Akitoby, Bernardin, et Thomas Stratmann
09/25 Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach	Eyraud, Luc
09/15 The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa	Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald et Liliane Schumacher
09/14 Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle- Income Countries	Chen, Chuling
09/11 How Can Burundi Raise Its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance	Basdevant, Olivier

